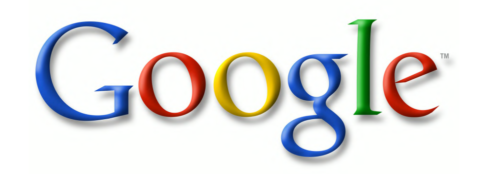





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



578 LES MŒURS, complete in three parts, *uncastrated edition*, thick 12mo, *calf*, VERY RARE, £1 5s *Amster.*, 1749

This work was ordered to be burnt by the Common Hangman of Paris—See "Peignot de Dict Livres Condammes, tome 2, p. 1622," for an account of it.

£4-10-0

£1-1-

[Toussaint]

Interesting for the solemn condemnation
forced in at the end.

Jules Bobin – 1866.

51

Braun
Kuw

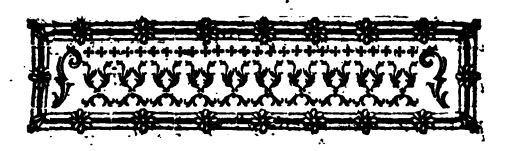

Ἡ ΦΙΛΙΑ
ΚΑΙ
Ἡ ἈΓΑ-
ΘΟΠΟΙΙΑ

LES
MŒURS.

Reſpicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Piſ.



M. DCC. XLVIII.



A MADAME M. A. T**

MADAME,

Ce n'est point à un Grand, à un Prince ou un Ministre d'Etat, que je présente mon ouvrage: c'est à vous, MADAME, *dont le rang n'est qu'égal au mien. Mais que vous êtes amplement dé-*

 dom-

dommagée de cette égalité, par vos qualités personnelles! Je la vois bientôt disparoître, dès que je viens à vous apprécier par l'esprit & par le cœur: je trouve alors la belle Menoquî *bien plus digne de mes hommages, que ces vaines idoles du peuple, qui n'ont pour elles, que leurs grands noms, & la pompe qui les environne. J'ai dit quelque part, dans ce Livre, que si la vertu se rendoit visible, ce seroit Dieu que nous verrions, dans tout l'éclat de sa grandeur & de sa sainteté: j'ajoute ici,* Madame, *que si, pour ménager la foiblesse de notre vûe, elle empruntoit une forme humaine, ce seroit la vôtre qu'elle prendroit; du moins, ne pourroit-elle mieux choisir, pour se rendre aimable aux hommes, & les gagner par ses attraits. Je ne puis donc aussi mieux m'adresser, qu'à vous,*

Ma-

MADAME, pour dédier un travail, que je consacre à sa gloire. Quel accueil ne devez-vous pas faire aux Mœurs, vous qui en avez de si pures! J'ose dire, que l'Auteur même mérite aussi de votre part quelque considération. La morale qui régne dans cet Ouvrage, est exacte & hors de critique: or cette morale est la mienne; c'est l'expression sincere des sentimens de mon cœur. Quelque tendre que soit un ami qui la pratique, ne craignez rien de sa part, ce ne peut être un séducteur. Je vous laisse volontiers tout l'honneur de votre vertu: mais ne m'enviez pas la mienne. Je vous crois, MADAME, assez circonspecte, pour éviter les piéges d'un amant: mais regardez-moi, comme un ami assez droit, pour ne vous en jamais tendre. Vous me feriez une injustice insigne, si vous me

soupçonniez de n'être sage, que parce que vous l'êtes: ce seroit juger bien injurieusement du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant
Serviteur, PANAGE.

AVER-

AVERTISSEMENT.

JE ne dirai point à mon Lecteur, malgré l'usage établi, qu'un ami m'ayant surpris une copie de l'ouvrage que je donne aujourd'hui, l'alloit rendre public, lorsqu'informé fort à propos, du risque que je courois d'être imprimé sur des brouillons informes, j'ai mieux aimé donner les mains de bonne grace à l'impression : parce que dans tout cela il n'y auroit rien de vrai ; & que d'ailleurs, c'est une coquetterie d'Auteur, usée. J'ai l'esprit un peu tourné à la Philosophie morale : or comme l'envie de convertir en livre, tout ce qu'on pense de bon ou de mau-

vais, eſt une maladie courante dans ce ſiecle, la contagion m'a gagné, je me ſuis mis à moraliſer par chapitres. Le mobile qui m'a déterminé, eſt ſi vous voulez, l'amour propre, car inutilement le nierois-je : mais du moins il s'y en eſt joint un autre plus noble, qui eſt l'amour de la vertu. Enflammé pour elle d'un zele apoſtolique, je voudrois rendre tous mes lecteurs vertueux. Je ſai bien que je n'y réuſſirai pas ; mais, ſi j'étois ſûr d'en gagner ſeulement un ſur mille, quelque pénible que ſoit le métier d'Auteur, je ne ferois plus que des livres, & tous ſur la même matiere.

Qu'on ſe rappelle le titre de ce-

celui-ci : on n'exigera point de moi ce que je n'ai pas promis. Ce ſont *les Mœurs* qui en font l'objet ; la Religion n'y entre qu'entant qu'elle concourt à donner des mœurs : or, comme la Religion naturelle ſuffit pour cet effet, je ne vais pas plus avant. Je veux qu'un Mahométan puiſſe me lire auſſi-bien qu'un Chrétien : j'écris pour les quatre parties du monde.

Peut-être eût-on trouvé plus modeſte, que j'euſſe intitulé cet Ouvrage, *Eſſais de morale* : mais c'eût été copier un Théologien du ſiecle dernier : or, je déclare que je ne veux point aller ſur les briſées de ces Meſſieurs-là. Pour *Réflexions morales*, ce n'étoit pas une choſe poſſible : c'eſt un titre trop dé-

décrié depuis trente-cinq ans ; je n'ai pas envie de me faire mettre à l'*Index*. Il me restoit de l'appeller *Essai sur les Mœurs* : mais outre que les boutiques des Libraires sont déjà surchargées d'*Essais*, il me semble que c'est une impolitesse choquante, que d'annoncer au Public, qu'on s'essaye à ses dépens ; je voudrois, quand on débute, qu'on fût déjà sûr de sa marche. Je l'ai appellé simplement *les Mœurs* ; parce que j'y peins celles qu'on a, & celles qu'on devroit avoir.

Je proteste, ainsi qu'il convient à un Auteur qui se mêle de faire des portraits, contre toute clé qu'on pourroit faire, pour m'imputer des applications malignes.

Dire,

Dire, que je n'ai eu perſonne en vûe, ce ſeroit dire une fauſſeté; & même une fauſſeté inutile, parce qu'on ne m'en croiroit pas. J'ai tracé tous mes tableaux d'après nature, j'euſſe riſqué ſans cela de peindre des êtres idéaux: mais je n'ai déſigné diſtinctement aucun de mes originaux; dont les noms ſont un myſtere impénétrable, que je me réſerve *in petto*. Les traits dont j'ai peint les vices, je les ai tirés d'hommes vicieux: mais le grand nombre de ceux qui le ſont, doit empêcher qu'on n'arrête ſes conjectures ſur tel ou tel en particulier.

En pluſieurs endroits, je me ſuis contenté de crayonner les vices, ſans diſcourir ſur leur diffor-

mité:

mité : le tableau parle de lui-même. Si j'avois peint d'après *Virgile* l'énorme chef des Cyclopes, aurois-je besoin d'avertir que *Polyphème* est un monstre hideux ? J'ai fait de même des vertus : j'ai souvent peint leurs graces & leurs beautés, sans ajoûter aux traits par où je les caractérise, d'ennuyeux panégyriques.

Lorsque j'ai posé de ces maximes de morale auxquelles les vicieux-mêmes font hommage, je ne me suis point mis en frais de les appuyer sur des preuves. Etoit-il besoin de prouver que la calomnie, le faux témoignage & le guet appens sont des crimes ?

J'ai répandu dans cet Ouvrage plus de sentiment que d'esprit :

pre-

premierement, parce que l'un m'étoit plus facile que l'autre ; & de plus, parce que la ſcience des Mœurs eſt, de ſa nature, une ſcience de ſentiment. Lorſqu'il eſt queſtion de corriger des cœurs gâtés, il vaut mieux toucher, que plaire ; convaincre même n'eſt pas le point dont il s'agit. C'eſt peut-être là ce qui a fait dire fort chrétiennement à l'illuſtre Monſieur *Dacier* *; " qu'il n'eſt pas de la ma-
„ jeſté de Dieu de prouver la né-
„ ceſſité, la juſtice & la vérité
„ de ce qu'il ordonne ; qu'il fait
„ aimer ce qu'il commande ; &
„ que c'eſt plus faire que prouver.„
Que ne ſuis-je auſſi le maître de faire aimer la vertu ! Elle n'auroit

* Dans ſa Préface ſur *Platon*.

pas

pas un ſeul ennemi ſur la Terre.

Si quelqu'un de mes lecteurs venoit me dire avec ſincérité, " vous avez fait un bon livre, " j'en ſerois flaté, ſans doute : mais je le ſerois bien davantage, s'il ajoûtoit, " vous m'avez inſpiré " des mœurs. "



TABLE

DES CHAPITRES ET ARTICLES contenus dans ce Volume.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE SUR LA VERTU.

Ce qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'est que les bonnes mœurs. Ne point régler ses mœurs sur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle est la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en caracteres ineffaçables. Différentes sortes de lois : quelles sont celles qui affermissent le regne de la vertu, quelles sont celles qui y donnent atteinte ; si ces dernieres en peuvent détruire

détruire le germe dans les cœurs droits. Distribution de ce traité en trois Parties. page 1

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIETÉ.

Si elle est du ressort de la Philosophie. Définition du terme de Philosophie. Existence & attributs de la Divinité. Fausses notions sur la Divinité. Division de cette premiere Partie. 27

CHAPITRE I. DE L'AMOUR QU'ON DOIT A DIEU. *Point d'amour désintéressé. Si Dieu aime les hommes. Comparaison de l'amour Divin avec l'amour Profane. Caracteres communs à l'un & à l'autre. Illusions par où l'on se persuade faussement qu'on aime Dieu : la preuve qu'on l'aime, c'est quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'est mal connoître ce que Dieu exige de nous, que de croire qu'on ne le puisse aimer qu'en se haïssant. Le retour vers Dieu, quoiqu'occasionné par le dégoût qu'on a conçu du monde, peut être sincere & durable. Passage du*

du vice à la vertu. Dieu est lui-même la vertu personnifiée : aimer la vertu, c'est aimer Dieu. 33

CHAP. II. DE LA RECONNOISSANCE QU'ON DOIT A DIEU. *Elle est nécessairement accompagnée d'amour. Caracteres divers sous lesquels on propose de considérer Dieu pour s'exciter à la Reconnoissance.* 50

§. I. DIEU COMPARE' A UNE MERE. *Il l'est plus véritablement par la création, que ne l'est une femme par la conception & l'enfantement.* 52

§. II. DIEU CONSIDERE' COMME PERE. *Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.* 54

§. III. DIEU CONSIDERE' COMME MAÎTRE. *Il l'est bien plus que ceux qui nous enseignent, puisque c'est de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoissances & leurs talens.* 57

§. IV. DIEU CONSIDERE' COMME BIENFAITEUR. *Si ce titre lui peut être disputé. Ingrats qui méconnoissent ses bienfaits ; sous quels prétextes ils le font. 1. Si les prétendus désordres qui arrivent dans le monde physique sont incompatibles avec la Providence Divine. 2. Dans quelle vûe il semble que Dieu ait assujetti le corps à*

des besoins. Si la distribution inégale des richesses & des honneurs est un vrai désordre. 3. Si les Passions sont des vices par elles-mêmes ; ou simplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il seroit mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ses passions. 59

§. V. DIEU CONSIDERÉ COMME NOTRE AMI. *Cette qualité ne nous dispense pas du respect & de l'hommage que nous lui devons.* 88

CHAP. III. DE L'HOMMAGE QU'ON DOIT A DIEU. *Sur quoi est fondée la nécessité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu est supérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre.* 89

ART. I. *DU CULTE INTÉRIEUR. Quelle est la sorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de sa décadence.* 91

ART. II. *DU CULTE EXTÉRIEUR. Etablissement de ce Culte : son origine étoit pure & innocente : comment il dégénéra en superstition. Diversité des cultes : inconvéniens de cette diversité. 1. Si le culte extérieur est utile, & par quelles raisons il peut l'être. 2. S'il est quelque sorte de culte extérieur qui soit préférable à toute autre,*

s'il

s'il peut y en avoir plusieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il réprouve. Si un homme qu'on supposeroit seul sur la Terre, seroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le pays qu'on habite. 94

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

DEvoirs de l'homme par rapport à lui-même, fondés sur l'amour. L'amour propre bien entendu, loin d'être un vice, est un devoir : il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour propre ; les inconvéniens qu'on lui reproche, ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être subordonné à l'ame ; l'ame le doit être à Dieu. En quoi consiste la sagesse. Moyens d'être heureux. Division de cette seconde Partie. 107

CHAP. I. DE LA PRUDENCE. *Sa définition. Elle regle nos pensées, nos sentimens, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui regle les pensées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Division de ce Chapitre.* 114

ART. I. *DE LA CIRCONSPECTION.* *Si la prudence doit & peut couper la racine du sentiment. Sentimens spontanées, sentimens occasionnés par les sens, sentimens excités par les objets extérieurs; sont les germes de l'orgueil, des appétifs corporels, de l'avarice & de l'ambition.* 116

§. I. DE L'ORGUEIL. *Sa source. Estimation juste de soi-même très-difficile, mais non pas impossible; par quelle voie on y peut parvenir. Ne se pas considérer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.* 119

§. II. DES APPETITS CORPORELS. *Nous les tenons de la nature, il les faut satisfaire, loin de les combattre, mais seulement leur donner des bornes. Les plaisirs modérés ne sont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui sont nécessaires. Les sensualités mêmes ne sont point incompatibles avec la plus haute vertu.* 128

§. III. DE L'AVARICE ET DE L'AMBITION. *1. Amour des Richesses, criminel seulement par son excès; n'est pas toujours Avarice. Portrait d'un Avare. 2. Ambition, de deux sortes; premiere sorte, description de ses effets: seconde sorte; comparaison de celle-ci avec la premiere.* 131

ART II. *DE LA CIRCONSPECTION DANS LES PAROLES. Son utilité, sa facilité, lorsqu'une fois les sentimens désordonnés sont réprimés. Division de cet Article en quatre paragraphes.* 142

§. I. DE LA ME'DISANCE. *Ce que c'est précisément que médire. La médisance devenue plus rare par l'usage où l'on est de ne faire guere dans les Cercles autre chose que joüer. Le ton de la médisance varie suivant le génie du médisant.* 144

§. II. DE LA RAILLERIE. *Raillerie, moins criminelle que la médisance, mais ordinairement plus piquante; quelquefois innocente; quelles personnes elle doit respecter; & dans les cas où elle est permise, quels caracteres elle doit avoir pour n'être point offensante.* 148

§. III. DE L'INDISCRETION. *Indiscrétion, injuste autant qu'imprudente; n'est pas moins une faute, quand on n'auroit pas promis le secret. Garder soi-même son secret. Inconvénient d'être confident d'un indiscret. Ne jamais décéler le secret d'autrui, sous quelque prétexte que ce soit; se le cacher s'il est possible à soi-même; ou du moins se comporter comme si on l'ignoroit.* 154

§. IV. DES DISCOURS LIBRES. *La mo-*

destie dans les discours est surtout nécessaire d'un sexe à l'autre. On peut parler de tout en faisant choix d'expressions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle est l'Ecole où l'on apprend cette retenue dans les paroles. 163

ART. III. DE LA CIRCONSPECTION DANS LES ACTIONS, OU DES BIENSÉANCES. *De quelles actions il est ici question. Ce qui rend cette circonspection nécessaire. En quoi consiste l'art des bienséances.* 168

§. I. DES BONS EXEMPLES. *Nécessité des bons exemples; leur utilité, leur efficacité, plus grande encore dans la personne des Grands, que dans celle des particuliers.* 171

§. II. DE L'HONNESTETÉ PUBLIQUE. *Ce que c'est qu'offenser l'honnêteté publique. Si la pudeur est une vertu d'invention humaine; pourquoi la nature a inspiré ce sentiment. Différence entre la pudeur & la chasteté. Actions qui blessent l'honnêteté publique.* 174

CHAP. I. DE LA FORCE. *De quelle sorte de force il est ici question: quand & à quoi elle est nécessaire. Division de ce Chapitre.* 178

ART. I. *DE LA PATIENCE. Maux de quatre sortes, auxquels la patience est nécessaire : pour quelle raison elle l'est.* 180

§. I. DES MAUX NATURELS. *Ce que c'est que ces maux naturels ; quels sont les plus sensibles. Motifs de patience dans ces maux : soûmission à la volonté de Dieu, qui, en nous créant, nous y a assujettis.* 181

§. II. DES CHATIMENS. *Ce sont des suites infaillibles de nos désordres ; chaque vice traîne le sien avec lui ; ce ne sont point des vengeances, mais des corrections.* 194

§. III. DES PERSECUTIONS. *Les amateurs de la vertu sujets à l'infortune ; persécutés sous de faux prétextes ; avec quelle constance ils doivent supporter ces persécutions ; avec quelle indifférence ils doivent voir la prospérité des méchans.* 199

§. IV. DES CONTRADICTIONS. *Plier son humeur & supporter celle des autres. Diversité d'humeurs, même parmi les gens de bien ; sujets qui donnent le plus ordinairement matiere à des vivacités. Supporter avec patience les génies même les plus défectueux.* 203

ART. II. *DU COURAGE. Définition du courage. Division du présent article en deux paragraphes.* 216

§. I. DE LA GRANDEUR D'AME. *Elle nous porte à la recherche du beau ; ce que c'est que ce beau. Mépris des biens périssables, source des vertus ; émulation, source des talens. Paresse, préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation, distincte de l'envie & de l'ambition.* 217

§. II. DE L'HE'ROÏSME. *Idée de l'Héroïsme. 1. Fermeté, distincte de l'opiniâtreté. 2. Intrépidité, distincte de la brutalité. 3. Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, opposé à celui d'un homme féroce. Funestes effets de la guerre. Caracteres qui distinguent la fausse valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & singulierement les duels, sont les effets du courage ou de la lâcheté.* 229

CHAP. III. DE LA JUSTICE. *De quelle sorte de Justice il s'agit ici. Division de ce Chapitre.* 252

ART. I. *DE LA JUSTICE COMMUTATIVE. Division du présent article en deux paragraphes.* 254

§. I. DE LA SINCERITE'. *Elle est prescrite par la loi de nature : elle ne souffre point d'exception ni d'altération, s'agit-il de se sauver la vie. Abus & inutilité du serment. Nulle sorte de mensonge n'est excusable ; la calomnie est le pire de tous,*

moyen

moyen de l'éviter. Avantages de la sincérité pour la société publique. 255

§. II. DE LA BONNE FOI. *Elle n'a pas besoin d'être définie : on ne la viole que par des vûes d'intérêt ; exemples qui en sont des preuves. Fraudes, qu'on se croit permises, parcequ'elles sont d'un usage presque général. Personne ne doute que le vol ne soit un crime. C'est voler que de manquer volontairement à payer ses dettes. Différentes sortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.* 264

ART. II. *DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE. Raisons de sa nécessité : elle réside dans la personne des Souverains: confiée quant à l'administration aux Magistrats ; ses caracteres. 1. Frais de Justice, injustes & exorbitans. 2. Lenteur des Juges inexcusable. Sollicitations, injurieuses aux Magistrats. Appels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuses introduites dans la procédure. Incapacité de la plûpart des Juges. Préférer l'avis du plus petit nombre à la pluralité. 3. Si un Juge peut sans injustice, favoriser son ami.* 279

CHAP. IV. DE LA TEMPERANCE. *Définition de la Tempérance ; ses branches. Division de ce Chapitre.* 300

ART. I. *DE LA CHASTETÉ. La continence & la chasteté, distinctes l'une de l'autre. La continence n'est pour qui que ce soit d'une obligation absolue : elle l'est seulement hors du mariage ; mais le mariage n'est interdit à personne. Le consentement seul fait le mariage. Si l'indissolubilité du mariage exclut le divorce : inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les loix positives, & prohibé par la nature même, lorsqu'il n'est pas une imitation du mariage, par sa continuité. Dans quels degrés la nature renferme l'inceste. L'adultere défendu par la loi naturelle.* 301

ART. II. *DE LA SOBRIETÉ. Rien n'est plus propre à inspirer la sobriété, que la vûe des désordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée sur celle qu'impose la loi naturelle, de se conserver la vie. Digression sur le suicide ; autre, sur l'avidité excessive pour les richesses, & sur la dissipation qu'en font les prodigues.* 319

TROI-

TROISIEME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'Amour seul peut nous rendre fideles à nos devoirs. Différens degrés d'union entre les hommes ; d'où naissent entre eux différens degrés d'affection. 335

CHAP. I. DE L'AMOUR. *Différens genres d'amour distincts l'un de l'autre, qui feront le sujet des quatre articles suivans.* 338

ART. I. *DE L'AMOUR PROPREMENT DIT. Portrait de l'amour, considéré comme sentiment ; ses caracteres, ses délices. Le desir de la joüissance n'est point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'est entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux, est une vertu lui-même.* 339

ART. II. *DE L'AMOUR CONJUGAL. Il est aisé de distinguer le véritable du faux. Quelle est la cause la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il semble qu'on ait exclus l'amour, du mariage. Sources de division entre les*

époux ;

époux: la jalousie est la principale; jalousie sans amour. Moyens d'assurer & d'entretenir l'union conjugale. 359

ART. III. *De l'Amour Paternel.* *L'instinct suffit pour inspirer ce sentiment. Obligation des meres, de pourvoir par elles-mêmes aux besoins corporels de leurs enfans; celle des peres, de s'employer en personne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallele des peres avec les rois.* 381

ART. IV. *De l'Amour Filial.* *Caracteres de l'amour filial. Peres qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs peres. Fausse tendresse de quelques peres. Parallele des enfans avec des sujets.* 405

CHAP. II. DE L'AMITIÉ. *L'amitié doit être fondée sur la vertu: la distinguer des liaisons formées par la conformité de goût pour le plaisir, par les liens du sang, ou même par la reconnoissance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choisir. Effets qui résultent de la confiance & de la bienveillance, sentimens dépendans de l'amitié: Indulgence qu'on doit avoir pour ses amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le soûtien de l'amitié.* 420

CHAP. III. DE L'HUMANITÉ. *Définition*

nition de l'humanité. Différentes classes d'affections, dont celle-ci est en même tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néantmoins que dépendent les autres affections sociales; c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce chapitre. 434

ART. I. *DE LA BONTÉ. En quoi consiste la bonté. 1. Quels sont les traitemens qu'on ne doit faire à personne. S'il est des hommes qu'il soit permis de haïr. Digression sur le droit d'aubaine. Excessive sévérité des lois de Police, contre les malfaiteurs. Motif pour s'exciter à l'humanité. 2. Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos semblables, ne sont point des graces, mais des dettes.* 439

ART. II. *DE LA POLITESSE. Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Distribution de cet article en trois paragraphes.* 450

§. I. DE LA CIVILITÉ. *Sa définition. Civilité essentielle au fond, & indifférente quant à la forme; s'assujettir néantmoins sur ce dernier point à l'usage. Avoir dans le cœur les sentimens obligeans qu'on exprime.* 460

§. II. DE LA COMPLAISANCE. *Sa définition. Combien elle rend aimables* ceux

ceux qui la possedent. 465

§. III. DES EGARDS. *Ce qu'on entend par ce terme ; exemples qui en donnent une notion plus distincte.* 469

Fin de la Table des Chapitres.

EXPLI-

EXPLICATION DU FRONTISPICE, DU FLEURON ET DES VIGNETTES.

FRONTISPICE.

LA Vertu fixe tendrement ses regards sur Dieu, porté par un nuage; & foule d'un pié le vice, qui étendu par terre & démasqué, se couvre les yeux d'une main, pour ne pas voir la lumiere, & de l'autre tient un poignard, dont il menace la Vertu. Les deux mots Grecs tracés dans le livre qui est en face de Dieu, signifient: *l'Amour & la pratique du bien.*

FLEURON.

Deux génies dont l'un surprend l'autre endormi & le masque levé.

I. VIGNETTE.

La Piété, un genou en terre, offre un cœur à la Divinité, désignée par un triangle, dans lequel est inscrit le nom de Dieu en langue & en caracteres Hébraïques.

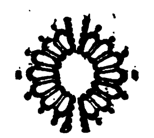
II.

II. VIGNETTE.

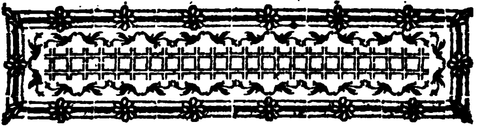
La Sageſſe, ſous la figure de Minerve, aſſiſe, écartant d'une main la Folie; & de l'autre montrant avec ſa pique, une inſcription Grecque, qui ſignifie: *Se connoître ſoi-même.*

III. VIGNETTE.

L'humanité exprimée par l'emblème d'une Charité Romaine, qui allaite ſon pere, & tend la main à des malheureux, des mendians & des captifs, qui implorent ſon aſſiſtance. Elle eſt repréſentée avec des ornemens de Reine, pour marquer qu'elle eſt la premiere des Vertus ſociales, & que c'eſt d'elle qu'elles émanent toutes.



LES



LES MOEURS.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE SUR LA VERTU.

Ce qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'est que les bonnes mœurs. Ne point régler ses mœurs sur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle est la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en caracteres ineffaçables. Différentes sortes de lois : quelles sont

femme dans le même appareil, mais traînée par six coursiers orgueilleux dans un carrosse drapé, c'est une femme respectable, une femme de la premiere considération.

Tous les honnêtes gens ensemble ne valent pas un homme vertueux : ceux-là ne tiennent leurs titres que de leur bonheur, de leur opulence & de leurs protections : ôtez-leur ces appuis fragiles qui les soutiennent ; leur honneur, qui en dépend, éprouvera les mêmes révolutions que leur fortune. Le même terme en François signifie, un homme infortuné & un homme sans honneur : on appelle l'un & l'autre malheureux ; & en effet, à ne prendre l'honneur que sur le pié courant, que devient celui de nos honnêtes gens, quand le charme de leur grandeur est dissipé ?

Pour l'homme vertueux, ce sont les bonnes mœurs qui font ses titres ; titres solides, auxquels l'adversité, loin de l'en dépouiller, ajoute un nouvel éclat.

éclat. Le Ministre Assyrien ennemi de la Nation Juive, perd l'honneur avec la vie. Mais j'estime *Fouquet* dans sa disgrace ; & je révere saint *Louis* dans les fers.

Or qu'est-ce que les bonnes mœurs ? C'est une conduite réglée sur la connoissance & l'amour de la vertu. Je dis la connoissance & l'amour ; car faute de connoître la vertu, on n'a que les mœurs du peuple ; & faute de l'aimer ; on n'a que les mœurs des Grands ; c'est-à-dire, qu'on n'en a point. Il faut la connoître pour l'aimer ; & quand on l'aime, on la pratique infailliblement.

Mais pour vous faire une idée de la vertu, ne vous la formez pas sur le modele de *Cléobule*, de *Philémon*, ou de tel autre que vous imaginez vertueux. L'éxemple est une regle dangereuse ; & qui ne manque guere d'égarer ceux qui s'y livrent aveuglément. Il en est des exemples comme des conseils : pour en tirer avantage, il faut avoir assez de lu-

mieres pour les apprécier. Les mauvais exemples nuisent, en ce qu'ils entraînent à la pratique du mal : mais les bons nuisent aussi quelquefois en ce qu'ils bornent dans la pratique du bien. Car si ceux que vous vous proposez d'imiter, ne sont pas des modeles en tout genre, (& où en trouverez-vous de tels ?) vous ne sauriez manquer en les imitant, souvent même en les surpassant, de rester dans l'imperfection & la médiocrité. Voilà sans doute pourquoi le législateur des Chrétiens n'a pas dit : imitez tel Apôtre, tel Anachorete, tel Roi, tel Pere de famille ; mais : soyez parfaits comme votre Pere céleste est parfait. On ne va jamais au grand par l'imitation, à moins que le modele qu'on se propose, ne soit inimitable.

Théophile est pieux ; il ne soupire que pour le Ciel, il n'a d'ardeur que pour Dieu : mais le dédain qu'il a pour toutes les choses de la terre, s'étend sur tous les humains qui l'habitent : excepté

le

le petit cercle d'élus qui le visitent & qu'il édifie, tous les hommes sont à ses yeux des profanes, des mondains, des gens que Dieu hait, & qu'il doit par conséquent haïr. Vous croiriez être un Saint en imitant Théophile : vous seriez un homme dur, fier & méprisant, incapable d'affection, d'indulgence & de pitié, mauvais pere, mauvais mari ; & ce qui est pis encore, homme incorrigible dans vos défauts, que vous estimeriez des vertus.

Cléanthe est homme d'honneur, aussi incapable de faire une bassesse, que de commettre un crime : mais il est brusque & sévere, toujours en mauvaise humeur contre le genre humain ; toujours prêt à croire le mal ; croyant à peine le bien quand il le voit ; & peut-être plus piqué de la prospérité des méchans que de leurs désordres. Voulez-vous ressembler à Cléanthe ? Vous serez un homme maussade, insociable : inutile ami de la vertu, vous la ferez plutôt redouter que

 chérir

chérir ; & vous passerez pour n'être vertueux que par esprit de contrariété.

Damis est d'une espece tout opposée ; c'est l'ami de tout le monde ; il n'a jamais contredit personne ; il est de tous les avis, fussent-ils contradictoires les uns aux autres ; ce seroit le héraut de la probité, s'il ne conversoit qu'avec des gens qui en eussent ; il n'aura jamais le courage d'être méchant : mais il n'aura pas non plus la force de blâmer ceux qui le font. Vous ne vous proposez pas sans doute de prendre Damis pour modele ? Car vous ne seriez après l'avoir copié qu'un fade complaisant, une tête foible, un cœur équivoque, rougissant d'être honnête homme avec les vicieux, autant que vous rougiriez d'être vicieux devant un honnête homme.

Jeunes beautés qui par votre inexpérience & par votre pente prématurée à la tendresse, courez des risques en entrant dans le monde ; on vous cite

Thémire

Thémire comme un merveilleux modele de chasteté : je n'entens point révoquer sa sagesse en doute : il y a assurément des femmes chastes ; Despréaux en a compté jusqu'à trois ; quand il en faudroit rabattre les deux tiers, Thémire pourroit être ce Phénix unique. Mais ne l'imitez précisément qu'en ce point : elle croit que la chasteté tient lieu de toutes les vertus ; & qu'on peut bien, quand on fait tant que d'être fidele à son mari, se permettre des humeurs & des criailleries, tyranniser ses enfans, & harceler ses domestiques, railler, médire & tromper au jeu. En vous modélant sur elle, vous serez sans doute d'honnêtes femmes : mais serez-vous des femmes de mérite ? S'il y avoit quelqu'un qui dût se loüer de la vertu de Thémire, ce seroit son mari : mais qu'il paye cher cette vertu !

Vous rencontrerez à chaque pas de ces exemples brillans qui frappent au premier coup d'œil : quelque trait de vertu

vertu vous gagne d'abord & vous prévient : voilà, dites-vous, un homme vertueux. Point du tout : on n'eſt point vertueux pour pratiquer une vertu, il les faut pratiquer toutes. Le Tartare eſt plein de demi-vertueux : & ſi vous n'avez la vraie pierre de touche pour diſtinguer le bon or du faux, vous riſquez vous-même d'en groſſir le nombre. Or cette pierre de touche eſt la connoiſſance de la vertu.

Mais qu'eſt-ce que la *vertu* ? C'eſt la fidélité conſtante à remplir les obligations que la *raiſon* nous dicte. Et qu'eſt-ce que la raiſon elle-même ? C'eſt une portion de la ſageſſe Divine dont le Créateur a orné nos ames pour nous éclairer ſur nos devoirs.

Vous me demanderez peut-être encore quels ſont ces devoirs ; d'où ils réſultent ; quelle eſt la loi qui les preſcrit.

Je répons que la loi qui les preſcrit eſt la *volonté* immuable de Dieu, à quoi

la droite raiſon nous avertit de nous conformer ; & que c'eſt dans cette conformité que conſiſte la vertu. Toute loi qui a commencé dans le tems & qui peut ceſſer d'être en vigueur , n'eſt point celle qui conſtitue la vertu ; le Créateur n'avoit point aſtraint les hommes au nouveau joug qu'elle impoſe : mais il les avoit certainement créés pour être vertueux.

Les Souverains peuvent publier & abroger des lois : mais ils ne ſauroient créer ni anéantir des vertus. Et comment feroient-ils ce que Dieu ne ſauroit faire , la vertu étant auſſi immuable dans ſon eſſence que l'eſt le vouloir Divin qui lui donne l'être ?

Les lois du Prince enjoignent à ſes ſujets de payer certains droits , certains ſubſides ; elles leur défendent de tranſporter certaines marchandiſes hors du Royaume , & d'y en introduire d'étrangeres. La fidélité à obſerver ces lois fait des ſujets obéiſſans : mais fait-elle des hom-

hommes vertueux ? Et se vanteroit-on bien sérieusement d'avoir une vertu de plus, pour n'avoir jamais fait trafic de toiles peintes ? Ou, s'il plaisoit au Prince d'abroger ces lois, qu'il est le maître de supprimer, diroit-on qu'il auroit abrogé des vertus ?

Il en est de même de toutes les lois positives : toutes ont commencé, toutes sont susceptibles d'exceptions, de dispenses, & même d'abolition. La seule loi gravée dans nos cœurs par la main du Créateur, est indispensable pour tous les hommes & dans tous les tems.

« Mais, dites-vous, le cœur humain „ est un véritable Euripe, bouleversé „ perpétuellement par le flux & reflux „ de mille passions impétueuses, qui tan- „ tôt se liguent ensemble, & tantôt se „ contrarient. Graver des lois dans le „ cœur des hommes, c'est les graver „ non pas sur le sable le plus léger, mais „ sur l'onde la plus mobile & la plus „ agitée. Quels yeux assez perçans

„ pour-

„ pourront donc lire ces caracteres sa-„ crés ? „

Déclamations de Rhéteur : Quiconque ne lit point ces caracteres, ce n'est pas qu'il ait la vûe trop foible pour les discerner, c'est qu'il n'y regarde point : ou s'il est des instans où ils paroissent effacés, ces instans ne sont que passagers.

Il y a dans le cœur deux régions distinctes : l'une est une Isle un peu plus qu'à fleur d'eau ; l'autre est l'eau même qui baigne l'Isle. La premiere a une surface plane, dure & blanche, comme seroit une table du plus beau marbre de Paros. C'est sur cette surface que sont gravés les saints préceptes de la loi naturelle. Près de ces caracteres est un enfant dans une attitude respectueuse, les yeux fixés sur l'inscription, qu'il lit & relit à haute voix : c'est le génie de l'Isle ; on l'appelle *Amour de la vertu.* Pour l'eau dont l'Isle est environnée, elle est en effet sujette à de fréquens flux & reflux :

flux : le plus doux Zéphire suffit pour l'agiter : elle se trouble, mugit & se gonfle. Alors elle surmonte l'inscription, on ne voit plus les caracteres, on n'entend plus lire le Génie. Mais du sein de l'orage renaît bien-tôt le calme, la surface de l'Isle sort du goufre plus blanche que jamais ; & le Génie reprend son emploi.

Tant que vous supposerez les hommes obligés à pratiquer la loi naturelle, il faut aussi que vous supposiez qu'ils la connoissent. Que diriez-vous d'un Prince féroce qui voudroit qu'on suivît ses intentions, sans se donner la peine de les rendre publiques ? Les Monarques les plus despotiques ne poussent pas leurs caprices à ce point. Y a-t-il donc deux Justices ; l'une pour Dieu, & l'autre pour les hommes ? Ou Dieu, le plus tendre des peres, sera-t'il moins équitable qu'un tyran ?

« Mais c'est par justice que Dieu „ laisse les hommes dans les ténebres &

„ dans

„ dans l'aveuglement. Ce sont leurs cri„ mes qui ont éteint dans leurs ames les „ lumieres naturelles : ils ne doivent „ s'en prendre de leur ignorance qu'à „ eux-mêmes. „

A la bonne heure : qu'ils aient mérité tant qu'il vous plaira, ce prétendu aveuglement : au moins, depuis qu'ils l'ont encouru, la pratique de leurs devoirs leur est devenue impossible : cependant l'obligation ne cesse pas ; & c'est un être infiniment bon & juste qui continue d'éxiger d'eux des devoirs auxquels ils ne savent pas être obligés ! J'ai chargé mon valet d'un message : il s'est amusé au lieu de m'obéir, à se balancer sur une escarpolette, & s'est rompu la jambe. Il a fait une faute ; je puis avec justice la lui faire ressentir : mais si j'exige de lui qu'il fasse d'autres messages avant que sa jambe ait été remise, de quelle épithete me qualifierez-vous ?

Mais vous-même qui vous efforcez d'assurer aux hommes cette ignorance absolue

absolue de la loi naturelle, je m'en rapporte à vous: il vous est arrivé, sans doute plus d'une fois de violer quelqu'un des articles de cette loi; ces infractions ont été suivies de remors, vous n'en disconvenez pas; j'en infere contre vous que vous la connoissiez donc.

Quand tous les hommes seroient méchans, je n'en demeurerois pas moins persuadé qu'ils connoissent la vertu; pourvû qu'il y eût parmi eux des hypocrites; car les Tartuffes, quoique méchans eux-mêmes, rendent témoignage à la loi divine qu'ils transgressent, en feignant de s'y conformer.

« La Loi, dit Ciceron, dans son
» *II. Liv. des Lois*, n'est point une in-
» vention de l'esprit humain, ni un éta-
» blissement arbitraire que les peuples
» aient fait, mais l'expression de la rai-
» son éternelle qui gouverne l'Univers.
» L'outrage que Tarquin fit à Lucrece,
» n'en étoit pas moins un crime, parce
» qu'il n'y avoit point encore à Rome
» de

„ de loi écrite contre ces sortes de vio-
„ lences. Tarquin pécha contre la loi
„ éternelle, qui étoit loi dans tous les
„ tems, & non pas seulement depuis
„ l'instant qu'elle a été écrite. Son ori-
„ gine est aussi ancienne que l'esprit Di-
„ vin: car la véritable, la primitive &
„ la principale loi ; n'est autre que la
„ souveraine raison du grand Jupiter. „
Et ailleurs : * " Cette loi, dit-il, est
„ universelle, éternelle, immuable, elle
„ ne varie point selon les lieux & les
„ tems ; elle n'est pas différente aujour-
„ d'hui de ce qu'elle étoit autrefois. La
„ même loi immortelle regle toutes les
„ Nations, parce qu'il n'y a qu'un seul
„ Dieu, qui a enfanté & publié cette
„ loi. „

Que ce soit donc une maxime pour nous incontestable, que les caracteres de la vertu sont écrits au fond de nos ames. De fortes passions nous les ca-

* Fragm. de la Rép. de Cic. parmi les Œuvres de Lactance, Liv. VI. ch. 8.

chent à la vérité quelques instans, j'en suis convenu : mais elles ne les effacent jamais, parce qu'ils sont ineffaçables.

Il est un autre obstacle qui nous empêche quelquefois de les discerner, dont on se défie moins : c'est une foule de lois d'un ordre inférieur, dont on a sucé la connoissance avec le lait : on est accoûtumé à les révérer ; & on leur donne dans son cœur le même rang qu'à cette loi primitive qui détermine nos obligations essentielles.

Les lois peuvent être de plusieurs sortes : ou elles contribuent à *établir* le regne de la vertu, ou elles lui sont *étrangeres*, ou elles lui sont *contraires*.

Dans la premiere Classe sont celles dont je parle, lois innées, lois connues de tous les hommes, & adoptées dans presque toutes les Religions du monde. Révérez celles-là de toute l'étendue de votre ame : votre vertu ne pourra qu'y gagner.

Pour celles de la seconde Classe, tel-

les

les que celles qui dans les différentes Religions reglent la forme extérieure du culte Divin, si elles ne contribuent pas directement au progrès de la vertu, elles n'y nuisent pas non plus pour l'ordinaire : mais on peut en abuser ; & on en abuse à coup sûr, si dans le cas de concurrence avec celles de la premiere classe, on leur donne la préférence. La loi naturelle est la loi aînée devant qui toutes les Religions plus modernes doivent plier comme ses cadettes. C'est l'ignorance de cette maxime qui fait parmi nous des faux dévots & des superstitieux.

Orgon avoit pour compagnie unique sa fille *Philothée*. Il tomba en syncope : sa fille lui fit respirer de l'eau des Carmes, qui ne le soulagea point. Cependant l'heure de l'Office pressoit ; Philothée recommande son pere à Dieu & à sa servante, prend sa coeffe & ses heures, & court aux grands Augustins : l'Office fut long, c'étoit un salut de Confrairie. Orgon meurt sans secours,

ſans qu'on ſe ſoit même apperçu de ſon dernier moment. Qu'on l'eût étendu dans ſon lit & réchauffé, ſon accident n'étoit rien : Orgon vivroit encore ſi ſa fille eût manqué le ſalut. Mais Philothée avoit cru que le ſon des cloches étoit la voix de Dieu qui l'appelloit, & que c'étoit faire une action héroïque que de préférer l'ordre du Ciel au cri du ſang: auſſi de retour fit-elle généreuſement à Dieu le ſacrifice de la vie de ſon pere, & crut ſa dévotion d'autant plus méritoire qu'elle lui avoit coûté davantage.

Laïs a toute ſa vie prodigué ſes charmes au plus offrant ; elle eſt encore aſſez fraîche pour faire de nouvelles conquêtes : & , repoſez-vous en ſur elle, elle ſait mettre à profit ſes avantages. Son genre de vie ne laiſſe pas de lui donner des ſcrupules, & elle compte bien un jour faire une retraite honnête : mais en attendant, pour le repos de ſa conſcience, elle fait dire une Meſſe à la Vierge, tous les Samedis.

Mais

Mais rien n'obſcurcit tant les idées de vertu que la Nature avoit gravées dans nos ames, en nous formant, que les faux dogmes, ou les lois d'Etat, qui ſont contraires à la pureté de la loi naturelle. On a trouvé en naiſſant, ces lois tout établies ; elles ſont munies du ſceau reſpectable de la Religion ou de l'autorité Souveraine : le moyen de ſoupçonner que ce qu'elles ordonnent ſoit un crime, ou ce qu'elles défendent une vertu ?

Un jeune Spartiate qui étoit venu à bout d'un larcin ſans avoir été pris ſur le fait, loin de ſe juger coupable s'en eſtimoit davantage. Qu'il eût dérobé les faveurs d'une femme mariée, c'étoit une galanterie permiſe, que les mœurs du pays & l'exemple de Jupiter autoriſoient.

Que de peuples, même policés, ont pouſſé la barbarie, par principe de Religion, juſqu'à immoler des hommes à la Divinité ! Et, qu'on ne tienne pas la

bride au fanatisme, Dieu, le Dieu même des Chrétiens verra tous les jours ses Autels fumer du sang de pareilles victimes. Puisse-t'il avoir oublié les horribles sacrifices en ce genre que nos Peres lui ont offerts.

Tant que le crime passe pour un attentat contre la police établie, il ne tire pas à conséquence; & rarement le criminel se croit-il innocent: mais est-il accrédité par une loi ou par un usage universellement reçu; c'est alors qu'il entame les cœurs par l'endroit le plus important; ne se contentant pas de leur enlever leur innocence, mais, ce qui est mille fois pis encore, les rendant incapables de repentir.

Entraîner quelques Sectateurs dans son parti, c'est un léger avantage pour le vice: mais supplanter la vertu, & en usurper le nom, c'est son triomphe le plus complet.

Que deviendra donc pour lors, direz-vous, cette science des mœurs innée,

née, ensevelie sous les trophées du vice? Ce que devient le Soleil caché par un nuage: il luit encore assez pour éclairer ceux qui ont la vûe saine. La dépravation de la morale autorise les vicieux: mais elle ne corrompt pas les cœurs droits; & tel se livroit aveuglément au torrent, qui sera effrayé de l'abîme où il couroit se précipiter, si le calme de ses passions lui laisse entendre un instant la voix intérieure qui le rappelle.

Je ne doute pas qu'à Lacédémone il n'y eût des gens qui s'abstinssent du larcin, quoiqu'il y fût permis; & je suis sûr qu'à Rome où l'on adoroit comme à Sparte, un Jupiter impudique, l'adultere passoit pour un crime.

L'homme de bien autant que le méchant, le sage plus encore que le fou, se prêtent aux usages courans, dans tout ce qui n'intéresse pas la vertu: mais l'homme sans mœurs n'est pas fâché qu'elle perde un peu de son crédit.

Irene est née de parens illustres, mais

malheureux. Le ſort de ſon enfance fut d'être reléguée au fond d'un Cloître : là les germes féconds de vertu qu'elle avoit déjà dans le cœur , cultivés par des mains , habiles s'accrurent & fructifierent de jour en jour. Lorſque le maître des humains l'eut jugée ſuffiſamment prémunie par des principes de ſageſſe inaltérables , contre la ſéduction de l'éxemple , de la grandeur & des plaiſirs ; il l'éleva par un coup de ſa providence inattendu,à un rang plus éminent encore que celui de ſes peres , & la tranſporta ſur le théatre le plus brillant de l'Univers ; écueil dangereux pour une vertu moins affermie. Irene eſt un roc inébranlable : environnée de flateurs,elle eſt humble ; dans le centre du tumulte , elle vit retirée ; dans un air infecté par l'irreligion,ſa piété n'eſt point ralentie; ſous l'éclat pompeux des plus riches ajuſtemens , elle porte un front modeſte ; autour d'elle regnent la diſſimulation , le parjure & la trahiſon ; ſur ſes levres ſiégent

gent la candeur, la droiture & la sincérité.

Il eſt donc vrai que le torrent de l'éxemple n'a pas de priſe ſur un cœur vertueux par principes.

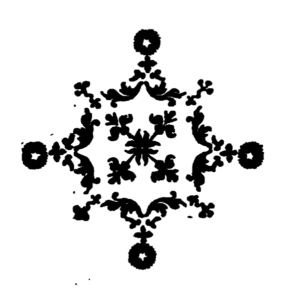
Mais placez ſur ce même Théatre la jeune *Cloë* : la licence qui y regne, loin de l'effaroucher ne fera que ſeconder ſes vûes ; on s'y comporte comme elle entend ſe comporter, plus de circonſpection lui feroit à charge. Connoiſſez Cloë d'origine, & vous ne craindrez point que l'exemple la gâte ; ſon goût décidé pour la volupté avoit prévenu les effets de l'exemple, & ſon éducation n'avoit fait que fortifier ſon goût.

N'attribuons qu'à la violence des paſſions, l'ignorance actuelle de nos devoirs, & la dépravation de nos mœurs ; faiſons taire pour quelques inſtans leur murmure bruyant : la voix de la raiſon ne manquera pas de ſe faire entendre. Rendons-nous à ſes tendres invitations ; elle n'attend que notre conſen-

ſentement pour nous rendre heureux.

Eh bien, qu'elle parle; Qu'exige-t'elle, Que faut-il faire?

Aimer Dieu, vous aimer vous-même, aimer vos ſemblables, voilà toutes vos obligations. Du premier de ces trois amours naît la piété; du ſecond, la ſageſſe; le troiſieme engendre toutes les vertus ſociales.



LES



LES MOEURS.

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIETÉ.

Si elle est du ressort de la Philosophie. Définition du terme de Philosophie. Existence & attributs de la Divinité. Fausses notions sur la Divinité. Division de cette premiere Partie.

PEut-être s'imaginera-t'on qu'il n'est pas du ressort de la Philosophie de donner des leçons sur la *Piété*. Je le passe à ceux

ceux qui font consister cette vertu dans la pratique de tel ou tel culte extérieur : mais si l'on convient de la considérer avec moi comme un sentiment naturel d'amour, de respect & de reconnoissance envers Dieu ; pourquoi le Philosophe n'auroit-il pas droit d'en discourir ? Tout ce qui n'excede pas la sphere de la raison & des lumieres naturelles, est assurément de son domaine.

Il y a bien des gens dans le monde à qui le mot de Philosophe fait peur, parce qu'il y en a bien peu qui entendent ce terme dans sa véritable signification.

Chez les Grecs & les Latins, mais sur-tout chez les premiers, les Philosophes étoient en assez bonne odeur : on les regardoit comme des hommes respectables par la pénétration de leur esprit & l'étendue de leurs connoissances.

Ce terme parmi nous ne présente plus la même idée. Dans le langage des Colléges, les Philosophes sont des hommes vêtus d'une robe à larges manches, &

& coeffés d'un bonnet huppé, qui forment la jeunesse dans l'art d'obscurcir la raison par le raisonnement ; de donner aux simples hypotheses la teinture de l'évidence, & de convertir l'évidence en probleme.

Ce ne sont pas ces Philosophes-là qui font peur : on les regarde comme des gens sans conséquence ; & on ne prend pas la peine de médire d'eux.

Mais il y en a d'une autre sorte, qui ne portent ni robe ni bonnet, qui croyent de très-bonne foi les vérités constantes, & doutent d'aussi bonne foi de celles qui ne le sont pas.

Demandez au peuple ce que c'est qu'un Philosophe de cette espece : c'est, vous dira-t'il, un fantasque, qui contrôle toutes nos actions, qui traite de préjugés les trois quarts de nos opinions, qui ne croit ni aux esprits ni aux sorciers, & qui peut-être ne croit pas même en Dieu.

Mais faites la même question à un homme

homme de bon ſens : Un Philoſophe ; vous répondra-t'il, eſt un homme qui examine avant que de croire, & réfléchit avant que d'agir ; & qui conſéquemment, quand il eſt décidé, ne peut manquer d'être ferme dans ſa croyance, & conſtant dans ſes démarches.

C'eſt ſans doute, dans des hommes de ce caractere que ſe rencontre la vraie & ſolide piété. Or qui la peut mieux définir que celui qui l'a dans le cœur ? Auſſi eſt-ce dans des cerveaux Philoſophes que ſont écloſes les notions ſur la piété que je vais mettre ſous les yeux de mon lecteur.

Qu'il exiſte un Dieu, c'eſt je crois une vérité que de longs raiſonnemens ne feroient qu'obſcurcir, & qu'on ne met guere en queſtion que dans les Ecoles. Tant-pis pour ceux qui en doutent, s'il en eſt quelques-uns : ce doute même eſt une preuve qu'ils n'ont pas la tête bien ſaine ; & qu'ainſi, les démonſtrations par où l'on ſe mettroit en frais de les

les convaincre, seroient faites en pure perte.

L'idée des souveraines perfections de Dieu, n'est pas moins générale ni moins uniforme dans tous les esprits, que celle de son existence. On sait qu'il possede toutes les qualités loüables d'un être intelligent, dans une étendue infinie, sans alliage d'aucune imperfection ; que sa Majesté, sa sagesse, sa bonté, sa justice, n'ont point de bornes, & que sa puissance n'est point limitée. On le sait : mais malgré ces notions, il est de dangereux Sophistes qui nous font de Dieu une image bien étrange.

L'Impie, du tems de David apparemment, disoit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu : mais à présent il s'est corrigé de l'Athéisme : il reconnoît une Divinité, mais à peu près de la trempe des Dieux d'Epicure ; une Divinité oisive & dédaigneuse, qui de crainte de troubler son repos, n'entre point dans le détail des affaires de ce bas monde, qui

qui ne se tient point offensée par les injustices des hommes, ni honorée par leurs hommages; qui nous laisse fort indifféremment joüer sur la face de la terre, un rôle passager, qui se terminera par notre anéantissement. Cette fiere Divinité, mettant la créature raisonnable au niveau des brutes, n'a ni récompenses pour les vertus, ni punitions pour les crimes; nous ne sommes à ses yeux que de vils automates, dont toute l'intelligence & l'industrie consistent uniquement dans un heureux mécanisme; & comme ces bulles légeres que forme une pluie orageuse sur le courant des ravines, nous ne paroissons au monde un instant que pour disparoître dans l'instant qui suit.

Une pareille Divinité en effet n'est point incommode à ceux qui regardent la pratique des bonnes mœurs comme un joug importun: elle ne se formalise point de leurs dereglemens ni de leur impiété; & ne leur promettant

tant rien, n'a rien à exiger d'eux.

Ce n'est pas là mon Dieu. Le mien a fait l'Univers ; il m'a tiré du néant ; tous les avantages du corps, de l'esprit & du cœur dont je joüis, c'est de lui que je les tiens : il veille à ma conservation, & saura pourvoir à ma félicité. Pour sa bonté, je lui dois de l'amour ; pour ses bienfaits, de la reconnoissance ; & pour sa Majesté, des hommages.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR QU'ON DOIT A DIEU.

Point d'amour désintéressé. Si Dieu aime les hommes. Comparaison de l'amour Divin avec l'amour Profane. Caracteres communs à l'un & à l'autre. Illusions par où l'on se persuade faussement qu'on aime Dieu : la preuve qu'on l'aime, c'est quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'est mal connoître ce que Dieu exige

de nous ; que de croire qu'on ne le puisse aimer qu'en se haïssant. Le retour vers Dieu, quoiqu'occasionné par le dégoût qu'on a conçu du monde peut être sincere & durable. Passage du vice à la vertu. Dieu est lui-même la vertu personnifiée : aimer la vertu, c'est aimer Dieu.

IL n'est point d'amour désintéressé ; quiconque a supposé qu'on puisse aimer quelqu'un pour lui-même, ne se connoissoit guere en affection. L'amour ne naît que du rapport entre deux objets, dont l'un contribue au bonheur de l'autre. Laissons le Quiétiste aimer son Dieu, à l'instant même que sa justice inexorable le livre pour toujours à la fureur des flammes : c'est pousser trop loin le rafinement de l'amour Divin.

Toutes les perfections de Dieu dont il ne résulte rien pour notre avantage, peuvent bien nous causer de l'admiration, & nous imprimer du respect : mais elles ne peuvent pas nous inspirer de l'a-

l'amour. Ce n'est pas précisément parce qu'il est tout-puissant, parce qu'il est grand, parce qu'il est sage, que je l'aime : c'est parce qu'il est bon, parce qu'il m'aime lui-même, & m'en donne des témoignages à chaque instant. S'il ne m'aimoit pas, que me serviroient sa toute-puissance, sa grandeur & sa sagesse ? Tout lui seroit possible : mais il ne feroit rien pour moi ; sa souveraine Majesté ne serviroit qu'à me rendre vil à ses yeux ; il sauroit les moyens de me rendre heureux, mais il les négligeroit. Qu'il m'aime au contraire, tous ses attributs me deviennent précieux : sa sagesse prend des mesures justes pour mon bonheur, sa toute-puissance les exécute sans obstacles ; sa Majesté suprème me rend son amour d'un prix infini.

« Mais est-il bien constant que Dieu „ aime les hommes ? „

Les faveurs sans nombre qu'il leur prodigue ne permettent pas d'en douter : mais cette preuve trouvera sa pla-

ce plus bas ; employons ici d'autres argumens.

Demander si Dieu aime les hommes, c'est demander s'il est bon ; & demander s'il est bon, c'est mettre en question s'il existe ; car comment concevoir un Dieu qui ne soit pas bon ? Et le seroit-il s'il haïssoit son propre ouvrage, s'il vouloit le malheur de ses créatures ?

Un bon Prince aime ses sujets : un bon pere aime ses enfans. On aime l'arbre même que l'on a planté, la maison que l'on a construite : & Dieu pourroit ne pas aimer les hommes ! Dans quels esprits un pareil soupçon peut-il naître, si ce n'est dans ceux qui font de Dieu un être capricieux & barbare, qui se joue impitoyablement du sort des humains, qui avant qu'ils soient nés les destine à l'enfer, s'en réservant un tout au plus sur chaque million, qui n'a pas plus mérité sa prédilection que les autres n'ont mérité leur perte ? Blasphémateurs impies,

pies, qui ne cherchent qu'à me faire haïr Dieu, en me persuadant qu'il me hait!

“ Il ne doit rien aux hommes.„

Soit : mais il se doit à lui-même : il faut indispensablement qu'il soit juste & bienfaisant : ses perfections ne sont point de son choix ; il est nécessairement tout ce qu'il est ; il est le plus parfait de tous les Etres, ou il n'est rien.

Mais je connois encore qu'il m'aime par l'amour même que je sens pour lui : c'est parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce sentiment le plus précieux de ses dons. Son amour est le principe du mien, comme il en doit être le motif.

Qu'il me soit permis, pour donner une idée de l'amour de Dieu, de peindre l'amour que les dévots appellent profane. Ce parallele en lui-même n'a rien d'indécent. L'amour n'est un vice que dans les cœurs vicieux. Le feu, cette substance si pure, envoie des fumées infectes & même dangereuses, s'il s'est pris

à des matieres corrompues : de même si l'amour est nourri parmi les vices, il ne produit que de honteux desirs, il ne forme que des desseins criminels, & n'est suivi que de troubles, de soucis & de malheurs. Mais qu'il soit né dans un cœur droit, & allumé par un objet aussi-bien pourvu de vertus que d'attraits : il est à l'abri de toute censure ; Dieu, loin de s'en irriter l'approuve. Il n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils soient aimés. Je choisis cette sorte d'amour pour modele de l'amour Divin, parce que c'est de toutes les affections celle qui remue l'ame avec le plus d'empire & de vivacité.

Or, que se passe-t'il dans un cœur bien épris ? Il s'élance avec impétuosité vers l'objet qui l'a charmé, tous ses mouvemens tendent à l'en approcher, tout ce qui l'en éloigne, fait son supplice ; il tremble de lui déplaire ; il s'informe soigneusement de son goût & de ses volontés, pour s'y conformer & s'y soumettre ;

mettre ; il aime à l'entendre loüer, il en parle avec complaisance, tout ce qui lui en présente l'idée lui est cher. L'amour a, dit-on, donné naissance à la Peinture : c'est lui sans doute aussi qui a introduit le culte des Reliques ; un cheveu de ce qu'on aime est un bijou précieux.

Qu'on ne s'imagine point que l'amour de Dieu soit fort différent de celui-là : il n'y a pas deux manieres d'aimer ; on aime de même son Dieu & sa maîtresse ; & ces diverses affections ne different l'une de l'autre que par la diversité de leurs objets & de leurs fins. Ainsi l'homme pieux pénétré pour son Dieu de sentimens semblables à ceux d'un amant passionné, voudroit le voir, le posséder, lui être uni ; il s'en occupe avec joie, en parle avec respect ; il étudie sa loi, la médite & l'observe : c'est-là la preuve aussi-bien que l'effet de son amour. Aimez-vous Dieu, vous pratiquerez ce qu'il vous commande :

le pratiquez-vous, vous l'aimez.

Cléon vit dans la retraite, il a rompu tout commerce avec les hommes, il prie à des heures réglées, il eſt vêtu d'un drap commun; il ne ſe nourrit que de légumes, mange peu, ſe diſcipline beaucoup, & ne voit point de femmes.

Cléon aime-t'il Dieu? J'en doute. Je ne lui vois que des vertus de caprice. Il fait bien des choſes que la loi Divine ne lui commande pas: mais il en omet beaucoup qu'elle preſcrit.

Que Cléon revienne parmi les hommes, qu'il les aime & leur ſoit ſecourable autant qu'il poura l'être; qu'il travaille à former ſon ame, au lieu de s'appliquer à détruire ſon corps; qu'il prie avec ferveur, plutôt qu'avec méthode; qu'il ſe croye permis tout ce que ſon Dieu ne lui défend pas; qu'il prêche la vertu par ſes exemples, qu'il oſe la pratiquer au grand jour: alors je me perſuaderai plus aiſément qu'il aime Dieu.

L'homme ne ſut jamais demeurer dans

dans un juste milieu : il faut qu'il porte tout à l'excès. Le fondateur du Christianisme avoit dit à ses Disciples que celui-là aime Dieu qui fait ce que Dieu ordonne : ils ont pensé, que ce seroit donc l'aimer encore davantage que de faire plus que ce qu'il commande.

Il veut qu'on le prie, qu'on l'honore, & qu'on lui rende des actions de graces : ils ont cru que la haute perfection consistoit à s'abstenir de toute autre occupation. De-là tous ces pieux fainéans qui se prétendent uniquement consacrés au service Divin ; & qui en effet ne font rien de plus dans la société que des inutilités ou des crimes.

Il réprouve l'attachement aux richesses : ils se sont imaginés en conséquence que c'étoit une vertu que de ne rien avoir. De-là cette fourmilliere de mendians incommodes ; vrais frelons, qui se nourrissent de la substance des laborieuses abeilles.

Il défend l'adultere, le viol & la subor-

bornation : cette défenſe leur a fait croire qu'une continence perpétuelle ſeroit fort de ſon goût. Ils n'ont pas oſé faire du mariage un crime : mais, ce qui y revient à peu près, ils ont fait de la virginité une vertu ; oubliant ſans doute que leur Maître a maudit un figuier, préciſément parce qu'il reſſembloit à une Vierge.

Il blâme enfin la molleſſe & la ſenſualité. Quel effet cette morale produit-elle ſur eux ? Ils entrent en fureur ; ils s'arment de fouets, d'eſcourgées & de pointes de fer ; & cruels contre eux-mêmes, ils ſe déchirent impitoyablement comme faiſoient les Prêtres de Baal en préſence d'Elie. Que feriez-vous de pis malheureux phrénétiques, ſi vous aviez choiſi pour Dieu, cet eſprit malfaiteur que vous appellez Diable ?

Un ſoldat a reçu l'ordre de ſon Commandant : il ne lui eſt pas plus permis de l'outrepaſſer que d'en rien omettre ; & ſoit qu'il peche d'une ou d'autre façon, ſa

ſa faute peut être également dangereuſe, & eſt toujours également puniſſable.

Non-ſeulement on peut aimer Dieu ſans ſe haïr : mais il n'eſt pas vrai qu'on l'aime quand on ſe hait. Devons-nous avoir des ſentimens contraires aux ſiens? Il nous aime : n'eſpérons donc pas lui plaire en nous haïſſant. Il exige que nous aimions nos ſemblables comme nous-mêmes : cette loi ſuppoſe-t'elle que nous devions nous haïr ?

Soumettez la chair à l'eſprit : mais ne l'anéantiſſez pas. Soyez chaſte : mais ne vous abſtenez pas d'un commerce licite. Gardez-vous de l'amour des richeſſes : mais ne négligez pas de pourvoir à vos beſoins. Elevez fréquemment votre cœur vers Dieu : mais tendez auſſi la main au malheureux qui vous implore.

Cette prévention, qu'on ne ſauroit aimer Dieu, ſans contrarier tous les inſtincts de la Nature, même les plus innocens, eſt ſi généralement répandue, qu'on ne s'aviſe pas de vanter la ſainteté d'un

d'un homme qui fait tous les jours ses quatre repas, qui mange indifféremment chair ou poisson, qui porte des habits propres & couche sur le duvet, qui aime tendrement son épouse, & prend plaisir à l'en assurer; quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites.

On canonise à Rome des Papes, des Anachoretes, des fondateurs d'Ordres, & des squeletes anonymes, quand on ne trouve rien de mieux: mais on n'y canonise guere des peres de famille vertueux, s'ils n'ont été Rois, ou du moins ancêtres de Rois.

Il est certains dévots qui s'imaginent que, pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer que Dieu; qu'il est jaloux, & ne veut pas qu'un époux soit amoureux de sa femme, ou un amant de sa maîtresse. Ils le peignent comme un mari fantasque & bisarre, qui feroit un crime à son épouse d'être attachée à son serin.

A force de sophistiquer l'amour Divin,

vin; on est venu à s'imaginer qu'il n'y a que des hommes extraordinaires, qui soient capables d'un sentiment si relevé. On est bien éloigné de croire qu'un homme d'une vertu commune puisse atteindre jusques-là : & l'on regarderoit chez les Chrétiens comme un blasphème, de supposer qu'un Turc pût aimer Dieu.

Ariste à trente ans étoit répandu dans le monde : c'étoit l'homme à la mode; on le chérissoit, on le couroit; il étoit de toutes les fêtes, & il en faisoit le principal agrément. Aujourd'hui qu'il est sexagénaire, son goût est changé : il a renoncé aux compagnies ; il ne fréquente plus que les Eglises; les plus longs Offices sont pour lui les meilleurs ; il prie sans cesse & prie avec ferveur; il regrette le tems où dissipé par les plaisirs, il ne s'est pas occupé à honorer Dieu & à le loüer. C'est, dit-on, que sa tête baisse : on ne manque guere par cette raison de devenir dévot à son âge. J'en conviendrai, si Ariste dans le

tems

tems même de son changement a donné d'ailleurs des marques d'imbécillité. Mais si son bon sens n'est point altéré; je dirai que dans sa vieillesse, ses passions étant plus calmes, son amour pour la vertu en est devenu plus fort: or l'amour de la vertu ne sauroit marcher sans piété. Ce n'est pas précisément à fréquenter nos Eglises que je fais consister la piété d'Ariste: (s'il étoit Musulman, il fréquenteroit les Mosquées; s'il étoit Protestant, les Prêches; s'il étoit de la Religion de Job ou d'Enoch, il prieroit indifféremment en tous lieux): mais je la fais consister dans l'élévation du cœur vers Dieu, & dans tous les Actes qui en sont des témoignages: or Ariste fait de ces Actes-là.

Quand une femme qui n'a plus d'amans, s'adonne à la piété, c'est une hypocrite, dit-on, qui au lieu d'honorer Dieu, le joue. Eh! Pourquoi? Son abandon la dégoûte du monde; elle a cependant le cœur tendre: il faut bien que

que cette tendresse porte sur quelque objet ; elle la dirige du côté du Ciel. Elle entend dire d'ailleurs qu'il est plus noble d'aimer Dieu que les créatures : ce sentiment flatte sa vanité ; & convaincue du néant du monde, elle aime peut-être Dieu par amour propre.

Qu'importe par quelle occasion un cœur ait été rappellé à la vertu ; pourvû qu'il s'y attache avec sincérité.

Valérie avoit un amant distingué : le rang de sa conquête flattoit son ambition. Le volage a porté ses vœux ailleurs. Pourra-t'elle sans déroger, redescendre jusqu'à un adorateur moins qualifié ? Non : son orgueil auroit trop à souffrir ; son parti est pris, elle renonce à tout commerce galant. Ce changement n'est d'abord qu'un dépit : mais qu'importe ? il la tire du désordre. Sortie de l'abîme elle en connoîtra mieux la profondeur ; & revenue aux bonnes mœurs par contrainte, elle y persévérera par goût. Cessez dès aujourd'hui de com-

commettre le crime : & le tems vous amenera infailliblement à le détester.

On s'accoutume à voir un visage hideux sans horreur, quand on l'a sans cesse devant les yeux : mais le revoit-on après vingt ans d'absence, on lui retrouve toute sa laideur. Le vice ne plaît pas du premier coup d'œil : il faut que la vûe s'y fasse : on ne s'y livre qu'en tremblant ; & semblable à un nageur timide, qui redoutant la fraîcheur de l'eau, n'y met d'abord que le pié, hasarde ensuite d'y enfoncer la jambe, puis le genou, puis la cuisse, & s'y plonge enfin tout entier ; l'infidele qui trahit son devoir, a commis bien des lâchetés avant de consommer sa défection.

S'il est assez heureux pour en rougir un jour, qu'il prenne une route toute contraire à celle qui l'a égaré ; il n'y marchera d'abord qu'avec peine ; il la trouvera dure & escarpée en comparaison de cette pente aisée par où il couroit à sa perte : mais qu'il n'en croye pas

sa

ſa répugnance & ſes dégoûts, qu'il perſiſte ; celui qui marche contre ſon gré ne laiſſe pas d'avancer ; & ce qui étoit d'abord une fatigue pour un homme délicat, lui devient un exercice agréable lorſqu'il eſt parvenu à ſurmonter ſa foibleſſe. Ses yeux enfin deſſillés verront alors le vice avec ſes véritables couleurs : or on le déteſte ſi-tôt qu'on le voit tel qu'il eſt. Ce n'eſt qu'en ſe maſquant qu'il nous gagne : c'eſt au contraire en ſe montrant ſans voile que la vertu nous engage. Mieux on la connoît plus on l'aime : on ſe proſterneroit devant elle, on l'adoreroit, ſi elle étoit perſonnifiée ; & elle le ſeroit aux yeux d'un mortel à qui Dieu ſe rendroit viſible. Car il eſt le ſeul Etre en qui elle réſide dans toute ſa pureté : & je doute qu'on puiſſe aſſigner une difference réelle entre Dieu & la vertu. Nouvelle preuve d'où il réſulte qu'aimer la vertu c'eſt aimer Dieu. Perſonne je crois ne met en queſtion ſi l'on doit aimer la vertu : com-

ment donc pourroit-on douter qu'on doive aimer Dieu ? Mais n'entassons point à ce sujet preuve sur preuve, les vérités de sentiment n'ont besoin pour convaincre, que d'être présentées. Passons à l'article de la Reconnoissance.

CHAPITRE II.

DE LA RECONNOISSANCE QU'ON DOIT A DIEU.

Elle est nécessairement accompagnée d'amour. Caracteres divers sous lesquels on propose de considérer Dieu pour s'exciter à la Reconnoissance.

DANS le commerce des hommes, l'amour & la reconnoissance sont deux sentimens distincts : on peut aimer quelqu'un sans en avoir reçu des bienfaits ; on peut en recevoir des bienfaits sans l'aimer ; & quoique comblé de ses faveurs, on peut ne le pas aimer sans être ingrat. Il

Il n'en eſt pas de même par rapport à Dieu : notre reconnoiſſance ne ſauroit aller ſans amour, ni notre amour ſans reconnoiſſance ; parce que Dieu eſt tout à la fois un Etre aimable & bienfaiſant. J'ai déjà établi qu'il eſt aimable : il me reſte à montrer qu'il eſt bienfaiſant.

Vous ſavez gré à votre Mere de vous avoir donné le jour ; à votre Pere de pourvoir à vos beſoins ; à vos Maîtres, d'avoir orné votre ame de connoiſſances utiles ; à vos Bienfaiteurs de leurs ſecours généreux ; à vos amis, de leur attachement : or Dieu ſeul eſt véritablement votre *mere*, votre *pere*, votre *maître*, votre *bienfaiteur* & votre *ami* ; & ceux que vous honorez de ces noms, ne ſont à proprement parler que les inſtrumens de ſes bontés ſur vous. Pour vous en convaincre ; conſidérez-le ſous ces différens rapports.

§. I.

DIEU COMPARÉ A UNE MERE.

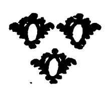
Il l'est plus véritablement par la création que ne l'est une femme par la conception & l'enfantement.

Sylvie est nubile : il se présente un époux, riche, galant, jeune & bienfait : Sylvie rougit & le convoite ; sa pudeur enfantine la fait hésiter quelques instans ; mais tant de perfections l'ébranlent à la fin ; & son tempérament la décide. Trois mots Latins la rendent femme ; bientôt son époux la rend mere. Qu'a-t'elle fait jusques-là pour l'enfant qui naît d'elle ? C'est Dieu qui a tout fait. Lorsqu'il posoit la Terre & les Cieux sur leurs fondemens, il avoit dès-lors cet enfant en vûe ; & disposoit déjà la longue chaîne d'évenemens qui devoit se terminer à sa naissance. Il faisoit plus : il le créoit, en paitrissant le limon dont il forma son premier pere. L'inf-

tant

tant est venu de faire éclorre ce germe : c'est dans le sein de Sylvie qu'il lui a plû de le placer ; lui-même a pris soin de le fomenter & de le développer.

Que cet enfant un jour honore sa mere, j'y consens & l'y exhorte : elle a souffert, sinon pour lui, du moins par lui & à son occasion, les incommodités de la grossesse & les douleurs de l'enfantement. Mais qu'il porte plus haut sa reconnoissance, & n'imite pas ces superstitieux idolatres, qui voyant la Terre se charger tous les ans, de grains, de fruits & de pâturages, adoroient en stupides cet instrument aveugle des bontés du Souverain maître, sans songer à bénir le bras puissant qui la rend féconde.



§. II.

DIEU, CONSIDERE' COMME PERE.

Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.

Dieu est aussi le *Pere* de tous les hommes, bien plus que chaque homme en particulier ne l'est de ses enfans.

Laissons de côté la part qu'a un pere à la naissance de son fils, car je ne vois pas qu'il lui soit dû aucune reconnoissance à ce titre : il avoit pour objet de se satisfaire ; & s'il faut lui tenir compte de ce prétendu bienfait, on lui doit sans doute aussi des actions de graces pour les mets délicats qu'il s'est fait servir, pour le champagne qu'il a bû, pour les menuets qu'il a bien voulu danser, en un mot, pour tous les plaisirs qu'il a pris.

Ce n'est point par la simple qualité de Pere qu'un homme acquiert des droits sur le cœur de son fils : il n'y peut justement prétendre qu'autant qu'il rem-

plit

plit les devoirs que la Nature attache à ce titre.

Quelle reconnoiſſance doivent à leur Pere ces victimes infortunées que le barbare relegue impitoyablement au fond d'un Cloître pour groſſir la fortune d'un aîné ?

Quels doux ſentimens feront naître dans le cœur de ſes fils, les emportemens d'un tyran fougueux, qui ne les envifage qu'avec fureur, qui ne leur parle qu'en termes durs, qui ne les inſtruit que par des menaces, & ne les corrige qu'en les aſſaſſinant !

Quel pere que *Florimond* ! Etranger dans la famille dont il eſt le chef, il va & vient, boit, joue & ſe promene : cependant ſes enfans croiſſent & vieilliſſent ; heureux s'ils ſe portent d'eux-mêmes à la vertu, s'ils acquierent des talens, & ſongent à ſe faire un état, car pour lui il n'eſt pas homme à s'en occuper. Il les a vu naître, leur a donné ſon nom : depuis il ne s'en eſt plus

mêlé, & ne les connoît guere que de vûe.

Mais puisqu'il s'agit ici du parallele d'un pere avec Dieu, choisissons du moins pour rendre la disproportion moins énorme, le plus tendre & le plus parfait de tous les Peres. Qu'il me soit permis de proposer ici le mien pour exemple.

Mon pere étoit d'une condition médiocre, mais d'une fortune au-dessous de la médiocre : cependant sa tendresse industrieuse & sa sage œconomie m'ont mis dans le cas de ne point porter envie aux enfans nés dans l'opulence. Nourri sobrement, décemment vêtu, instruit dans les Sciences par les plus habiles maîtres, formé à la vertu plus par ses exemples que par ses remontrances ; s'il étoit possible de changer de Pere, je n'aurois pû que perdre, en voulant m'en donner un autre.

Mon pere a veillé à ma subsistance, à mon éducation, à mes mœurs, voilà des

des motifs de gratitude fondés. Il a fait pour moi tout ce qu'il a pû faire : mais ce qu'il a pû c'est Dieu qui le lui a fait pouvoir. Il faut toujours remonter à cette source primitive de tous les biens.

Lorsque mon Pere veilloit à ma conservation, c'étoit Dieu qui me conservoit ; lorsqu'il s'appliquoit à m'instruire, c'étoit Dieu qui m'ouvroit l'intelligence; lorsqu'il m'entretenoit des charmes de la vertu, c'étoit Dieu qui me la faisoit aimer.

§. III.

Dieu considere' comme Maître.

Il l'est bien plus que ceux qui nous enseignent, puisque c'est de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoissances & leurs talens.

Si nous mettons en comparaison avec la Vérité éternelle d'où procedent toutes nos connoissances, les *Maîtres* qui nous guident & qui nous instruisent, soûtien-

tiendront-ils mieux le parallele? Supposons-les plus éclairés qu'ils ne sont, plus assurés des dogmes qu'ils enseignent, plus libres de préjugés, plus désintéressés, moins passionnés : que leur science est encore bornée, si on la réduit, comme on doit, aux seules notions qu'accompagnent l'évidence ou la certitude! Or ces notions qui seules sont dignes du nom de Science, Dieu les a rendues communes à tous les hommes : chacun les possede & peut se les rendre présentes : il n'est besoin pour cet effet que d'y réfléchir; c'est-là ce qui a fait croire à quelques Sectes de Philosophes, que toutes nos connoissances s'obtiennent par réminiscence.

Le nombre des vérités, du moins de celles qui sont vraiment utiles, n'est pas si grand que l'on croit; & ce n'est pour l'ordinaire que l'indolence ou la prévention qui nous les cache; ou s'il en est quelques-unes de plus abstraites, qu'on ne découvre que par une étude & une appli-

application opiniâtres, ce n'est pas pour cela, à ceux qui nous enseignent, ni à nos propres travaux, que nous en devons la découverte : ce sont des trésors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puisqu'en creusant nous les trouvons au fond de notre ame ; & que notre ame est son ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le Physicien dirige ses opérations : mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

§. IV.

DIEU CONSIDERÉ COMME BIENFAITEUR.

Si ce titre lui peut être disputé. Ingrats qui méconnoissent ses bienfaits ; sous quels prétextes ils le font. 1. Si les prétendus désordres qui arrivent dans le monde Physique sont incompatibles avec la Providence Divine. 2. Dans quelle vûe il semble que Dieu ait assujetti le corps

corps à des besoins. Si la distribution inégale des richesses & des honneurs est un vrai désordre. 3. Si les Passions sont des vices par elles-mêmes, ou simplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il seroit mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ses passions.

S'il est quelqu'un qui dispute à Dieu le titre de Bienfaiteur, je n'écris pas pour lui, & ne me mets pas en devoir de le combattre : la lumiere dont il joüit, l'air qu'il respire, tout ce qui contribue à sa conservation & à ses plaisirs, les Cieux, la Terre & la Nature entiere, destinés à son usage, déposent contre lui, & le confondent assez. Il ne pense lui-même, ne parle & n'agit que parce que Dieu lui en a donné la faculté : & sans cette Providence contre laquelle il s'éleve, il seroit encore dans le néant ; & la terre ne seroit pas chargée du poids importun d'un ingrat.

On

On convient, il eſt vrai, aſſez unanimement, qu'on eſt redévable à Dieu de l'exiſtence: mais il ſemble qu'on prenne plaiſir à dépriſer ce bienfait, pour s'éxempter de la reconnoiſſance. L'homme eſt un animal plaintif: ſi la ſaiſon eſt ſéche il voudroit qu'elle fût humide; s'il pleut, il demande un téms ſec. Il ſe donne la peine de faire des plaintes & des ſouhaits, comme s'il ſavoit lui-même ce qui lui eſt le plus avantageux. Il exiſte, & tient dans ſa main tout ce qui lui eſt néceſſaire pour ſe conſerver l'exiſtence, le tems qu'il plaira au Ciel qu'il en joüiſſe. N'importe, indifférent pour la vie, lorſqu'il eſt queſtion d'en rendre des actions de graces, il lui plaît de la trouver à charge: il oublie ce que Dieu a fait en ſa faveur, pour ſe plaindre de ce qu'il n'a pas fait; & voici ſes principaux griefs contre la Providence: Il arrive *des déſordres dans le monde Phyſique*; le corps a *des beſoins* incommodes; l'ame *des paſſions déréglées.*

Exa-

Examinons donc ces trois chefs, & justifions s'il se peut le Tout-puissant.

1. « Une Ville est submergée par les
» eaux, une caravane est enterrée sous
» des sables, la Terre s'entrouvre &
» creuse d'affreux abîmes, des ani-
» maux féroces attentent à la vie des
» hommes ; la famine, la peste & mille
» autres fléaux terribles leur font la
» guerre & les détruisent. »

Qu'y a-t'il dans tous ces évenemens qui vous dispense de la reconnoissance que vous devez à Dieu ? Etes-vous moins comblé de ses bienfaits, parce que Lima est submergé ? Les feux que vomit le Mont Gibel ou le Vésuve, vous ont-ils endommagé ? Et quand le contrecoup de ces prétendus désordres atteindroit jusqu'à vous, que peut-il vous en arriver ? La mort tout au plus.

La *mort* est-elle donc un mal par elle-même ? C'est la porte qui mene de cette vie-ci dans l'autre. Or c'est de vous qu'il a dépendu de vous assurer pour

cette

seconde vie un sort heureux ou malheureux.

Ne jugez jamais de Dieu par les évenemens : jugez plutôt des évenemens par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les affaires régies par les hommes, il n'arrive des désordres, que parce que ceux qui s'en mêlent sont foibles, injustes ou ignorans. Aucune de ces imperfections ne se trouve en Dieu : c'est lui sans doute qui régit l'Univers : comment donc pourroit-il y arriver de véritables désordres ? Je vois deux choses à cet égard dont l'une est évidente, & l'autre obscure. Il est évident que Dieu est juste, sage & Tout-puissant : il n'est pas évident que ce qui paroît un désordre le soit en effet, Dieu pouvant avoir des lumieres supérieures aux nôtres ; je décide de l'incertain par le certain ; & je conclus que tout est dans l'ordre.

2. Pour les *besoins* du corps ; bien loin qu'ils me fassent douter de la bonté de Dieu ; j'y trouve des marques sensibles

fibles de ſon attention paternelle ſur nous. Je les regarde comme d'utiles diſtractions par où il nous empêche de nous livrer trop long-tems à un travail ſoutenu, qui nous conſumeroit. Et ce que j'admire encore davantage: c'eſt que ces incommodités apparentes ſont les ſources de tous nos plaiſirs. Je ne bois & ne mange avec délices qu'autant que les beſoins m'y ont excité par l'importunité de leur aiguillon.

L'ouvrier ſe leve & court à l'attelier: le ſeul mobile qui le remue d'ordinaire eſt l'eſpoir du gain; ſon avidité ne lui laiſſeroit prendre aucun relâche, ſi Dieu, qui la modere par l'impreſſion des beſoins du corps, ne le forçoit à quitter ſon travail. Mais ſon eſtomac affamé l'oblige au moins trois fois dans le jour, à ſuſpendre ſon pénible exercice. Il obéit à cette voix impérieuſe: la fatigue lui a aiguiſé l'appétit, il l'aſſouvit avec une volupté que la molleſſe & l'inaction des Grands ne leur permet pas

de

de goûter ; il reprend enſuite courageuſement le rabot ou la lime ; & va par la ſueur & l'agitation de ſon corps, mériter un autre repas auſſi délicieux que celui qu'il vient de faire.

Qui pourra exalter aſſez tes faveurs, ô ſommeil bienfaiſant, qui répares ſi puiſſamment nos forces épuiſées, qui charmes nos inquiétudes, qui diſſipes nos plus noirs chagrins, & calmes nos douleurs les plus aiguës ? Le Nectar des Dieux avoit-il des vertus comparables aux tiennes ? Le Népenthe ſi vanté par Homere n'étoit ſans doute autre choſe qu'une liqueur aſſoupiſſante. Dans quelle voluptueuſe ſituation ne plonges-tu pas les amans heureux, lorſque près d'être anéantis par l'excès du plaiſir, tu leur viens tendre un bras propice, & fais ſuccéder à leurs tranſports animés, une douce & molle ivreſſe, qui ſans être auſſi vive que celle dont ils ſortent, n'en eſt guere moins délicieuſe.

Regardera-t'on auſſi comme un be-

ſoin incommode, cette pente inſurmontable qui entraîne un ſexe vers l'autre ? J'avoue qu'il eſt des hommes dont elle fait le ſupplice ; mais pourquoi ? Parce qu'ils ſe ſont follement perſuadés qu'il eſt beau d'y réſiſter, & qu'il eſt honteux de contribuer à la propagation de ſon eſpece. Eſt-ce donc à Dieu qu'ils doivent s'en prendre ? Faut-il qu'ils mettent leurs biſarres préjugés ſur ſon compte ? Qu'ils redeſcendent au niveau des autres hommes ; & que ſans aſpirer à une prétendue perfection, qui n'eſt qu'une chimere, ils conſentent à ſatisfaire ce beſoin qui les preſſe ; c'eſt le ſeul moyen raiſonnable pour s'affranchir de ſon importunité.

Pour l'homme ſenſé, bien-loin d'imaginer que la vivacité de ſa paſſion, les oppoſitions même qu'il rencontre, & les difficultés qu'il lui faut ſurmonter, ſoient de vrais malheurs, dont il doive gémir, il les regarde au contraire comme deſtinés à piquer ſes ſens & à re-

rehausser la saveur du plaisir. Ostez de la joüissance les desirs & les obstacles, vous en anéantissez tous les charmes.

Alleguerez-vous en preuve contre la Providence, la distribution inégale des *Richesses* ? " L'un en regorge, dites-„ vous, tandis que l'autre est dans l'in-„ digence. „

Cet argument porte sur un principe faux ; détruisons sa base ; il tombe en ruine. Il roule sur la supposition que les Richesses sont le seul, ou du moins le plus grand avantage dont on puisse joüir en cette vie : mais si c'est le moindre des présens que la bonté Divine puisse faire aux hommes, si cet avantage, tel quel, peut être plus que compensé par d'autres ; ceux qu'elle n'en a point gratifiés sont-ils donc bien fondés à s'en plaindre ?

Mettons simplement en parallele avec ces biens fragiles qui nous sont étrangers en tous sens, puisqu'ils n'appartiennent ni au corps ni à l'ame, quelques-uns des

avantages de la vie animale ; une santé parfaite, une conformation de corps réguliere, des organes bien constitués : il n'en est aucun séparément qu'on ne préférât aux richesses, si l'on étoit réduit à opter ; bien moins encore préféreroit-on les richesses à tous ces avantages réünis. Que sera-ce si on les compare à des dons plus précieux, tels que la vertu, l'honneur, l'esprit, la science & les talens ? Quelles minuties que les richesses auprès du moindre de ces attributs ! Les qualités soit de l'ame, soit du corps ont de plus cette supériorité sur les richesses, que celles-ci peuvent s'acquérir au moyen de celles-là ; au lieu qu'avec les richesses on ne peut pas compléter un corps mutilé, ni corriger une ame vicieuse.

Disons la même chose de l'inégalité des conditions : « L'un est, dites-vous, „ assis sur le throne, l'autre rampe obs-„ curément dans la poussiere. „

Placez *les honneurs* dans le même point

point de vûe que les richesses ; mettez-les en comparaison avec les avantages soit du corps soit de l'ame : & vous connoîtrez leur peu de valeur. Portez votre ambition au plus haut période qu'il soit possible, (que coûte-t'il de souhaiter ?) Aspirez du premier coup au rang de Souverain ; que vos vœux même soient satisfaits : quel gain réel aurez-vous fait ? Un Roi qui fait son devoir est le plus misérable de tous les hommes : celui qui ne le fait pas, est le plus odieux.

Les honneurs & les grands biens, placés sur la tête d'un homme sans mérite, ont ceci de commun qu'ils le dégradent aux yeux de l'Univers, en mettant ses défauts au grand jour.

Hypsiste & *Pollion* en sont des exemples. Celui-ci aimoit le jeu, la table & les femmes : mais il aimoit aussi la fortune. Cette derniere passion n'étouffa pas les autres ; mais elle les rendit circonspectes, elle ne fit pas de Pollion

un homme de bien, mais elle en fit un hypocrite. Il savoit que dans le Monde, tout corrompu qu'il est, on veut que le vice marche voilé; & que si l'on fait grace à l'homme sans mœurs, on ne pardonne pas de même au Cynique impudent. Il composa donc ses discours & déguisa ses démarches; il grimaça le mieux qu'il put, l'air d'honnête-homme devant ses Patrons, & ne leur laissa entrevoir de ses bassesses que celles dont ils pouvoient se servir utilement. Pollion arriva au comble de l'opulence: il avoit suivi la vraie route. Alors las d'une contrainte importune, il laissa tomber son masque, & lâcha la bride à toutes ses passions: il fit de son ventre sa plus chere idole; d'un tapis verd, le théatre de ses amusemens, & de l'Opéra son Serrail.

Hypsiste est parvenu aux honneurs par une conduite un peu différente. Il étoit né dans une passe médiocre; & sa capacité ne paroissoit pas le devoir me-

ner fort loin : mais le beau fexe plus pénétrant fans doute que le nôtre, lui trouva une forte de mérite, dont il fut fe prévaloir, & qui le porta au fommet des grandeurs. Arrivé là, le talent qui l'y avoit élevé ne lui étoit pas d'une grande reffource pour y briller : auffi y fit-il un perfonnage vil, dont il ne pouvoit fe cacher à lui-même l'ignominie, par l'air hautain & faftueux qu'il affectoit en public.

Dans une fortune & dans un rang plus médiocres, on trouve à chaque pas des hommes que le Souverain diftributeur des graces a mieux partagés qu'Hypfifte & Pollion. Ce n'eft point au faîte des grandeurs & de l'opulence qu'on goûte le bonheur le plus affuré ; c'eft dans un état mitoyen. L'air qui circule terre à terre eft propre à la plûpart des hommes. Mais celui qu'on refpire fur les hauteurs, porte au cœur & fait tourner la tête.

La Nature cette bonne mere, dont

ingrats que nous sommes, nous nous plaignons sans cesse, n'a pas mis entre les hommes tant d'inégalité qu'il semble au premier coup d'œil. Les plaisirs les plus vifs & les plus touchans sont communs à tous les humains: ceux qui sont particuliers aux Grands ne sont que des plaisirs de caprice, peu solides, & pour la plûpart mêlés d'amertumes, dont ceux que nous offre la pure Nature sont exempts. C'est d'elle que viennent tous les adoucissemens de cette vie passagere; & c'est du désordre de notre imagination ou de nos mœurs que procedent la plûpart des malheurs dont nous gémissons.

3. Un autre motif dont s'autorisent pour nier la Providence, les ingrats qui la méconnoissent, c'est l'empire des *passions* sur le cœur humain. Il leur semble que l'homme est fort à plaindre de ce qu'il s'éleve dans son ame des sentimens indélibérés, qu'il n'est pas maître d'étouffer: ils appuient sur les funestes

effets

effets des passions, & ferment les yeux sur les avantages infinis qu'elles produisent. Détesterons-nous donc le feu parce qu'il peut nous consumer, l'eau parce qu'elle peut nous engloutir, le feu pour les ravages dont il peut être l'instrument.

Considérons les passions en elles-mêmes, & n'en jugeons pas par ce qu'il nous plaît d'appeller leurs effets ; ou si nous considérons ces effets, mettons du moins en compensation les bons avec les mauvais.

Les Moralistes déclament d'ordinaire avec force contre les passions, & ne se lassent point de vanter la raison. Je ne craindrai point d'avancer, qu'au contraire ce sont nos passions qui sont innocentes & notre raison qui est coupable.

Le sentiment est l'ame des passions : or le sentiment n'est point libre, ce n'est point parce qu'on le veut, qu'on aime ou qu'on hait; il ne peut donc être criminel.

Nos

Nos paſſions ne ſont point notre ouvrage : nous les éprouvons dès la plus tendre enfance, nous ſentons avant de penſer. Ce ſont donc des préſens de la Nature, ou pour mieux dire, des dons de Dieu, car le Philoſophe n'entend autre choſe par la Nature, que la main bienfaitrice du Tout-puiſſant. Or Dieu n'a pas fait ſans doute à ſes Créatures des préſens empoiſonnés.

Diſons plus : non-ſeulement les paſſions ne ſont point mauvaiſes en elles-mêmes ; mais elles ſont bonnes, utiles & néceſſaires.

Il eſt juſte & naturel qu'une créature intelligente ſouhaite ſa félicité & travaille à ſe la procurer : or deux choſes concourent à la félicité ; l'exemption des peines, & la joüiſſance du plaiſir ; & c'eſt-là préciſément ce qui fait l'objet de toutes les paſſions. Toutes ont pour fin ou d'écarter de nous ce qui pourroit altérer notre bonheur, ou de nous aſſurer la poſſeſſion de ce qui peut l'augmenter.

Tout

Tout-sentiment qui naît en nous de la crainte des souffrances ou de l'amour du plaisir, est donc légitime & conforme à notre instinct. Mais comme cet instinct n'est point libre, il n'est pas non-plus éclairé, & n'a pas besoin de l'être, puisqu'il n'est pas fait pour se conduire lui-même. Il fuit le mal & cherche le bien : mais il faut qu'on lui montre l'un & l'autre, il ne s'y connoît pas par lui-même ; & c'est l'ouvrage de la raison de faire pour lui ce discernement. C'est à elle qu'il appartient de régler les sentimens, en les appliquant chacuns à leurs propres objets, & en les contenant dans de justes bornes ; & c'est précisément à quoi elle manque souvent. On se récrie beaucoup contre la passion, & c'est la raison qui est en défaut.

L'amour, par exemple, est une passion si nécessaire au genre humain, que sans elle il retomberoit bien-tôt dans le néant. Le goût d'un sexe pour l'autre sert à les perfectionner tous les deux ; il forme

forme des unions délicieuses, des alliances & des sociétés aimables : mais ce n'est que lorsqu'une raison éclairée y préside & le dirige. Guidé par une raison dépravée, il peut causer & cause en effet tous les jours, des perfidies, des parjures, des adulteres, des incestes, des meurtres & des embrasemens, & tous les maux dont une fureur aveugle est capable. Sa fin n'a rien que de conforme au vœu de la nature : il tend à l'union d'un sexe avec l'autre, & cette union est légitime : ce n'est donc point ce goût qu'il s'agit de réprimer. Vous avez naturellement le cœur tendre : ne travaillez point à le rendre insensible ; mais fixez votre tendresse sur des objets qui ne vous détournent point de la vertu, ou plutôt n'aimez que ceux qui vous y portent. Votre penchant pour l'amour n'en sera pas moins satisfait : que dis-je ? Il ne le seroit jamais qu'imparfaitement sans cette précaution. Point d'amitié sans vertu. L'union de deux

amans

amans sans mœurs, n'est point de l'amour : c'est une association odieuse qui les fait entrer en commerce de vices, & établit entr'eux une complicité réciproque.

Agathon a pris du goût pour Céphise. Agathon est un petit noble précieux & maniéré, qui marche la tête haute & sur la pointe du pié. S'il lui faut porter ses regards sur un objet qu'il n'ait point en face, sa tête mal emboîtée sur son pivot, se détourne avec peine pour le chercher, & ne fait que la moitié du chemin; sa paupiere qui roule languissamment, fait le reste & le fait à regret. Fier de sa noblesse & de son équipage, il dédaigne les talens, & ne pardonne d'en acquérir qu'à ces hommes placés au-dessous de sa sphere, qui n'ont que cette ressource pour se tirer du néant; l'idée de Dieu l'importune, parce qu'elle lui rappelle un Etre supérieur à lui; les vertus sociales lui répugnent, parce qu'elles l'assujettiroient à des dé-

férences;

férences ; l'équité même n'est pas faite pour lui, parce qu'elle borneroit ses prétentions. Aussi est-il impie, dur & intéressé ; faux dans ses promesses, perfide dans ses engagemens ; incapable de tendresse, de commisération & de reconnoissance. Ce n'est point un méchant, entraîné au mal par la force d'un tempérament fougueux : c'est un fat qui croit valoir assez, sans se donner la peine d'être vertueux.

Céphise est vaine & impérieuse : trente amans sont à ses piés & elle les y souffre, comme autant de trophées érigés à ses charmes. Un seul sera couronné : mais tous l'auront adorée. Elle commande en Souveraine, ils lui obéissent en esclaves : & pour mieux établir son rigoureux despotisme, elle a grand soin de ne dicter que des ordres capricieux & bisarres. Les plus rampans de sa Cour s'attendent à remporter la palme : ils se trompent. Elle veut des respects sans bornes, & méprise ceux qui les

les lui rendent. Ignorant les caracteres du vrai mérite ; ne jugeant des talens, que par la suffisance ; de la noblesse, que par les titres ; du génie, que par les pointes ; de l'amour, que par les fleurettes ; sans religion, sans morale, sans goût déterminé : que de conformité avec Agathon ! Aussi est-ce sur lui qu'elle fixe son choix. Quel peut être le nœud d'un pareil assortiment ? L'amour ? Non : c'est l'assurance qu'ils ont que le mérite de l'un ne fera pas honte à l'autre.

Tout n'est pas fait quand on a su diriger sa passion sur un objet plus digne d'attachement que Céphise ou Agathon. Quoiqu'elle soit légitime & bien placée, il est des cas où il faut la modérer, & la contenir dans des bornes étroites.

Nicetas s'est lié à *Sylvanire* par un attachement tendre, mais innocent. Il n'eut pas besoin de l'étudier long-tems pour la trouver adorable. Un cœur

moins sur ses gardes que le sien, & aussi connoisseur, se fût même rendu à la premiere vûe. Tout conspiroit à sa défaite : la beauté des traits de Sylvanire, la majesté de son maintien, les graces répandues dans toute sa personne, l'esprit qui brille dans ses yeux, la délicatesse qui assaisonne ses discours. Il tint bon néantmoins contre tous ces charmes réunis : mais pouvoit-il tenir jusqu'au bout contre mille autres qualités charmantes, plus précieuses encore que celles-là, dont le nombreux enchaînement augmentoit de jour en jour sa surprise & son admiration : un cœur ouvert à l'amitié, bienfaisant, noble & généreux, franc sans indiscrétion, ingénu sans imprudence, une humeur vive & enjoüée, mais toujours sage & circonspecte ; des sentimens nobles & grands sans fard & sans ostentation, un goût & des talens exquis, voilés d'une humble modestie ; de la vertu sans pruderie, de la piété sans bigotisme ?

Tant

Tant de perfections parurent suffisantes à Nicetas pour autoriser l'amour dont il se sentoit atteint; & quoique l'objet qui l'enflamme, engagé ailleurs par des liens indissolubles, ne puisse jamais le payer d'aucun retour, il est sans doute moins coupable que malheureux; & n'est pas même malheureux, si cet amour ne va point jusqu'à troubler son repos. Mais quelque chere que lui soit Sylvanire, si sa passion devenue indocile, méditoit de franchir les bornes que la vertu lui prescrit; si elle s'émancipoit jusqu'à former des desirs: qu'il n'attende pas que l'offensée, instruite de son audace par quelque essor téméraire, puisse en faire justice; vengeur implacable de son crime secret, qu'il se bannisse de la présence de Sylvanire; & disputant dans son cœur de vertu avec elle, qu'il lui enleve, par un prompt sacrifice, le triste avantage de le pouvoir prévenir. Qu'il l'aime puisqu'elle est aimable; jusques-là ce n'est point un cri-

me : mais c'en feroit un s'il aspiroit seulement à s'en faire aimer.

Il en est ainsi des autres passions : toutes justes & utiles en elles-mêmes, elles continuent de l'être lorsqu'on les applique à leurs propres objets, & qu'on a soin de tempérer leur vivacité. Les désordres qu'on leur impute ne viennent que de leur déplacement ou de leur excès.

La *Haine* n'est point criminelle en elle-même ; il est des objets odieux : mais ne haïssez que ceux-là, & que votre haine ne s'étende pas jusqu'à la vengeance. Réglez de même l'indignation, le mépris & le dédain.

Craignez les véritables maux : vous ne pouvez guere les éviter sans les craindre, Mais s'ils sont inévitables, sachez les soûtenir avec courage. La *crainte* modérée est prudence : la *crainte* excessive est lâcheté.

La *Colere* est une émotion de l'Ame, qui la rend capable d'efforts violens, quel-

quelquefois nécessaires, qu'elle n'eût point faits sans être tirée de son assiette. Elle est utile à un bon pere, à un maître patient, à un supérieur indulgent, qui sans son secours pardonneroient bien des fautes, qu'il est à propos de punir. Elle est inutile à un Ministre d'Etat, à un Intendant de Province, à un Inquisiteur : ces gens là savent faire du mal de sang froid. Lorsqu'on s'y livre sans sujet, c'est boutade ; lorsqu'on la pousse trop loin, c'est fureur.

Les besoins de la vie ont donné naissance aux arts : mais la *curiosité* seule a produit le progrès des sciences ; aimable passion, la premiere après l'amour, qui ait poli, civilisé les hommes, & amorti leur férocité. Victimes infortunées de cette fumée qu'on appelle gloire, tristes ombres descendues aux enfers, de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfelt & d'Exiles ; votre sang précieux, versé avec tant de profusion, couleroit encore dans vos veines, si l'Uni-

vers n'étoit peuplé que de Savans, s'il n'y régnoit d'autre passion que l'utile curiosité. Cependant cette source si féconde en bons effets, portée sur des objets que la prudence lui interdit, devient indiscrétion ; poussée au-delà des forces de l'esprit humain, elle engendre chez les Philosophes, des systèmes monstrueux, & chez les Piétistes des Religions extravagantes.

Ce n'est point par nature que les passions sont mauvaises, mais par l'abus qu'on en fait. Cependant ne chicanons point sur les termes : si par passions on veut entendre les affections vicieuses & immodérées, je passe condamnation contre elles ; qu'on travaille à les mortifier & à les éteindre, j'y consens, on ne sauroit mieux faire. Mais si on les prend dans leur principe, où elles ne sont que les saillies innocentes d'un instinct né avec nous ; c'est l'ouvrage de Dieu, qu'il faut respecter ; c'est un attentat contre sa Providence que de songer à

à les détruire : il ne faut qu'en régler l'usage.

« Mais le peut-on faire toujours ?
» La raison, étourdie elle-même par le
» tumulte des passions, n'est-elle pas
» quelquefois incapable de leur tenir la
» bride ? Et alors ne faudra-t'il pas
» avoüer, que l'ame est dans un état d'im-
» perfection, qu'on peut sans injustice
» imputer à Dieu, qui certainement
» auroit pû lui donner plus d'Empire
» sur ses passions ? »

Oui, sans doute ; je ne conteste ni l'un ni l'autre. Il n'arrive que trop souvent que la raison nous manque au besoin ; & que, faute d'être guidées par son flambeau, nos passions nous deviennent préjudiciables. Mais que peut-on inférer de-là qui nous exempte de la reconnoissance que nous devons à Dieu ? Elles ne nous sont préjudiciables qu'autant que nous le voulons ; & l'Empire qu'elles prennent sur nous, c'est notre raison qui le leur a laissé prendre. Mais sans

ſans chercher ce qui fait que nos paſſions, loüables dans leur principe, dégénerent en imperfections: voyons ſi ces imperfections elles-mêmes ſont ſi fort incompatibles qu'on le veut faire croire, avec la bonté d'un Dieu qui nous aime.

En parlant plus haut des beſoins du corps, nous avons obſervé qu'ils ſont la ſource de tous ſes plaiſirs. N'en ſeroit-il pas de même des paſſions par rapport à l'ame? Oui, ſans doute, pour l'homme de bien, qui travaille à déraciner ſes vices. Un Géometre s'applaudit, lorſqu'il a pu réſoudre un problème abſtrait & profond: mais quelle plus douce ſatisfaction pour le cœur du ſage, lorſqu'après de généreux combats, victorieux d'une paſſion opiniâtre, il peut ſe dire à lui-même; Je ſuis enfin devenu meilleur, je ſuis plus agréable aux yeux de mon Dieu, je lui reſſemble davantage!

« Mais, ſi l'homme étoit exempt de

» ces

„ ces combats, n'auroit-il pas au Ciel
„ une obligation de plus ? „

Je n'en sai rien, & ne dois pas m'en inquiéter : mais, en tout cas, il auroit un mérite de moins. Eh ! chercherons-nous toujours des prétextes pour nous dispenser de reconnoissance ? Un Horloger est-il répréhensible, parce que pouvant faire une pendule à secondes, il n'en a fait qu'une à minutes ? Dieu pouvoit, sans doute, nous créer plus parfaits que nous ne sommes, & nous égaler à ces intelligences célestes dont on nous peint son throne environné : mais en nous créant, il n'a prétendu créer que des hommes. S'il eût fait de vous des anges, cœurs ingrats & dénaturés, qui ne le payez de ses bienfaits que par des murmures ; semblables aux démons qu'il a, dit-on, précipités dans l'abîme, vous vous plaindriez de n'être pas des Dieux.

Cessez enfin d'insulter à votre bienfaiteur : montrez-vous sensibles aux té-

moignages perpétuels qu'il vous donne de sa bienveillance ; & si vous refusez de l'aimer, en considération de ses souveraines perfections, aimez-le au moins parce qu'il est bon & bienfaisant.

§. V.

DIEU CONSIDERÉ COMME NOTRE AMI.

Cette qualité ne nous dispense pas du respect & de l'hommage que nous lui devons.

Tout ce que fait un ami pour la personne sur qui s'est fixée son affection, c'est de l'aimer, de lui vouloir du bien, & de lui en faire. Je crois avoir assez solidement démontré dans le cours de ce Chapitre & dans le précédent, & l'amour que Dieu nous porte, & les bienfaits que nous en recevons. Je ne m'étendrai donc point à prouver ici qu'il est notre ami. Cette proposition doit passer à présent pour avérée. Mais que cette

cette qualité si tendre & si flateuse pour nous, ne diminue rien du respect infini que doit nous inspirer l'idée de sa grandeur suprême. Moins dédaigneux que les Monarques de la terre, ami de ses sujets, il veut que ses sujets soient les siens; mais il ne leur permet pas d'oublier pour cela, qu'il est leur souverain maître; & c'est à ce titre qu'il exige leurs hommages.

CHAPITRE III.

DE L'HOMMAGE QU'ON DOIT A DIEU.

Sur quoi est fondée la nécessité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu est supérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre.

CE n'est pas précisément parce que Dieu est grand, que nous lui devons des *Hommages*, c'est parce que nous sommes

mes ſes vaſſaux, & qu'il eſt notre ſouverain maître. Le Sultan de Conſtantinople eſt un des plus puiſſans Monarques : mais n'étant pas ſes ſujets, nous ne lui devons point d'hommages. Dieu ſeul poſſede ſur le monde entier un domaine univerſel dont celui des Rois de la Terre n'eſt tout au plus que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans l'origine, de la volonté des peuples : Dieu ne tient ſa puiſſance que de lui-même. Il a dit : que le monde ſoit fait ; & le monde a été fait. Voilà le titre primordial de ſa Royauté. Les Rois publient des édits pour la police de leurs Etats ; leurs Officiers, le glaive en main, en procurent l'exécution : Dieu veut, & l'Univers prend la forme qu'il lui plaît. Nos Rois ſont maîtres des corps : mais Dieu commande aux cœurs. Ils font agir : mais il fait vouloir. Autant ſon Empire ſur nous eſt ſupérieur à celui de nos Souverains : autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages.

Ces

Ces hommages dûs à Dieu, ſont ce qu'on appelle autrement Culte ou Religion. On diſtingue pour l'ordinaire deux ſortes de culte, l'un intérieur & l'autre extérieur. L'intérieur eſt d'obligation, l'extérieur eſt de bienſéance; celui-là eſt invariable, celui-ci dépend des mœurs & des tems.

Article I.

Du Culte interieur.

Quelle eſt la ſorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de ſa décadence.

Le Culte intérieur réſide dans l'ame, & c'eſt le ſeul qui honore Dieu. Il eſt fondé ſur l'admiration qu'excite en nous l'idée de ſa grandeur infinie, ſur le reſſentiment de ſes bienfaits, & l'aveu de ſa ſouveraineté. Le cœur pénétré de ces ſentimens, les lui exprime par des extaſes d'admiration, des ſaillies d'a-

mour,

mour ; & des proteſtations de reconnoiſſance & de ſoumiſſion. Voilà le langage du cœur, voilà ſes hymnes, ſes prieres & ſes ſacrifices ; voilà le culte dont il eſt capable, & le ſeul digne de la Divine Majeſté. C'eſt auſſi celui que vouloit rétablir dans le monde, le deſtructeur des cérémonies Judaïques, comme il paroît par cette belle réponſe qu'il fit à une femme Samaritaine, lorſqu'elle lui demanda ſi c'étoit ſur la montagne de Sion ou ſur celle de Semeron qu'il falloit adorer. " Le tems vient, *lui dit-il*, que „ les vrais adorateurs adoreront en eſprit „ & en vérité. „ C'eſt ainſi qu'avoient adoré les premiers peres du genre humain, &.ces hommes renommés dans les archives du peuple Juif, qu'on appelle Patriarches. Ils n'avoient ni Temples ni Oratoires, point d'heures fixées pour la priere, point de formules d'oraiſons dreſſées, point de rites ni de cérémonies, point de proſternemens ni de génuflexions. Le cœur peut adorer

en

en tout tems & en tous lieux, en toutes postures & en toutes situations. Toute la face de la Terre étoit leur Temple, la voute céleste en étoit le lambris. Quelque merveille opérée par le Tout-puissant frappoit leur vûe: c'étoit-là pour eux le moment d'admirer sa grandeur. Un bienfait, un secours, une consolation que la Providence leur envoyoit, leur marquoit l'instant de se répandre en actions de graces. Lorsque le soin de leurs affaires & les besoins du corps satisfaits, leur laissoient goûter les charmes de la solitude, ils étoient avec Dieu, ils s'entretenoient confidemment avec lui, le loüoient, le bénissoient, lui protestoient leur attachement & leur fidélité, & ne l'ayant point enfermé dans des murailles, ils le voyoient partout. Debout, assis, couchés, la tête découverte ou voilée, ils étoient sûrs d'être entendus, & il les entendoit en effet.

Ce culte saint & dégagé des sens ne sub-

subsista pas long-tems dans toute sa pureté: on y joignit des pratiques extérieures & des cérémonies; & ce fut là l'époque de sa décadence.

ARTICLE II.

DU CULTE EXTERIEUR.

Etablissement de ce Culte: son origine étoit pure & innocente: comment il dégénera en superstition. Diversité des cultes: inconvéniens de cette diversité. 1. Si le culte extérieur est utile, & par quelles raisons il peut l'être. 2. S'il est quelque sorte de culte extérieur qui soit préférable à toute autre, s'il peut y en avoir plusieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il réprouve. Si un homme qu'on supposeroit seul sur la Terre, seroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le pays qu'on habite.

Dans les premiers siecles du monde, les hommes justement convaincus que tout

tout ce qu'ils possédoient appartenoit à Dieu, comme étant le Créateur & le Maître de l'Univers, lui en consacrerent une partie, pour lui faire hommage du tout: de-là les sacrifices, les libations & les offrandes.

D'abord, ces actes de religion se faisoient en pleine campagne, par la raison qu'il n'y avoit encore ni villes ni maisons. Dans la suite l'inconstance de l'air & l'intempérie des saisons obligerent à les faire dans des cavernes, dans des antres ou dans des huttes construites exprès: de-là l'origine des Temples.

Chacun dans les commencemens faisoit lui-même à Dieu, son sacrifice & son oblation. Dans la suite on choisit des hommes qu'on destina singulierement à cette fonction: de-là l'origine des Prêtres. Or, les Prêtres une fois institués, la Religion, ou, pour mieux dire, l'appareil du culte extérieur, grossit de jour en jour à vûe d'œil: ils crurent le perfectionner en l'ornant; & le

rendre

rendre plus agréable à Dieu, en le surchargeant de cérémonies. Ils imaginèrent donc des jeux, des danses & des processions, des impuretés légales & des expiations superflues. La Religion dégénéra chez toutes les Nations en de vains spectacles : ce qui n'en étoit que l'ombre & l'écorce, en parut l'essentiel aux yeux des hommes grossiers ; il n'y eut plus qu'un petit nombre de sages qui en conservassent l'esprit.

L'origine du culte extérieur paroît pure & innocente : on se plaît à communiquer ses sentimens ; & plus on les croit justes, plus on aime à les inspirer aux autres. Ce fut sans doute par ce motif que les premiers hommes firent en public quelques actes extérieurs de Religion. Ils comptoient par des cérémonies significatives, faire naître dans les cœurs les sentimens qu'elles exprimoient. Il en arriva tout autrement ; on prit les symboles pour la chose même : on ne fit plus consister la Religion

gion que dans les facrifices, les offrandes & les encenfemens ; & ce qui avoit été imaginé pour exciter ou affermir la piété, fervit à l'affoiblir & à l'éteindre.

Comme les lumieres de la raifon ne dictoient rien de précis fur la maniere d'honorer Dieu extérieurement ; on ne fut pas long-tems d'accord fur cette matiere. C'eft à la feule Religion naturelle qu'il appartient d'être uniforme & invariable : toute autre eft infailliblement fujette à des partages, des divifions & des viciffitudes. Chaque peuple fe fit un culte à fa guife. De ce partage naquit un autre défordre également contraire à la fainteté de la loi primitive & au bonheur de la fociété : les différentes Sectes que forma la diverfité du culte, conçurent les unes pour les autres du mépris & de l'animofité ; celles fur-tout qui fe piquerent du plus fcrupuleux rigorifme, eurent grand foin d'établir, que quiconque rendoit à Dieu des honneurs qu'elles profcri-

voient, ou ne lui rendoit pas ceux qu'elles avoient mis en vogue, étoit l'objet de son couroux, & le feroit un jour de ses vengeances. De-là ces haines irréconciliables, qui firent tant de fois couler le sang des Sectaires, sans jamais assouvir leur barbare acharnement. On a beau faire des efforts généreux pour la paix: quoi qu'ordonne la Religion Chrétienne elle-même, la plus pacifique de toutes dans la théorie, on ne se fait point à aimer des damnés: cette méthode fanatique de dévoüer des hommes vivans à l'enfer n'est propre qu'à les faire massacrer.

Mais ne jugeons point des choses par le mauvais usage qu'on en peut faire, (car dequoi n'abuse-t'on pas?) Sans égard aux inconvéniens dont la pratique d'un culte extérieur peut être suivie, examinons, 1°. Si un culte de cette espece est de quelque utilité. 2°. En supposant qu'il soit utile, si le choix de tel ou tel culte en particulier,

lier, est ou n'est pas indifférent.

1. Si la Piété est une vertu, il est utile qu'elle regne dans tous les cœurs. Qu'on me passe la premiere de ces deux propositions, comme indubitable: l'autre en est une suite nécessaire. Or il n'est rien qui contribue plus efficacement au regne de la vertu que l'exemple: les leçons y feroient beaucoup moins; c'est donc un bien pour chacun de nous, d'avoir sous les yeux des modeles attrayans de piété. Or ces modeles ne peuvent être tracés que par des actes extérieurs de Religion. Inutilement par rapport à moi, un de mes concitoyens est-il pénétré d'amour, de respect & de soumission pour Dieu, s'il ne le fait pas connoître par quelques démonstrations sensibles qui m'en avertissent. Mais aussi je le quitte de toutes pratiques réglées & périodiques: elles me feroient équivoques; il pourroit s'y asservir par contrainte ou par politique. Qu'il me donne, de quelque maniere que ce soit,

des marques non suspectes de son goût pour la vérité, de sa résignation aux ordres de la Providence, d'un amour affectueux pour son Dieu, qu'il l'adore, le loüe & le glorifie en public : il a fait alors des actes solemnels de Religion, il a satisfait au culte extérieur : son exemple a opéré sur moi : je me sens piqué d'une sainte émulation, que les plus beaux morceaux de morale n'auroient pas été capables de produire.

2. Parmi ces signes destinés à répandre l'esprit de piété dans les cœurs, en est-il quelques-uns que Dieu affectionne singulierement ? S'il en est, que le Théologien se présente, qu'il parle & me convainque. Pour moi, en attendant sa décision, je me renferme dans la sphere de la saine raison : & voici la solution qu'elle me suggere à cette question.

Le culte intérieur est unique : il fut d'obligation dans tous les tems, il l'est dans tous les lieux, & par une consé-

quence nécessaire, il est connu de tous les hommes. Point de choix par conséquent à faire par rapport au culte intérieur. Il n'est point deux manieres d'aimer Dieu, d'être sensible à ses bienfaits, soumis à son autorité, pénétré de respect à la vûe de sa grandeur: mais il est une infinité de signes arbitraires par lesquels on peut marquer ces sentimens. Tous ceux qui sont institués à cette fin, sont innocens: s'il est un choix à faire, c'est de préférer les plus clairs & les plus intelligibles; encore ce choix n'est-il pas d'une nécessité indispensable, attendu que la seule convention suffit pour donner de l'énergie à des signes, & les rendre expressifs. Un serpent tourné en cercle, la queue rentrant dans la tête, étoit chez les Egyptiens, un symbole clair de l'éternité, parce qu'ils étoient convenus de la désigner par cette figure. Le cercle ailleurs représentoit la Divinité: chez les Hébreux elle étoit figurée par un triangle. Les Cananéens se

 puri-

purifioient par les flammes ; les Juifs par des ablutions. Qu'importe, en effet, qu'on peigne Dieu rond ou triangulaire : pourvû qu'on entende exprimer, soit par le cercle ou par le triangle, qu'il est le plus parfait de tous les Etres ? Qu'importe qu'on exprime la pureté par l'eau ou par le feu, si l'on est persuadé également, que sans la sainteté des mœurs on ne peut jamais plaire à Dieu ? Qu'importe qu'on immole à l'Etre Suprème un bœuf ou un élephant, une brebis ou un bouc, un merle ou un cygne ? Qu'importe même qu'on lui sacrifie des animaux, ou qu'on ne lui offre que des légumes ; pourvû qu'on reconnoisse ne rien tenir que de sa main ? Qu'importe enfin qu'on le prie la tête tournée vers le Ciel, ou les yeux baissés vers la Terre, debout ou prosterné, assis ou à genoux ; pourvû que le cœur soit devant lui dans un parfait anéantissement ?

La nécessité de rendre à Dieu un culte extérieur, ne prouve rien en faveur de

tel

tel ou tel culte particulier. Peut-être Dieu n'est-il pas plus mécontent de la diversité des hommages qu'on lui rend dans les différentes Religions, qu'il ne l'est de ce que dans l'Eglise Romaine quelques Religieux récitent les matines à minuit, & d'autres le matin ; de ce que quelques-uns les chantent, & d'autres les psalmodient.

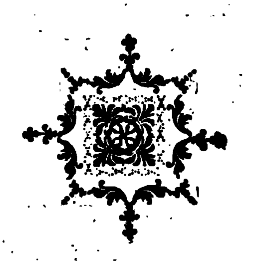
Mais s'il est quelque culte qui suppose des dogmes contraires à ceux de la Religion naturelle, c'est celui-là que Dieu réprouve. Il détestoit sans doute les abominables expiations de ces aveugles Idolatres, qui lui égorgeoient des victimes humaines, pour appaiser sa colere, & comptoient effacer leurs propres crimes par l'effusion du sang innocent. Ne point rendre à Dieu le culte public qu'on lui doit, c'est sans doute une omission d'un très-dangereux exemple : mais abuser de ce culte même pour s'autoriser dans ses desordres, c'est un excès dont on ne peut peindre l'horreur.

C'est par succession de tems que la multiplicité des cultes s'est formée. L'usage & l'éducation l'ont perpétuée. Qu'on me donne des hommes sortant des mains de la nature, exempts par conséquent des impressions de l'exemple & des leçons : qu'on les assemble de tous les coins de la Terre pour conférer en commun sur l'hommage qu'on doit à Dieu : cette unité de Religion si désirable, renaîtra bien-tôt. Leur jugement n'étant point encore dépravé par l'aveugle prévention, mais éclairé par les pures lumieres de la raison ; ou ils rejetteront tous les cultes établis; ou s'il en est un qui mérite d'être affermi sur les ruines des autres, ce sera celui-là qu'ils choisiront unanimement. S'il est une sorte d'hommage que Dieu exige des hommes par préférence à tout autre, il faut bien qu'il ait pris soin de les en informer tous : ou croira-t'on qu'il attende après nos Prêtres & nos Docteurs, pour nous donner des idées

Un homme qui vivroit seul sur la Terre, seroit dispensé du culte extérieur : ce n'est point par rapport à Dieu qu'il a été institué ; il l'a été pour unir les membres de la société par la profession ouverte d'une seule & même Religion. Cette unité a été malheureusement rompue par la multitude des cultes différens. Dans cet état le devoir du sage est de s'attacher au culte intérieur, qui n'est pas susceptible de diversité. Et quant au culte extérieur dans lequel il est né, s'il est compatible avec les principes de la Religion naturelle, il doit se faire une loi de n'y jamais donner atteinte, ni en le troublant, ni en l'abjurant. Je pardonne à un Turc d'être Musulman : mais je ne pardonne pas à un Chrétien de le devenir. Il y a pis que du fanatisme à allarmer les consciences pour des matieres qu'on ne juge pas intéresser la gloire de Dieu.

Ce n'est pas assez que de satisfaire à

ce qu'on doit à l'Etre Suprème par la pratique du culte intérieur : on a aussi des devoirs à remplir à l'égard de ses semblables, dont nous parlerons dans la derniere partie de cet ouvrage ; or la déférence pour le culte établi, est un de ces devoirs. Mais avant de passer à ce que nous devons aux autres, il est dans l'ordre de commencer par ce que nous nous devons à nous-mêmes.



LES

LES
MŒURS.

Respicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Pis.

SECONDE PARTIE.



M. DCC. XLVIII.



LES MOEURS.

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

Devoirs de l'homme par rapport à lui-même, fondés ſur l'amour. L'amour propre bien entendu, loin d'être un vice eſt un devoir : il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour propre, les inconvéniens qu'on lui reproche, ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être ſubordonné à l'ame ; l'ame le doit être à Dieu. En quoi conſiſte la ſa-

geſſe

gesse. Moyens d'être heureux. Division de cette seconde Partie.

CONSIDERONS à présent l'homme en lui-même, & comme un Etre isolé; laissons à l'écart pour quelques instans tout ce qui est hors de lui; & examinons sous ce point de vûe, quelles sont ses obligations par rapport à lui-même.

Jusqu'ici nous l'avons considéré comme subordonné à son Créateur; & nous avons fait dépendre sa soumission aux ordres de Dieu de l'amour empressé qu'il lui doit. Il s'agit ici de ce qu'il se doit personnellement: & nous fonderons aussi son exactitude à remplir cette seconde classe de devoirs, sur l'amour que le droit naturel exige qu'il ait pour lui-même.

Lorsqu'un devot se met à moraliser, ce qui lui arrive souvent; s'il a pris pour texte l'amour propre, sa harangue n'est pas prête de finir. Sous ombre que la Religion défend aux hommes (ce que

la raison leur interdit aussi) d'être vains & présomptueux, sensuels & efféminés; si l'on en croit ce rigoriste impitoyable, l'homme sage & réglé, doit se cacher à lui-même, qu'il est homme de bien; le Philosophe éclairé doit se mettre de niveau avec le peuple ignorant & stupide, on se doit mépriser soi-même, se haïr d'une haine irréconciliable; & en conséquence gêner ses inclinations, contraindre son penchant, & mortifier son goût, quelque innocens que soient ce goût, ce penchant & ces inclinations.

Depuis que ces zélés clabaudent, l'amour propre est si décrié, qu'on auroit honte de prendre tout haut sa défense. Il est rare qu'on soit assez courageux pour se ranger du côté de l'opprimé. Faisons cependant un effort de magnanimité pour réparer son honneur, flétri peut-être trop légerement.

Mais expliquons nous d'abord sur la signification du terme. Si par amour propre on entend la présomption, l'orgueil

ou la vanité : je l'abandonne à la rigueur de ceux qui le poursuivent ; je suis son premier ennemi. Mais si l'on entend avec moi, par amour propre, cette forte affection que la pure nature nous inspire pour nous-mêmes : je le soutiens innocent, légitime, & même indispensable.

Nous sommes composés d'un corps & d'une ame. Le corps est sujet à des accidens, qui l'endommagent ou le détruisent ; l'ame est susceptible d'idées, qui l'affligent & la mortifient, de sentimens qui la dégradent, qui la deshonorent & la souillent : pour la conservation de nos corps, Dieu nous a fait présent de l'instinct, qui veille à leur sûreté, les garantit de ce qui leur est préjudiciable, & les avertit de leurs besoins. Pour préserver nos ames de ce qui peut leur ravir leur bonheur ou leur innocence ; il fait marcher devant elles le flambeau de la raison, qui les mène à la vérité, qui leur indique les vrais biens, & les moyens de se les procurer.

Rien

Rien n'est donc plus conforme de notre part à l'institution Divine, que de veiller au bonheur, & de nos ames, & de nos corps. Or veiller à leur bonheur, c'est assurément les aimer.

La loi naturelle exige que nous traitions nos semblables, comme nous voulons qu'on nous traite; le Législateur n'entend pas sans doute par-là, que nous maltraitions nos semblables; concluons-en qu'il n'entend pas non plus, que nous nous traitions mal nous-mêmes. Cette loi nous prescrit aussi de les aimer autant que nous: elle veut donc préalablement, que nous nous aimions nous-mêmes.

Je ne disconviens point que l'amour propre n'ait ses inconvéniens, qu'il ne nous aveugle sur nos imperfections, qu'il ne nous rende quelquefois trop indulgens pour nos défauts. Mais l'amour conjugal & l'amour paternel lui-même, ne sont pas exempts de foiblesses: faut-il pour cela les proscrire?

Aimez-vous vous-même avec prudence

dence & mésure ; rangez dans l'ordre qui leur convient, l'amour du corps & celui de l'ame, l'instinct & la raison : & ne craignez plus que l'un ou l'autre puisse vous rien suggérer dont Dieu s'irrite & vous punisse. Que la raison commande : l'instinct est fait pour obéir. Que l'amour de l'ame ait le pas : l'ame est plus noble que le corps ; il n'est paitri que de limon, l'ame est un Etre céleste. Réprimez la révolte du corps s'il gêne ou contrarie l'ame. Domptez l'ame elle-même, & la forcez de rentrer dans son devoir, s'il arrive qu'elle oublie ce qu'elle doit à l'Etre Divin d'où elle tire son origine. Le corps doit obéir à l'ame ; l'ame doit obéir à Dieu. Le bonheur de ces deux substances dépend de cette subordination. C'est donc à la maintenir que consiste la sagesse : car la sagesse n'est autre chose qu'un juste choix des moyens propres à nous rendre heureux.

Mépriser, quand on a un corps, les satisfactions des sens, comme inutiles au

au bonheur, c'est affecter sans fondement une fausse spiritualité. Ne rechercher que celles-là ; & ne compter pour rien les plaisirs dégagés des sens, c'est ramper dans la classe des brutes.

La subordination une fois établie de l'ame à Dieu, & du corps à l'ame ; le grand moyen pour être heureux, c'est de conformer ses mœurs à la loi Divine, qui en est la regle unique (car Dieu ne nous a rien prescrit, qui ne tendît directement à notre plus grande félicité): or il faut pour y conformer nos mœurs ;

1. Discerner prudemment ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend.

2. Etre assez courageux pour y obéir, quelques obstacles qu'on ait à surmonter.

3. Préférer l'honnête à l'utile.

4. Mettre un frein à ses desirs.

Suivons donc l'ordre que notre sujet semble indiquer de lui-même ; & traitons séparément, de la prudence, de la force, de la justice & de la tempérance.

CHAPITRE PREMIER.

De la Prudence.

Sa définition. Elle regle nos pensées, nos sentimens, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui regle les pensées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Division de ce Chapitre.

L'A Prudence est l'art de choisir. On est prudent lorsqu'entre plusieurs objets on sait discerner celui qui mérite la préférence. Or, la prudence a deux emplois. Elle éclaire l'intelligence & regle la volonté; elle nous décide sur les maximes de spéculation, & sur celles de pratique.

Elle tient l'esprit en garde contre les préjugés & la précipitation. Guidé par cette sage Minerve, il ne donne aux dogmes qu'on lui propose, qu'un degré d'adhé-

d'adhésion proportionné à leur degré de certitude. Il croit fermement ceux qui sont évidens ; il range ceux qui ne le sont pas, parmi les probabilités ; il en est sur lesquels il tient sa croyance en équilibre : mais si le merveilleux s'y joint, il en devient moins crédule, il commence à douter, il se méffie des charmes de l'illusion.

Les loix de la prudence sont un peu moins rigides à l'égard des dogmes de pratique. Le cœur n'attend pas pour se résoudre une évidence complete : mais il lui faut du moins des motifs probables, pour se déterminer raisonnablement. Desirer des objets, qui vraissemblablement seroient contraires à son bonheur, ce seroit une imprudence préjudiciable ; en desirer qui fussent contraires aux bonnes mœurs, c'en seroit une criminelle : or, ce qui est criminel ne peut manquer aussi d'être funeste ; parce qu'il est un vengeur au Ciel, qui tôt ou tard ne laissera aucun crime impuni.

La prudence qui ne roule que sur les dogmes de simple spéculation n'appartient point à mon sujet : elle est du ressort des Métaphysiciens, je la leur cede. Celle qu'il me convient de traiter ici, c'est cette sage circonspection qui regle les sentimens, les paroles & les actions : j'en ferai trois articles distincts.

ARTICLE I.

DE LA CIRCONSPECTION.

Si la prudence doit & peut couper la racine du sentiment. Sentimens spontanées, sentimens occasionnés par les sens, sentimens excités par les objets extérieurs ; sont les germes de l'orgueil, des appétits corporels, de l'avarice & de l'ambition.

Le sentiment n'est pas plus libre que la pensée : il naît pour l'ordinaire sans que la volonté y ait part. La prudence la plus circonspecte ne peut en couper la racine. D'ailleurs vainement s'y engage-

gageroit-elle ; puisque, n'étant point volontaire, il n'est jamais criminel. Mais quoiqu'innocent, il est toujours dangereux, s'il nous porte vers des objets proscrits par la loi Divine. Nous devons craindre que renaissant trop fréquemment, il ne prenne un trop grand empire sur l'ame, qu'il ne l'occupe toute entiere, & que la séduisant par de flateuses espérances, ou l'étourdissant par des clameurs tumultueuses, il ne la rende à la fin, inattentive ou sourde aux conseils de la raison.

Or, les sentimens du cœur sur lesquels il importe de veiller, ou partent du fond de l'ame, sans que le corps y ait part ; ou sont excités par les sens ; ou causés par des objets tout à fait placés hors de nous. Je mets dans la premiere Classe les sentimens vains & présomptueux, qui sont des semences d'orgueil ; dans la seconde, tous les appétits corporels, qui sont des germes d'intempérance ; dans la troisieme, tous les desirs

dont les objets n'ont un prix à nos yeux, qu'à cause de nos préjugés ; tels sont ceux qu'excitent en nous les richesses ou les honneurs, & qui forment avec le tems, lorsqu'ils se sont enracinés, l'avarice & l'ambition ; car tous ces desirs divers, à force d'être réitérés, deviennent des habitudes, & ce sont ces habitudes quon appelle des passions.

Les passions elles-mêmes, quand elles tendroient à des fins illicites, ne seroient pas pour cela criminelles, sans le consentement de la volonté, puisque les desirs réitérés qui les constituent, ne le sont pas, quand le cœur, qui les a formés, les désavoue à l'instant. Mais il est à craindre qu'elles n'ébranlent l'ame par une action continue, qui l'affoiblissant par degrés, l'amene enfin au point d'être entierement subjuguée, & de donner les mains à sa défaite.

Empêchez donc, autant qu'il est en vous, en veillant sur vos desirs, la naissance ou le progrès des passions désordon-

données. Conduisez de l'œil celles-mêmes qui vous semblent innocentes, parce qu'elles cesseroient de l'être, en devenant immodérées.

Il est des passions qu'on doit étouffer sans ménagement : il en est d'autres auxquelles il ne faut que tenir la bride un peu courte. Distinguons les passions qui pechent par leur objet, de celles qui ne sont vicieuses que par leur excès : & pour procéder avec ordre, commençons par celle qui prend sa source dans l'ame même; je veux dire l'orgueil ou la vanité.

§. I.

DE L'ORGUEIL.

Sa source. Estimation juste de soi-même très-difficile, mais non pas impossible ; par quelle voie on y peut parvenir. Ne se pas considérer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.

L'Orgueil naît en nous de l'idée trop avantageuse que nous nous sommes formée de notre prétendu mérite. Il ne faut donc pour remédier à l'orgueil, que s'apprécier soi-même avec justesse & précision. Mais qu'il est difficile de se peser exactement, quand on tient soi-même la balance !

Quelqu'un dont le revenu monte à quatre cens pistoles, est plus riche d'un quart, que celui qui par an ne joüit que de mille écus. Ce calcul est facile & sûr. Rousseau même auroit pû dire ; je fais mieux des vers que la Motte. Quoique la comparaison ne soit pas si aisée à faire, elle étoit du moins possible. On a même vû un Poëte s'avoüer vaincu par un autre, & l'en complimenter. Ce fut *Rotrou* qui donna ce merveilleux exemple de modestie ; si peu imité depuis, lorsqu'il vit ses lauriers flétris par les succès du grand Corneille. Lisez : son aveu n'est point équivoque ;

Pour

» Pour te rendre justice autant que pour te plaire,
» Je veux parler, Corneille, & je ne puis me taire,
» Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
» Par la confession de ton propre Rival, &c.

Or le témoignage d'un Poëte capable de s'avoüer inférieur à un autre, n'eût pas dû être suspect, si se mesurant avec quelqu'un de moindre force, il se fût jugé lui-même son supérieur ou son égal.

Cet exemple unique suffit, pour prouver qu'il est possible, quoiqu'infiniment rare, de s'estimer soi-même avec justesse : mais il faut pour cela, outre beaucoup de bonne foi, que l'estimation ne se fasse que par comparaison ; & Rotrou, tout modeste qu'il étoit, ne se seroit point imaginé être un Poëte médiocre, s'il eût vecu dix ans avant Corneille. Saisissons donc cette méthode pour rabattre de notre orgueil.

Vous croyez, vain & présomptueux *Reauverse*, être un grand Orateur, un beau

beau diseur, un foudre d'éloquence! essayez quelque parallele; il est quelqu'un sans doute, qu'on pourroit vous opposer. Eh! vous ne l'avez que trop senti, lorsque sous le spécieux prétexte de servir votre Client, vous poursuivîtes avec acharnement, un redoutable contendant, dont le nom seul alloit éclipser le vôtre. Mais, qu'il soit vrai pour un instant, que l'avantage vous fût resté: déja, peut-être, vingt autres rivaux vous attendent, dont le moindre vous terrassera. Si la crainte d'un pareil avenir ne peut déconcerter votre morgue; cherchons dans le passé, car je voudrois vous en guérir. Remontez de quelques années; placez-vous dans ce tems, où la carriere que vous courez, étoit si belle & si brillante. Ce n'étoit point alors pour vos pareils que les palmes croissoient. Mais je veux vous mettre à votre aise: Démosthène & Cicéron, Patru, le Maître & le Normant, ne seront rien auprès de vous; c'étoit à vous

que le Ciel réservoit le talent de la parole. Mais vous écrivez mal : convenez-en, & rendez-vous plus traitable.

Si après s'être cherché des rivaux dans le genre particulier où l'on prétend exceller, on est sorti du défi, couvert de nouveaux lauriers, on a encore quelques moyens de reste pour combattre sa vanité.

Inutilement, peut-être, représenterois-je aux orgueilleux, qu'ayant reçu du Ciel les talens par où ils brillent, c'est à tort qu'ils s'en glorifient. Je les entens me répondre, que puisque Dieu couronne nos mérites, il faut qu'ils soient à nous ; & que par la même raison, nos talens nous appartiennent aussi, du moins pour les avoir cultivés. A la bonne heure ; n'insistons point sur ce moyen : il en est d'autres encore qu'on peut employer avec succès contre l'orgueil & la présomption.

Zeuxis est un Peintre excellent : qu'on le compare avec tous ses rivaux, la comparaison

paraison faite, on lui adjugera le prix. Voilà un point examiné : il en reste encore mille qu'il faut peser & combiner les uns avec les autres, pour fixer Zeuxis en total à sa juste valeur. Voyons l'esprit, il est épais & n'est point cultivé ; le caractere, il est féroce ; l'humeur, elle est quinteuse ; son cœur, il est lâche & perfide ; sa conduite, elle est déréglée.

Pour contrepoids à Zeuxis, dont le mérite est de bien faire un tableau, mettez dans la balance le sage *Podalire*, bon pere, bon citoyen, ami tendre & officieux ; beau génie, mais humble & modeste, Auteur sensé, mais anonyme ; amateur des beaux arts, & connoisseur dans tous les genres. Le mérite de peindre est-il tout seul d'un si grand prix, pour que le Peintre Zeuxis l'emporte sur Podalire !

C'est une injustice énorme que de choisir, pour autoriser son orgueil, le seul endroit par où l'on vaut quelque

chose,

chose, tandis que frauduleusement on soustrait du parallele vingt endroits défectueux par où l'on est inférieur à ceux à qui l'on se compare, & cent vices qu'ils n'ont pas.

J'ai pour tout bien trois cens écus sur la Ville, qu'on me paye à l'échéance; *Lycas* n'y a que vingt-cinq livres: mais il a cent arpens de bois, cinq cens de terres labourables; un moulin banal, un péage; un intérêt dans des mines; des redevances en grain, en huile, en vin, en volaille. Suis-je plus riche que Lycas?

On a une méthode d'arbitrer le mérite des hommes, très-chimérique & très-fausse, c'est de les estimer par le bruit qu'ils font dans le monde. On met la trompette au-dessus du flageolet.

Callimaque, par exemple, est le Poëte à la mode; il tourne bien un vers, & philosophe assez passablement: mais la nature, comme épuisée par la production de son esprit, n'a mis dans son cœur ni droiture ni probité. *Je-*

Jenade, au contraire, ſans aller cueillir des lauriers ſur le Pinde, ne laiſſe pas de s'avancer vers l'immortalité : mais il y va plus lentement, & marche par une autre voie. Au lieu de compoſer des vers, eſpece de production que les affiches & l'impreſſion rendent en peu de tems publique, il fait des cures. Il laiſſe Callimaque courir après Euripide & Pindare : pour lui, ſon modele eſt Hippocrate ; au lieu d'amuſer le loiſir des lecteurs, il rend la ſanté aux malades : il a choiſi par goût une profeſſion où il pût être utile à ſes concitoyens ; & ſes ſuccès répondent abondamment à ſon inclination bienfaiſante.

Callimaque lui-même, qui fréquente la Cour, ou du moins quelques courtiſans, ne ſoupçonne peut-être pas qu'on puiſſe raiſonnablement lui comparer Jenade : & moi, je n'imagine point qu'on puiſſe ſans injuſtice, ne le lui pas préférer.

L'Aſtronome *Uraniſcope*, en voyant

un

un moderne Archimede blanchir sur un problème abstrait, le regarde en pitié; & se dit avec complaisance : helas! ce pauvre rêveur, peut-être, ignore en ce moment à quelle hauteur est l'*œil du Taureau*.

Cet Alchymiste enfumé, qui prenant pour la sagesse, l'amour de l'or & de l'argent, s'adjuge exclusivement, la qualité de Philosophe; enorgueilli du titre dont il s'est décoré lui-même, regarde du haut en bas, tout homme dont le cabinet n'est pas meublé de creusets.

Descendrai-je jusqu'à parler de ces ames de boue, qui n'ayant d'autre ressource pour flater leur vanité, que leur faste & leur opulence, ne laissent pas d'en tirer avantage? Je ne pardonnerois pas même à quelqu'un, qui humble dans l'aisance, croiroit, par ce sentiment, mériter qu'on l'estimât. C'est faire encore trop de cas des richesses, que de s'imputer à mérite, de ce qu'on ne s'en prévaut pas. Est-ce donc être sage que n'être pas extravagant?

§ II.

§ II.

DES APPETITS CORPORELS.

Nous les tenons de la Nature, il les faut satisfaire, loin de les combattre, mais seulement leur donner des bornes. Les plaisirs modérés ne sont point interdits à l'homme ; bien plus, ils lui sont nécessaires. Les sensualités mêmes ne sont point incompatibles avec la plus haute vertu.

Par appétits corporels, j'entends les desirs qu'excitent en nous les besoins du corps, tels que l'envie de manger, de boire, ou de prendre du repos ; quand le corps est pressé par la faim, la soif ou la lassitude. J'ai déja dit plus haut, que ces desirs sont innocens ; que ce sont des avertissemens que nous donne la Nature pour la conservation de nos corps. J'ajoute ici, par une conséquence nécessaire, que loin de les combattre, il est juste de les satisfaire. Il y a de la vertu à

à s'abstenir de ce que la droite raison nous défend : mais je n'en vois point à s'abstenir d'une chose licite. Mais aussi ne faut-il précisément que les satisfaire. Tout ce qu'on donne au corps au de-là de son besoin, est un excès qui le détruit : les plaisirs même les plus doux, s'ils sont outrés, cessent d'être plaisirs, & dégénerent en supplices, dont la douleur est d'autant plus importune, qu'il s'y joint le remors de se l'être procurée.

N'exigez point de moi un tarif déterminé, qui fixe la quantité de nourriture ou de repos qu'on peut accorder au corps : elle doit être réglée sur le besoin même qui l'exige. Rester dans l'inaction, quand la fatigue est réparée ; c'est paresse ; se gorger d'alimens lorsque la faim est appaisée, c'est gourmandise.

Quant au choix de la boisson ou des viandes, la premiere attention qu'on y doit apporter, c'est de s'interdire cel-

les qui sont nuisibles à la santé. Les chairs, prétendues impures, que Moyse proscrivit, étoient toutes en effet de mauvaise digestion. Mais par rapport à celles qui sont saines, on peut consulter son goût ; & rien ne défend au palais d'en déterminer le choix.

J'en dis autant de tous les appétits du corps. Evitez l'excès ; il est funeste & criminel : mais en vous renfermant dans les bornes du besoin, l'honneur ne vous prescrit pas de renoncer au plaisir. Le plaisir même est une sorte de nécessité : c'est une espece de repos & d'intermede, pendant lequel l'homme respire, & reprend des forces pour se remettre à souffrir. Les sensualités ne sont dangereuses & n'amollissent, que quand par l'habitude, elles ont dégénéré en besoins. Elles ne peuvent pas corrompre celui qui sait s'en priver sans chagrin. Les Héros, (j'entends les Héros en fait de mœurs, car je n'accorde pas ce titre aux destructeurs du genre hu-

main,) les Héros ne sont point des Anachoretes qui aient abjuré le plaisir, mais des hommes qui savent s'en sevrer aussi-tôt que leur honneur ou le bien de la Patrie l'exige.

§. III.

DE L'AVARICE ET DE L'AMBITION.

1. *Amour des Richesses, criminel seulement par son excès; n'est pas toûjours Avarice. Portrait d'un Avare.* 2. *Ambition, de deux sortes; premiere sorte, description de ses effets: seconde sorte; comparaison de celle-ci avec la premiere.*

1. Ainsi que la plûpart des passions, l'amour désordonné des richesses, n'est un vice que par son excès: corrigé par une sage modération, il redeviendroit une affection innocente. L'or ou l'argent, étant en conséquence d'une convention générale, la clé du commerce & l'instrument de nos besoins; il

n'eſt pas plus criminel d'en deſirer ; que de ſouhaiter les choſes mêmes qu'on acquiert avec ces métaux. Mais comme trop d'alimens chargeroit l'eſtomac d'un ſuperflu de nourriture, nuiſible à leur digeſtion ; l'abondance des richeſſes cauſe auſſi une eſpece de réplétion, plus dangereuſe par ſes ſuites, parce que, pour l'ordinaire, elle déprave les mœurs.

Tout amour immodéré des richeſſes eſt vicieux, mais n'eſt pas toujours *Avarice.* Un avare, à proprement parler, eſt celui qui, pervertiſſant l'uſage de l'argent, fait pour nous procurer les néceſſités de la vie, aime mieux ſe les refuſer, que d'altérer ou ne pas groſſir, un thréſor, qu'il laiſſe inutile.

En cherchez-vous un modele : vous l'avez dans *Chryſolatre.* Parcourez toute ſa perſonne : il eſt de la tête aux piés couvert de haillons dégoutans, maladroitement rapetaſſés, mais rapetaſſés par ſes mains. Entrez dans ſon appartement :

ment : tout y répond au délabrement de sa personne ; son lit, ses fauteuils, sa tenture, sont, par leur vétusté, de curieux monumens des modes les plus surannées. Il a grand soin, ainsi que sur ses habits, d'y laisser une crasse épaisse, qui les pénetre & fait corps avec l'étoffe. La propreté n'est, dit-il, faite que pour des dissipateurs. Suivons des yeux : il va se mettre à table. C'est une regle chez lui qu'avant le *Bénédicité*, les portes soient verrouillées. Après les filous, les parasites sont les hommes qu'il redoute le plus : quant aux emprunteurs il ne les craint pas, depuis long-tems il a su s'en défaire. Sur deux ais vermoulus & mal joints, posés sur un pié chancelant, paroît un bouilli réchauffé, noyé dans un potage clair ; un bout de pain noir & rassis ; une aiguierre ; & rien de plus.

Mais qui frappe à sa porte avant la fin de son repas ? C'est son neveu, son héritier, qui, par estime pour son bien,

 lui

lui fait assiduement sa cour. « Eh! mon
„ neveu, lui crie-t'il, du plus loin qu'il
„ l'apperçoit, n'est-il pas d'autre tems
„ pour venir m'importuner que celui
„ où je dîne? J'aime à manger seul:
„ c'est mon humeur; & je n'en chan-
„ gerai pas pour vous..... Mais quoi?
„ qu'examinez-vous donc? Venez-vous
„ me voler? Il m'en coûte à vous le
„ dire: mais enfin, vos mains, vos re-
„ gards m'inquietent. Tenez, mon ne-
„ veu, croyez-moi, épargnez-vous la
„ peine de me visiter si souvent. Je suis
„ sûr que vous me croyez bien riche,
„ car c'est-là la folie des héritiers. Te-
„ nez-vous dit pour une bonne fois,
„ que je ne le suis point. Je suis ruiné,
„ je n'ai plus rien, ce qui s'appelle
„ rien. „

Voyons avant de quitter Chrysola-
tre, ce qu'il s'en faut qu'il n'ait dit vrai.
Le jour baisse, l'heure approche qu'il
va faire hommage à son Dieu, compter
son or, le caresser, & le remettre au
fond

fond du coffre fort..... Il a fini son calcul. Que marmote-t'il à présent ? C'est justement le montant de sa somme : " Cent vingt-cinq mille écus, deux „ livres & quatre sous.... On a bien „ de la peine, ajoute-t'il, en refermant „ le coffre, à se faire un petit pécule „ honnête ! „

Je ne dirai rien ici de ces prodigues forcenés à qui d'amples revenus sont toujours insuffisans, gens que l'opulence appauvrit, qui plus ils s'enrichissent, plus ils tendent à leur ruine ; leurs desirs & leur dépense excédant toujours leur fortune, quelque immense qu'elle puisse être : j'aurai ailleurs occasion d'en parler.

2. Il est des cœurs insatiables d'autres biens que des richesses : ce sont les ambitieux. L'objet de leur passion est beaucoup plus phantastique ; mais en revanche, ils le croyent plus noble.

Il est deux sortes d'*Ambition*. La premiere inspire à l'homme qu'elle pos-

ſe de l'envie de parvenir à un rang élevé ; lui fait enviſager ce deſir, comme la paſſion des grands cœurs, & lui leve tous les ſcrupules qui pourroient traverſer ſa carriere. Tous moyens lui ſont bons, s'ils le peuvent conduire au but. Qu'il n'ait de digues à ſurmonter que de la part de ſa conſcience : ſes ſuccès ſont aſſurés, il ſaura bien la faire taire. La cauſe de ſes forfaits lui paroît ſi belle, qu'il eſt perſuadé qu'elle leur doit ſervir d'excuſe. Quiconque ſe laiſſe ébranler par l'horreur du crime, & par les remors, ou n'étoit pas né ambitieux, ou ne l'étoit qu'à demi : ce n'eſt point ſur lui que pleuvront les graces & les dignités.

L'homme de bien peut être utile à l'Etat : mais, quels que ſoient ſes talens, il eſt rare que l'Etat prenne ſoin de ſa fortune. Il a tout le zele qu'il faut pour ſervir dignement ſon Prince : mais il n'a pas la ſoupleſſe qu'il faudroit pour ramper ſous ſes favoris ; & c'eſt-là néanmoins

moins le talent essentiel, sans lequel on reste en chemin.

C'est cette sorte d'ambition qui forme des conquérans inhumains, qui les rend ennemis de tous les Etats voisins; qui leur fait violer le droit des Nations, & la sainteté des traités; qui les rend les fléaux des étrangers & les tyrans de leurs sujets.

C'est elle aussi qui forme de lâches Magistrats, vendus aux passions des Grands, trop foibles pour leur donner des avis salutaires, assez injustes pour prononcer sans discernement des arrêts dictés par le despotisme; oppresseurs des peuples dont ils devroient être le refuge.

C'est elle encore qui dans le cœur même des Prêtres, des Cœnobites & des Moines, verse la soif des honneurs, qui profane souvent par d'indignes flatteries, des bouches destinées à célébrer les grandeurs de Dieu, qui transforme en vils courtisans les chefs de la Religion, qui les fait aspirer à des digni-

gnités de caprice, aux livrées humiliantes d'un Souverain étranger.

Paradoxe étonnant, mais vrai : on n'a guere une ambition démesurée, sans y joindre une extrême bassesse. Curieux de grandeur, sans savoir ce qui est véritablement grand, l'ambitieux rampe pour s'élever, à la maniere des serpens, qui ne s'élancent qu'en pressant la terre de leur ventre.

Orgaste est brusque & féroce, voluptueux, vain & méchant : il ne sait rien : mais il décide. Il ne connoît ni Justice ni Lois : mais son caprice lui en tient lieu. Il avale paisiblement les affronts : mais il sait s'en dédommager, en outrageant les malheureux.

Un poste vaquoit ; poste odieux, qui ne donne du pouvoir à celui qui le remplit que pour le malheur de ses concitoyens ; Orgaste en est revêtu ; c'étoit l'homme qu'il falloit pour le remplir. Il y faut prendre un ton impérieux : il est fier & hautain. Il y faut

châ-

châtier, il est dur & inflexible. Il y faut juger militairement : quelle maniere de procéder peut être mieux assortie aux lubies d'un Juge quinteux ?

Vous vous étonneriez sans doute, si, avec tant d'aptitude pour l'emploi qu'on lui a confié, Orgaste en étoit dépouillé. Peut-il mieux répondre qu'il ne fait, aux vûes de ceux qui l'ont mis en place ? Ne fait-il pas tout le mal qu'on exige de lui ? Ne le fait-il pas avec fermeté, avec goût, sans trouble & sans remors ? Quel homme mérite donc mieux d'être conservé dans son poste ; ou de n'en être dépossédé que pour être porté plus haut ?

Il est de regle, que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, récompensent mieux les ministres qui travaillent sous leurs ordres, des mauvaises actions qu'ils leur font faire, que des bonnes. Et cet usage paroît juste & raisonnable : l'honneur étant au-dessus de la vie, celui qui le foule aux piés

pour le service d'un Grand, a plus fait pour son maître, qu'un brave qui n'auroit que versé son sang pour le défendre. Celui-ci ne risque que son corps: l'autre fait plus, il perd son ame.

Pourquoi *Polydamas* est-il fait Chevalier? C'est pour avoir eu la complaisance de commettre un assassinat. Peut-être que sa conscience allarmée a été vingt fois sur le point de faire manquer le coup: mais enfin il a su la dompter, & triompher de ses répugnances. Est-il un prix assez grand pour un si grand sacrifice? Ne voudriez-vous pas qu'on vous récompensât de même pour avoir sauvé la vie à un citoyen? Quel effort vous en a-t'il coûté? Vous en êtes assez payé par le plaisir inexprimable de l'avoir fait. Vous souhaiteriez sans doute retrouver tous les jours mille occasions semblables. N'enviez donc pas le sort de Polydamas: vous avez gagné bien plus que lui; & vous n'avez rien hasardé en comparaison de ce qu'il a perdu.

L'au-

L'autre ſorte d'ambition eſt moins criminelle, mais plus puérile & plus ridicule. Elle ne s'enhardit pas juſqu'à briguer le rang des hommes qualifiés : elle ſe contente d'en affecter les maniéres & de les copier comme elle peut.

Le peuple eſt ſi perſuadé qu'il eſt de la dignité d'un Grand d'être vain & arrogant, que quand un homme ſorti du néant s'eſt mis en tête de faire oublier ſon origine, il ne croit pas pouvoir mieux faire, que de s'annoncer dans le monde par des fatuités. Ce ſeroit peut-être en effet le moyen d'en impoſer, s'il imitoit mieux ſes modeles.

Chryſes entiché de cette manie, eſt parvenu à ſe donner un regard mépriſant, un abord glacé, un ton rogue, un ſoûris dédaigneux ; il ſe fait préſenter des Placets, ne les lit point, & les répond d'un *je verrai cela.* Il à des Auteurs à ſa table, des Prêtres & des Comédiens : il les met aux priſes & les raille ; s'ils ſe déconcertent, il ricane.

Dans

Dans ses discours, dans sa démarche; dans ses gestes & ses attitudes, il est fat autant qu'un Marquis, mais il l'est avec moins d'aisance. Tous ses ridicules sont étudiés, on y voit l'art. De plus il ne bat ni ses vassaux ni ses valets; il paye exactement ses dettes, & compte avec son Intendant; il a lui-même évalué son patrimoine, il ne touche qu'au revenu, & n'entame point le fonds, qu'il compte un jour transmettre à ses enfans. Tant il est vrai que l'esprit de roture perce toujours par quelque coin! Un vrai Noble descendroit-il dans ces détails d'œconomie bourgeoise?

ARTICLE II.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES PAROLES.

Son utilité, sa facilité, lorsqu'une fois les sentimens désordonnés sont réprimés. Division de cet Article en quatre paragraphes.

Sa-

Savoir régir sa langue est une science rare, mais nécessaire & utile. On est déjà bien savant dans cet art, on y a fait bien des progrès, lorsqu'on a commencé par discipliner son ame, qu'on en a réglé les pensées, les desirs & les sentimens; car la langue n'est que son interprete. Ce qui reste à faire est peu de chose, en comparaison de ce qu'on a déjà fait: mais tout n'est pas fait cependant; car il est telles pensées, tels desirs & tels sentimens, qui, quoique innocens, tant qu'on les renferme en soi-même, seront indécens & blâmables, si la bouche les divulgue.

Je puis avoir appris sans que ma conscience en souffre, les galanteries de *Phœdime*: mais je suis coupable, si je viens à les publier.

Il m'est permis d'appercevoir qu'*Atys* est un fat ennuyeux: mais je cesse d'être innocent, si je décoche contre lui des railleries trop sanglantes.

Po-

Polydore m'a confié son secret volontairement, je ne le lui ai pas arraché ; l'honneur n'est point blessé par-là : mais il le seroit si je trahissois Polydore.

Enfin je suis instruit & je puis l'être sans crime, du détail des privautés usitées entre des époux, ou entre des amans qui vivent sur le même pié ; je sai ma carte d'amour, mieux encore que la Mappe-monde: si cependant j'en parlois en termes trop clairs, surtout devant le sexe délicat sur ces matieres, j'offenserois l'honnêteté, la pudeur & les bienséances.

§. I.

DE LA ME'DISANCE.

Ce que c'est précisément que médire. La médisance devenuë plus rare par l'usage où l'on est de ne faire guere dans les Cercles autre chose que joüer. Le ton de la médisance varie suivant le génie du médisant.

Don-

Donner atteinte à la réputation de quelqu'un, ou en révélant une faute qu'il a commise ; ou en découvrant ses vices secrets, est une action de soi-même indifférente. Elle est permise & quelquefois même nécessaire, s'il en résulte un bien pour la personne qu'on accuse, ou pour celles devant qui on la dévoile. On fait bien d'informer un pere, des déportemens d'un fils libertin ; un Abbé ou Prieur claustral des déreglemens d'un Moine vagabond ; l'Etat ou le Prince, des projets téméraires d'un sujet factieux ; le Public même, des noirceurs que cache au grand jour, un hypocrite dangereux ; surtout après qu'on a vainement essayé de corriger les coupables par de charitables remontrances. Ce n'est pas-là précisément médire.

On entend communément par médisance, une satyre maligne lâchée contre un absent, dans la seule vûe de le décrier & de l'avilir. On peut étendre

ce terme aux libelles diffamatoires, médisances d'autant plus criminelles, qu'elles font une impression & plus forte & plus durable : aussi chez tous les peuples policés en a-t'on fait un crime d'Etat, qu'on y punit séverement.

On médit moins à présent dans les Cercles qu'on ne faisoit les siecles passés, parce qu'on y joue davantage : les cartes ont plus sauvé de réputations, que n'eût pu faire une légion de Missionnaires attachés uniquement à prêcher contre la médisance. Mais enfin, on ne joue pas toujours ; & par conséquent on médit quelquefois.

Tout le monde, ou peu s'en faut, se mêle de médire : mais chacun prend le tour le plus conforme à son caractere.

Le Misantrope *Ergaste* médit fort ingénuement. Nomme-t'on quelqu'un devant lui : il débite aussi-tôt avec la plus scrupuleuse exactitude tout le mal qu'il en sait, & supprime avec autant de soin tout le bien qu'on en pourroit

dire ;

dire ; ce n'est jamais que par le côté difforme qu'il saisit l'original qu'il veut peindre.

La coquette *Hermione* s'acharne moins sur un sujet. Sa riche imagination lui en présente une foule dont sa malice indulgente ne fait qu'esquisser les portraits. En un quart d'heure elle aura peint vingt originaux différens, qui chacun ne lui coûtent qu'un mot, qu'un trait, qu'un léger badinage. L'admirable fille qu'Hermione pour médire !

La pieuse *Dorothée* est encore plus réservée; elle sait que c'est un péché que de dire du mal de ses freres, du moins sans nécessité : aussi rarement en dit-elle ; au contraire, elle voudroit pouvoir loüer tout le monde. A-t'elle à parler de quelqu'un : d'abord elle détaille tout ce qu'il a de bonnes qualités, & lorsqu'elle est arrivée aux mauvaises, elle arrête tout court ; c'est-là où l'on connoît la délicatesse de sa conscience ; on sent bien qu'elle supprime des traits dé-

ſavantageux au tableau ; mais on ne peut les ſuppléer que par conjecture.

Elle eſt tombée ſur la perſonne d'*Hélene* : « C'eſt, dit-elle, une femme très-
» aimable, très-ſpirituelle, élevée dans
» les bons principes, mais.... Elle en demeure-là. Quelqu'un, moins circonſpect, auroit peut-être dit tout cruement : mais elle en a mal profité : Dorothée en reſte à ſon *mais*. On la queſtionne, on la preſſe : elle eſt impénétrable. « Non, dit-elle, ce n'eſt rien :
» ne vous ai-je pas dit, qu'elle eſt ai-
» mable & ſpirituelle ? »

§. II.

De la Raillerie.

Raillerie, moins criminelle que la médiſance, mais ordinairement plus piquante ; quelquefois innocente ; quelles perſonnes elle doit reſpecter ; & dans les cas où elle eſt permiſe, quels caracteres elle doit avoir pour n'être point offenſante.

La

La raillerie blesse moins l'équité naturelle & le droit des gens, que la médisance; par la raison que celui qu'elle attaque, étant présent, est pour l'ordinaire, à portée de se défendre. Mais, si elle est moins criminelle, elle est souvent plus offensante, parce qu'elle porte deux coups à la fois; l'un à l'honneur, & l'autre à l'amour propre : elle flétrit & déconcerte. Le tour malin qu'elle prend, ajoute presque toujours au chagrin qu'on ressent, d'être taxé d'un défaut, d'un travers ou d'une foiblesse, le dépit humiliant de n'avoir pas repoussé à l'instant, le trait moqueur par une saillie plus mordante. On aimeroit mieux être décrié absent, que d'être raillé en face.

Cependant la raillerie n'est pas toujours un outrage, ni par conséquent un crime: il en est d'innocentes, qu'un bel Esprit * du siecle dernier compa-

* Mademoiselle de Scuderi.

roit à des éclairs qui ébloüiſſent ſans brûler.

Si l'eſprit & la prudence marchoient toujours de compagnie, tout railleur ſeroit circonſpect, car un railleur n'eſt jamais un ſtupide. Mais bien loin que l'eſprit, & ſurtout cette ſorte d'eſprit qui forge des traits mordans, ſoit prudent & réſervé: plus il eſt vif & fécond en ſaillies, plus auſſi pour l'ordinaire eſt-il inconſidéré. On a tant de peine à ſacrifier un bon mot, qu'on ne tient guere, quand il ſe préſente, contre la demangeaiſon de briller, dût-on, en le lâchant, perdre un ami, dégoûter un bienfaiteur, ou aliéner un patron.

Je ne défens point de railler: ce ſeroit trop affadir les converſations; ce ſeroit mettre trop à l'aiſe les vices & les ridicules. La raillerie eſt un ſel, agréable, quand ſa doſe eſt modérée, mais acre, quand on le prodigue. Raillez ſi l'humeur vous y porte; mais raillez avec prudence.

Epar-

Epargnez ceux que l'âge ou le caractere a placés au-dessus de vous : c'est une impudence odieuse que de railler un homme à cheveux blancs, un Pere, un Maître, un Magistrat.

Ménagez aussi ceux qui sont au-dessous, si vous n'avez sur eux aucun droit de correction : votre supériorité leur imprimant un respect timide, vous les livre sans défense. C'est attaquer avec trop d'avantage ; c'est tirer des coups de feu sur un homme nu & sans armes ; c'est terrasser un enfant.

Mais s'ils vous sont subordonnés, l'usage de la raillerie ne vous est pas interdit : c'est un moyen, souvent très-efficace, pour les plier au joug de la vertu & des bienséances. On s'abstient plus facilement des actions dont on rougit, que de celles dont on appréhende les suites. La jeunesse téméraire s'étourdit souvent sur ses craintes ; mais l'amour propre, piqué par une sanglante ironie, en ressent toute l'amertume. On

se corrige quand on ne peut pas se venger.

C'est surtout entre les égaux que la raillerie est permise. C'est alors un jeu d'esprit innocent, un ingénieux combat, dont le sort changeant & mobile amuse agréablement, pourvû que les combattans soient à peu près de même force ; car c'est une lâcheté que de railler quelqu'un qui n'a pas reçu du Ciel le don de la repartie.

La raillerie, même entre égaux, doit être rare, délicate & modérée.

Un esprit bien fait, qui sait entendre raillerie, se lasse pourtant à la fin de plaisanteries perpétuelles : il entre en défiance, il soupçonne qu'on le méprise, qu'on le veut rendre ridicule. Cette idée, qui le trouble, lui ravit son enjouement : ce n'est plus qu'en esquivant qu'il soûtient encore la joûte ; sa défaite est assurée pour peu que vous le pressiez, mais gardez-vous de le faire. Dans un combat d'esprit, surtout

avec des amis, on doit craindre de remporter un avantage trop complet.

La raillerie, pour être délicate, doit ne toucher qu'à de foibles défauts, ou qui du moins passent pour l'être, ne relever que des fautes légeres, dont la conviction n'entraîne point avec soi le deshonneur & l'infamie, & ne fasse pas à l'amour propre une plaie trop sensible.

Raillez *Memnon* sur son air gauche & décontenancé lorsqu'il se prête à danser un menuet : vous ne l'offenserez point, il en rira comme vous ; c'est un sage, qui par conséquent ne se fait pas un point d'honneur de sauter méthodiquement.

Raillez *Lucile* sur la durée de sa toilette ; au fond de l'ame elle s'en applaudit, intimement persuadée que le tems qu'elle a mis à rehausser l'éclat naturel de ses charmes, n'a pas été un tems perdu.

Raillez l'indévot *Alcandre* sur son ir

rel.

religion ; vous le flatez, il s'en fait gloire.

Mais ne raillez point un Auteur sur la chûte d'un ouvrage qu'il vient de rendre public ; ménagez la coüardise devant le poltron *Casenove* ; laissez en paix le cocuage devant le commode *Eugamete*.

Même sur des sujets légers, ne raillez que modérément. C'est un procédé injuste que de lancer pour de simples minucies, des sarcasmes inhumains. Les rieurs seront pour vous : on prend plaisir à vos malignités, mais on vous redoute en secret ; vous exciterez les ris, mais vous ne gagnez point les cœurs.

§. III.

DE L'INDISCRETION.

Indiscrétion, injuste autant qu'imprudente ; n'est pas moins une faute, quand on n'auroit pas promis le secret. Garder soi-même son secret. Inconvénient d'être

d'être confident d'un indiscret. Ne jamais déceler le secret d'autrui, sous quelque prétexte que ce soit; se le cacher s'il est possible à soi-même; ou du moins se comporter comme si on l'ignoroit.

L'indiscrétion est un crime où l'injustice se joint à l'imprudence. Révéler le secret ou d'un ami ou de tout autre, c'est disposer d'un bien dont on n'étoit pas le maître, c'est abuser d'un dépôt: & cet abus est d'autant plus criminel qu'il est toujours irremédiable. Si vous dissipez des fonds qu'on vous avoit donnés en garde, peut-être ne sera-t'il pas impossible de les restituer un jour: mais comment faire rentrer dans les ténebres du mystere, un secret une fois divulgué?

Qu'on ait promis de garder le silence ou qu'on ne l'ait pas promis, on n'y est pas moins obligé, si la confidence est telle qu'elle l'exige d'elle-même: l'écou-

couter jusqu'au bout, c'est s'engager à ne la point révéler.

Recommander à son confident la discrétion, s'il est prudent & circonspect; c'est une précaution de trop, il sauroit bien se taire sans cela: la recommander à un sot, c'est un soin aussi superflu; sa promesse ne met pas votre secret plus à l'abri. Il ne croit pas, s'il ne l'a point promis, être obligé à se taire: & si, par hasard, il se tait, ce sera faute de mémoire ou d'occasion. Mais si malheureusement il a promis d'être discret, l'occasion & la mémoire ne pourront pas lui manquer. Sa promesse lâchée, il la pese & l'examine, ce qu'il n'avoit pas fait avant: il sent qu'il s'est trop avancé; il voudroit bien retenir sa parole. Quel pesant fardeau qu'un secret, pour un homme sans jugement! Il n'a garde d'oublier ce que vous lui avez confié: peut-on porter, sans y songer, un poids aussi accablant? Il croit que chacun s'apperçoit de l'embarras

barras qu'il éprouve au dedans, qu'on pénetre au fond de son ame, & qu'on y lit votre secret : & pour s'épargner le chagrin d'être à la fin deviné, il se résout à vous trahir ; mais après avoir averti le nouveau confident de songer, que ce qu'il lui découvre est de la derniere importance.

Croyez-moi, rien n'est plus sûr que de garder soi-même son secret : mais si c'est une charge qui vous importune & vous pese, est-ce à vous de trouver mauvais qu'un autre veuille à son tour s'en débarrasser aussi.

Aphrosyne me tire à part d'un air mystérieux & me chuchotte à l'oreille. « Vous connoissez bien, *me dit-elle*, „ ce Mylord qui fréquente ici : eh bien, „ demain il me fait Mylady ; les Arti- „ cles sont tous dressés : mais de la dis- „ crétion s'il vous plaît ; ce seroit un „ homme à rompre tout net, s'il sa- „ voit que j'eusse parlé. „

A peine l'ai-je quittée, que vingt autres

tres confidens viennent en foule m'informer de ce que je sai comme eux. Aphrosyne apprend elle-même que c'est la nouvelle du jour : & me voilà confondu, bien à tort, avec un tas de causeurs désœuvrés. J'aimerois presque autant garder des effets volés, que d'être dépositaire du secret d'un babillard.

Cependant soyez sur vos gardes : quoiqu'unique confident vous pourriez trouver sur vos pas des curieux rusés, qui feignant de l'être aussi, s'instruiroient par votre bouche de ce qu'auparavant ils ne faisoient que soupçonner. C'est un stratagème commun, un piége presque usé, mais où cependant des duppes viennent encore se prendre tous les jours.

Je dis plus, quand il seroit vrai que celui qui vous donne sa confiance, l'auroit partagée avec d'autres, ce n'est pas une raison qui vous dispense du secret : vous le devez toujours garder inviolablement, sans vous ouvrir même aux

au-

autres confidens qu'on vous a associés. Que savez-vous s'il n'est pas important que les uns vis-à-vis des autres, vous paroissiez ne rien savoir.

"Mais, *dites-vous*, quelques-uns „ d'entr'eux ont parlé. „ Qu'en prétendez-vous inférer ? L'infidélité d'autrui autorise-t'elle la vôtre. Encore un coup vous êtes chargé d'un dépôt : nul ne peut vous libérer que celui qui vous l'a remis. La personne de qui vous tenez le secret, est seule en droit de vous délier la langue.

Une rupture même, survenue entre deux amis, n'est point un titre qui éteigne l'obligation du secret : on n'est pas quitte de ses dettes en se brouillant avec son créancier. Quelle horrible perfidie que d'employer à son ressentiment des armes qu'on auroit tirées du sein même de l'amitié ! Quoiqu'on ait cessé d'être unis par cette tendre affection, est-on affranchi pour cela de la droiture & de la bonne foi ?

En

En vain allegueriez-vous, que c'est précisément par son indiscrétion, que l'ingrat que vous détestez, a mérité votre haine. Etrange projet de vengeance! Quoi, pour punir un traître, vous consentez à devenir aussi perfide que lui!

On doit, pour ainsi dire, loger le secret d'autrui dans un recoin de sa mémoire où l'on ne fouille jamais : il faut s'il est possible, se le cacher à soi-même, dans la crainte d'être tenté d'en tirer quelque avantage. S'en prévaloir au préjudice de celui dont on le tient, ou pour sa propre utilité, ce seroit user d'un bien dont on n'est pas propriétaire ; usurpation, que le desir de la vengeance, déjà criminel par lui-même, n'est pas capable d'excuser.

Vous connoissez *Asponde* : il occupe un poste éminent ; peut-être ne doutez-vous pas, qu'il n'y soit parvenu par ses talens & sa capacité. Non : c'est par une trahison. Son ami *Philoctete* briguoit ce poste avant lui : ses mesures étoient

étoient bien prises ; ses concurrens étoient tous écartés ; il alloit l'obtenir, lorsqu'il vint trouver Asponde, pour lui faire part de sa joie. Le lendemain Asponde étoit en possession du poste. " J'employerai, " dit-il alors à Philoctete, qui, malgré l'évidence, doutoit encore de cette affreuse perfidie, " j'em-" ployerai de tout mon cœur, pour " vous rendre service, les amis & le " crédit que mon nouveau rang me " donne : mais, ne m'en veuillez point, " cette place me convenoit, je l'ai prise " pour moi-même ; n'en eussiez-vous " pas fait autant ? " " Non, traître, lui " dit Philoctete, si j'eusse été ton con-" fident. "

Combien seroit-ce un attentat plus énorme, de s'armer des bienfaits-mêmes dont on s'est vû combler, pour trahir son bienfaiteur ! Il est des faveurs de nature à demeurer toujours secretes : autant la reconnoissance oblige à publier les autres, autant doit-elle se taire

plus scrupuleusement sur celles-là. Mais celles qu'on devroit publier, on s'en tait par ingratitude ; & celles qu'on devroit taire, on les publie par vanité.

Corylas est un aimable, un galant fait pour les bonnes fortunes. Voulez-vous savoir le détail des siennes : vous n'avez qu'à le mettre sur ce chapitre, il n'en fait mystere à personne. Je ne garantirois pas qu'il n'en exagere le nombre : mais enfin, il ne fait qu'exagérer tout au plus ; & le Public lui rend justice sur quelques-unes qu'il n'a pas dit-on supposées. Il a compté *Nerine* au nombre de ses conquêtes : Nérine en porte un témoin, qui le justifiera dans quelques mois. Il s'est loüé des complaisances de *Clytie* : elles ont été si connues, qu'on ne lui voit plus d'amant qui les mette encore à l'épreuve. Il a tympanisé *Aminte* : la belle, dans le fond d'un Cloître, pleure à présent sa foiblesse, dont ses larmes sont la preuve. Il s'est vanté d'avoir séduit *Léonore* :

les

les fureurs de l'époux, bien convaincu de son affront, n'ont que trop attesté le triomphe de l'amant.

§. IV.

Des Discours libres.

La modestie dans les discours est surtout nécessaire d'un sexe à l'autre. On peut parler de tout en faisant choix d'expressions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle est l'Ecole où l'on apprend cette retenue dans les paroles.

Je n'entends point exclurre des conversations les matieres galantes ; je ne veux qu'indiquer le ton sur lequel il convient d'en parler.

Sans tomber dans l'obscénité, on prend ses coudées un peu plus franches dans les assemblées qui ne sont composées que de personnes d'un même sexe. Et des gens qui se prétendent bien informés, soutiennent que les Da-

mes ne nous cedent en rien pour la naïveté du discours, lorsque libres du soin gênant de se guinder par rapport à nous, elles n'ont à parler que devant des témoins femelles.

Pour s'exprimer sur les matieres dont la pudeur peut s'allarmer, il est deux langues tout-à-fait différentes. L'une est celle des Medecins, des Matrones & des Rustres : ses expressions sont crues, énergiques & choquantes. L'autre a des mots choisis, des périphrases mystérieuses, des tournures énigmatiques, des termes entortillés. Elle donne aux sujets un fard qui les embellit, ou qui du moins leur ôte ce qu'ils avoient de rebutant : elle les couvre d'une gase légere, qui sans les cacher aux yeux, en rend la vûe plus supportable. C'est cette langue que les gens bien nés parlent devant le beau sexe. Quoiqu'elle puisse sembler obscure, au fond elle ne l'est pas ; on est convenu de s'entendre à demi-mot. Nos Dames

ont

l'intelligence aisée & l'oreille délicate : ce seroit leur faire injure que de s'exprimer, devant elles, avec trop de clarté ; leur imagination, *dit un Ecrivain moderne* *, aime à se promener à l'ombre.

Ce sexe aimable est partagé en deux bandes : l'une comprend ce qu'on appelle les filles ; c'est-à-dire, les Vierges, ou du moins celles qui sont réputées l'être : l'autre est la classe des femmes, c'est-à-dire, de celles qui sont, ou qui ont été engagées dans le mariage. Celles-ci nous gênent moins : on peut parler de tout avec elles, il n'est question que du choix des termes pour ne les point offenser. Mais pour les autres elles sont supposées ignorer une infinité de choses dont les femmes sont instruites : or il seroit messéant que nous les entretinssions, du moins en termes intelligibles, de ce qu'il leur sied d'ignorer. On ne peut donc en leur présence porter

* L'Editeur de Marot, Ed. de la Haye, 1731.

trop loin la réserve dans le langage & les expressions.

La maxime d'un galant homme est de ne jamais hasarder aucun discours licentieux, dont les Dames qui l'entendent, puissent rougir & s'offenser. Dans le monde poli, un Cynique est un vrai monstre.

Mais quelles sont, me direz-vous, ces expressions trop libres, dont la pudeur du sexe est blessée ? Quelles sont celles qu'il y faut substituer ? Et quand, après une étude pénible, je saurai les discerner toutes, qui me répond qu'un même mot dont *Aspasie* ne s'effarouche point, ne fera pas monter la rougeur au front de *Lise* ?

Pour bien savoir une langue, il la faut étudier chez le peuple qui la parle : & c'est chez ce même peuple qu'il faut aussi la parler, si l'on veut se faire entendre. Or ce langage circonspect, purgé d'expressions sales, de détails impertinens & d'équivoques indécentes,

tes ; c'est la bonne compagnie qui seule le fait parler : ce n'est que là qu'on peut l'apprendre, & s'exercer à le parler à son tour. Mais il me reste à définir ce que j'entens par *la bonne compagnie*.

Retranchez d'abord les grossiers & les impolis, les gens sans mœurs, sans délicatesse & sans goût ; écartez aussi les dévotes & les précieuses, les pédans & les petit-maîtres : ce qui vous restera pourra former la bonne compagnie. Ce sera une société de gens de bien, d'une humeur facile & liante, où la vertu, le bon ordre & les bienséances seront toujours respectées. On y fera un fonds commun d'enjouement, d'esprit, de gaieté, où chacun des membres contribuera pour sa part. La liberté y aura place, la licence en sera exclue ; on y admettra le plaisir, mais sans en bannir la sagesse.

ARTICLE III.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES ACTIONS, OU DES BIENSÉANCES.

De quelles actions il est ici question. Ce qui rend cette circonspection nécessaire. En quoi consiste l'art des bienséances.

Ce n'est pas ici la place de tracer à mon lecteur un plan général de conduite : je n'ai pas dessein de renfermer dans cet article, un traité de morale complet. Je suppose ici, comme j'ai fait dans l'article précédent, où je traitois de la circonspection dans les paroles, que les dispositions du cœur, les desirs & les sentimens sont déja réglés & contenus dans de justes bornes : or dans cette supposition, je n'ai plus à craindre ni des désordres ni des crimes ; il n'est plus question que de proscrire certaines actions messéantes, qui, sans partir d'un fonds vicieux, ne laissent pas d'être répréhensibles.

Si

Si nous n'avions que Dieu pour témoin de nos actions, le cœur étant sans reproche, nos démarches le seroient aussi; car c'est sur le cœur qu'il nous juge : mais les hommes au contraire ne nous voyant que par dehors, c'est par nos actions qu'ils jugent de nos sentimens; c'est sur le rapport de leurs sens qu'ils nous pesent & nous apprécient. Il faut donc *par intérêt* & *par devoir* ne point donner lieu volontairement à des soupçons dont notre gloire soit blessée. Je dis *par intérêt*, parce qu'ayant besoin sans cesse du secours de nos semblables, il nous importe de nous en faire estimer; car ils régleront leur bienveillance & leurs bons offices sur l'estime qu'ils auront conçue pour nous. Je dis aussi *par devoir* : parce que c'en est un en effet, que de contribuer à la perfection de nos semblables, par une conduite qui leur inspire du goût pour la pratique du bien.

Il ne suffit donc pas d'avoir la vertu

dans

dans le cœur, il la faut rendre visible : il faut qu'elle répande sur toutes nos actions, un coloris si lumineux, qu'elles ne soient point équivoques ni susceptibles d'interprétations sinistres.

Eusebe craint Dieu, l'honore & le sert : cependant il passe pour impie. Eh pourquoi ? C'est qu'il fronde imprudemment le culte que l'usage a établi chez ses concitoyens. Il n'encense point le Dieu de son pays ; on en conclut qu'il est athée.

Évergete est compatissant, libéral & officieux : mais il a l'abord froid, la parole breve & le regard imposant. Les malheureux, que leur misere rend timides, n'osent franchir ces dehors effrayans : si quelque infortuné l'eût osé faire, il ne s'en fût pas retourné sans remporter des consolations & des soulagemens réels. Mais Evergete cache son humeur bienfaisante sous un accueil rebutant ; on le croit dur & inhumain.

Adelaïde est vertueuse, attachée à

son époux & fidele à ses devoirs : mais sa parure est recherchée, sa conversation est libre, & ses cotteries décriées. On n'ira pas fouiller au fond de son ame, pour s'assurer de ses mœurs : son procès est tout fait, elle est réputée coquette.

Le grand art des bienséances consiste dans deux points : 1o. Ne rien faire qui ne porte avec soi un caractere distinct de droiture & de vertu. 2o. Ne faire même ce que la loi naturelle permet ou ordonne, que de la maniere & avec les réserves qu'elle prescrit.

Le premier de ces deux points est la source des bons exemples ; l'autre, de l'honnêteté publique.

§. I.

DES BONS EXEMPLES.

Nécessité des bons exemples ; leur utilité, leur efficacité, plus grande encore

core dans la personne des Grands, que dans celle des particuliers.

La maniere d'aimer nos semblables est de leur souhaiter les biens que nous jugeons les plus propres au bonheur de l'homme, & de les leur procurer, s'il est en notre pouvoir de le faire. Rien n'y étant plus propre que la vertu; le premier & le plus important devoir de la société est donc de la montrer dans tout son éclat, à ceux qui nous environnent, pour leur en inspirer l'amour. Or l'exemple est le moyen le plus efficace pour opérer cet effet; & c'est souvent le seul qu'on ait en main. Tous les hommes ne font pas des Livres, des Sermons ou des Lois; tous n'en ont pas le talent, le loisir ou l'autorité: & ce ne sont-là d'ailleurs que des tableaux sans vie, qui remuent rarement le cœur, & ne présentent de la vertu, que des images imparfaites & tronquées: la plume & la parole même, ainsi

ainsi que le crayon ou le pinceau, ne peignent que la superficie des sujets, ne leur donnent qu'une face, qu'une attitude unique; & ne sauroient imprimer le mouvement à des portraits.

L'exemple est un tableau vivant, qui peint la vertu en action, & communique l'impression qui la meut, à tous les cœurs qu'il atteint. Or chacun peut donner des exemples de vertu; puisqu'il ne faut, pour le faire, qu'agir en homme vertueux.

Admirons la sagesse divine, qui de tous les moyens capables de contribuer à la sainteté des mœurs, a rendu pratiquable à tous les hommes, précisément celui dont l'effet est le plus sûr. Quelques-uns à la vérité y contribuent plus que d'autres: mais enfin tous peuvent y contribuer plus ou moins.

Tous les astres sont radieux: mais tous n'ont pas une sphere également étendue. Il en est de même des modéles de vertu. Chacun d'eux dans le cer-

cle

perpétuer l'espece, elle a attaché aux moyens de la reproduire, des plaisirs si vifs & si délicats, qu'ils tentent même & séduisent, comme les autres, ces Philosophes altiers, qui se prétendent d'ailleurs fort supérieurs aux impressions des sens. Or la pudeur qu'elle inspire au beau sexe, est un de ces charmes attrayans, qui répand sur la joüissance une nouvelle dose de volupté, en y ajoûtant du mystere.

Qu'on ne croye point cette fin indigne de la majesté du Créateur, & qu'on ne se persuade pas qu'il se soit dégradé en pourvoyant à nos plaisirs. Ouvrez les yeux, & promenez vos regards sur toute la face de l'Univers; descendez au fond des fleuves & des mers; pénétrez jusqu'aux entrailles de la terre: parmi les ouvrages du Tout-Puissant, vous n'en rencontrerez pas une millieme partie essentiellement nécessaire à nos besoins; tout le reste est fait pour nos plaisirs.

Ne

Ne confondez pas cependant la pudeur avec la chasteté. La pudeur est, si l'on veut, une sorte de vertu ; mais qui, j'ose le dire, n'est pourtant que de bienséance, & fondée uniquement sur l'honnêteté publique. J'en apporte pour preuve, qu'il est des cas, où elle peut licitement rabattre de sa rigueur, au lieu que la chasteté ne souffre point de dispense : or c'est-là le caractere de la véritable vertu. La sincérité, par exemple, en est une : elle est toujours indispensable.

La pudeur & la chasteté sont deux choses si différentes, que telle femme ne laisseroit pas voir son bras nu, qui au fond du cœur brûle d'une flamme adultere. Telles sont singulierement les Dames Orientales, qui pour la plûpart n'ont pas moins de lubricité, que de pudeur.

L'obscurité, la nuit & la solitude, dispensent de la pudeur, & ne dispensent pas de la chasteté.

Mettez en général au nombre des actions sur lesquelles il convient d'étendre un voile épais, toutes celles que l'instinct naturel nous fait dérober au grand jour. Je n'en détaillerai aucune : ce seroit blesser moi-même cette honnêteté publique, dont je traite ; qui ne doit pas être moins respectée dans les écrits que dans les actions.

CHAPITRE II.

De la Force.

De quelle sorte de force il est ici question ; quand & à quoi elle est nécessaire. Division de ce Chapitre.

On s'attend bien sans doute qu'il ne sera pas ici question de la force du corps. Cette qualité, n'influant pas sur les mœurs, est étrangere à mon sujet. Je ne traite ici que de celles qui portent le nom de vertus : or il n'y a pas plus de vertu

vertu à être aussi fort que *Samson* qu'à être aussi grand que *Goliath*. La force dont j'entends parler est cette noblesse de sentimens qui éleve l'ame au-dessus des craintes vulgaires, & lui fait braver, quand il en est besoin, le danger, la douleur & l'adversité. Je dis, *quand il en est besoin*; car s'y jetter tête baissée, & sans nécessité, c'est plutôt folie que grandeur d'ame.

Or quand est-il besoin de se résoudre à souffrir? C'est sans doute lorsque le mal est inévitable, ou lorsqu'il en résulte un plus grand bien. Supporter un mal qu'on ne sauroit empêcher, c'est *patience*: s'exposer volontairement à souffrir pour le bien qui en reviendra, c'est *courage*.



ARTICLE I.

DE LA PATIENCE.

Maux de quatre ſortes, auxquels la patience eſt néceſſaire : pour quelle raiſon elle l'eſt.

On peut réduire à quatre claſſes, les peines dont notre vie eſt traverſée : 1. Les *maux naturels* ; c'eſt-à-dire, ceux auxquels notre qualité d'hommes & d'animaux périſſables nous aſſujettit. 2. Ceux dont une conduite vertueuſe & ſage nous auroit garantis, mais qui ſont des ſuites inſéparables de l'imprudence ou du vice ; on les appelle *châtimens*. 3. Ceux par leſquels la conſtance de l'homme de bien eſt exercée : telles ſont les *perſécutions* qu'il éprouve de la part des méchans. 4. Joignez enfin les *contradictions* que nous avons ſans ceſſe à eſſuyer, par la diverſité de ſentimens, de mœurs & de caracteres, des hommes avec qui nous vivons.

A tous ces maux la patience eſt non-ſeulement néceſſaire, mais utile. Elle eſt *néceſſaire*, parce que la loi naturelle nous en fait un devoir, & que murmurer des évenemens c'eſt outrager la Providence. Elle eſt *utile*, parce qu'elle rend les ſouffrances plus légeres, moins dangereuſes & plus courtes.

Abandonnez un Epileptique à lui-même : vous le verrez avec effroi ſe frapper, ſe meurtrir & s'enſanglanter. L'Epilepſie étoit déja un mal ; mais il a bien empiré ſon état par les plaies qu'il s'eſt faites. Il eût pu guérir de ſa maladie, ou du moins vivre en l'endurant : il va périr de ſes bleſſures.

§. I.

DES MAUX NATURELS.

Ce que c'eſt que ces maux naturels ; s'ils ſont en grand nombre ; quels ſont les plus ſenſibles. Motifs de patience dans ces maux : ſoûmiſſion à la volonté de

Dieu, qui, en nous créant, nous y a assujettis.

J'ai déjà dit que les maux naturels sont ceux que le Créateur a inséparablement attachés à la condition humaine : or ces maux ne sont pas en si grand nombre qu'on pense. Les incommodités de l'enfance, les douleurs de l'enfantement, la perte des personnes qui nous sont cheres, les infirmités de la vieillesse, & la mort ; voilà, je crois, tous les maux naturels. Tous les autres, ou sont des maux chimériques, ou sont les fruits amers des désordres du genre humain. Je n'en excepte pas même les maladies, parce qu'elles sont aussi, pour l'ordinaire, l'ouvrage de l'homme, & ne doivent guere leur origine qu'à son imprudence, à sa molesse ou à son intempérance.

Or de tous les maux naturels, je ne vois de sérieux que la mort des personnes qui nous sont cheres, & la nôtre.

Ce

Ce sont-là les deux seuls cas qui exigent quelque fermeté d'ame. Pour tous les autres, il ne faut qu'une vertu très-commune, ou il n'en faut point du tout.

J'ai oublié depuis plus de trente ans, quels sont les maux de l'enfance : mais, quels qu'ils soient, ils n'appartiennent point à mon sujet, parce qu'il n'est point d'argumens sur la patience, qui soient à la portée de cet âge. D'ailleurs qu'un enfant au berceau soit patient ou ne le soit point, ce sont choses, je crois, fort indifférentes pour les mœurs : on n'en exige pas de quiconque n'a encore que de l'instinct. Saint Augustin n'est pas le seul qui ait battu sa nourrice : mais il est peut-être le seul qui se soit reproché sérieusement de l'avoir fait. Ce pieux Docteur avoit assurément la conscience bien timorée.

Pour les douleurs de l'enfantement, je ne sai pas jusqu'à quel point elles sont aiguës : mais je me persuade qu'el-

les sont supportables, par l'intrépidité des veuves qui se remarient, & par l'éxemple des bêtes, qui les souffrent patiemment.

Quant aux vieillards, je ne les trouve pas non plus fort à plaindre, parce qu'à mesure que leurs infirmités s'accroissent ou se multiplient, leur sentiment s'affoiblit aussi; & que le plaisir qu'ils ont de vivre, les dédommage des peines de la vie. Le grand chagrin pour un vieillard, c'est de mourir: un jeune homme s'y résout beaucoup mieux.

Mais perdre un ami, un fils, un pere, une épouse tendrement chérie: voilà des coups violens, de ces coups qui attaquent le cœur, la partie la plus sensible de nous-mêmes: c'est alors qu'il faut rappeller toutes les forces de son ame, pour en soûtenir la rigueur.

Telle plaie, faite sur un corps sain, eût été guérissable, qui ne le sera pas, s'il est malade ou cacochyme. Il en est

de

de même des blessures de l'ame : quelque bien constituée qu'elle soit, elle en ressent une douleur aiguë ; mais la bonté de son tempérament, c'est-à-dire, sa vertu, (car c'est-là la santé de l'ame) prévient au moins les défaillances & l'abattement, & referme enfin la blessure, dont il ne restera tout au plus qu'une légere cicatrice.

Dans les grandes douleurs, soit de l'ame, soit du corps, il est deux écueils à éviter, l'impiété & la foiblesse. Appliquons cette maxime à un cas particulier.

La mort vous a ravi une épouse aimable, accomplie de tous points, qui réunissoit dans sa personne, les sept qualités que le grand Henri *, bon connoisseur assurément, vouloit trouver dans une femme. Elle étoit belle, sage, douce, spirituelle, féconde, riche, & d'extraction noble. Est-ce une raison pour attaquer le Ciel, pour ac-

* Mem. de Sully, Lib. IX. Ed. Lond. 1747.

cu-

cuser le destin de cruauté, c'est-à-dire, la providence d'injustice ? Est-ce une raison pour vouloir cesser de vivre, pour abandonner vos emplois, & négliger vos devoirs, pour vous livrer à des emportemens furieux, ou pour vous laisser aller à un engourdissement stupide ?

Votre impatience est un mal de plus, qui ne remédie pas à celui dont vous gémissez : & ce qui est pis encore, c'est une révolte injuste & criminelle contre l'autorité suprème du Monarque universel.

Votre épouse étoit née mortelle, vous l'aviez prise sur ce pié-là ; sa mort, que vous avez dû prévoir, & que vous avez même prévue, est arrivée : qu'y a-t'il dans tout cela qui puisse justifier vos plaintes ? Dieu vous l'avoit prêtée seulement pour un tems, sans vous en désigner le terme ; ce terme est expiré : quelle injustice vous fait-il en vous la retirant ? Vous ne vous attendiez pas à la perdre si-tôt. Eh, pourquoi ? puisqu'il

qu'il ne vous avoit pas assuré que vous la posséderiez long-tems. Est-ce à lui qu'il faut s'en prendre, si vous vous êtes flaté sans fondement ? On s'accoutume trop à joüir, & l'on fait de sa possession actuelle un titre pour l'avenir. Il étoit au moins aussi probable, que votre épouse mourroit avant vous, qu'il l'étoit qu'elle vous survécût : & vous trouvez fort étrange qu'elle ait passé la premiere ! Si la mort fût venue vous enlever avant elle ; est-il bien sûr que vous n'eussiez pas encore trouvé des prétextes pour vous plaindre ? Ne vous seriez-vous pas fait une peine de celle que vous supposez que votre mort lui eût causée ? Il a pourtant fallu nécessairement, ou que l'époux mourût avant l'épouse, ou que celle-ci le devançât dans le tombeau. Ou bien eussiez-vous desiré mourir tous deux au même instant ? Mais en le desirant, acquériez-vous le droit de l'exiger ?

J'opere enfin quelque effet sur votre ame :

ame : vous voilà résolu à ne plus insulter Dieu par des murmures impies. Mais, ce n'est point encore assez : vous avez fait un pas du côté de la vertu ; rapprochez-vous aussi de la raison. Vous respectez la main qui vous afflige : mais vous succombez encore sous le poids de l'affliction.

Les larmes qui vous roulent dans les yeux, vous grossissent les objets, ou vous les font voir du moins sous des formes qu'ils n'ont pas. Vous pensez être le plus malheureux des hommes ; il n'est point de situation que vous ne croyiez préférable à la vôtre : cependant la perte que vous avez faite, ne vous met pas dans un état de souffrance, ce n'est qu'une privation de plaisir. Je ne sai s'il ne seroit pas moins dur d'être séparé par la mort, d'une épouse qu'on aimoit, que d'être obligé de vivre avec une qu'on haïroit. Ce supplice est du moins plus long, plus égal & plus soûtenu : au lieu que les regrets, quel-

quelque violens qu'ils ſoient, vont toujours en s'affoibliſſant.

Mais c'eſt encore ſur quoi l'on ſe fait illuſion : on ſe perſuade qu'on ſera triſte toute ſa vie. On s'imagineroit manquer de délicateſſe dans le ſentiment, ſi l'on oſoit préſager, qu'un jour on ſe conſolera : on ſe croit en proie pour toujours à un déſeſpoir accablant ; & pour aigrir ſa douleur, on accumule en quelque ſorte l'avenir avec le préſent. Avant de poſſéder l'objet que vous regrettez, éprouviez-vous ce vuide affreux que ſa perte vous fait ſentir ? Hé bien, rapportez-vous en au tems, ſon effet eſt infaillible : vous vous retrouverez enfin préciſément dans l'état ou vous étiez alors. Après un long intervalle, avoir perdu, ou n'avoir jamais poſſédé, ſont preſque une même choſe. Vos regrets ſe transformeront en un ſouvenir tendre, qu'un nouvel engagement pourra même un jour effacer. Ma conjecture vous offenſe : mais dans dix ans elle

vous

vous paroîtra plus vraiſſemblable & moins injurieuſe.

Mais voici un autre ſpectacle qui attire ma pitié. Ce n'eſt plus un époux en larmes ſur la tombe de ſon épouſe : c'eſt le vieux *Zozime* mourant. Son viſage have & tiré, ſon teint livide, ſes yeux ternes, aſſurent déjà l'eſpoir de ſes avides héritiers. Son medecin l'abandonne : que faire ſur un corps uſé dont tous les reſſorts ſe détraquent ? Un Prêtre eſt à ſon chevet, qui tâche au moins de ſauver l'ame. « Eh, quoi ! *dit triſtement Zozime*, n'en puis-je donc pas „ réchapper ? *Polychrone* a cinq ans plus „ que moi : il vient de ſe retirer d'une „ maladie toute ſemblable. Non, je „ n'en mourrai point, je me ſens bien ; „ j'ai le cœur encore bon. „

On lui inſinue cependant qu'il eſt plus près de ſa fin qu'il ne penſe : il s'en irrite, & n'en croit rien encore. On inſiſte ; le mal augmente : enfin il commence à ſon tour à n'être plus ſi raſſuré.

Sa

Sa frayeur le trouble & l'agite : il crie, pleure & se désespere ; il appelle à son secours son crucifix, son patron & son ange gardien. Tout est sourd à sa voix. Que faire en cette extrémité ? Il chicane avec la mort, & lutte comme il peut, contre elle. S'il faut mourir, on ne lui imputera pas du moins d'y avoir consenti.

Eh, quoi, Zozime, qu'avez-vous donc fait sur la terre, depuis près d'un siecle que vous l'habitez ? Vous n'y étiez que pour apprendre à mourir : & vous n'avez fait qu'y prendre du goût pour la vie ! Que gagneriez-vous à reculer ? Quelques années de souffrances & des regrets, peut-être encore plus vifs, à l'expiration du répit. La mort est une dette, qu'il faut payer : vous n'êtes né qu'à cette condition. Au lieu de gémir à l'approche du terme fatal ; rendez graces à Dieu, de ce que la rupture d'une fibre, d'un filet plus menu cent fois que n'est le cheveu le plus delié, suff-

suffisant pour vous mettre au tombeau; vous n'avez pas laissé de vivre jusqu'à ce jour.

Un Chrétien zélé donneroit plutôt sa tête, que de se laisser circoncire; un bon Juif se feroit brûler à Rome, plutôt que de se laisser batiser: c'est que le Chrétien & le Juif sont persuadés chacun, que leur conscience exige d'eux cette fermeté. Cependant l'un des deux au moins est dans l'erreur; & ni l'un ni l'autre assurément n'a pour lui l'evidence. Mais vous qu'il frappe d'une maladie mortelle, vous êtes certain de sa volonté: c'est une vérité démontrée qu'il veut que vous soyez malade, puisque vous l'êtes, & qu'il est tout-puissant. Vous damneriez quiconque adopteroit les dogmes de *Confucius* ou de *Mahomet*: & vous faites pis, en murmurant de la fievre qui vous dévore.

Que seroit-ce donc si vous n'espériez rien après la mort? Vous comptez être heureux dans l'autre vie: & vous

vous gémissez du coup qui vous y mene.

“ Aussi n’est-ce pas tant, dites-vous, ,, la perte de la vie, qui m’allarme, que ,, mon incertitude sur l’état qui la doit ,, suivre. Qui sait s’il est digne d’amour ,, ou de haine ? On dit des choses si ,, effrayantes de l’autre monde, qu’il y ,, a dequoi trembler pour les plus hardis. ,,

Eh ! Reposez-vous de votre sort sur Dieu. On vous l’a présenté peut-être comme un maître dur & injuste, qui redemande ce qu’il n’a point prêté, qui veut recueillir où il n’a point semé. On ne le peint en effet que trop souvent sous ces couleurs odieuses. En croirez-vous ces portraits blasphématoires, que des cerveaux noirs & mélancoliques ont pris plaisir à tracer, plutôt que les témoignages assidus qu’il vous donne de sa bonté. Dieu est un pere tendre, bon à tous ses enfans ; prodigue de ses faveurs pour ceux qui lui sont soûmis,

 indul-

indulgent & flexible pour ceux qui l'ont offensé.

§. II.

DES CHATIMENS.

Ce sont des suites infaillibles de nos désordres ; chaque vice traîne le sien avec lui ; ce ne sont point des vengeances, mais des corrections.

Il est d'autres maux, naturels aussi en quelque sorte, parce qu'en conséquence d'un ordre constant de la nature, ils sont les suites infaillibles du déreglement des mœurs : tels sont l'ignominie, qu'attire une bassesse ; l'indigence, qui suit la prodigalité ; la perte des forces & de la santé, que produit l'intempérance.

Œnophile à quarante ans est déjà un vieillard caduc : son corps chancelle, ses mains tremblent, sa tête branle, il balbutie ; un feu caché dans ses entrailles, le dévore & le desseche. Mais ce feu,

feu ; c'eſt lui qui l'a allumé, qui l'a fomenté & nourri, par l'uſage immodéré du vin & des liqueurs fortes.

Lémarque eſt tourmenté par des accès cruels de goute, dont il eſt redevable aux talens de ſon cuiſinier, à la ſomptuoſité de ſa table, & peut-être à d'autres excès qui n'énervent pas moins le corps.

Dans quel triſte état vois-je *Aſôte* ! Un cabinet étroit & nu forme tout ſon logement, dont un grabat délâbré occupe à peu près les deux tiers. Le froid, la nudité, la honte, l'obligent d'y reſter couché, bien avant dans la journée. Le ſoir venu, une lampe aſſortie au lieu, une vraie lampe ſépulchrale, en augmente plutôt l'horreur, qu'elle n'y répand la clarté. C'eſt à la foible lueur de ce funebre luminaire, qu'il mange un peu de pain groſſier, à quoi ſe réduit ſon repas ; encore n'eſt-il point aſſuré que ce chétif ordinaire ne lui manquera pas dès demain.

Que sont donc devenus ses grands biens, ses revenus immenses, qui paroissoient suffisans pour l'entretien d'une Province entiere ? Ce que devient l'eau, dans un crible ; la cire, dans une fournaise. Sa table, son jeu, ses maîtresses, ses emprunts & son intendant, voilà les gouffres sans fond, où s'est perdue son opulence.

Mais, de tous les amis qu'il eut, ne lui en reste-t'il pas un, qui dans son infortune lui tende une main secourable ?

S'il lui en reste ? En a-t'il jamais eu ? S'il en eût eu, il les auroit encore. Quoi qu'on en dise, l'adversité n'écarte point les amis ; elle dissipe seulement ceux qui feignoient de l'être : & si elle est bonne à quelque chose, comme il n'en faut pas douter, c'est assurément là un de ses premiers avantages ; car c'est gagner que de perdre de faux amis. Si Asote est à plaindre, c'est seulement pour n'en avoir point eu de vrais.

Philocerde est flétri pour ses vols ; *Aphis-*

Aphiſtas pour ſes trahiſons, *Phryné* pour ſon impudicité. Tous les vices traînent après eux quelque genre de punition. Le tyran qui ſe fait craindre, tremble à chaque inſtant pour lui-même. Un pere qui, dans ſa maiſon, laiſſe régner la licence, verra bien-tôt ſes enfans l'en punir cruellement, par les affronts que leurs déſordres feront réjaillir ſur lui. L'humeur coquette de la mere paſſera dans le ſang de ſes filles; & leurs honteuſes avantures la couvriront d'ignominie. L'artificieux hypocrite a beau cacher au Public l'horreur de ſes vices ſecrets: c'eſt aſſez qu'il les connoiſſe lui-même, pour en porter le châtiment; ſes remors ſeront ſes bourreaux. Ou, ſi la juſtice divine laiſſe quelques coupables joüir, tant qu'ils ſont ſur la terre, d'une trompeuſe impunité; c'eſt parce que la mort ne peut pas les lui ſouſtraire. Tôt ou tard elle aura ſes droits.

Dieu, ſans doute, châtie en pere; & ſes châtimens ne ſont vraiſſemblable-

ment que des moyens de nous améliorer : j'ose le dire de ceux mêmes d'après cette vie, s'ils ne sont point éternels ; or la raison, loin de m'apprendre qu'ils le soient, m'insinue tout le contraire. Je ne crois pas que, semblable à un mortel vindicatif, il afflige ses créatures, même coupables, pour le plaisir barbare de les voir souffrir. S'il les punit, c'est pour les détourner du vice, par l'expérience des maux qu'il entraîne à sa suite : mais j'ai peine à concevoir, qu'un Dieu, juste & bon, puisse punir par esprit de vengeance ; & bien moins encore, qu'il se venge éternellement. La vengeance ne seroit pas interdite à l'homme, si Dieu se la permettoit, puisque l'homme est son image.

Quoi qu'il en soit, il est au moins certain par rapport aux châtimens de cette vie, que ce ne sont que des corrections paternelles, qui n'ont d'autre fin, que de nous ramener dans les voies de la vertu ; & c'en est assez pour le sujet que je traite.

Si

Si appesanti par un sommeil léthargique, il n'étoit d'autre moyen pour vous rappeller à la vie, que de réveiller vos sens engourdis, par la piquure d'une lancette ; pourriez-vous justement vous plaindre du Chirurgien qui vous auroit piqué? C'est-là précisément ce que Dieu fait, en châtiant nos vices & nos imprudences. Les plaies qui suivent nos crimes, ne sont rien auprès de celles qu'elles sont capables de guérir. Mais pour qu'elles puissent opérer leur effet, ce n'est pas assez que Dieu punisse en pere : il faut aussi que nous recevions ses utiles corrections, en enfans soûmis & dociles.

§ III.

DES PERSECUTIONS.

Les amateurs de la vertu sujets à l'infortune ; persécutés sous de faux prétextes ; avec quelle constance ils doivent supporter ces persécutions ; avec quelle indifférence ils doivent voir la prospérité des méchans.

Les amis de la vertu ne sont point des rivaux ombrageux, qui cherchent à se détruire : rien au contraire ne les charme davantage, que de voir augmenter le nombre de ceux qui l'aiment. C'est de la part de ses ennemis seuls, qu'on a des traverses à craindre : mais aussi elles sont inévitables ; on y doit compter.

Suivant l'idée qu'on se forme communément du bonheur, la vertu, loin d'être toujours heureuse, ne l'est presque jamais. Les Richesses, les honneurs & les emplois distingués, sont rarement son partage. C'est une Vierge orpheline, abandonnée, méconnue & sans dot. Quelques amans, de tems à autres, prennent du goût pour elle : mais la plûpart d'entre eux, la trouvant si dénuée des avantages de la fortune, se refroidissent bien-tôt. Un autre obstacle encore ralentit leur passion : les avenues du palais qu'elle habite, sont bordées de ronces & d'épines, & gardées par des génies mal-

mal-faisans, qui en écartent ceux qui l'approchent; les uns, par les menaces; d'autres, par des promesses; ceux-ci, à force ouverte; ceux-là, par des piéges adroits.

Mais il est une circonstance, qui doit flater ses amateurs, & les rendre persévérans: c'est qu'ils sont sûrs de leur conquête, si leur amour est sincere. L'aimer, c'est déjà la posséder; elle n'échape qu'à ceux qui la trahissent, par inconstance ou par foiblesse: or quand on l'aime, on ne la trahit point.

On ne lui devient infidele que par avidité pour quelques prétendus biens qu'elle eût fait perdre ou manquer: la tranquilité, l'aisance, le faste, l'amitié des grands. Or, préférer à la vertu, ou simplement lui comparer, aucuns des avantages, dont on peut joüir ici-bas, fussent des mitres ou des tiares, des sceptres & des couronnes: non-seulement, c'est ne la pas aimer, c'est même ne la pas connoître. Au niveau de la vertu,

pla-

placer du vent, de la fumée, des brillans, quel injurieux parallele ! leur donner la préférence, quelle profanation !

Les vicieux, qui par leur nombre, sont dans le monde, le parti dominant, n'ont point proscrit ouvertement la vertu, & ne la combattent jamais sous ses véritables noms : pour avoir droit de la persécuter, ils lui en substituent d'odieux ; affectent de la méconnoître, & canonisent les vices, décorés de ses livrées. Ils nomment imbécillité, la droiture & la bonne foi ; lâcheté, le pardon des injures ; gravité pédantesque, la sage circonspection ; le mépris de l'or, folie ; la générosité, foiblesse. L'ambition au contraire est transformée dans leur bouche, en noble émulation ; la ruse & les tromperies, sont de l'industrie, de l'adresse ; la bigote hypocrisie prend le nom de piété ; la duplicité, celui de fine politique ; la feinte, les détours & la dissimulation, sont des chef-d'œuvres de prudence ; l'emportement n'est que

viva-

vivacité; l'orgueil, grandeur de sentimens; l'ardeur de se venger, un point d'honneur indispensable; & la férocité, bravoure. Leurs éloges sont des outrages: efforcez-vous de vous en rendre indigne. Leurs faveurs sont empoisonnées: gardez-vous de les mériter; on ne les peut obtenir qu'aux dépens de la probité.

Lorsqu'on médite une entreprise dont on pourroit s'abstenir, il est permis & même nécessaire, d'en combiner tous les inconvéniens: mais il n'en faut connoître aucun, lorsqu'il s'agit de remplir son devoir. Un soldat est commandé pour monter à l'assaut: ce n'est point là le cas d'examiner les risques qu'il courra: qu'il marche sans délibérer, dût-il y trouver la mort; l'ordre s'étend jusque-là. Marchons de même sous l'étendart de la vertu sans envisager le péril: quel qu'il soit, si c'est un mal, c'en est un nécessaire, dès qu'on ne peut s'en garantir que par une infidélité. Se lasser de souffrir

frir pour la vertu, c'est approcher bien près du vice.

On ternit votre gloire par d'indignes calomnies: eh bien, réjouissez-vous, de ce qu'on ne peut vous décrier, que par de fausses imputations.

On vous traduit devant des tribunaux, on vous condamne injustement; la passion a guidé vos accusateurs & vos Juges: il vous paroît bien amer d'être flétri quoiqu'innocent. Vaudroit-il mieux que vous fussiez coupable? Le plus grand de tous les malheurs, pour l'homme vertueux, seroit-il donc pour vous une consolation? Et seroit-ce un moyen pour adoucir votre peine, que d'y joindre des remors?

L'opulence d'un méchant, les postes où on l'eleve, les hommages qu'on lui rend, excitent votre jalousie, vous molestent & vous chagrinent. Quoi, dites-vous, c'est donc pour de pareils hommes que sont réservées les richesses, les emplois & les dignités! Cessez votre in-

injuste murmure : si ces biens que vous regrettez, en étoient de véritables, les méchans, qui en joüissent, en seroient dépouillés, vous les posséderiez. Que diriez-vous d'un grand homme de guerre, d'un Vendôme ou d'un Maurice, qui, après avoir sauvé la patrie, se plaindroit qu'on paye mal ses services, parce qu'en sa présence, on distribueroit à des enfans, quelques sucreries, dont on ne lui seroit point part. Votre plainte n'est pas mieux fondée. Dieu n'a-t'il donc pour vous récompenser que des richesses périssables, & des honneurs vains & fragiles.

§. IV.

DES CONTRADICTIONS.

Plier son humeur & supporter celle des autres. Diversité d'humeurs, même parmi les gens de bien ; sujets qui donnent le plus ordinairement matiere à des vivacités. Supporter avec patience les génies même les plus défectueux.

Au-

Autant la Nature a répandu de variété sur les visages, autant elle en a semé dans les goûts & les caracteres : & comme il seroit déraisonnable d'exiger, dans tous les visages, la ressemblance du sien ; il ne l'est pas moins de prétendre, que l'humeur de tous les hommes se plie au gré de la nôtre.

Chacun pense & agit selon le siecle & le climat où il vit, selon son âge, son sexe, son instinct particulier, & l'éducation qu'il a eue ; & ne songe guere à examiner s'il pense ou agit bien ou mal.

On n'imagineroit pas combien il y a peu d'hommes sur la terre, qui s'étudient eux-mêmes, & travaillent à se rendre meilleurs. On se pardonne tout ; & l'on ne passe rien aux autres : on voudroit réformer le genre humain ; & l'on s'excepte tout seul de la réforme.

Commencez par rendre votre humeur souple : & vous éprouverez bien moins de contrariétés.

Rosine

Rosine avoue qu'elle est vive : & le public moins ménagé dans ses expressions, appelle sa vivacité, rage, fureur, phrénésie. Jamais il ne lui est venu à l'esprit, que l'Univers entier n'est pas fait pour lui complaire : ce qu'elle souhaite, elle se le croit dû, & prend pour autant d'outrages, tout ce qui la contrarie. Un enfant crie : voilà Rosine excédée : « La „ sotte engeance qu'un enfant ; vîte, „ vîte, qu'on me l'emporte. „ Un valet casse un verre : « le mal-à-droit, le ba- „ lourd ! retirez-vous, voilà vos gages. „ Le hasard fait qu'elle se trouve seule, & sa solitude l'ennuie : aussi-tôt ses amis absens sont durement apostrophés : « Où „ donc est l'ingrate *Doris* ? Qu'est de- „ venue la non chalante *Agathe* ? Où „ s'amuse le traître *Euphorbe* ? Que fait „ le perfide *Sylvandre* ? Quels froids „ amis ! Dans quel abandon ils me lais- „ sent ! je ne les veux plus jamais voir. „ Capricieuse, changeante, ne voulant jamais aujourd'hui ce qu'elle vouloit

hier,

hier, tout ce qu'elle veut constamment; c'est seulement qu'on la devine. On s'y essaye, mais en vain : presque jamais on ne rencontre juste; encore moins arrive-t'il lorsqu'on fait ce qu'elle desire, qu'on s'en acquite à son gré. On s'est toûjours mépris en quelque chose, on a été ou trop prompt ou trop lent, on l'a fait de mauvaise grace. Qu'on la caresse, on est trop libre; qu'on la respecte, on la dédaigne; qu'on la voye rarement, elle s'en plaint avec aigreur; qu'on la visite assiduement, on la fatigue, on l'importune : & lorsqu'on l'a mécontentée, on en est instruit sans délai; un torrent d'invectives, de reproches & de cris aigus, annonce à l'instant son dépit. Laissez-la exhaler sa rage : vouloir la calmer, c'est l'aigrir. Dans les momens où elle est de sang froid, vous risquerez un peu moins à lui faire des remontrances : mais vous n'y gagnerez pas plus. « Au fond, » avois-je tort, *vous dira-t'elle*? Que » ne s'y prend-t'on mieux! J'avoue que » je

„ je suis un peu prompte : mais ce n'est „ pas-là un grand mal ; il faut me pren„ dre comme je suis. „

Quand tous les hommes seroient également attachés à la vertu, ils ne laisseroient pas de différer en bien des points. Le fond des principes de morale & des sentimens, seroit le même dans tous : mais ils ne se copieroient pas pour cela dans les choses indifférentes aux bonnes mœurs;& rien en effet ne les y oblige. Dieu nous a donné sa loi pour regle de cc duite, & non pas nos semblables pour modeles. On peut fort bien être aussi vertueux qu'un autre, sans lui ressembler de caractere. Supposons donc une société composée de tous gens de bien : on y rencontrera encore de quoi exercer sa patience. L'esprit fin & pénétrant ne supportera qu'avec peine des génies lourds & pesans ; un plaisant, un facétieux ne sympathisera pas avec un mélancolique. Que l'un soit posé, l'autre vif ; l'un

O quand

grand parleur, l'autre silentieux : que de sujets de rupture pour des humeurs impatientes ! Mais, dans ma supposition, tous sont des hommes vertueux, qui tous par conséquent méritent quelques égards. Cherchez premierement cette qualité essentielle, dans ceux avec qui vous vous liez : elle est assez précieuse, assez rare, assez excellente, pour effacer ou couvrir, quelques légers défauts. Passez tout à un homme en qui vous connoissez des mœurs & de la probité: vous le devez ménager avec soin ; vous perdriez un thrésor, si jamais il vous échappoit. Rien ne ressemble plus à Dieu, qu'un homme juste & vertueux : or ce seroit insulter Dieu, que d'outrager son image.

Tymon est froid & taciturne : les ris & l'enjouement ne dérident jamais son front plissé ; les assemblées où l'on se les permet, sont pour lui des pays perdus, où il porte un visage sombre, un air triste & déconcerté. Lorsque par des rai-

raisons de bienséance, il s'est cru obligé d'y venir, on l'y trouve de trop, on voudroit bien qu'il s'en fût dispensé. Mais, en revanche, Tymon a le cœur droit, l'esprit bien-fait, & l'ame généreuse. Ayez besoin de son secours ; c'en est assez, c'est un titre suffisant auprès de lui, pour le mériter. Il est grave & sérieux : mais il n'est ni soupçonneux ni caustique. Il s'abstient des plaisirs permis : mais il ne les condamne pas. Vous ne l'entendrez point ni censurer, ni médire. Il parle peu : mais il est véridique ; sa bouche est un organe pur, que n'ont jamais souillé le mensonge ni l'équivoque. Traitez sans rien craindre avec lui : vous n'aurez pas besoin, pour assurer l'exécution de ses engagemens, de témoins ni de garantie. Où pourriez-vous trouver des cautions plus sûres que Tymon lui-même ?

Ceux qui donnent le plus souvent matiere à des vivacités, sont surtout les enfans, les domestiques & le bas peu-

ple. Ce n'eſt pas que ces gens-là ſoient d'une eſpece plus vile en ſoi que le reſte des hommes, ni qu'ils aient le cœur plus gâté : c'eſt ſeulement, que n'ayant point appris par ce qu'on appelle l'uſage du monde, à ſe voiler ſous des apparences trompeuſes ; leurs défauts, étant plus viſibles, en ſont auſſi plus choquans.

Damaris, ainſi que la plûpart des meres, a des enfans badins, follâtres & inappliqués. Elle a beau s'épuiſer en leçons, en réprimandes : on ne l'écoute pas, ou l'on oublie qu'elle a parlé, dès qu'elle a fermé la bouche. L'impatience enfin l'emporte, elle crie, tonne, menace, & frappe à coups redoublés. La tendreſſe maternelle, ſuſpendue, fait place au couroux. Qui de vous, ou de vos enfans, Damaris, eſt plus condamnable ? La légereté les entraîne : la colere vous tranſporte. La prudence eſt-elle plus de leur âge, que la modération, du vôtre ? « Ils doivent au moins m'o- » béir, » dites-vous. Et vous, à la raiſon,

son ; qui vous interdisoit ces violences déplacées. Châtier par emportement, c'est moins punir, que se venger.

Quel démon agite *Aphronie* ? Je l'entens gourmander sans cesse ses femmes & ses valets. Se sont-ils donc tous ligués pour aigrir sa bile amere ? Non, ce sont d'innocentes victimes de ses fureurs capricieuses. Qu'Aphronie rabatte un peu de sa fougueuse pétulance : tous leurs forfaits disparoissent ; ils ne lui semblent coupables, que parce qu'elle est emportée. Son humeur impatiente lui grossit tous les objets, dont sa fantaisie est blessée, & transforme à ses yeux en crimes, les fautes les plus légeres.

Nos Domestiques sont des hommes : c'est une cause infaillible pour qu'ils ne soient pas sans défauts : & c'est aussi une raison pour nous, d'user avec eux d'indulgence.

Vous méprisez le bas peuple : & vous avez raison, si vos mépris ne tombent que sur sa grossiereté, son ignorance &

la bassesse de ses sentimens. A en juger par ces côtés hideux, ce n'est qu'une vile fourmilliere, qui se remue & se trémousse sans connoissance & sans dessein; un corps sans yeux, qui marche sans voir où il va; ou qui n'est guidé tout au plus que par l'appas d'un gain sordide, & ne connoît presque jamais ses véritables intérêts : ennemi de la sagesse & de la modération ; turbulent, séditieux, féroce quand on le ménage, lâche & rampant quand on l'opprime; vain, inconstant & superstitieux ; amateur des nouveautés, en proie à la prévention ; s'arrogeant le droit de juger ceux qui l'instruisent & le gouvernent, & les jugeant toûjours mal.

Mais de cette classe ignoble, tirez quelques sujets dociles, & d'un âge encore susceptible de leçons & d'enseignemens : c'est peut-être un diamant brut, qui, mis en œuvre par une main habile, vous surprendra par son éclat éblouïssant; la sagesse & la vertu, fruits de

de l'éducation, le discerneront de la foule; les richesses & les honneurs seuls n'auroient pas empêché qu'il n'y demeurât confondu. La plûpart des Grands sont peuple.

Dédaignez tant qu'il vous plaira, la populace en général: mais dans chacun de ceux qui la composent, envisagez des hommes comme vous; aimez-les à ce titre, & supportez leurs défauts. Soyez surtout indulgent pour ceux que l'infortune humilie: vos hauteurs & vos duretés leur rendroient encore plus cuisant le sentiment de leurs malheurs. Comme on pardonne à un malade, ses caprices & ses humeurs: on doit aussi passer aux misérables, tous les égaremens dont leur misere est la cause.

Vous n'êtes point parfait, sans doute: traitez donc vos semblables, comme vous avez intérêt qu'ils vous traitent. N'eussiez-vous même aucuns défauts: vous n'auriez point acquis par-là le droit d'insulter ceux qui en ont; c'est seule-

ment une raison pour les plaindre davantage. *Adonis*, quoique le plus beau des hommes, n'auroit pas été excusable, s'il eût outragé *Therſite*.

Article II.

Du Courage.

Définition du courage. Diviſion du préſent article en deux paragraphes.

J'appelle courage, la vigueur néceſſaire à l'ame, pour exécuter des actions vertueuſes, qui par les obſtacles qu'il faut braver, ſeroient impraticables à des cœurs puſillanimes. Or ces obſtacles, ou ſont au fond de notre cœur, ou naiſſent du dehors. De-là deux ſortes de courage: l'un par lequel, devenus forts contre nous-mêmes, nous parvenons à nous vaincre, je l'appellerai grandeur d'ame; l'autre qui agiſſant au dehors, renverſe les barrieres qui s'oppoſoient à nos deſſeins, je l'appellerai héroïſme.

§. I.

§. I.

DE LA GRANDEUR D'AME.

Elle nous porte à la recherche du beau ; ce que c'est que ce beau. Mépris des biens périssables, source des vertus ; émulation, source des talens. Paresse, préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation, distincte de l'envie & de l'ambition.

J'entends par grandeur d'ame, ce sentiment, noble, qui nous montrant le vrai beau, nous y fait tendre avec empressement. Mais où le chercher ce vrai beau ? Quelles en sont les sources ? Ce sont, à mon avis, la vertu & les talens : tout le reste n'est que clinquant, parade & décoration. Or la vertu naît du mépris des biens périssables ; & les talens, de l'émulation.

Le cœur humain est naturellement vertueux & grand : ôtez-lui les basses affections qu'il contracte, lorsqu'il se laisse en-

entraîner par les ſens ; il reprendra de lui-même ſa nobleſſe originaire.

1. La grandeur d'ame ne conſiſte pas à négliger ſes propres intérêts, mais à ne tourner ſes deſirs que ſur des biens ſolides & réels. Le juſte n'a pas moins d'ardeur pour ſa félicité que le méchant : mais il connoît mieux les moyens de ſe la procurer, & les pratique plus volontiers. Il ſait que la vertu ſeule peut ſuffire à le rendre heureux ; & que ſi d'autres avantages y contribuent auſſi en quelque choſe, ce n'eſt qu'autant qu'elle les accompagne. Si ſans bleſſer la pureté de ſes mœurs, il peut joüir d'une vie aiſée & tranquile, exempte d'amertumes & de douleurs, & aſſaiſonnée par d'innocens plaiſirs ; il la préferera ſans doute à une vie traverſée par des revers, des déſaſtres, des vexations, ou empoiſonnée par la ſouffrance, les opprobres ou les regrets. Mais donnez-lui à choiſir entre une action vertueuſe, qui ruine ſa fortune, ou mette ſa vie en danger ;

ger ; & une action lucrative, mais qui flétriroit sa vertu : quelque grand, quelqu'immense que soit le gain qu'il en puisse espérer, son choix est fait, il n'hésitera pas ; la vertu est bien d'un autre prix à ses yeux, que son repos, son plaisir ou sa vie.

Sophrone & *Pulcherie* sembloient être nés l'un pour l'autre ; la conformité de leur goût, de leur génie & de leur caractere, eût établi entre eux, une union inaltérable : mais elle a disposé de sa main. Il l'aime cependant : s'il la voit, son amour croîtra, & sans doute aussi sa foiblesse. Pour éviter sa chûte, il est un moyen assuré, dur à la vérité, mais unique : c'est de ne plus voir Pulcherie. Sophrone s'y résout : voilà sa vertu sauvée. L'amour est un ennemi qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant.

Un innocent est accusé devant *Eaque* : les accusateurs sont puissans ; on lui dicte le jugement qu'on attend de sa complaisance ; la sentence qu'il portera va dé-

décider de sa propre ruine ou de son élévation. Mais pour un Juge integre, qu'est-ce que la fortune, en comparaison de l'équité ?

Callisthène est dépositaire d'une ample succession, qu'un oncle, dont il s'est cru l'héritier, l'a chargé de remettre à un fils qu'il dit avoir, mais que la loi ne connoît pas. Callisthène a promis, sans témoins, sans écrit, tout ce que l'oncle a exigé de lui. Cependant, frustré d'un bien sur lequel il comptoit, il gémit dans l'accablement de la plus affreuse indigence. « Quel si grand mal, „ dites-vous, s'il se l'approprioit, ou „ qu'il en détournât du moins une par- „ tie à son profit ? Qui le sauroit ? „ Dieu, qui sait tout, & Callisthène, qui ne pourroit pas l'ignorer. Quoi, sortir de l'indigence, pour tomber dans la perfidie ! Ce n'est pas-là se délivrer : c'est se perdre.

Garotté sur un bûcher par ces zélés, qui font mourir les gens sous prétexte

de

religion, votre vie est dans vos mains: les barbares consentent à vous délier, si vous consentez à mentir, à trahir vos sentimens. Quelle étrange clémence! Ce qu'ils exigent de vous, est bien pis, que le mal qu'ils vouloient vous faire.

2. L'activité de notre esprit, la structure de nos organes, leur vigueur & leur mobilité; & plus encore que tout cela, nos besoins toujours renaissans, nous avertissent, que la main qui nous a formés, nous a faits pour une vie agissante & exercée: or la fin à laquelle le Créateur nous destine, est toujours la meilleure de toutes celles où nous pourrions tendre.

C'est un sentiment bas & inventé par la mollesse, que de regarder comme châtiment, la nécessité du travail: c'en seroit fait de nous au contraire, si Dieu nous l'eût interdit. L'inaction est une sorte de léthargie, également pernicieuse à l'ame & au corps.

Rhathyme en fournit la preuve: ce qui

qui l'occupe, lui déplaît : ce qui l'exerce, le lasse ; c'est même une fatigue pour lui que d'exister ; sa félicité souveraine seroit d'être anéanti. N'imaginant pas que Dieu puisse mieux récompenser ceux qu'il aime, c'est-là le Paradis qu'il attend ; & dès cette vie, il anticipe son bonheur, en prolongeant tous les jours son sommeil bien avant dans la matinée. Le moment de son réveil est un instant fatal pour lui : il l'écarte autant qu'il peut ; & forcé de s'arracher enfin du lit, il laisse voir encore long-tems, sur son front farouche & ridé, qu'il n'est debout qu'à regret. Il s'habille à vingt reprises, les bras lui tombent, il n'y sauroit suffire. Par où va-t'il commencer sa journée ? « Qu'on me donne à manger, » dit-il. Ce n'est pas qu'il ait faim, ni peut-être qu'il soit gourmand : mais c'est qu'un homme désœuvré remplit toujours par-là quelques quarts d'heure de vuide, sans que sa nonchalance en souffre ;

pen-

pendant douze heures qu'il va être sur pié, il aura souvent recours à ce même expédient. Les intervalles que lui laissent ces petits repas de caprice, sont remplis par quelques frivolités, qui se succedent promptement l'une à l'autre, parce qu'aucune ne l'amuse. Rien n'est si peu sensible au plaisir, qu'un paresseux : c'est une ame engourdie que rien ne pique ni n'éveille. A charge à lui-même, il voudroit pouvoir se fuir, & n'en a pas la force : cet éternel ennui qu'il traîne par tout, prend mille formes différentes, pour son supplice & pour celui des autres. Tantôt c'est lassitude ; il se sent lourd, pesant, il ne sauroit remuer le bout du doigt : tantôt c'est incommodité ; il a je ne sai quel mal, qu'il ne peut pas définir : d'autres fois il est chagrin, sans savoir ce qui l'attriste : dans tous les tems il a l'humeur inégale, difficile & cauteleuse. A l'entendre, on ne le sert jamais bien ; on n'a pour lui aucuns égards, on ne le plaint point

point quand il souffre, on est dur, on le voudroit voir mort. En tout cas, ce seroit lui vouloir du bien : sa sombre imagination, son indolence, sa paresse, réaliseront bientôt tous ses maux imaginaires. Il sera demain, s'il ne l'est pas dès aujourd'hui, cacochyme, hypocondriaque, langoureux, étique & débile. Est-ce un bonheur que la vie pour qui la conserve à ce prix ?

La nonchalance & la mollesse ont ruiné plus de tempéramens, que n'ont jamais fait les travaux les plus excessifs : & l'exercice modéré, loin de nuire à la santé, l'affermit & la fortifie.

Membres d'une société dont les secours nous sont nécessaires, nous devons, pour les mériter, la servir aussi nous-mêmes, & la servir avec zele. Remplir un devoir froidement, c'est ne s'en point acquiter ; & ce qu'on fait à regret, on le fait toûjours mal.

Il est mille emplois différens, qui tous concourent au bien commun : choi-

choisissez parmi ceux qui sont à votre portée ; étudiez votre goût, consultez votre capacité, & décidez-vous pour l'état qui vous plaira davantage. Votre choix une fois arrêté, faites-vous un point d'honneur d'exceller dans la profession que vous aurez préférée.

L'émulation paroît voisine de l'envie & de l'ambition : mais néanmoins elle ne tient rien ni de l'une ni de l'autre. Loin de s'attrister du mérite d'autrui, elle s'en fait un motif pour tendre à la perfection avec plus d'empressement : c'est l'honneur, c'est l'amour du devoir qui l'excite ; & non pas la soif des grandeurs, ou l'aiguillon de l'envie.

Phlistène hait ceux qui prosperent ; qui brillent, qui se distinguent. Tous les avantages, qu'il voit possédés par d'autres, il les croit déplacés : c'est à lui qu'ils étoient dûs, on ne sait pas connoître ce qu'il vaut. C'est l'*envie* qui dévore Phlistène.

Philotime, ébloüi par l'éclat des dignités, en fait l'unique objet de ses désirs & de ses soins; plus curieux de les obtenir que de s'en rendre digne. Les honneurs qu'il a brigués lui deviennent insipides, dès qu'une fois il en joüit: ou, pour mieux dire, il ne joüit d'aucuns; son cœur, toujours hors de lui-même, ne s'attachant qu'à ceux où il n'a pas encore atteint. C'est *l'ambition* qui le ronge.

Mais pour *Eudoxe*, il est visible qu'une noble *émulation* est le seul mobile qui l'anime. L'art oratoire est celui qu'il embrasse, art qu'un ambitieux n'eût point assurément choisi: dans le pays qu'habite Eudoxe, le talent de la parole n'est pas fort considéré. Joignez-y, si vous voulez, de la justesse & de la précision dans l'esprit, une étude profonde des mœurs, des lois, des usages & des coûtumes; en un mot, tant de talens qu'il vous plaira lui supposer: tout cela n'est rien, & ne sauroit

le

le mener loin, s'il n'a point d'argent dans ses coffres. Dans ce pays, tout est vénal : on y a mis à l'encan tout ce qui de sa nature étoit fait pour encourager les talens. On y vend le droit de disposer des biens & de la vie même des citoyens ; celui d'exposer la sienne à la tête d'un régiment ; celui de manier les revenus de l'Etat & les rentes des particuliers, de présider dans un tribunal, d'en rédiger les jugemens ; ou de les faire exécuter ; on y vend jusqu'à de vains titres, des noms, des armoiries, & je ne sai quelle distinction, qu'on appelle de la noblesse. Cette odieuse vénalité, qu'en vain on essayeroit de justifier, ôtant donc au mérite tout espoir de récompense ; l'émulation n'y peut être que fort rare : mais en revanche, elle y brille dans toute sa pureté. Eudoxe en s'adonnant à l'éloquence du barreau, ne sera pas soupçonné d'aspirer aux premiers emplois de l'Etat ; puisqu'il est sûr, que, ne les pouvant point

acheter, il n'y parviendra pas. Son objet seul est d'exceller dans l'art auquel il s'est borné, de tirer la vérité du sombre cahos où la chicane l'enveloppe, de la présenter aux Juges en termes clairs & lumineux, & de les forcer, par l'évidence, à rendre justice au bon droit. Qu'un autre en fasse autant, Eudoxe n'en est point piqué : que lui importe par qui le bien se fasse, pourvû qu'il soit fait ? Un innocent alloit périr, c'est *Callideme* qui le sauve ; un pupille étoit opprimé, c'est *Euphrade* qui le défend : n'importe, puisqu'ils ont réussi, il n'eût rien fait de plus sans doute, leur succès en est un pour lui.

Si l'on n'avoit en vûe dans l'exercice de ses talens, que le bien public & l'honneur ; on seroit inaccessible à la basse jalousie.

§. II.

§. II.

DE L'HE'ROÏSME.

Idée de l'Héroïsme. 1. Fermeté, distincte de l'opiniâtreté. 2. Intrépidité, distincte de la brutalité. 3. Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, opposé à celui d'un homme féroce. Funestes effets de la guerre. Caracteres qui distinguent la fausse valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & singulierement les duels, sont les effets du courage ou de la lâcheté.

La grandeur d'ame est comprise dans l'Héroïsme ; on n'est point un Héros, avec un cœur bas & rampant : mais l'héroïsme differe de la simple grandeur d'ame, en ce qu'il suppose des vertus d'éclat, qui excitent l'étonnement & l'admiration. Quoique, pour vaincre ses penchans vicieux, il faille faire de généreux efforts, qui coûtent à la nature ; les faire avec succès,

eſt, ſi l'on veut, grandeur d'ame; mais ce n'eſt pas toujours ce qu'on appelle héroïſme. Le Héros, dans le ſens auquel ce terme eſt déterminé par l'uſage, eſt un homme *ferme* contre les difficultés, *intrépide* dans les périls, & *vaillant* dans les combats.

1. La fermeté & l'opiniâtreté ont quelques traits qui ſe reſſemblent: mais dans les deux tableaux qui ſuivent, vous diſtinguerez aiſément l'une de l'autre.

Thymocrate embraſſe un ſentiment: dès-lors quiconque a le malheur de vivre ſous ſa dépendance, ſera forcé de l'adopter auſſi. Lui repréſenter qu'il ſe trompe, c'eſt une audace, une révolte: le lui prouver, c'eſt un outrage impardonnable. Il a fait un reglement de caprice, qu'il prend pour un chef-d'œuvre de prudence & de politique: on l'informe par d'humbles requêtes, des inconvéniens qui en rendent l'exécution impraticable; avis & requêtes perdus.

Thy-

Thymocrate n'a jamais su ni penser, ni réfléchir : il ne sait que vouloir. Modérer son ordonnance, ou la supprimer, eût été le parti le plus sage : mais ce n'eût pas été le plus despotique. « Un Intendant de Province, un Magistrat de „ ma sorte, doit-il prendre la loi d'une „ vile populace ? *Mon ordonnance, est* „ *une nouveauté* : eh bien, qu'on s'y conforme ; & dans dix ans ce n'en sera „ plus une. *On la censure, on en releve* „ *les abus* : que m'importe la critique „ de gens faits pour m'obéir ? *C'est*, „ dit-on, *compromettre mon autorité, que* „ *de commander l'impossible*. Je la saurai „ bien mettre à couvert, en châtiant „ ceux qui se plaignent. Reculerai-je „ après m'être avancé si loin ? L'ordre „ est lâché : juste ou non, il faudra „ bien qu'on s'y soumette. *Le pays, si je* „ *m'obstine, est prêt à se soulever* : qu'il „ se soûleve ; on le saura bien réduire. „

Voilà de l'opiniâtreté : & voici à présent de la fermeté.

Choregue a ſervi ſa Patrie en qualité de Miniſtre, d'homme de guerre & de finance : le bien public fut en tout ſon unique objet; rien de ce qui pouvoit y concourir ne lui ſembloit indifférent. Avoit-il formé un deſſein qui tendît viſiblement à ce but : l'exécution en étoit sûre , pourvû qu'il n'eût à ſurmonter que la critique des eſprits faux , que les piéges qu'ils lui tendoient, que les traverſes qu'ils lui ſuſcitoient. Les inconvéniens d'un projet pouvoient le rebuter, mais non pas ſes difficultés. Favori de ſon Roi, loin de deſcendre, pour lui complaire, à d'indignes flateries ; il oſoit lui préſenter la vérité ſans voile, & la lui faire enviſager. Cent fois ſes libres remontrances l'expoſérent à perdre ſon poſte : mais le bonheur de l'Etat lui parut toujours préférable à ſon avantage particulier. Il ſe faiſoit honneur plutôt de ſervir ſon Prince, que de poſſéder ſa faveur , & ſongeoit moins à éviter ſa diſgrace, qu'à ne

ne la pas mériter. « J'aï bien pû, *di-*
„ *soit-il*, hasarder ma vie dans les com-
„ bats, pour la gloire de mon maître &
„ la mienne : & je craindrois de ris-
„ quer ma fortune ! „

Heureux le Monarque à qui le Ciel propice auroit accordé un pareil Ministre ! Mais, sans doute, mon lecteur ne prendra celui que je peins, que pour un être imaginaire: & je me garderai bien moi-même d'en affirmer l'existence. Quelque rares que soient les *Alexandres* & les *Césars*; on en trouve bien plus encore que de Ministres désintéressés, dont l'unique point de vûe soit le bien de l'Etat & l'honneur de leur Souverain.

L'opiniâtreté est un entêtement aveugle pour un sujet inutile ou injuste : elle part pour l'ordinaire d'un esprit sot ou méchant, ou méchant & sot tout ensemble ; qui croiroit sa gloire ternie, s'il revenoit sur ses pas, lorsqu'on l'avertit qu'il s'égare.

La

La fermeté au contraire eſt la réſolution conſtante d'un homme ſenſé, qui perſiſte dans un deſſein, qu'il ſait être juſte & utile, malgré les oppoſitions qu'il rencontre, ou les travaux qu'il lui en coûte. C'eſt l'honneur, c'eſt la vertu, c'eſt l'amour du bien public, qui inſpirent la fermeté. Je dis *l'amour du bien public*; car celui qui ne s'obſtine à pourſuivre une entrepriſe, que par la conſidération de ſon propre avantage, n'eſt qu'une ame intéreſſée, dont la conſtance a plutôt pour principe, la baſſeſſe, que l'héroïſme.

Pour l'honneur & pour la vertu, on ne ſauroit trop faire: mais on fait trop pour la fortune, lorſqu'on lui ſacrifie ſa ſanté, ſon repos, ſa maîtreſſe ou ſon ami.

2. L'intrépidité eſt une ſorte de fermeté, mais éprouvée par la préſence du danger, des peines & des ſouffrances: elle caractériſe plus particulierement le Héros. Diſtinguons-là de la bru-

brutalité, qui peut produire à peu près les mêmes effets, mais ne part point du même principe.

Penisandre ne craint rien : les gouffres, les précipices, le fer, le feu, la foudre même, sont des bornes impuissantes contre ses hardis attentats. Il se croit, sans doute, intrépide, & tranche du héros : ce n'est qu'un scélérat, qu'une fureur brutale aveugle : il s'étourdit sur le péril, plutôt qu'il ne le méprise ; il succomberoit lâchement, s'il osoit le considérer. Un méchant ne le brave que faute de le connoître, ou par l'espoir d'en échapper. Qu'on ne s'y trompe point : tout homme sans vertu, est au fond de l'ame, un lâche ; qui n'a pour se défendre de la poltronerie, que l'emportement & la rage.

C'est dans *Cratere* qu'il faut chercher l'homme intrépide. Avant de commencer, il a d'abord examiné si ce qu'il entreprend est possible, & digne d'un homme d'honneur. Alors le danger

ger n'a plus rien qui l'effraye : il le voit d'un front ferein, & lui fait tête fans fe troubler. S'il y fuccombe, ce fera la force qui lui aura manqué, & non pas le courage ; & de quelque maniere qu'il s'en tire, ayant combattu jufqu'au bout, il en fort couvert de gloire.

Souvent entre l'homme intrépide & le furieux, il n'eft de différence vifible, que la caufe qui les anime. Celui-ci pour des biens frivoles, pour des honneurs chimériques, pour de véritables riens, qu'on acheteroit encore trop cher par un fimple defir, facrifiera fes amufemens, fa tranquilité, fa vie même. L'autre au contraire connoît le prix de fon exiftence, les charmes du plaifir & la douceur du repos : il y renoncera cependant, pour affronter les hafards, les fouffrances & la mort même, fi la juftice & fon devoir l'ordonnent ; mais il n'y renoncera qu'à ce prix. Sa vertu lui eft plus chere que fa

vie,

vie, que ses plaisirs & son repos : mais c'est le seul avantage qu'il préfere à tous ceux-là.

3. Mais allons chercher l'Héroïsme sur les théatres sanglans où le vulgaire le place : dans les camps, dans les armées, sous les murailles des villes assiégées ; car le commun des hommes ne connoît point d'autres Héros que les guerriers. Voyons si ces triomphateurs, pesés dans la balance de la raison & de l'équité, sont dignes des grands noms qu'on leur prodigue.

La valeur est, sans doute, une vertu d'un grand prix ; puisque c'est de toutes, celle qui exige les plus grands sacrifices.

Polemiste du sein de l'abondance, entouré des ris & des jeux, qu'elle mene toujours à sa suite, entend les sons perçans de la trompette guerriere : aussitôt il se leve, part, & vole aux combats. Amours, festins, spectacles, danse, plaisirs de toute espece, vous n'étiez

tiez pour lui que des passetems frivoles : vous amusiez son loisir, mais vous n'occupiez pas son cœur ; ce n'est que depuis qu'il vous a quittés qu'il vit dans son élément...Mais est-ce lui que je vois? La poussiere, la sueur, le sang, les plaies, la faim, la soif & la fatigue, ont défiguré tous ses traits ; je ne le reconnois qu'à la vigueur de son bras, à la grandeur de ses exploits. Tout plie, tout cede sous ses coups : la mort a remis dans ses mains ses droits & son arme homicide. Les bataillons ennemis sont contre lui d'inutiles barrieres : ainsi que de foibles épis, il les moissonne & les renverse.

Si c'est l'honneur, le devoir & l'amour de la justice, qui ont armé Polémiste ; j'en conviendrai, c'est un héros : mais c'est un monstre odieux, si tant de sang répandu, n'est versé que pour assouvir son avarice ou son ambition.

Je sai, que ces monstres-mêmes, lorsqu'ils sont subordonnés, peuvent

servir

servir utilement la Patrie : elle n'a besoin que de leurs bras ; le mobile qui les remue lui est indifférent. " Il est in-
„ contestable ; *dit un Ecrivain* * *de nos*
„ *jours*, que l'esprit militaire est le dé-
„ fenseur d'un Etat : il faut l'y nourrir
„ avec soin ; mais, comme on nourrit
„ un dogue, pour la garde d'une mai-
„ son, en l'enchaînant, & ne lui per-
„ mettant de prendre, que très-rarement
„ l'essor, de peur qu'il ne dévore ses
„ maîtres mêmes. „

Attendu l'injustice & la méchanceté des hommes, la guerre est nécessaire : mais c'est toujours un mal, que tout le bien qui peut en revenir, ne sauroit jamais compenser. Fille de la férocité, elle n'enfante que des forfaits, des cruautés & des meurtres. Elle déchire le cœur des meres, des épouses & des amantes : elle dépeuple les Provinces, réduit les Villes en poudre, & ravage

* M. de l'Ecluse, Not. 5. sur le XIX. livre des Mém. de Sully.

les

les campagnes. Elle fait pis : elle déprave les mœurs, éteint le goût des beaux arts ; & sur les ruines des vertus sociales, des sciences & des lettres, établit la grossiereté, l'ignorance & la barbarie. C'est alors que l'inhumanité brille sous le beau nom de bravoure : on ne connoît plus de vertu, que la soif du sang ennemi.

Jamais la Grece ne conta tant de Héros, que dans le tems de son enfance, où elle n'étoit encore peuplée que de brigands & d'assassins. Dans un siecle plus éclairé, ils ne sont pas en si grand nombre. Les connoisseurs y regardent à deux fois, avant que d'accorder ce titre : on en dépouille *Alexandre*, on le refuse au conquérant du Nord ; & nul Prince n'y peut prétendre, s'il n'offre pour l'obtenir que des victoires & des trophées. *Henri* le Grand en eût été lui-même indigne, si content d'avoir conquis ses états, il n'en eût pas été le défenseur & le pere.

Mais

Mais le peuple eſt toujours peuple : & comme il n'a point d'idée de la véritable grandeur, ſouvent tel lui paroît un héros, qui, réduit à ſa juſte valeur, eſt l'opprobre du genre humain.

Thériode, homme ruſtre & ſauvage, ſans goût, ſans talens & ſans mœurs, a du moins ſu ſe rendre juſtice : il a pris le parti des armes ; c'étoit le ſeul qu'il pût prendre. Autant il eſt inepte à tout autre état : autant il eſt propre à celui-ci, s'il ne s'agit pour le bien remplir, que d'être violent, farouche, inhumain & cruel. Il ne lui en coûte point d'efforts pour s'exciter au maſſacre : il eſt né ſanguinaire, & ne reconnoît plus les hommes pour ſes ſemblables, lorſqu'il eſt payé pour les tuer. La crainte d'un ſort pareil ne ralentit point ſa rage : il ne porte pas ſa penſée au-delà de l'inſtant préſent ; & ne s'eſt jamais amuſé à ſonger s'il y a quelque différence entre vivre & avoir vécu. C'eſt un automate armé, une machine de guerre, placée

sur un champ de bataille, qui se monte au bruit du tambour, des trompettes & des clairons : le fracas de l'artillerie acheve de la mettre en branle ; alors elle frappe à droit & à gauche ; tout ce qu'elle a de vie & d'action est ramassé dans ses bras.

Voilà cependant pour le peuple un vaillant homme, un héros, surtout s'il tient un rang qualifié dans l'armée ; car le titre de héros, dans le langage vulgaire, emporte avec soi l'idée d'un grade éminent : un soldat ne l'obtient pas, s'il n'est qu'anspesade ou sergent ; il faut au moins qu'il soit Feld-Maréchal, Prince ou Généralissime.

* Ne disputons pas sur les mots ; laissons les guerriers du premier ordre en possession de l'héroïsme, puisqu'un usage, plus ancien que nous, l'adjuge exclusivement à la valeur guerriere : mais du moins n'appellons valeur que ce qui l'est véritablement.

Sacrifier sa vie sans craindre & sans hé-

hésiter, passe pour l'effort de la vaillance le plus sublime & le plus glorieux : cependant la sacrifier pour un sujet léger, c'est pure témérité ; le faire pour un sujet injuste, c'est le comble de la méchanceté.

Le mépris de la vie n'est point un mérite en soi : au contraire la regle générale est de pourvoir à se la conserver. Le seul cas où il soit permis de se dispenser de cette loi, c'est quand le devoir nous engage à quelque acte de vertu qu'on ne peut exécuter sans l'exposer ou la perdre. Il est beau de mourir pour défendre sa Patrie, son honneur ou sa conscience : mais il est honteux de mourir victime de ses passions, de ses desseins ambitieux, de son avidité sordide, de sa fureur vindicative.

Il est faux qu'une action soit glorieuse à proportion de sa difficulté ; si en même tems elle n'est utile & vertueuse. La difficulté n'y ajoute du prix, qu'autant qu'elle marque de la part de

celui qui l'a faite un attachement conſtant à ſon devoir.

Qu'on ne craigne point qu'en déclamant contre la fauſſe valeur, j'amolliſſe l'humeur belliqueuſe de nos troupes. L'officier eſt excité par l'eſpoir attrayant de flateuſes récompenſes, bien plus puiſſant ſur ſes eſprits, que ne feront mes ſtériles apophthegmes. Pour la menue ſoldateſque, elle eſt auſſi fort à l'abri de mes impreſſions : ſa férocité l'en garantit. D'ailleurs nos braves Pandours ne liront point mon ouvrage.

Mais, que dis-je ? qu'ils le liſent : le ſervice militaire y gagnera ; leur bravoure, en s'épurant, ne fera que s'accroître. Toute diſpoſition de l'ame, réglée par la droite raiſon, n'en eſt que plus ferme & plus ſtable. Connoiſſez le péril avant de vous y expoſer : n'en étant point ſurpris, vous en ſerez plus intrépide. Ménagez votre vie pour le moment où il ſera plus néceſſaire de la riſquer ou de la perdre, (elle vaut bien

bien au moins la peine que vous ne la prodiguiez pas) : vous en servirez l'Etat plus utilement.

Un moyen propre surtout, à redoubler votre intrépidité, c'est d'être homme de bien : votre conscience alors vous donnant une douce sécurité sur le sort de l'autre vie, vous en serez plus disposé à faire, s'il en est besoin, le sacrifice de celle-ci. « Dans une bataille, dit *Xénophon*, * ceux qui craignent le plus les Dieux, sont ceux qui craignent le moins les hommes. »

Pour ne point redouter la mort, il faut avoir des mœurs bien pures, ou être un scélérat bien aveuglé par l'habitude du crime. Voilà deux moyens pour ne pas fuir le danger. Choisissez.

Lequel choisirez-vous, furieux duellistes, qui vous faites gloire, de vuider le fer à la main, vos querelles particulieres ? Vous vous inquiétez peu des redoutables effets de la justice Divine,

* Cyropédie, Lib. III.

vous qui ne craignez pas que la mort vous surprenne dans le crime. Vous appartient-elle en propre, cette vie, que vous allez sacrifier ? Vous l'êtes-vous donnée vous-même, pour oser en disposer ? Est-il à vous, ce sang, que vous allez répandre, & qui ne devroit couler que pour le salut de l'Etat ? Infideles dépositaires, qui détournez à votre usage, ou plutôt pour votre ruine, un bien que Dieu & la Patrie sont en droit de revendiquer.

Mais où m'égaré-je ? Alléguer à ces forcenés des argumens tirés de l'équité naturelle, c'est leur parler un langage étranger : ils ne la connoissent point, & ne voyent de justice qu'à la pointe de leur épée. Rapprochons-nous, & mettons-nous à leur portée. Détrompons-les, s'il se peut, d'un faux point d'honneur, dont ils se sont entêtés : que de meurtres nous préviendrions par-là ! Car, il en faut convenir, c'est souvent moins la haine qui les transporte, que l'en-

l'envie de paſſer pour braves. On calmeroit bientôt leur ardeur pour la vengeance, ſi l'on pouvoit les convaincre, que ſe venger, c'eſt être lâche. Or, on le peut, s'ils ne s'obſtinent pas à réſiſter à l'évidence.

La lâcheté eſt une foibleſſe inexcuſable, qui nous rend infideles à quelques-uns de nos devoirs : or la paſſion de ſe venger porte ces deux caracteres.

1o. Elle nous fait violer un de nos plus importans devoirs, en nous excitant au meurtre de nos ſemblables, que la loi naturelle nous ordonne de chérir comme nous-mêmes. Quelle différence entre aimer ſon frere, & lui plonger un poignard dans le ſein !

2o. J'oſe avancer que la vengeance eſt une foibleſſe. Quel autre nom peut-on donner aux ſoulevemens d'un cœur mutiné, qui laiſſe altérer ſa tranquilité par le reſſentiment d'un outrage, ſouvent très-ſupportable en ſoi ? Eſt-ce

être courageux que de céder à l'impatience ? Savoir souffrir, voilà le véritable courage : il consiste bien plus à pardonner une injure, qu'à s'en venger. Pour pardonner, il faut dompter les transports de son courroux: pour se venger, il ne faut que s'y laisser aller. Votre ennemi a entrepris de vous ôter la vie ; la sienne est dans vos mains : laissez-le vivre ; voilà ce que l'équité naturelle vous prescrit. Par ce procédé généreux, ou vous éteindrez sa haine, ou vous mettrez tout le tort de son côté ; au lieu que vous le partagez, si vous songez à en tirer vengeance. Son attentat ne vous a point acquis le droit de faire un homicide.

Que seroit-ce si le traitement dont vous vous plaignez, n'étoit qu'un soûris dédaigneux, qu'un trait mordant, qu'une raillerie un peu vive, qu'un coup de canne, un soufflet ? Quoi, pour d'aussi frivoles offenses, vous irez, de votre autorité privée, ou égorger le cou-

coupable, ou expier par votre ſang le prétendu affront qu'on vous a fait!

" Eh! ce n'eſt pas tant, dites-vous,
„ l'outrage en lui-même qui m'irrite,
„ que le déshonneur dont il me cou-
„ vre. Un coup de canne, un ſoufflet!
„ Quelle horrible flétriſſure! „

Bas & pitoyable préjugé! ne pourrai-je pas réuſſir à l'extirper enfin du cœur de mes concitoyens? Quoi, l'inſolénce d'un téméraire vous humilie & vous dégrade! Quoi, le crime d'autrui vous enleve votre honneur! Vous a-t'il donc enlevé votre vertu? Ou bien eſt-il quelque ſorte d'honneur dont elle ne ſoit pas la baſe.

Contraſte étrange & déplorable! Nous ſommes imbus de pere en fils, de mille préventions ſemblables; nous en ſentons toute l'abſurdité: & nous n'oſons pas les abjurer hautement.

" Je rens hommage, me dit *Philalethe*, à la juſteſſe de vos maximes;
„ au fond je tombe d'accord avec vous:
„ mais

„ mais je ſuis perdu dans le monde, ſi „ j'en crois vos conſeils & ceux de „ ma conſcience ; je ne puis plus pa„ roître avec honneur ; & l'honneur „ m'eſt plus cher que la vie. „

Quoi, toujours de l'honneur mal-entendu ! L'honneur peut-il donc jamais être en contrariété avec la droite raiſon ? Eclairé par ſa lumiere, vous convenez que la vengeance eſt une foibleſſe, une véritable lâcheté, & vous perſiſtez à vouloir vous venger, pour l'intérêt de votre honneur ! Oſez braver l'erreur publique. Craignez-vous qu'on ne doute de votre courage : eh bien, allez le ſignaler par des exploits utiles & permis.

Si l'exemple eſt pour vous de quelque poids, jugez de l'odieux de ces combats ſinguliers, par celui de toutes les nations policées : en exceptant ſeulement, celle qui prétend l'être le plus, chez quelle autre, cette fureur dont vous tirez vanité, a-t'elle eu quelques partiſans ?

tisans ? Ces illustres Grecs, ces judicieux Romains, qui furent tour à tour les maîtres de l'Univers, se connoissoient assurément en valeur : se faisoient-ils un jeu du meurtre de leurs compatriotes ? L'épée, l'arc & le bouclier étoient chez eux des instrumens inutiles pendant la paix.

Voulez-vous des modeles plus modernes & plus voisins ? Vous les trouvez dans ces fiers insulaires, nos perpétuels rivaux pour la bravoure, les sentimens, l'esprit, les arts & les sciences. Malgré cette férocité de mœurs, qu'il vous plaît de leur imputer, vous n'avez pas à leur reprocher celle dont je vous reprens.

Tant que vos Prêtres, dans des chaires, déclament seuls contre cet excès, vous les laissez moraliser, sans tenir compte de leurs moralités. Vous les avez entendus traiter d'abus criminels, tant d'actions qui vous semblent innocentes, & dont peut-être quelques-

ques-unes le ſont en effet, qu'ils vous ſont ſuſpects, lorſqu'ils condamnent celle-ci. Mais moi, qui n'exige de vous, que ce qu'il eſt sûr que Dieu ordonne, & qui ne vous interdis que ce qu'il eſt sûr qu'il défend; m'en croirez-vous? Ce n'eſt point la molleſſe ou la lâcheté, qui me ſuggere ces conſeils: c'eſt la douceur & l'humanité, dont je fais gloire. Nos faſtidieux petit-maîtres ne goûteront point ma morale; mais ſont-ils faits pour goûter rien de ſenſé?

CHAPITRE III.

De la Justice.

De quelle ſorte de Juſtice il s'agit ici. Diviſion de ce Chapitre.

La Juſtice en général eſt une vertu qui nous fait rendre à Dieu, à nous-mêmes & aux autres hommes, ce qui leur

leur eſt dû à chacun : elle comprend tous nos devoirs ; & être juſte de cette maniere, ou être vertueux, ne ſont qu'une même choſe.

Ici nous ne prendrons la juſtice que pour un ſentiment d'équité, qui nous fait agir avec droiture, & rendre à nos ſemblables ce que nous leur devons.

Quoiqu'il ſemble que la juſtice, ainſi définie, pût être rangée parmi les vertus ſociales, dont nous parlerons dans la troiſieme partie de cet ouvrage ; je crois toutefois la devoir placer ici. Les vertus ſociales ſont fondées ſur les différentes ſortes de liens, qui uniſſent les hommes entre eux, tels que l'amour, la ſubordination, l'humanité, la reconnoiſſance. La juſtice au contraire n'a pas beſoin de ces liens, qui loin de la rendre plus active, ne ſont ſouvent que la gêner, l'ébranler ou même la corrompre. Ce n'eſt point par amitié pour les autres, par compaſſion ni par bonté, que nous devons être juſtes :

justes : c'est parce que nous sommes créés à l'image de Dieu, qui est juste lui-même, & qui veut que nous le soyons.

Les Jurisconsultes distinguent deux sortes de justice; nous adopterons leur distinction : ils appellent l'une *commutative*; c'est celle qui met de la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres; & l'autre *distributive*; c'est celle qui regle sur l'équité la décision de leurs différends. La premiere est celle des particuliers : l'autre est celle des Souverains & des Magistrats.

ARTICLE I.

DE LA JUSTICE COMMUTATIVE.

Division du présent article en deux paragraphes.

La droiture, qui est la base de la justice commutative, a deux parties : la *sincérité* dans les paroles, & la *bonne* *foi*

foi dans les traités. La sincérité fait naître la confiance mutuelle, si nécessaire entre les membres d'une même société: La bonne-foi dans les traités, la conserve & la maintient.

§. I.

De la Sincerité.

Elle est prescrite par la loi de nature : elle ne souffre point d'exception ni d'altération, s'agît-il de se sauver la vie. Abus & inutilité du serment. Nulle sorte de mensonge n'est excusable ; la calomnie est le pire de tous, moyen de l'éviter. Avantages de la sincérité pour la société publique.

Si nos ames étoient de purs esprits, dégagés des liens du corps ; l'une liroit au fond de l'autre : les pensées seroient visibles, on se les communiqueroit sans le secours de la parole ; & il ne seroit pas nécessaire alors, de faire un précepte de la sincérité. C'est pour suppléer,

pléer, autant qu'il en eſt beſoin, à ce commerce de penſées, dont nos corps gênent la liberté, que la nature nous a donné le talent de proférer des ſons articulés. La langue eſt un truchement par le moyen duquel les ames s'entretiennent enſemble : elle eſt coupable ſi elle les ſert infidelement ; ainſi que le feroit un interprete impoſteur, qui trahiroit ſon miniſtere.

Loin de nous ces rafinemens de duplicité, ces équivoques, ces ſubterfuges, ces réſervations mentales, plus propres à multiplier les menſonges, qu'à les faire éviter. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui, de croire vrai ce qu'on ſait être faux, ou de croire faux ce qu'on ſait être vrai.

Abraham mentit, lorſque, par une prudence mal-entendue, il fit paſſer ſa femme pour ſa ſœur, chez Abimelech & chez Pharaon. Qu'elle fût, ſi l'on veut, ſa parente, ſa ſincérité n'étoit point

point à couvert par-là : dire qu'elle étoit sa sœur, c'étoit donner lieu de croire qu'elle n'étoit pas son épouse ; & c'étoit-là en effet ce qu'Abraham vouloit qu'ils crussent. Il avoit peur, dit-on, que l'un ou l'autre de ces Princes ne le fît mourir, pour joüir, sans concurrent, de la belle Sara. Quoi, ce pere des croyans avoit-il donc si peu de foi, si peu de confiance en son Dieu, pour ne le pas croire capable de lui conserver la vie, s'il n'y coopéroit par un mensonge ? Et quel mensonge encore ? Un mensonge, qui livroit son épouse aux bras du premier occupant. Je ne sai pas de quel œil les maris Espagnols regardent ce trait d'Abraham : mais je crois, qu'il trouvera plus d'apologistes en France.

La loi naturelle, qui veut que la vérité regne dans tous nos discours, n'a pas excepté les cas où notre sincérité pourroit nous coûter la vie. Mentir, c'est offenser la vertu, c'est donc

aussi blesser l'honneur ; or on convient généralement que l'honneur est préférable à la vie ; il en faut donc dire autant de la sincérité.

Qu'on ne croye point ce sentiment outré. Quand je serois le seul au monde qui l'adoptasse, je ne l'abandonnerois pas pour cela : mais il est plus général, que peut-être on ne pense. C'est un usage presque universel dans tous les tribunaux, de faire affirmer à un accusé, avant de l'interroger, qu'il répondra conformément à la vérité ; & cela, même lorsqu'il s'agit d'un crime capital. On lui fait donc l'honneur de supposer, qu'il pourra, quoique coupable du fait qu'on lui impute, être encore assez homme de bien, pour déposer contre lui-même, au risque de perdre la vie, & de la perdre ignominieusement. Or le supposeroit-on, si l'on jugeoit que la loi naturelle le dispensât de le faire ?

Il est vrai qu'on ajoûte ordinaire-

ment un degré de solemnité à l'affirmation de l'accusé, en la lui faisant faire avec serment : mais ce n'est pas-là non plus la circonstance que je loue davantage. A quoi peut jamais servir un serment ? Un fourbe ne trouve pas plus difficile de se parjurer que de mentir : & l'homme véridique, après les plus affreux sermens, ne peut pas dire plus vrai, qu'il n'auroit fait en affirmant simplement. La vérité n'est pas susceptible de plus ou de moins.

C'est outrager gratuitement les hommes, que d'exiger d'eux des sermens : c'est les supposer tout à la fois, & capables de mentir, & assez superstitieux, pour mettre de la différence entre un mensonge & un parjure. J'avoue qu'il en est quelques-uns à qui c'est rendre justice, que de les en croire capables.

On poursuit en jugement *Epiorque*, pour le payement d'une somme. On ne produit point contre lui d'obligation par écrit : il ne s'est engagé que verba-

lement. Il paroît devant ses Juges : il biaise d'abord : on le presse ; il fait un roman, le détaille & le circonstancie ; & finit par nier la dette. Félicitez Epiorque : il sort absous à bon marché ; on ne l'a point obligé de jurer ; il n'a fait simplement, que mentir en présence de ses Juges, & de la foule qui les environne. “ M'en voilà tiré bien heureusement, „ dit-il, à ses amis, au sortir du tribunal ; “ si l'on m'eût pris à mon serment, je „ perdois mon procès, car je n'aurois „ pas affirmé. „

Cependant ne concluons rien de cet exemple en faveur de l'usage établi, d'exiger quelquefois en justice, le serment des parties. Car qui pourra vous répondre qu'Epiorque en effet, eût mieux aimé rétracter son mensonge, que de le confirmer par un faux serment ? Mais quand il eût été capable de le faire, ce qui n'est pas probable, ce seroit un exemple unique, qu'on ne peut pas tirer à conséquence ; & qui

qui n'empêche pas qu'on n'établisse comme une maxime généralement vraie; que quiconque ment sans scrupule, se parjure de même.

Le meilleur secret pour obvier aux parjures, c'est de ne point exiger de sermens. Je ne voudrois même pas sans nécessité, interroger quelqu'un, que je soupçonnerois capable de mentir, & intéressé à le faire; car c'est lui en fournir l'occasion.

La morale de la plûpart des gens, en fait de sincérité, n'est pas rigide: on ne se fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour se disculper, ou pour excuser un autre: on appelle ces mensonges *officieux*; on les fait pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelqu'accident. Misérables prétextes, qu'un mot seul va pulvériser: Il n'est jamais permis de faire un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention sert à justifier les actions indifférentes: mais

n'autorise pas celles qui sont détermi-nément mauvaises.

On passe aussi légerement sur les mensonges *badins*, les historiettes feintes, les nouvelles controuvées : « Ce „ sont des plaisanteries, qui ne nuisent „ à personne : „ Quelle bisarre apologie ! Une action est-elle donc innocente, pour ne pas renfermer deux crimes ?

Pour la *Calomnie*, on me l'abandonne : c'est un mensonge odieux que chacun réprouve & déteste, ne fût-ce que par la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais souvent tel qui la condamne, n'en est pas innocent lui-même ; il a rapporté des faits avec infidélité, les a grossis, altérés ou changés ; étourdiement peut-être, & par la seule habitude d'orner ou d'exagérer ses récits.

Un moyen sûr, & le seul qui le soit, pour ne point calomnier, c'est de ne jamais médire.

Transportez-vous en esprit dans quel-

quelque monde imaginaire, où vous supposerez que les paroles sont toujours l'expression fidele du sentiment & de la pensée; où l'ami, qui vous fera des offres de service, soit en effet rempli de bienveillance; où l'on ne cherche point à se prévaloir de votre crédulité, pour vous repaître l'esprit de fables; où la vérité dicte tous les discours, les récits & les promesses; où l'on vive, par conséquent, sans soupçons & sans défiance, à l'abri des impostures & des tromperies, des ruses & des stratagèmes, des trahisons, des perfidies & des délations calomnieuses: quel délicieux commerce, que celui des hommes qui peupleroient cet heureux globe!

Vous voudriez que celui que vous habitez, jouît d'une pareille felicité: eh bien, contribuez-y de votre part, & commencez par être vous même, droit, sincere & véridique.

§. II.

DE LA BONNE FOI.

Elle n'a pas besoin d'être définie : on ne la viole que par des vûes d'intérêt ; exemples qui en sont des preuves. Fraudes, qu'on se croit permises, parcequ'elles sont d'un usage presque général. Personne ne doute que le vol ne soit un crime. C'est voler que de manquer volontairement à payer ses dettes. Différentes sortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.

Il est inutile de définir ce que c'est que la bonne foi : ceux-mêmes qui en sont le moins pourvûs, ne l'ignorent pas ; & ne seroient point fâchés que tous les autres en eussent, pour les duper plus à leur aise; car on n'est pas fourbe à crédit, c'est toujours par quelque vûe d'intérêt, que l'on trompe & qu'on affronte.

Pourquoi ces Ministres imposteurs d'ido-

d'idoles muettes & sans vie, avoient-ils forgé des mysteres, des oracles & des prodiges, multiplié les sacrifices, inventé des eaux lustrales ; des gâteaux ou des pains sacrés ? C'est que par ces inventions, ils augmentoient leurs revenus. Tout dogme qui les faisoit vivre, étoit celui qu'ils prêchoient, comme le plus légitime & le plus inviolable.

Pourquoi les gens de loi ont-ils noyé la droite raison & l'équité dans un déluge de procédures, de formalités & de chicanes rafinées ? C'est pour mettre à profit les démêlés de leurs concitoyens, & s'enrichir par leurs mésintelligences.

Pourquoi le patelin *Astorgue* marche-t-il les yeux baissés, la tête humblement inclinée, coeffé d'un large feutre, vêtu plus que modestement ? Pourquoi ce ton doucereux, ces paroles emmiellées ? Pourquoi ce zele simulé pour les intérêts du Ciel, ces lamentations hypo-

hypocrites sur l'aveuglement des pécheurs ? C'est pour lever des contributions sur les trop simples béates qu'il abuse par ses grimaces.

Pour terminer un long procès, fécond en branches & en incidens, vous transigez avec le plaideur *Eriste*, même à votre désavantage. Inutile sacrifice ! Sous le prétexte spécieux de se prêter à un accommodement, Eriste a saisi cette occasion, pour gagner sur vous du terrein. Vous avez abandonné volontairement une partie de vos droits ; afin de vous assurer l'autre : vous n'en serez pas moins dépouillé du tout. Secondé par un tabellion infidele, il a glissé dans la transaction des termes équivoques & captieux, dont il saura se prévaloir contre vous ; & vous aurez, sans vous en être apperçu, donné les mains à votre ruine.

Je vais dans un quartier de la ville, dont les habitans sont marchands d'étoffes. Ai-je donc été, par quelque enchan-

chantement, transporté dans un pays lointain, pour y trouver des usages si singuliers & si bisarres? Les marchands que j'ai vûs ailleurs, ont pour le débit de leurs marchandises, un lieu par bas, qu'ils appellent une boutique. Ceux-là en ont une aussi: mais elle est vuide & sans autres ornemens, que l'épouse du Commerçant & ses filles, qui, parées fastueusement, nonchalamment assises, & toujours désœuvrées, semblent n'y être précisément, que pour y servir d'enseigne. J'entre, dans le dessein d'acheter. On m'introduit dans une sale écartée, inaccessible au grand jour, où le soleil ne pénetre que de biais, & par une fente étroite. On me présente des étoffes, on les déroule, on me les développe; complaisance illusoire, qui ne sert qu'à m'en imposer! le faux jour qu'on a ménagé, m'en cachera les tares & les défauts. Commencez par m'abattre ces chassis noirs qui m'offusquent; & si vous voulez que je voie, ne me faites pas voir à demi. Il

Il y a dans toutes les professions, quelque fraude d'usage ; dont on ne se fait point de reproche, par la raison qu'elle est universellement pratiquée ; & tel marchand laisse subsister, sans scrupule, un abajour à son magasin, qui peut-être gerera fidelement la tutelle de son neveu.

Tel Capitaine a, pour la montre, un grand nombre de passevolans, dont il s'approprie la paye ; qui rougiroit de toute autre sorte de vol.

Tel soldat dérobe son hôte, & croit de bonne prise, tout ce qui lui tombe sous la main, tant qu'il porte l'uniforme ; à qui, peut-être, sous un autre habit, vous pourriez confier votre coffre-fort, sans risque.

Un Moine, d'ailleurs honnête-homme, offre à la vénération publique, des châsses & des ossemens, des agnus & des scapulaires, qu'il n'estime au fond de l'ame, que selon leur juste valeur : mais tous ceux de sa robe en font au-

autant ; il se croiroit faux-frere, s'il n'étoit pas leur complice.

Les suppôts du barreau vendent cherement leur ministere ; les plus désintéressés d'entre eux, n'exigent le payement que du travail qu'ils ont fait : mais en est-il, qui ne fassent, que celui qu'ils devroient faire ? Il est passé en coûtume, de surcharger les parties d'un vain fatras d'écritures, dont les trois quarts n'ont d'autre utilité, que de grossir le salaire de l'écrivain. Peu scrupuleux sur cet article, " n'est-il pas juste, *disent-ils*, que nous vivions des „ sottises des hommes ? „ Vivez-en, à la bonne heure : mais n'agissez point en corsaires, avec ceux qui vous font vivre.

Je ne parlerai point ici des vols & des rapines manifestes : tout le monde sait, que c'est un crime inexcusable que de prendre le bien d'autrui à force ouverte ; ou du moins, il n'y a guere que les conquérans qui l'ignorent. De plus je

je ne me donne point pour un convertisseur de brigands : des gibets, des échafauts tous dressés, voilà les leçons qu'il leur faut ; les seules qui soient capables de leur contenir la main ; & les seules en effet à quoi la plûpart des hommes sont redevables de leur prétendue probité.

La maniere de voler, qui se pratique le plus, & dont on rougit le moins, c'est d'emprunter & ne point rendre : c'est un dicton reçu, qu'on n'est pas fripon pour devoir. Cependant on ne vole pas seulement en prenant le bien d'autrui : c'est aussi voler que de le retenir.

Distinguons pourtant différentes sortes de dettes. Il en est d'*innocentes* & de *criminelles*. Les innocentes sont celles que la nécessité a fait contracter, & qu'elle empêche actuellement d'acquiter. Il en est *d'une espece mitoyenne* ; qui sont innocentes par rapport au tems présent, le débiteur étant dans une véri-

sistable impossibilité d'y satisfaire ; mais criminelles, si l'on remonte à leur origine : telles sont celles qui procedent d'usurpations injustes. Les criminelles enfin sont celles qu'on laisse vieillir volontairement, quoiqu'on les puisse éteindre, de quelque cause qu'elles proviennent.

Nicandre ruiné par le feu, a ramassé dans des bourses amies dequoi rétablir ses affaires : elles commençoient à reprendre une meilleure face, lorsque d'autres malheurs, des procès & des maladies, des naufrages & des banqueroutes, l'ont replongé dans un abîme plus profond. Loin d'acquiter ses anciennes dettes, il est forcé plus que jamais, de les grossir par de nouvelles ; heureux encore dans son désastre, s'il peut parvenir à le faire. Plaignez Nicandre, mais ne le blâmez point : dût sa ruine entraîner celle de tous les amis qui l'ont aidé, il n'en sera pas plus coupable, s'il ne se l'est point attirée par des

des fautes volontaires, & s'il travaille sérieusement à s'en relever.

Celui qui ne risque que de s'appauvrir, ou d'être moins opulent, en négligeant sa fortune, peut la négliger s'il veut: mais c'est un crime à un homme qui doit, de faire le magnanime, en affectant du mépris pour l'argent. Il est responsable envers ses créanciers de tous les gains qu'il auroit pû faire honnêtement, par son travail & par son industrie. Or à en juger sur ce pié-là, on ne trouvera pas tant de débiteurs excusables, qu'on s'imagine.

Lysippe, autrefois officier public, & dépositaire, par état, de la fortune d'un grand nombre de particuliers, a consommé par son luxe, les sommes qu'il avoit en garde, & son propre patrimoine. Il s'en accuse au pié des autels, il en gémit avec sanglots, & se propose d'expier ses dissipations, par la priere, les macérations & le jeûne. Lysippe est, dit-on, converti, il a quitté le

le monde : il eſt ſans ceſſe en oraiſon. Quelle converſion ! Eh, priez un peu moins, Lyſippe ; le meilleur moyen pour expier ſes fautes, c'eſt de les réparer. Mettez vos talens à profit, travaillez ; ne ménagez, ni ſoins, ni peines ; point de relâche, juſqu'à-ce que vos créanciers ſoient ſatisfaits & dédommagés. Allez enſuite vous proſterner devant le throne de Dieu : c'eſt alors que vous y pourrez trouver grace.

On n'eſt point excuſable de ne pas acquiter ſes dettes, par ſon indigence actuelle, ſi l'on y eſt tombé, ou qu'on la perpétue, par ſa faute, par indolence, par pareſſe, par des dépenſes ſuperflues.

Un débiteur ne poſſède en propre que l'excédent de ſes dettes : tout ce qu'il conſomme au-delà, eſt pris ſur ſes créanciers. L'humanité cependant lui permet de vivre, mais ne lui permet rien de plus : encore eſt-ce à condition de travailler ſincerement à ſe libérer.

Admirez la tranquilité de *Misochreste.* Avec quelle aisance il se débarrasse d'une foule de créanciers, dont les clameurs l'importunent ! Cent fois il les a évités en se faisant céler par ses valets : comment aujourd'hui, va-t'il s'y prendre, pour leur échapper ? Ils ont devancé l'heure de son lever. Il persiste à ne point sortir : ils s'obstinent à l'attendre. Il leur fait dire, qu'il est indisposé, & ne peut parler à personne : sa maladie ne les attendrit pas ; s'il differe de leur ouvrir sa porte, ils sont prêts à l'enfoncer. Il annonce qu'il va se rendre, & vient parlementer.

« Comment donc, *leur dit-il*, est-ce „ qu'on ne peut pas être malade chez „ soi ? Vous me permettrez de vous „ dire, que votre procédé n'est pas ce- „ lui de gens qui savent vivre.

„ Qu'y a-t'il, vous Monsieur *Rhe-* „ *don* ? Cette caleche que vous me fîtes, „ il y a trois ans ? Ne vous ai-je pas „ donné vingt pistoles à compte ? Vous „ voilà

„ voilà bien à plaindre ! Allez, allez,
„ n'ayez point peur, on ne perd rien
„ avec moi. Voilà un homme qui me
„ fournit du pain depuis six ans : il
„ sait comme on se conduit avec des
„ gens de ma sorte ; il a pris patien-
„ ce, & ne s'en trouvera pas mal.
„ Adieu, Monsieur Rhedon, adieu,
„ j'ai à parler à ces Messieurs ; vous
„ reviendrez.

„ Oh, pour vous, mon cher *Ar-*
„ *topole*, je vous considere : vous agis-
„ sez bien. Comment vous y prenez-
„ vous pour faire le bon pain que vous
„ me vendez : il est exquis ; il n'y a
„ rien à dire à ce pain-là. . . Voyons ce
„ que je vous dois. . . . Deux mille trois
„ cens quarante-six livres, quatre sous,
„ neuf deniers ? . . . Je vous dois cette
„ somme la ? . . . . Au reste, je ne regar-
„ de pas après vous. Deux mille trois
„ cens & quelques livres . . . . . . On
„ pourra payer cela. Allez, Monsieur
„ Artopole, le premier argent que je

„ touche, eſt à vous ; vous n'aurez pas
„ ſeulement la peine de le venir cher-
„ cher : cela eſt trop juſte, c'eſt vous
„ qui me faites vivre.

„ Ah ! voilà mon marchand de vin :
„ il y a long-tems, mon cher, que j'ai
„ envie de vous laver la tête. Savez-
„ vous bien, Monſieur de la Taverne,
„ que vous joüez à m'empoiſonner, avec
„ le vin que vous me donnez. Que dia-
„ ble mettez-vous dedans ? Je ne peux
„ pas en boire trois bouteilles, qu'il ne
„ me porte à la tête. Et c'eſt de l'ar-
„ gent, peut-être, qu'il vous faut ? Al-
„ lez, allez, on ne ſert pas les gens
„ comme vous faites, quand on veut
„ être payé. Vous n'aurez de l'argent
„ que quand les autres n'en voudront
„ plus, pour vous apprendre à donner
„ de bonne marchandiſe.

„ Pour ce qui eſt de vous, Mon-
„ ſieur *Guillaumet*, je ſuis honteux de
„ ne vous avoir point encore ſatisfait.
„ Je ſai tous les reproches que vous

„ avez

„ avez à me faire. Vous m'habillez moi „ & toute ma maison, depuis près de „ cinq ans : je ne vous ai point encore „ donné un sou; je vous avois promis „ pour la fin de l'année derniere, je „ vous ai manqué. N'est-ce pas-là tout „ ce que vous me diriez? Vous me „ connoissez, Monsieur Guillaumet: „ croyez-vous que j'aurois la dureté de „ vous laisser languir, après un argent „ qui vous est dû, après des déboursés „ considérables, que vous avez bien vou- „ lu faire pour moi; si mes Fermiers „ me payoient? Il faudroit que je fusse „ un grand malheureux. Mais ils me „ payeront à la fin, & vous serez payé. „ Serviteur. Laissez-moi parler à cette „ femme-ci.

„ Bon jour, Madame *Pernelle*. C'est „ pour ces trente pieces de toile que „ vous m'avez fournies, n'est-ce pas? „ Je ne peux pas vous les payer si-tôt. „ Vous voyez bien que voilà des gens „ à qui j'ai promis. Mais vous êtes en

„ état d'attendre, vous : vous êtes
„ bien ! „ “ Non, Monsieur, vous vous
„ trompez, je suis fort mal. „ “ Oh !
„ tant pis, ma bonne : quand on n'a
„ pas les reins assez forts, pour faire des
„ avances, il ne faut pas se mêler de
„ vendre.

“ Pour vous autres, „ ajoute Misochreste, en adressant la parole à ceux des créanciers qui n'ont pas encore eu audience ; “ je ne vous dois pas, je crois,
„ de gros articles. Vous êtes témoins
„ que je cherche à m'arranger : laissez-
„ moi respirer un peu ; si je ne puis
„ mieux faire, du moins j'arrêterai vos
„ mémoires. „

Misochreste, après ces mots, s'élance & part comme un trait ; laissant ses créanciers si étourdis par son ton audacieux : qu'il est déjà bien loin, lorsqu'ils s'apprêtent à lui répondre.

AR-

ARTICLE II.

DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE.

Raiſons de ſa néceſſité : elle réſide dans la perſonne des Souverains : confiée quant à l'adminiſtration aux Magiſtrats ; ſes caracteres. 1. Frais de Juſtice, injuſtes & exorbitans. 2. Lenteur des Juges inexcuſable. Sollicitations, injurieuſes aux Magiſtrats. Appels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuſes introduites dans la procédure. Incapacité de la plûpart des Juges. Préférer l'avis du plus petit nombre à la pluralité. 3. Si un Juge peut ſans injuſtice, favoriſer ſon ami.

Si tous les hommes étoient équitables, on n'auroit pas beſoin de la Juſtice diſtributive : c'eſt une digue qu'il a fallu oppoſer à leurs injuſtes procédés. La plûpart ont confondu l'utile avec l'agréable : ce qui flate leurs ſens, leurs deſirs & leurs paſſions, leur paroît dès-

lors utile. Il le seroit en effet, si ces sens, ces desirs & ces passions, étoient toujours réglés par l'équité; mais s'ils ne le sont point, ce qui les flate, peut être injuste. Or, *ce qui est injuste, ne sauroit être utile* : & voici sur quelle preuve je fonde cette maxime.

Rien n'est utile, que ce qui tend à nous rendre heureux; la suprème utilité, c'est le souverain bonheur, & c'est à ce bonheur, que se rapporte, comme à sa fin unique, tout ce qui mérite le nom d'utile; tout ce qui n'y tend pas, est indigne de ce nom. Or ce qui est injuste, loin d'y tendre, nous en détourne: car ce qui est injuste, est contraire au vouloir divin. Or il n'est pas possible que nous soyons heureux en résistant à ce vouloir: puisqu'il a précisément notre félicité pour objet. Dieu n'est point un tyran, fier d'un despotisme absolu, qui ne nous impose des lois, que pour exercer notre obéissance, & nous faire sentir la pesanteur

de son joug : tous ses préceptes sont des leçons qui nous apprennent à être heureux. Or Dieu veut que nous soyons justes. Donc il n'est point de véritable bonheur pour quiconque ne l'est pas. Donc, une action, qui blesse la justice, étant contraire à la volonté de Dieu, elle l'est aussi à notre félicité ; & par conséquent, loin de nous être utile, elle nous est préjudiciable & funeste.

Mais les hommes charnels & grossiers, qui ne s'occupent que du présent, qui ne voyent que par les yeux du corps, qui n'estiment le mérite des actions, qu'à raison du profit qui en revient ; n'ont pas laissé d'établir une distinction entre la justice & l'utilité. Tous les jours ils mettent en balance l'utile avec l'honnête : & c'est toûjours ce dernier qui est sacrifié à l'autre, lorsque l'utilité prétendue leur paroît mériter quelque considération : or ils la supposent importante, à proportion de la véhémence de leurs desirs : aussi n'ont-

n'ont-ils d'égards pour la justice, qu'autant qu'ils comptent y gagner, ou du moins n'y rien perdre, toujours prêts à revenir sur leurs pas, pour préférer l'utile, si l'équité les expose à quelque danger, ou peut leur coûter quelque perte.

De-là, ces démêlés d'intérêt que suscitent & entretiennent, entre des concitoyens, l'avidité des richesses, & la mauvaise foi: de-là tous les crimes qui ont inondé le monde. Cette préférence, qu'on donne à l'utile sur l'honnête, est la source de tous les procès injustes, & la cause de tous les forfaits.

Il a donc fallu pour prévenir l'horrible confusion où cette méprise sur l'utile, auroit jetté toutes les sociétés, remonter aux lois innées de la justice, &, la balance en main, terminer les contestations, & punir les attentats.

Comme il ne suffit point à un Législateur, d'être sage & judicieux, s'il n'a aussi une autorité suffisante pour faire exé-

exécuter ses lois : on a déféré la puissance législative à ceux d'entre les hommes, qui avoient déjà sur les autres, une prééminence reconnue : la justice distributive a été l'apanage des Souverains.

Afin qu'elle ne fût point arbitraire, ils publierent des Ordonnances solemnelles, pour servir au reglement des différends les plus ordinaires dans la société ; & réprimerent l'audace des méchans, en les intimidant par la crainte des supplices ou de l'ignominie. S'il survenoit quelques cas qui n'eussent point été prévûs, ils en tiroient la décision de cette même équité naturelle qui leur avoit dicté les lois générales. Ils rendoient alors la justice en personnes, & la rendoient sur le champ.

Surchargés, dans la suite, d'un plus grand nombre d'affaires, par l'accroissement de leur domination, ou distraits du soin de la police, par le commandement des armées, ils en remirent l'é-
xercice

xercice entre les mains de Juges subordonnés qu'ils revêtirent pour cet effet d'une partie de leur autorité. On appella ces Juges commis par les Souverains, des Magiſtrats : & ce ſont ces Magiſtrats qui adminiſtrent à préſent, la Juſtice. Voyons comme ils s'en acquitent, & comme ils s'en doivent acquiter.

La juſtice doit être rendue *gratuitement*, *promptement*, & *ſans partialité*.

1. On ne nie pas dans ce pays plus qu'ailleurs, que la Juſtice ne doive être gratuite : c'eſt une maxime toûjours ſubſiſtante ; mais qui malheureuſement, eſt réduite à la ſimple théorie. Sur ce point, comme ſur une infinité d'autres, on a bien ſu trouver moyen d'éluder l'auſtérité de la morale.

On a commencé par interdire aux particuliers, la faculté qui leur appartient de droit naturel, de plaider eux-mêmes leur cauſe. Si ce reglement étrange eſt fondé ſur de juſtes motifs, j'a

j'avoüe que je n'ai point assez de pénétration pour les démêler : mais j'en ai assez pour en connoître les inconvéniens.

Qu'ai-je besoin d'un substitut mercenaire, qu'on m'oblige de payer, pour défendre mes intérêts, que je défendrois mieux que lui ? Il les exposera, me dites-vous, à mes Juges, avec plus de précision, & le fera sans humeur & sans passion. Mais, si j'ai bien pu le mettre au fait de mon affaire, j'y pourrois mettre aussi mes Juges. Qui me répond qu'il l'aura bien entendue, qu'il en a bien pris le sens, qu'il s'est donné la peine de lire les pieces que je lui ai remises ? Qui m'assure qu'il la travaillera soigneusement, qu'il la mettra dans son jour favorable, qu'il n'oubliera aucun de mes moyens, qu'il les présentera dans toute leur force. Que sai-je ? s'il alloit même se laisser gagner par mon adversaire, & faciliter son triomphe en me défendant foible-

blement ! Il n'eſt aucune de ces prévarications qui ne ſe commette quelquefois, & que je n'aie par conſéquent ſujet de craindre. Laiſſez-moi défendre mon droit : vous m'exemptez de tous ces riſques,

J'ai, ſi vous le voulez, découvert un défenſeur intelligent, capable, & ſur qui l'on peut compter. Eh, que m'importent tous les talens qu'il vous plaira lui ſuppoſer ? Un défaut les efface tous : il eſt intéreſſé. Dépouillé de tout mon bien, par des uſurpateurs puiſſans, envain la Juſtice m'offre-t'elle un appui contre eux, ſi ſes triſtes avenues ne s'ouvrent qu'à prix d'argent.

Ai-je franchi cette premiere entrée; à chaque pas le même obſtacle m'arrête. Le palais de *Themis* eſt une douane ruineuſe, où cent exacteurs avides ſe ſuccedent l'un à l'autre, pour dévorer la ſubſtance de l'infortuné plaideur. Le Juge lui-même, à leur tête, les autoriſe au pillage, & s'apprête à le conſom-

sommer. Délicat cependant sur la maniere de piller, il rougiroit de profaner sa main, en acceptant des présens : & le barbare exige qu'on le paye ; & ne vous rendra pas justice, que vous n'ayez payé d'avance !

En vain m'objecteroit-on que ces frais exorbitans, sont la juste punition du Plaideur de mauvaise foi, qui, par l'evénement est le seul qui les supporte.

Je répons d'abord, que je ne goûte point la Justice de ces châtimens pécuniaires, dont celui qui les impose, recueille seul le profit. Toute justice intéressée m'est suspecte. Pourquoi faut-il que mon Juge touche de fortes épices, en conséquence de ce qu'*Harpaste* m'a intenté mal-à-propos un procès ? C'est moi seul qu'il faut dédommager, & non pas ce Juge, qui n'en souffre aucun dommage ; & qui doit également absoudre ou condamner, sans en tirer de salaire.

Je

Je dis deplus, qu'il n'eſt pas toûjours vrai, qu'un des deux collitigans ſoit néceſſairement de mauvaiſe foi : la queſtion qui les diviſe, peut être problématique ; & dans ce cas, celui des deux qui ſuccombe, mérite plus d'être plaint, que puni.

Mais qu'on ſuppoſe, ſi l'on veut, que celui ſur qui les frais tombent, les doive en effet ſupporter, pour avoir conteſté ſans droit : ſon adverſaire, qui ſort victorieux, ne laiſſe pas de payer encore cher ſa victoire. Il lui a fallu eſſuyer mille extorſions ſecretes, qu'il ne pourra pas répéter : & les frais-mêmes qui ſont notoires, c'eſt lui ſeul qui en ſouffre, ſi celui qui les doit payer, eſt malheureuſement inſolvable.

J'ajoute encore un dernier cas, où ils tomberont ſur la Partie qui devoit en être exempte : c'eſt celui d'un jugement où le bon droit aura ſuccombé, par l'ignorance ou par l'iniquité des Juges, & ce cas n'eſt pas ſans exemple ;

ple; car ces fiers arbitres de nos biens & de nos fortunes, n'ont pas reçu du Ciel, une conscience, ni des lumieres infaillibles.

2. Qu'on me donne des Juges désintéressés, leurs vûes seront bien plus distinctes, & leurs décisions plus sages: mais je n'en suis point encore content, s'ils ne sont pas expéditifs. C'est être injuste, que de différer la justice, qu'on peut rendre sur le champ. Le tems est précieux pour celui dont les intérêts périclitent.

C'est la manie des gens en place, de se faire demander à titre de grace, ce qu'ils doivent par état: il faut acheter d'eux par des suppliques humiliantes, ce qu'on seroit en droit d'exiger. Vendez-moi plutôt la justice au poids de l'or, & me la rendez à l'instant. A quelque prix que vous la mettiez, j'y gagnerai.

Le Président *Cénocéphale*, croit qu'il importe à sa dignité d'être suivi

jusqu'au pié de son tribunal, d'une foule de solliciteurs. Le trouble & l'inquiétude qu'il voit peints sur leurs visages, le flatent au fond de l'ame; il se dit avec complaisance : " C'est de „ moi que dépend le sort de tous ces „ gens-là. „ Il se gardera bien d'expédier promptement leurs affaires : sa Cour en seroit moins nombreuse.

Je ne saurois concevoir comment le premier plaideur, qui sollicita son Juge, osa s'exposer à le faire; ni comment les Juges se sont accoutumés à supporter patiemment cet affront. Qu'est-ce que solliciter son Juge ? C'est lui dire en termes couverts : " je ne doute pas que „ vous ne négligeassiez mon affaire, si „ je ne vous pressois. Je sai que vous „ aimez votre repos & vos plaisirs; que „ vous pourriez les préférer au soin „ de remplir votre charge : mais, je „ vous prie, faites votre devoir, „ pour l'amour de moi. Examinez par „ vous-même mon procès : ne vous en

„ rap-

„ rapportez pas à l'extrait d'un Secré-
„ taire : & quand vous le saurez à fond ;
„ que ce soit l'équité qui dicte votre
„ jugement. La belle *Hortense* viendra
„ vous solliciter contre moi : mais fer-
„ mez les yeux à ses charmes. Tels
„ Princes, tels Seigneurs vous recom-
„ manderont sa cause : mais songez que
„ ces recommandations ne rendent pas
„ son droit meilleur. On tentera de vous
„ éblouïr par des promesses, & peut-
„ être même par des présens : mais
„ soyez incorruptible. En un mot, fai-
„ tes-moi la grace de vous comporter
„ en honnête-homme. „

Combien seroient encore plus inju-rieuses les sollicitations d'un Plaideur de mauvaise foi ! Solliciter son Juge pour le gain d'une cause injuste, c'est lui déclarer qu'on le prend pour un fri-pon, ou pour un sot.

Je ne sai si ce n'est pas aussi l'insulter, que de le remercier après le gain d'un procès : il semble que ce soit le rendre suf-

pect de quelque condescendance ; sans cela, dequoi le remerciez-vous ? S'il a jugé suivant l'exacte équité, vous ne lui devez pas, à la rigueur, plus d'actions de graces, qu'à un payeur de rentes, qui vous a délivré un quartier échu : l'un & l'autre n'ont fait que ce qu'ils ne pouvoient pas se dispenser de faire, sans prévarication. De l'estime tant qu'il vous plaira : un Juge integre en mérite, mais point de reconnoissance.

Il pourroit même, avec toute l'intégrité possible, mériter au contraire des reproches, s'il a laissé les Parties longtems languir dans l'attente d'un jugement, qu'il pouvoit prononcer d'abord. Un Magistrat est comptable de tous ses momens, tant qu'il reste dans ses mains des affaires indécises. N'est-ce donc pas assez, qu'un plaideur ait supporté les lenteurs de tous les Officiers subalternes, sans que les dispensateurs-mêmes de la justice achevent de l'excéder par des remises interminables.

Enfin

Enfin après plusieurs années d'attente, d'incertitude & de poursuites, il obtient un jugement : mais c'est n'avoir rien obtenu ; son adversaire, pour en éluder l'effet, va, par plusieurs appels successifs, le promener de tribunaux en tribunaux. Et qu'il ne croye pas son droit assuré, par la raison qu'il est incontestable. Les Rituels de Themis asservissent ses Cliens à tant de formalités vétilleuses, d'où l'on fait dépendre leur sort, qu'il leur est difficile d'arriver, sans broncher, jusques à son tribunal. Aussi voit-on tous les jours dans son redoutable sanctuaire, la forme entraîner le fond ; & le meilleur droit solemnellement proscrit pour l'omission d'un mot, d'une lettre, d'une minucie.

A-t'on eu l'adresse d'éviter tous ces écueils : on peut encore échoüer au port par l'injustice ou l'incapacité des Juges.

De toutes les professions, celle du Magistrat est, je crois, la plus importante pour la société : mais j'ignore s'il

en est quelque autre parmi nous, pour laquelle on exige moins d'épreuves : tout sujet y est propre, dès qu'il a pris ses degrés en *Droit*, & qu'il est en état de payer les provisions de sa charge.

Je ne vous dirai point si le jeune *Adraste* est bon Juge ; ce n'est jamais lui qui rapporte, il ne fait qu'opiner, & peut-être fait-il encore trop : mais je puis vous dire quels sont ses mœurs, ses plaisirs & ses passe-tems. Il est badin, vif & coquet, distrait & inappliqué. Il a pris, dès l'enfance, une antipathie pour les livres, qu'il a gardée jusqu'à-présent ; mais surtout pour les Coûtumiers, les Ordonnances, les Arrêts & les Arrêtistes. Un peu moins prévenu contre les brochures, il a feuilleté *Acajou*, *Grigri*, *le Sopha*, & *les Etrennes de la S. Jean*. Il aime la bonne chere, & surtout les long soûpers ; le jeu, la danse, la chasse ; les armes & les chevaux. Tous les plaisirs lui sont bons, pourvû qu'ils soient tumultueux.

N'ai-

N'ai-je pas eu raiſon de commencer par vous prévenir, qu'Adraſte eſt un Magiſtrat ? Sans cela vous l'euſſiez pris ſans doute, à ſon portrait, pour un Mouſquetaire ou un Page.

Près de lui, ſur les fleurs de lit, ſiége le gouteux *Ménalippe*. C'eſt un vieux Juge, à qui une longue routine, acquiſe par ſoixante années d'exercice, tient lieu de capacité. Dès qu'un Avocat ſe préſente, il ſait tout ce qu'il va dire : auſſi dort-il profondément tant que dure le plaidoyer ; & n'en donne pas moins ſon avis, lorſqu'il eſt tems de le donner. Son âge & ſes infirmités le garantiſſent d'être ſéduit par de belles ſolliciteuſes. De ce côté-là il eſt incorruptible. Si quelqu'attrait le pouvoit gagner, ce ſeroit tout au plus l'éclat ébloüiſſant de l'or : encore faudroit-il que la ſomme en valût la peine ; ſa vertu s'indigneroit qu'on la voulût tenter par des préſens médiocres. Ne craignez pas non plus qu'il s'écarte

de son devoir par tendresse ou par pitié ; que les regrets d'un accusé, sa douleur & son désespoir le gagnent & l'attendrissent. Lorsqu'il s'agit d'infliger une peine capitale, soyez sûr qu'il n'en manquera pas l'occasion ; c'est un acte d'autorité, dont il est jaloux. Endurci depuis long-tems, contre les prieres & les larmes, spectateur intrépide des tortures & des supplices, il enverroit plutôt vingt innocens à *la Greve*, que de sauver un coupable.

Placez-moi sur un tribunal, vingt têtes de la trempe de celles d'Adraste & de Ménalippe : croirez-vous alors un plaideur bien à l'abri de sa condamnation, par son bon droit ? Cependant, est-il rare que nos tribunaux ne soient pas mieux composés ? Pour un Juge, digne du siége qu'il occupe, il en est trente qui ne devroient avoir d'autre emploi dans le barreau, que celui d'imposer silence aux causeurs.

On est dans l'usage de décider les con-

contestations, en justice, à la pluralité des voix. C'est, je crois, faire beaucoup trop d'honneur à nos Magistrats : c'est supposer, que le plus grand nombre d'entre eux, est suffisamment pourvû de droiture & de discernement. Je ne sai, s'il ne vaudroit pas mieux que ce fût le plus petit nombre qui formât l'arrêt. N'est-il pas plus raisonnable de supposer qu'il y ait cinq conseillers prudens sur vingt-cinq, que de présumer qu'il y en ait vingt. La prudence n'est pas un don si vulgaire.

Malgré l'air de paradoxe, que cette idée semble présenter d'abord ; le législateur des Juifs l'avoit eue avant moi : il leur recommandoit de „ ne pas asseoir „ leurs jugemens, sur l'avis du plus „ grand nombre *. „

J'aimerois mieux le suffrage d'un seul Juge, qui motive son avis, que

* Non in judicio plurimorum acquiesces sententiæ. Exode, xxiij. 2.

celui

celui de cinquante autres qui n'opinent que par instinct.

La tentation la plus délicate & par conséquent la plus dangereuse pour un Juge : c'est une générosité déplacée ; un desir d'obliger des amis, qui ne peut être satisfait qu'aux dépens de l'équité. Tel qui résistoit à des promesses, ou à des offres séduisantes, ne tiendra pas contre les instantes prieres d'un solliciteur qu'il aime. Il croit trouver une excuse dans les motifs qui l'ébranlent. Il ne se pardonneroit point, de s'être laissé subjuguer par le vil appas du gain, ni par tout autre intérêt : mais la tendresse, l'amour, l'amitié, la reconnoissance, sont des sentimens si nobles ! Oui, très-nobles sans doute, quand ils sympathisent avec la vertu ; mais très-bas & très-condamnables, quand ils lui portent quelque atteinte.

Il est d'usage & même d'obligation, qu'un Juge se déporte de la connoissance d'une affaire, lorsque quelqu'une des

des parties qui y sont intéressées, lui est alliée ou parente : mais il est dans la société bien d'autres liaisons, que la parenté ou l'affinité, qui n'ont pas moins d'empire sur le cœur ; qu'il s'en meffie aussi. Il peut lui paroître dur de condamner un ami : eh bien, qu'il ne le juge point.

Il n'est dans tout l'Univers, que Dieu & les Souverains, par la raison qu'ils sont ses Lieutenans, qui puissent user d'indulgence dans leurs jugemens, & favoriser ceux qu'ils aiment. Encore ni les Souverains, ni Dieu même, ne le peuvent-ils pas faire au préjudice de l'une des Parties. Mais le simple magistrat n'est jamais en droit de le faire : il n'a d'autorité que celle qu'il tire de la loi, dont il n'est que le dépositaire & l'organe ; s'il s'en écarte par quelque motif que ce soit, il a passé son pouvoir, c'est un prévaricateur.

Mais si la loi n'a point de disposition

tion expresse, sur le sujet qui divise les Parties ; lui sera-t'il défendu de donner une interprétation favorable à la cause de son ami ? Oui, sans doute ; son ami ne doit entrer pour rien dans cette interprétation. Les inductions qui se tirent de la loi, font partie de la loi-même, & sont aussi respectables.

CHAPITRE IV.

DE LA TEMPERANCE.

Définition de la Tempérance ; ses branches. Division de ce Chapitre.

LA Tempérance dans un sens vague & général, est une sage modération, qui retient dans de justes bornes, nos desirs, nos sentimens & nos passions. Mais nous la prendrons ici dans une signification plus bornée, pour une vertu qui met un frein à nos appetits corporels, & qui les contenant dans un milieu égale-

également éloigné de deux excès opposés, les rend par-là, non-seulement innocens, mais utiles & loüables.

Parmi les vices que réprime la tempérance, les principaux sont l'incontinence & la gourmandise: s'il en est d'autres, ils émanent tous de l'une ou de l'autre de ces deux sources; & par conséquent, ses deux branches sont la chasteté & la sobriété.

ARTICLE I.

DE LA CHASTETÉ.

La continence & la chasteté, distinctes l'une de l'autre. La continence n'est pour qui que ce soit d'une obligation absolue: elle l'est seulement hors du mariage; mais le mariage n'est interdit à personne. Le consentement seul fait le mariage. Si l'indissolubilité du mariage exclut le divorce: inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les lois positives, & prohibé

hibé par la nature même, lorsqu'il n'est pas une imitation du mariage, par sa continuité. Dans quels degrés la nature renferme l'inceste. L'adultere défendu par la loi naturelle.

On ne doit pas confondre, comme on le fait souvent, la continence avec la chasteté. L'abus des termes entraîne avec soi la confusion des idées. Comme on peut être chaste, sans s'astraindre à la continence : tel aussi s'en fait une loi, qui pour cela n'est pas chaste. La pensée toute seule peut souiller la chasteté : elle ne suffit pas pour enfraindre la continence. Tous les hommes sans exception de tems, d'âge, de sexe & de qualité, sont obligés d'être chastes : mais aucuns ne sont obligés d'être continens.

La continence consiste à s'abstenir des plaisirs de l'amour ; la chasteté, à ne joüir de ces plaisirs, qu'autant que la loi naturelle le permet, & de la maniere

niere qu'elle le permet. La continence, quoique volontaire, n'eſt point eſtimable par elle-même; & ne le devient qu'autant qu'elle importe accidentellement à la pratique de quelque vertu, ou à l'exécution de quelque deſſein généreux: hors de ces cas elle mérite ſouvent plus de blâme que d'éloges.

Quiconque eſt conformé de maniere à pouvoir procréer ſon ſemblable, a droit de le faire, & le doit. Voilà la voix de la nature: & cette voix mérite plus d'égard, que les inſtitutions humaines, qui ſemblent la contrarier.

Je ne ſai point de raiſon qui oblige à une continence perpétuelle: il en eſt tout au plus qui la rendent néceſſaire pour un tems.

Il eſt de droit naturel que chacun puiſſe diſpoſer du bien qui lui appartient en propre. Ce n'eſt pas cependant faire injuſtice à un mineur, à un prodigue ou un furieux, que de les priver de l'exercice de ce droit, dont

ils

ils abuſeroient immanquablement. De même, quoique le commerce d'un ſexe avec l'autre, ſoit permis à tous les hommes; il peut y avoir des circonſtances où il leur ſoit avantageux d'en être privés, pour un plus grand bien.

Il eſt juſte, par exemple, qu'un enfant qui n'eſt point encore capable de diſçernement, ne ſoit pas libre de ſe lier ſans l'autorité de ſes parens, par des nœuds indiſſolubles. Ce ſeroit au contraire une inhumanité criante, que de l'abandonner à l'inconſidération & à la témérité, trop ordinaires à ſon âge, lorſqu'il s'agit de décider, par un mariage, du bonheur ou du malheur de ſa vie. Ses tuteurs naturels peuvent, ſans empiéter ſur ſes droits, empêcher qu'il ne s'y engage, ou reculer ſon engagement, s'ils le jugent indigne de lui, ou du moins précipité. Or, juſqu'à-ce qu'il l'ait contracté, la continence eſt un devoir pour lui. Bien entendu, que les parens de leur côté doivent pour-

voir

voir à l'établissement de leurs enfans ; ou du moins y donner les mains, lorsqu'il s'en présente de sortables.

L'aventure de *Proxene* & de *Cloris* sa fille, a fait du bruit dans le monde : ce n'est point médire que de la rapporter. Cloris, sous la tutelle d'un pere avare, attendoit patiemment que son tuteur voulût bien se dessaisir entre ses mains de la succession de sa mere ; lorsque l'aimable *Chariton*, par sa tendresse & par ses soins, gagna le cœur de la pupille. Il joüissoit d'une fortune & d'un sang, qui ne devoient pas faire rougir Proxene de l'adopter pour gendre. La proposition lui en fut faite : Proxene la rejetta. Il ne déclaroit point le motif de son refus : mais on le devina sans peine. La répugnance invincible qu'il sentoit à rendre un compte, fut celui qui le décida. Il pria Chariton de s'abstenir désormais de ses galantes assiduités. Cette défense, suivant l'usage, alluma de plus en plus la passion des

deux amans : & tous deux de concert, prirent la voie qu'ils crurent la plus efficace, pour arracher le consentement du pere. Ils s'étoient mépris : cet agréable expédient dont tant de filles ont éprouvé l'efficacité, ne réussit pas auprès de Proxene : dût rejaillir sur lui l'ignominie de sa fille, il éclata en transports furieux ; & ne s'en tenant point aux reproches, il la livra lui-même à l'horreur infamante de ces lugubres retraites, consacrées au repentir & aux pleurs.

A qui des trois Acteurs de cette scandaleuse scene imputerons-nous le tort ? A tous les trois, sans doute. Un pere dur & injuste, un amant qui séduit sa maîtresse, une fille qui méprise l'autorité paternelle, sont tous personnages coupables.

« Mais cette loi de nature, *me dira-t'on*, dont vous vantez l'excellence, exige-t'elle donc pour l'union de deux amans, tout ce vain appareil

„ de

„ de cérémonies rebutantes à quoi on
„ les assujettit ? „ ...

Non, elle exige uniquement le libre consentement des parties ; leur union dès-lors est autorisée par le Ciel, si rien d'ailleurs ne s'y oppose. Mais la simplicité de cette bonne loi naturelle, n'a pas interdit aux législateurs la faculté de régler par des lois positives la solemnité des mariages. Les lois positives, même, sont respectables & obligatoires, lorsqu'elles ne contredisent pas la sage loi de nature, & qu'elles ne font que lui servir de glose & d'interprétation. Elles n'obligent à la vérité que comme lois de Police : mais les lois de Police obligent tous les membres d'un Etat.

Il importoit au bon ordre de la société, que le mariage fût un engagement pour la vie : & la nature elle-même semble en avoir fait un précepte. L'obligation continuelle qu'elle impose aux époux, de s'aimer réciproquement

marque ſon intention ſur la continuité de ce lien: on ne quitte point une épouſe qu'on aime. Les ſervices qu'elle veut que nous rendions à nos enfans, en ſont une nouvelle preuve. Les ſecours du pere & de la mere leur ſont également néceſſaires: or ces ſecours leur manqueroient, ſi le mariage n'étoit qu'un engagement paſſager; c'eſt dans l'amour conjugal, auquel ſe joint l'amour propre, que la tendreſſe paternelle ou maternelle prend ſa ſource. Or les lois poſitives qui ont déterminé les ſolemnités du mariage, ne ſont que ſeconder le vœu de la loi naturelle ſur ſa perpétuité: en le rendant plus authentique, elles le rendent auſſi plus difficile à diſſoudre. On romproit aiſément un engagement ſecret & furtif: mais quand il eſt contracté en préſence de témoins dignes de foi, cimenté par la puiſſance paternelle, autoriſé par les lois de l'Etat, & conſacré par la religion; quelle force n'acquiert-il pas?

Je

Je n'entends point blâmer par-là, les nations chez qui le divorce est permis, ni les accuser d'enfraindre la loi naturelle, en le permettant. Ce n'est point violer une loi, que d'y mettre des modifications raisonnables : une équité trop rigide, devient souvent injuste par sa rigueur même. Les dispenses & les exceptions, lorsqu'elles ne sont pas fréquentes, loin de détruire la loi, servent plutôt à l'affermir : ce seroit vouloir l'abroger que de l'étendre à des cas où elle est impraticable. Or il peut arriver, & il arrive en effet, que l'incompatibilité des humeurs rend la concorde impossible entre deux époux. Dans ces cas-là, les peuples les plus séveres, permettent une sorte de rupture qu'ils appellent séparation de corps ; elle ne rompt point, disent-ils, le lien du mariage, elle ne fait que priver les époux de toutes les douceurs de l'union conjugale. Eh ! C'est-là précisément l'inconvénient qu'on lui reproche. Pour-

quoi faut-il, parce que *Pamphile* est brusque, grossier, féroce & violent, que la triste *Sophonisbe*, séparée de ce lâche époux, supporte elle-même la peine, qu'il mérite seul de souffrir? Parce qu'il est indigne d'elle, est-elle indigne de tout autre? L'obliger de languir dans un austere célibat, mille fois plus fâcheux que le plus rigoureux veuvage; c'est la forcer de souhaiter la mort à l'auteur de ses peines, dont le divorce l'eût délivrée.

Les membres du corps humain sont destinés à lui demeurer unis, tant qu'il joüira de la vie: & cependant cette union, quoique naturellement indissoluble, n'empêche pas, s'il en est de gangrénés, qu'on ne les sépare du tronc. Il semble qu'on pourroit de même, sans faire du mariage un simple essai passager, dégager dans des cas extrêmes, des époux mal assortis, du nœud fatal qui les lie.

Cette indissolubilité absolue du mariage,

tinage; dont on a fait dans quelques cantons de la terre, une maxime de conscience, n'en assure que la durée: mais loin d'attacher les époux à leurs devoirs réciproques, elle contribue peut-être plus que toute autre cause, à leurs infidélités. Mécontens l'un de l'autre, & voyant leur mal sans remede, ils ne songent qu'à le pallier: & pour adoucir leurs souffrances, ils les déposent & s'en consolent; l'un dans les bras d'une maîtresse, l'autre dans ceux d'un amant.

C'est sans doute aussi à cette même cause, qu'il faut attribuer ces commerces clandestins, qu'on nomme concubinage. On tremble de serrer des nœuds qu'on ne pourra plus jamais rompre.

Depuis dix ans, *Hermogene* & *Junie*, maîtres de leurs actions, vivent ensemble sur le pié d'époux, sans tenir par d'autres liens que ceux d'un amour constant. La possibilité d'une rupture les allarmant, ils sont toujours sur leurs

gardes : il craint de déplaire à Junie ; elle, d'offenser Hermogene ; & de cette appréhension, que l'assurance d'être aimé, tempere, naissent des égards mutuels, des complaisances & des soins ; perpétuels alimens des tendres feux qui les brûlent. Libres de se séparer, ils n'en sont que plus unis. Rien ne coûte de ce qu'on fait volontairement : mais le plaisir même est à charge lorsqu'il devient un devoir.

„ Si c'est-là, *dites-vous*, ce qu'on ap„ pelle concubinage, sous quel pré„ texte ose-t'on le qualifier de crime ? „ C'est une union durable entre deux „ fideles amans, qui n'ont qu'un cœur, „ qu'une volonté, qu'une ame. L'ins„ tinct de la pure nature exige-t'il quel„ que chose de plus ? Eh, qu'a donc de „ préférable le dur joug du mariage ? „ Son indissolubilité ? Une union fon„ dée sur la tendresse, n'est-elle pas plus „ pure, plus sainte & plus estimable, „ que celle qui n'est affermie que par la „ nécessité ? „

J'en

J'en conviens sans contester : le commerce d'Hermogene & de Junie est un lien que la nature approuve ; sur-tout si vous supposez qu'ils soient dans l'intention de ne le point rompre. Les mariages de nos premiers peres, qu'il ne nous siéroit pas de critiquer, n'avoient rien de plus solemnel. Les deux amans consentoient de se prendre pour époux; ils agissoient comme tels ; & dès-lors ils l'étoient en effet.

Mais, aujourd'hui que la police de presque toutes les nations, pour des considérations d'Etat, attache à ces mariages une note d'infamie, qui flétrissant les époux, rejaillit jusque sur les enfans ; comment, si vous joignez l'estime à l'amour, pourrez-vous proposer à la beauté qui vous l'inspire, une union qui la déshonore ; comment, si vous vous aimez vous-même dans votre postérité, consentirez-vous à ne donner à la Patrie que des enfans qu'elle méconnoît & désavoue ; tristes

rebuts de la société, qu'une injuste prévention rendra éternellement responsables du prétendu péché de leur pere?

Mais combien sont plus criminels ces voluptueux inconstans, qui n'aiment que pour joüir, & n'aiment plus dès qu'ils ont joüi; qui, semblables aux bêtes, lorsqu'ils ont satisfait leur brutale passion, méconnoissent l'objet qui concouroit à leurs plaisirs, & les fruits qui en proviennent! La nature elle-même, toute indulgente qu'elle est, condamne leurs coupables feux. Elle se propose dans les unions qu'elle forme, la naissance des enfans; c'est au contraire ce qu'ils redoutent.

Cependant quelque inexcusable que soit ce honteux libertinage, ce n'est encore qu'un léger égarement, si on le met en parallele avec l'adultere, le plus affreux de tous les crimes, en matiere de chasteté. Je dis *le plus affreux*; car l'inceste même, le seul, qui sembleroit lui pouvoir disputer le pas, n'est rien en comparaison. At-

Attenter à la pudicité de sa sœur, de sa mere ou de sa fille; ou se prêter aux emportemens lascifs d'un fils, d'un pere ou d'un frere: voilà les seuls véritables incestes, la nature n'en connoît point d'autres; & le commerce charnel entre des parens plus éloignés, n'est incestueux que de nom. Mais je ne mets point en comparaison, avec l'adultere, les vrais incestes, dont les exemples sont trop rares, & l'idée trop révoltante, pour qu'ils puissent entrer ici en considération: je parle de ceux que les hommes eux-mêmes ont créés, en bornant, comme il leur a plu, pour raison d'alliance ou de parenté, la liberté des mariages. Or y a-t'il quelque proportion entre ces crimes factices, qui ne doivent leur origine qu'à des reglemens arbitraires, & les contraventions formelles au pur instinct de la nature, qu'entraîne avec soi l'adultere?

A l'excès d'incontinence & de lubricité, qu'il a de commun avec les au-

tres vices contraires à la chasteté; il ajoûte l'injustice, le parjure & la perfidie.

L'adultere est simple ou double. Il est simple, lorsque l'une des deux parties qui le commettent, n'est point engagée dans les liens du mariage. Il est double, lorsqu'elles le sont toutes deux: car alors chacun des deux coupables, outre le crime qu'il fait de son chef, se souille encore d'un second, en partageant celui de son complice.

Quand *Pallade* & *Taïs* seroient libres de tout engagement, les privautés, qu'ils se permettent, ne seroient point innocentes: hors du mariage, elles ne sont jamais permises. Mais Taïs, épouse d'*Euryale*, est encore bien plus criminelle; puisqu'elle joint à l'impudicité le parjure & l'injustice: le parjure, en ce qu'elle viole la foi jurée à son époux; l'injustice, en ce qu'elle lui donne, ou s'expose à lui donner, des héritiers supposés, qui cependant pren-

prendront un jour leur part dans sa succession, au préjudice ou de ses fils, ou de ses collatéraux. Or dans toutes les circonstances, qui aggravent l'action de Taïs, Pallade est de moitié : & quoique libre des nœuds d'Hyménée, il est comme elle, adultere, injuste & parjure ; car c'est commettre un crime que d'y concourir.

Changeons les rôles : supposons Taïs libre, & Pallade engagé dans le mariage : ils n'en sont pas moins coupables. Pallade d'une part l'est autant que l'étoit Taïs, quand nous la supposions infidele à Euryale ; car la fidélité conjugale est un devoir pour lui, comme elle en étoit un pour elle : & si la femme, qui le viole, peut donner à son époux de faux héritiers, l'époux, qui trahit sa foi, peut en ravir de légitimes à son épouse. Taïs de son côté, étant complice de Pallade, est aussi coupable que lui. Et tous deux le seront encore plus, si leur adultere est double.

Toutes

Toutes choſes égales d'ailleurs, de deux fautes, la plus grieve eſt celle qui fait tort à quelqu'un : & ſi toutes deux ſont préjudiciables, la plus énorme eſt celle qui porte un plus grand dommage, ou qui nuit à plus de perſonnes. Or, ſuivant cette maxime, le double adultere eſt plus criminel que le ſimple ; & le ſimple l'eſt auſſi plus que tout autre commerce illicite.

Un dernier grief que j'ai encore à déduire contre l'adultere ; & qui n'eſt pas le moindre de tous : c'eſt qu'il trouble la paix des époux ; & que ſi l'amour uniſſoit leurs cœurs, il les diviſe en l'éteignant. Il faut ſavoir aimer, pour ſentir combien eſt cruelle cette plaie. J'oſe avancer, pour l'avoir ſu par une heureuſe expérience, qu'il n'eſt rien de plus doux dans la vie, du moins pour un cœur ſenſible, que d'aimer & d'être aimé. Fortune, honneurs, richeſſes, jeux ; tout cela n'eſt rien en comparaiſon de ce bonheur ineſtimable

ble : or ce bonheur, l'adultere le ravit.

Faute d'écouter la voix intérieure de la nature, qui s'éleve contre l'adultere, on le prend communément, pour une galanterie excusable; sur la foi d'un tas de gens sans mœurs, qui, loin d'en rougir, en font gloire. Mais les Corsaires & les brigands, font gloire aussi de leurs rapines; un Grenadier viole sans scrupule dans une Ville prise d'assaut. Lorsqu'il est question de décider sur l'énormité d'un crime, est-ce donc le criminel même, qu'il convient de consulter ?

ARTICLE II.

DE LA SOBRIETÉ.

Rien n'est plus propre à inspirer la sobriété, que la vûe des désordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée sur celle qu'impose la loi naturelle, de se conserver

server la vie. Digression sur le suicide; autre, sur l'avidité excessive pour les richesses, & sur la dissipation qu'en font les prodigues.

Pour inspirer aux jeunes Lacédémoniens le goût de la sobriété, on amenoit devant eux des esclaves qu'on avoit enivrés exprès: & ce spectacle qui leur présentoit un tableau fidele du honteux abrutissement dont l'ivresse est accompagnée, faisoit en effet, pour l'ordinaire, une forte impression sur leurs esprits. On n'est pas réduit parmi nous à cette ressource bisarre: nous n'avons pas besoin de faire enivrer des valets, pour donner à nos enfans des leçons de tempérance. Quantité de nos concitoyens de toute espece & de tout état, prennent très-volontiers sur eux, le rôle des esclaves de Sparte: & tel peut-être, le matin, a déclamé en chaire contre l'intempérance, qui le soir, en sortant de table, pourra fournir la preuve

ve des excès dont elle est la source. S'il ne faut pour enseigner la tempérance, que ne la point pratiquer, nous ne manquerons pas de maîtres.

Nous avons de moins, à la vérité, certain Seigneur, plus fameux par sa crapule, que par ses titres de noblesse, dont l'origine étoit moderne. Le vin, cette liqueur traîtresse, dont il avoit fait ses délices, fut son poison. Mais, tout mort qu'il est, il prêche encore la sobriété : sa mémoire seule apprend à qui sait comme il a vécu, dans quel affreux avilissement peut tomber un Grand même, dont rien ne pique l'émulation, que le bisarre honneur de bien boire, ou, pour mieux dire, de boire beaucoup. D'ailleurs, il nous reste assez de pareils apôtres en ce genre, pour n'en pas regretter un sur mille, qui nous échappe.

N'avons-nous pas encore sous les yeux le Sénateur *Eupotime*, cette futaille organisée, qui ne fait rien autre

chose sur terre, que boire, dormir & juger ? Voyez-le chanceler quand il monte au tribunal; écoutez-le ronfler, lorsqu'il y a pris séance; suivez-le, lorsqu'au milieu d'une cause, dont le détail lui semble trop long, il court, en attendant qu'elle soit plaidée, de l'audience à la buvette; trouvez-vous sur son passage, lorsqu'au milieu de la nuit, on le rapporte ivre chez lui, sans mouvement, sans connoissance & sans pouls, meurtri, livide & sanglant, de vingt chûtes qu'il a faites. Vous en faut-il davantage pour détester l'intempérance, & mépriser les intempérans ?

Voyez l'illustre *Diogenete*, ce Prélat distingué par son rang & par sa naissance, énervé, débile & perclus, qui ne sauroit, tant sa foiblesse est extrème, tracer dans l'air avec deux doigts, ces hiéroglyphes sacrés, que le peuple dévot appelle bénédictions : ses jambes qui fléchissent sous lui, ses deux bras sans action, poids inutile qui pend à ses

ses côtés, vous instruiront assez sur les terribles effets de la débauche. Prétendez-vous, que ce ne sont pas les seuls excès de table, qui l'ont plongé dans ce déplorable état : je me rends sans contester : c'est une leçon de plus.

Parce que j'appuie sur le dommage que l'intempérance peut causer à la santé : qu'on ne m'impute point de regarder la loi qui prescrit la sobriété, comme une simple loi de régime, indifférente pour les mœurs. Rien de ce qu'ordonne la loi naturelle n'y peut être indifférent : or je vais établir que cette loi en fait un précepte exprès. La nature a déterminé la quantité des alimens que nous devons prendre ; par le degré de chaleur & la capacité de notre estomac ; & leur qualité, non-seulement par le sentiment agréable ou désagréable, qu'ils excitent dans le palais, mais aussi par les effets bons ou mauvais, qu'ils peuvent produire par rapport à la santé.

La ſanté eſt la conſtitution du corps, dans laquelle le ſouffle de vie qui l'anime, agit avec le plus d'énergie. Altérer la ſanté, c'eſt diminuer la vie: un homme vit moins, lorſqu'il ſe porte moins bien; & meurt, dès que ſa ſanté eſt totalement détruite. La même loi qui nous défend d'attenter à notre vie, nous défend donc auſſi de donner volontairement atteinte à notre ſanté. Qu'on l'appelle, ſi l'on veut, à cet égard, loi de régime; qu'importe, pourvû que l'on convienne que ce régime eſt indiſpenſable?

Il ſuit de ce principe, que de quelque maniere qu'on ruine ſa ſanté, lorſqu'on le fait volontairement, c'eſt toûjours enfraindre la loi naturelle, qui veut que nous la conſervions. La ſobriété, ainſi que toute autre vertu, eſt un milieu entre deux extrémités oppoſées. Détruire ſon tempérament, par des abſtinences outrées, ne ſeroit pas un excès moins blâmable, que d'abré-

ger ses jours par la bonne chere. Celui qui prend un poison lent, est-il moins homicide, qu'un déterminé qui se poignarde ? On condamne sans hésiter celui-ci : pourquoi faire grace à celui-là ?

Si cependant on me conteste que le suicide soit contraire à la loi de nature : je ne crois pas qu'il soit difficile de le prouver. Cette loi, comme je l'ai dit ailleurs, ne nous ordonne pas de traiter les autres hommes mieux que nous-mêmes : or on convient assez généralement qu'elle nous défend de faire mourir nos semblables, du moins d'autorité privée ; à plus forte raison nous défend-t'elle donc aussi de nous faire mourir nous-mêmes.

« Mais, *dites-vous*, si la vie nous
» est plus à charge qu'avantageuse ;
» puisque l'instinct de la nature même
» nous porte à nous rendre heureux :
» pourquoi n'en pourrions-nous pas
» alors trancher le cours ?

Pourquoi ? Parce qu'appartenant à

 Dieu,

Dieu de qui nous avons reçu l'être, nous ne devons pas disposer de nous-mêmes sans son aveu. Joignez, que nous sommes trop peu connoisseurs sur nos véritables avantages, surtout lorsque quelque passion violente nous aveugle, pour pouvoir juger sûrement, même dans les circonstances les plus tristes, que la vie nous est plus à charge qu'avantageuse. Il est sûr au contraire, même dans ces circonstances, qu'elle nous est utile, si ce n'est pour le présent, du moins pour l'avenir. Car, nous ne vivons sans doute, que parce qu'il plaît à Dieu que nous vivions; or Dieu ne veut rien par rapport à nous, que ce qui nous peut rendre heureux, il n'a point eu d'autre objet en nous créant. C'est donc négliger, & même rejetter, la félicité qu'il nous prépare, que de porter sur nous des mains meurtrieres.

Mais en supposant même que la vie nous fût un fardeau, nous ne serions pas encore plus en droit, pour cela, de nous

nous la ravir, qu'il ne nous eſt permis de l'ôter à quiconque nuit à nos intérêts. Notre vie n'eſt pas plus à nous que celle d'autrui.

Fondés ſur la maxime, toujours fauſſe quand elle n'eſt point modifiée, qu'une action eſt grande & généreuſe, à proportion qu'elle coûte plus d'efforts; quelques hommes fameux dans l'Hiſtoire, ont cru, en ſe donnant la mort, mériter les éloges de la poſtérité, & ont en effet trouvé des admirateurs dans les ſiecles ſuivans. Mais, pour enfoncer le poignard dans le ſein d'un pere, il en coûteroit ſans doute au parricide aſſaſſin, de terribles combats & des efforts bien violens, avant qu'il eût imposé ſilence à la voix de la nature. Or ces combats & ces efforts feroient-ils de ce crime affreux, une action méritoire? Lutter contre ſes ſentimens n'eſt une vertu, que quand ces ſentimens ſont vicieux.

Recevoir la mort avec intrépidité,

c'eſt courage : ſe la donner, c'eſt lâcheté. On ne ſe la donne, que pour ſe délivrer d'une peine qu'on regarde comme inſupportable. On ſe tue, parce qu'on eſt las de ſouffrir. La violence du remede auquel ſe réſout un homme qui ſouffre, ſi ce n'eſt lorſqu'il s'agit de ſe conſerver la vie, prouve plutôt l'excès de ſon impatience, que la grandeur de ſon courage.

Saiſiſſez ces ſages maximes, fondées ſur la droite raiſon & l'humanité : & jamais les plus affreux malheurs, ne pourront vous réſoudre à mourir de votre main. En vain le Perſan *Uſbek* * fait à ſon ami *Ibben*, l'apologie du ſuicide : vous ne regarderez ſes ſophiſmes captieux, que comme les frivoles palliatifs de la plus aveugle fureur ; & perſuadé, que de s'ôter la vie eſt un crime, vous vous ferez auſſi un devoir, de vous la conſerver : or rien

(*) Lettres Perſannes, Let. lxxiv.

ſer-

ne contribue davantage à sa conservation, que la sobriété.

Il est deux sortes de sobriété : l'une consiste dans l'usage modéré des alimens ; c'est celle dont nous venons de parler : l'autre consiste dans le désintéressement, & le bon usage des richesses ; celle-ci est à l'ame ce que l'autre est au corps ; de celle-là dépend la santé ; de celle-ci, la vertu.

Des différentes classes de riches, les plus raisonnables sont ceux qui de pere en fils ont toûjours vécu dans l'aisance, & savent à peine s'il est quelqu'un réduit à manquer du nécessaire. A la vérité, ils sont pour l'ordinaire insensibles à la misere d'autrui ; sans cela on n'auroit aucun reproche à leur faire ; ce n'est pas un crime que d'être riche.

Ceux que les richesses gâtent le plus sont ces Crœsus de fraîche date, qui semblent porter écrit sur leur front le montant des sommes qu'ils possedent ; la fierté de leurs regards, leur arrogan-

gance, leurs hauteurs, augmentant de jour en jour, à mesure que leur coffre-fort s'emplit. Ce qui doit consoler l'honnête-homme, exposé à leurs insultes, c'est que ces fortunes grossies avec tant de rapidité, fondent aussi rapidement.

Pour accumuler des richesses immenses, & les dissiper, il ne faut ordinairement que deux générations. Le pere amasse, le fils dépense; le pere s'enrichit, le fils se ruine : voilà le cours ordinaire des choses; c'est-là ce qui facilite le commerce, sans cela les biens des familles ne circuleroient pas.

Vous avez vû monter en peu de tems la fortune de *Philargyre*. Voyez décheoir aujourd'hui celle de son fils *Scorpison*.

Philargyre naquit sans biens, mais ardent pour en acquérir. Il ne s'amusa pas à ces sciences stériles, qui ne procurent à ceux qui les cultivent, que de la gloire & des éloges : il ne fut ni Géometre, ni Poëte, ni Grammairien,

ni

ni Aftronome : il fut fucceffivement, commis dans les Aides, Caiffier, Directeur, Soûfermier. Arrivé jufques-là, il lui reftoit encore un pas à faire pour être au comble de fes vœux : il le fit ; cent mille écus répandus à propos lui procurerent enfin l'honneur d'être aggrégé à l'opulente Quarantaine ; il fut Publicain en chef. Vous croyez peut-être qu'alors il ne fouhaita plus rien ; au contraire, fes défirs s'accrurent avec fa fortune ; & fa fortune augmenta prefque autant que fes défirs. Lorfqu'il mourut, on eût fait dix Principautés des domaines qu'il poffédoit.

L'année du deüil n'étoit pas encore expirée, que Scorpifon, quoiqu'unique héritier de fon pere, étoit déjà moins riche que lui de moitié. L'entretien d'une maîtreffe, des emprunts à rembourfer, des intérêts ufuraires à payer, des bâtimens, des démolitions, le jeu, des fêtes fomptueufes ; la fureur des tableaux, des médailles & des co-

coquillages; & par dessus tout cela, son inapplication à ses affaires domestiques; avoient en peu de tems bien amoindri son patrimoine. Il a fait des progrès depuis: non-seulement il est parvenu à l'épuiser entierement; il doit même bien au de-là du peu qu'il possede encore.

Mais souvent on se croit prudent œconome, quand on sait se tenir immédiatement en deçà de la classe des prodigues. On ne songe pas à se faire scrupule de ses dépenses frivoles; pourvû qu'on n'y emploie que son revenu, sans entamer ses fonds: soulager les infortunés ne paroît pas un devoir: on ignore même que ce puisse être un plaisir.

Je ne sai par quelle fatalité il arrive, que plus on est favorisé des biens de la fortune, moins on est disposé à soulager ceux qui en sont dénués. Les pauvres tirent plus de secours de gens presque aussi pauvres qu'eux, que des riches. Il semble qu'on ne soit compatissant que pour les maux qu'on éprouve

ve en partie. Je dis *en partie* : car un homme accablé de peine, épuiſe ſur lui-même toute ſa ſenſibilité, & l'excès du malheur rend auſſi incapable de commiſération, que le comble de la proſpérité.

Une autre ſingularité qui ne paroît pas moins étrange, c'eſt qu'il n'eſt guere d'hommes plus inſenſibles aux miſeres d'autrui, que ceux qui par état ſont deſtinés à nous prêcher la charité. Seroit-ce qu'ils ſe croiroient diſpenſés d'aſſiſter les malheureux par le ſoin qu'ils prennent de nous y exhorter nous-mêmes; & qu'ils s'imagineroient avoir aſſez fait, en intercédant pour eux ?

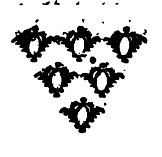
On appelle dans le monde *ſe faire honneur de ſon bien*, avoir une table ſplendide, de vaſtes appartemens, des meubles riches & des bijoux de prix, un nombreux domeſtique, & de ſuperbes équipages; en un mot vivre dans le luxe, autant qu'on le peut, ſans déranger ſa fortune. Pour moi, qu'il me

abuſif.

ſoit permis de déroger à ce langage abuſif. Ce que j'appelle ſe faire honneur de ſon bien, c'eſt en uſer en homme ſage, & ſurtout en homme bienfaiſant.

Le noble & pieux *Demophile* uſe-t'il donc indignement du ſien, parce qu'ayant abjuré tous les plaiſirs ſenſuels, tous les vains amuſemens & les ſuperfluités, il répand à pleines mains ſes largeſſes ſur l'indigent ?

Si le ſage peut trouver quelque avantage dans les richeſſes, ce n'eſt qu'en ce qu'elles procurent la douce ſatisfaction de pouvoir faire des heureux.



LES

LES
MŒURS.

Respicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Pis.

TROISIEME PARTIE.



M. DCC. XLVIII.



LES MOEURS.

TROISIEME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'amour ſeul peut nous rendre fideles à nos devoirs. Différens degrés d'union entre les hommes ; d'où naiſſent entre eux différens degrés d'affection.

AIMEZ-VOUS Dieu ; diſions-nous dans la premiere Partie de cet Ouvrage ; vous ſerez docile à ſes loix : vous aimez-vous vous-même, avons-nous dit dans

dans la ſeconde, d'un amour ſage & raiſonnable, vous parviendrez à vous rendre heureux : aimez-vous vos ſemblables, pouvons-nous dire encore ici ; vous ne manquerez point à ce que vous leur devez. "Aimez, vous avez ac-„ compli la loi, „ diſoit l'Apôtre *Paul* aux Proſélytes qu'il formoit. L'amour ſeul peut nous rendre fideles à nos devoirs : il eſt le fondement de toutes nos liaiſons, & le ſeul nœud qui les entretienne. Sans lui le commerce des hommes n'eſt que feinte & diſſimulation ; il n'y a plus dans la ſociété que des ſpectres de vertus, des apparences trompeuſes d'amitié, de douceur & de générosité, plus dangereuſes mille fois, que des haines déclarées, & des procédés outrageans. Nous avons détaillé en premier lieu, les caracteres & les effets de l'amour que l'homme doit à ſon Dieu ; enſuite, ceux de l'amour qu'il ſe doit à lui-même : décrivons ici les caracteres & les effets de celui que les hom-

hommes se doivent les uns aux autres.

Chaque sorte d'union entre les hommes, selon qu'elle est plus ou moins étroite, est serrée par un degré d'affection plus ou moins fort. On appelle *amour*, l'affection qui unit ensemble, deux amans ou deux époux, & celle qui attache le fils à son pere, ou le pere à son fils. On appelle *amitié* celle qui naît de notre propre choix, qui ne prend point sa source dans les attraits d'un sexe ou d'un autre, & n'est point dépendante des liens du sang. On appelle enfin *humanité*, celle que la simple qualité d'hommes nous inspire pour nos semblables.

Il est permis de mettre de la différence entre ces diverses affections. L'amour est de sa nature plus vif & plus empressé que l'amitié: & l'on peut légitimement faire plus pour des amis choisis, qu'on n'est obligé de faire pour le reste des hommes. Mais ces trois sortes d'affections ne different que

par le plus ou le moins de vivacité. Elles sont subordonnées les unes aux autres : mais elles ont ceci de commun, qu'elles nous portent toutes à vouloir du bien à ceux qu'elles nous rendent chers, & à leur en procurer autant qu'il est en notre pouvoir.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR.

Différens genres d'amour distincts l'un de l'autre, qui feront le sujet des quatre articles suivans.

QUOIQUE le terme d'amour signifie en général toute affection qui a son principe dans la nature, & qui entraîne le cœur, pour ainsi dire, malgré lui, vers l'objet aimé ; telle que sont la tendresse des amans, & celle des époux, l'amour filial, & plus encore le paternel : cependant l'usage l'a déter-

terminé plus particulierement, à signifier la forte sympathie que conçoivent des personnes d'un sexe pour celles de l'autre. C'est de cette sorte d'amour que nous parlerons en premier lieu, comme étant celui qui a sur le cœur, l'empire le plus absolu. Les trois autres feront aussi la matiere d'autant d'articles distincts.

ARTICLE I.

DE L'AMOUR PROPREMENT DIT.

Portrait de l'amour, considéré comme sentiment; ses caracteres, ses délices. Le desir de la joüissance n'est point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'est entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux, est une vertu lui-même.

Caliste est jeune, belle, spirituelle & sage. *Agathocle* n'est guere plus âgé: il est bien fait, brave & de bonne conduite. Son bon destin l'introduisit par ha-

hasard dans la maison de Caliste; ses premiers regards errant indifféremment sur un cercle nombreux, la distinguérent bien-tôt, & se fixerent sur elle: mais, revenu de la courte extase que lui causa cette premiere vûe, il se la reprocha d'abord, comme une distraction incivile, qu'il essaya de réparer, en promenant ses yeux tour à tour sur d'autres objets. Vaine tentative! Un attrait puissant les captivoit déjà. Ils retomberent sur Caliste: il en rougit aussi-bien qu'elle; une douce émotion jusques alòrs inconnue à son ame, troubla son cœur, & déconcerta ses regards: ils en devinrent tout à la fois & plus timides & plus curieux. Il se plaisoit à considérer Caliste, & ne l'osoit faire qu'en tremblant: Caliste, de son côté, satisfaite intérieurement de cette flateuse préférence, l'envisageoit furtivement. Tous deux craignoient, mais Caliste plus encore qu'Agathocle, d'être pris sur le fait l'un par l'autre: & tous deux

deux l'étoient à chaque instant.

L'heure de se séparer vint, & leur parut être arrivée trop vîte : ils firent de tristes réflexions sur la rapidité du tems. Leur imagination cependant ne les laissa pas tout-à-fait l'un sans l'autre : l'image de Caliste étoit déjà profondément gravée dans l'ame d'Agathocle, & les traits de celui-ci étoient fortement imprimés dans celle de Caliste ; ils en parurent moins gais l'un & l'autre, le reste du jour. Un sentiment vif, quel qu'il soit, occupe l'ame en dedans, & ne lui permet pas de se livrer à la dissipation.

Deux jours s'étoient passés sans qu'ils pussent se revoir : &, quoique, pendant cet intervalle, tous leurs momens eussent été remplis ou par des occupations utiles, ou par des récréations amusantes ; tous deux éprouvoient une langoureuse anxiété, un ennui, un vuide indéfinissables, dont ils ne pouvoient demêler la cause. L'instant qui les rap-

procha, la leur apprit : le contentement parfait qu'ils goûterent en présence l'un de l'autre, ne leur laissa plus ignorer quel avoit été le principe de leur mélancolie.

Agathocle s'enhardit ce jour-là : il aborda Caliste, lui tint des discours obligeans, & eut le bonheur de l'entretenir pour la premiere fois. Il n'avoit vû que ses charmes extérieurs : il vit la beauté de son ame, la droiture de son cœur, la noblesse de ses sentimens, la délicatesse de son esprit ; &, ce qui l'enchanta encore davantage, il crut appercevoir, qu'elle ne le jugeoit pas lui-même indigne de son estime. Dès-lors il lui fit des visites assidues, dont chacune lui découvrit en elle de nouvelles perfections. C'est-là le caractere d'un mérite soûtenu : il gagne à se développer aux yeux d'un connoisseur. Un galant homme ne se dégoûte que d'une coquette, d'une sotte ou d'une étourdie: s'il a pris du goût pour une femme

me digne de lui, le tems, loin d'affoiblir son attachement, ne fera que l'accroître & le fortifier.

L'inclination décidée qui s'étoit formée pour Caliste dans le cœur d'Agathocle, n'étoit plus pour lui un sentiment équivoque; c'étoit de l'amour, & du plus tendre; il le savoit: mais Caliste l'ignoroit, ou du moins ne l'avoit point encore appris de sa bouche. L'amour est craintif & respectueux. Un amant téméraire n'est point l'ami de la belle qu'il caresse: ce n'est que le plaisir qu'il aime. Il prit enfin sur lui de lui ouvrir son cœur. Ce ne fut point avec ces gentillesses étudiées qui accompagnent une déclaration romanesque: « Aimable Caliste, lui dit-il ingénue-» ment, le sentiment qui m'attache à » vous n'est pas de l'estime toute sim-» ple; c'est l'amour le plus vif & le » plus empressé. Je sens que je ne puis » vivre sans vous: pourriez-vous, sans » répugnance, vous résoudre à me ren-

„ dre heureux ? J'ai pû vous aimer sans
„ vous offenser : c'est un tribut qui vous
„ est dû : l'espoir d'un peu de retour
„ pourroit-il aussi m'être permis ? „

Une coquette auroit affecté du courroux : Caliste écouta son amant sans l'interrompre, lui répondit sans aigreur, & lui permit d'espérer. Elle ne mit pas même sa constance à de longues épreuves : le bonheur pour lequel il soûpiroit ne fut différé qu'autant de tems qu'il en falloit, pour en faire les apprêts. Les clauses du contrat furent aisément réglées entre les Parties, l'intérêt n'y entroit pour rien : la principale étoit le don mutuel de leurs cœurs ; & cette condition étoit remplie d'avance.

Quel sera le sort de ces nouveaux époux ? (J'ai tiré leur horoscope.) Le plus heureux que des mortels puissent éprouver sur la terre. Aucun plaisir n'est comparable à ceux qui affectent le cœur : & il n'en est point, comme je

l'ai

l'ai déja observé, qui l'affectent si délicieusement, que la douceur d'aimer & d'être aimé. Ce n'est point à cette tendre union qu'il faut appliquer ce mot de Démocrite, que *le plaisir de l'amour n'est qu'une courte épilepsie.* Il entendoit parler, sans doute, de cette volupté charnelle, si étrangere à l'amour, qu'on peut en joüir sans aimer, & aimer sans la goûter jamais. Ils seront constans dans leur amour : j'ose le prédire, & j'en sai la cause. Ce ne sont point les charmes éblouissans de la beauté qui ont déterminé leur inclination : tous deux étoient amis de la vertu. Ils se sont aimés parce qu'ils se sont trouvés vertueux : ils s'aimeront donc, tant qu'ils continueront de l'être ; & leur union même me répond de leur persévérance ; car rien n'affermit tant nos pas dans les sentiers de la sagesse, que d'avoir sans cesse sous les yeux, un modele chéri qui les suive.

S'il est quelque chose qui pût troubler leur félicité, ce seroit les désastres & les infor-

infortunes, dont leur amour ne les met point à l'abri: mais, en ſuppoſant qu'il leur en arrive, ce ſort leur ſera commun avec le reſte des hommes. Ceux qui ne goûtent point les plaiſirs de l'amour, ne ſont pas non-plus exempts de revers; & ils ont ces plaiſirs de moins, plaiſirs qu'il ne faut pas compter pour peu dans la vie.

Joignez à cela, que l'amour même diminuera de beaucoup le ſentiment de leurs maux. Il a cette vertu ſinguliere, de rendre à deux cœurs bien aſſortis les ſouffrances moins aiguës, & les plaiſirs plus touchans. Il ſemble qu'en ſe communiquant leurs peines, ils n'en portent plus que la moitié chacun; & qu'au contraire, ils doublent leurs contentemens en les partageant. Ainſi qu'un eſcadron eſt enfoncé plus difficilement par l'ennemi, à proportion qu'il eſt plus ſerré: de même, un couple amoureux réſiſte aux atteintes de l'infortune & de l'adverſité, avec d'au-

d'autant plus de force & de succès, qu'il est plus étroitement uni.

Amateurs sensuels d'une volupté purement corporelle, les détails de ces chastes délices sont pour vous des énigmes incompréhensibles, ou des paradoxes insensés. L'amour, dont vous vous vantez de suivre les étendarts, ne vous est pas même connu : vous êtes, à ses yeux, des profanes, qui ne méritez pas d'être initiés à ses mysteres. Qu'avez-vous fait pour son service ? Par quels exploits avez-vous mérité ses faveurs ? Vous avez ridiculement affecté des gestes forcés & des attitudes théatrales ; vous avez saisi ponctuellement les modes naissantes ; vous avez concerté dans vos miroirs, des soûris complaisans, des œillades vives, des regards passionnés. Vous épuisiez toute la finesse de votre goût, toute l'activité de votre imagination, à construire artistement le frivole attirail de vos ajustemens fastueux. Follement orgueilleux de

de ces pitoyables avantages, vous portiez dans les assemblées, des airs vains & triomphans. Vos batteries une fois dressées, il n'étoit point de beauté qui ne dût vous rendre les armes, & se livrer à la discrétion du vainqueur. Vous n'épargniez non-plus, pour les séduire ou les surprendre, ni la flaterie, ni le mensonge ; ni les offres, ni les promesses, ni la feinte, ni la dissimulation.

Quelques-unes, il est vrai, ont servi de trophées à votre odieuse vanité. La chûte de l'une étoit préparée de longue main, par la licence de ses mœurs, ou peut-être par la lubricité de son tempérament : une autre a été éblouïe par l'éclat de l'or & des pierreries ; l'innocente *Agnès* a donné dans le piége par simplicité, la jeune *Hebé* par une curiosité indiscrete. Mais, convenez-en, vous rougissez de vos conquêtes. Aucune n'a pu vous rendre heureux : j'en vois la preuve dans vos inconstan-
ces

ces multipliées, dans vos infidélités, vos perfidies & vos parjures ; dans vos dépits & vos regrets. Votre amour est tourné en haine ; vous blasphémez ce que vous adoriez ; il n'est plus de femmes sur la terre, qui soient à l'abri de vos outrageantes déclamations ; vous déchirez un sexe aimable, & fait pour la félicité du nôtre. Mais comment en auriez-vous conçu de l'estime ? Vous n'en jugez que sur un méprisable échantillon.

On n'a de part aux plus précieuses faveurs de l'amour, qu'autant qu'on aime avec délicatesse un objet digne d'être aimé. Sans l'une ou l'autre de ces deux conditions, votre amour infailliblement deviendra malheureux, ou par l'inconstance de la personne aimée, ou par la vôtre même : & alors vous reconnoîtrez que ce qui vous sembloit amour ne l'étoit pas en effet, car le véritable amour est constant ; c'étoit simplement une conformité de goût pour le plaisir.

L'amour étant le lien de deux cœurs qui sympathisent l'un avec l'autre, c'est dans les qualités du cœur qu'il faut chercher le fondement de cette sympathie : or la premiere de toutes, & celle qui décide des autres, c'est l'amour de la vertu. Quel fatal présent pour un amant plein d'honneur, que le don d'un cœur qui n'en connoît pas les maximes ! Le pourra-t'il accepter sans risquer son innocence ? Dans une union aussi étroite, que celle des amans ou des époux, les sentimens se communiquent, sans qu'on s'en apperçoive : &, comme on ne le sait que trop, les mauvais s'insinuent bien plus aisément que les bons. Les maladies de l'ame sont encore plus contagieuses que celles du corps. Ses taches s'impriment & se calquent, pour ainsi dire, sur tous les sujets qui l'approchent.

Au danger de ce triste écueil, joignez l'intérêt même de votre amour. Par quelles rares perfections fixeriez-

vous

vous un cœur pour qui la vertu n'a point aſſez d'attraits ? Adopteriez-vous ſes écarts, deviendriez-vous ſon complice : vous ſacrifieriez votre honneur ſans rien gagner du côté de l'amour : votre ſéductrice elle-même vous en eſtimeroit moins ; or, ce qu'on mépriſe, on ne l'aime aſſurément pas. Soyez avec elle d'une vertu inflexible : vous l'effrayez, elle vous fuit. Ayez pour elle de lâches condeſcendances : elle en abuſe, & ne vous en ſait pas gré ; ce ſera même pour elle un motif de vous faire un jour des reproches, & de rejetter ſur vous ſes égaremens ; vous les avez favoriſés, vous en êtes donc l'auteur.

Quel milieu prendre entre ces deux partis ? Epargnez-vous ce dangereux embarras : ayez vous-même des mœurs, & n'aimez point qui n'en a pas.

Quelles ſont les vûes de *Beliſe* en careſſant le jeune *Lindor* ? Elle n'en a pas d'autres ſans doute, que d'être la

Mi-

Minerve de ce beau *Télémaque* : elle joueroit mal auprès de lui le rôle de *Circé* : c'eſt un enfant, à peine affranchi de la férule, & qui n'a pas encore ſecoüé la pouſſiere des Colléges. Beliſe au contraire eſt d'un âge mûr : elle a vû commencer le ſiecle qui court, & doit être revenue de la bagatelle & des vains amuſemens d'une intrigue galante. Neuf luſtres complets d'expérience, & quelques anecdotes mortifiantes, dont la mémoire n'eſt pas encore effacée, la doivent tenir en garde contre l'étourderie & l'indiſcrétion des jeunes gens, qu'elle n'a que trop ſouvent éprouvée. Elle eſt amie de la mere de Lindor : c'eſt un éleve qu'elle veut former. Les médiſans prétendent pourtant, qu'elle prend elle-même un vif intérêt au ſuccès de ſes leçons. Ce n'eſt, diſent-ils, pour l'ordinaire, qu'entre les bras de ces femmes ſurannées, que ſe perd l'innocence d'un jeune homme. La timidité, naturelle à cet âge, le mettroit

troit à l'abri, si ces dangereuses séductrices ne prenoient pas sur elles-mêmes le soin d'ébranler sa pudeur par des propos licentieux, & n'achevoient de le corrompre par des agaceries indécentes. Suivons des yeux la maîtresse & le disciple. Mais, quoi! justifieroit-elle ces soupçons? Pourquoi toûjours du tête-à-tête, des minauderies & des verroux? N'est-il point d'autre siége pour Belise, qu'un sopha; d'autre attitude, qu'une posture inclinée; d'autres ajustemens qu'un négligé leste & coquet? La simple amitié repand-t'elle tant de feu sur le visage; a-t'elle des regards enflammés; donne-t'elle des baisers lascifs, les redouble-t'elle si fréquemment? Mais baissons un voile sur le reste du tableau: je veux inspirer des mœurs, & j'allarmerois la pudeur.

Encolpe est l'Emule de Belise; & tend aux mêmes fins, quoique par des routes bien différentes. Son long manteau, le caractere vénérable dont il est

revêtu, les rides multipliées de son front, son maintien hypocrite & bigot, inspirent une confiance sans mesure. De jeunes beautés vont à ses piés rougir de leurs foiblesses ; lui développer leurs secretes inclinations ; lui apprendre l'empire que prend sur elles la force de leur tempérament ; gémir de l'ascendant de leur concupiscence, & lui en demander le remede. *Héloïse* lui a déclaré le penchant invincible qu'elle a pour la tendresse, & les écarts où cette passion l'a jettée : il veut, avant de procéder à la cure, approfondir l'état de la maladie ; il questionne, il interroge, il tourne & retourne la malade. Dans la crainte qu'elle n'ait omis des circonstances intéressantes, il l'entretient de mille détails obscenes, bien plus capables de salir son imagination, que d'affermir sa chasteté. Plus elle est véridique & sincere : mieux le fourbe saura la séduire, & en triompher. Il a connu les endroits foibles de la place :
c'est

c'est par-là qu'il l'attaquera. Le jeune *Almanzor*, quoique hardi & entreprenant, avoit en vain lutté contre un reste de pudeur qui préservoit la belle du naufrage : le guide imposteur saura bien mieux la corrompre. Arrivée au bord de l'abîme, sa frayeur achevera de l'y précipiter : & ce que n'a pû obtenir, par ses caresses, un amant jeune & bien aimé, un directeur à cheveux blancs, l'obtiendra par ses ruses sacriléges.

Appellerez-vous amour, l'ardente passion de Belise, & les feux criminels d'Encolpe ? Est-ce aimer une maîtresse ou un amant, que de lui ravir son innocence, le plus précieux de tous les avantages ; que de souiller son ame d'un crime, la plus affreuse de toutes les taches ? Poignarde-t'on quelqu'un par amour, ou l'empoisonne-t'on par tendresse ?

Eraste a des intentions plus droites : il est sincerement passionné pour *Isabelle* ;

belle; on le voit bien au portrait avantageux qu'il en fait. Un trait seulement paroît manquer au tableau : il ne dit rien de son caractere ni de ses mœurs. Mais ce ne sont pas ces objets-là qui le touchent : elle est d'une beauté qui l'enchante, remplie de graces & d'enjouement. C'en est assez pour lui : il n'imagine pas de plus grand bonheur que celui de la posséder. Eclairé par ses beaux yeux, il est ravi en extase : absent d'auprès d'elle, il languit, & se consume d'ennui. Croirez-vous bien que cette ardeur & cet empressement ne sont rien moins que de l'amour? Eraste ne s'en doute pas : il croit assûrément être le plus amoureux de tous les hommes. Mais, je vois d'où vient son erreur : c'est qu'il prend pour de l'amour, le désir de la joüissance.

Voulez-vous sonder vos sentimens de bonne foi, & discerner laquelle de ces deux passions est le principe de votre attachement : interrogez les yeux de

de la belle qui vous tient dans ses chaînes. Si sa présence intimide vos sens, & les contient dans une soûmission respectueuse: vous l'aimez. L'amour interdit même à la pensée, toute idée sensuelle, tout essor de l'imagination, dont la délicatesse de l'objet aimé pourroit être offensée, s'il étoit possible qu'il en fût instruit. L'amour est chaste jusques dans ses songes. Mais, si les attraits qui vous charment, font plus d'impression sur vos sens, que sur votre ame: ce n'est point de l'amour, c'est un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement: & l'amour ne fera jamais commettre de fautes qui blessent la conscience ou l'honneur; car quiconque est capable d'aimer, est vertueux: j'oserois même dire, que quiconque est vertueux, est aussi capable d'aimer. Car toutes les vertus se tiennent par la main: or la tendresse du cœur en est une. Comme ce seroit un vice de conformation pour

 le

le corps, que d'être inepte à la génération : c'en est aussi un pour l'ame, que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les moeurs, de la part de l'amour : il ne peut que les perfectionner. C'est lui qui rend le coeur moins farouche, le caractere plus liant, l'humeur plus complaisante. On s'est accoûtumé, en aimant, à plier sa volonté au gré de la personne chérie ; on contracte par-là, l'heureuse habitude de commander à ses desirs, de les maîtriser & de les réprimer ; de conformer son goût & ses inclinations, aux lieux, aux tems, aux personnes. Mais les moeurs ne sont pas également en sûreté, quand on est inquiété par ces saillies charnelles, que les hommes grossiers confondent avec l'amour.

Ar-

Article II.

De l'Amour conjugal.

Il est aisé de distinguer le véritable du faux. Quelle est la cause la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il semble qu'on ait exclus l'amour, du mariage. Sources de division entre les époux : la jalousie est la principale ; jalousie sans amour. Moyens d'assurer & d'entretenir l'union conjugale.

Les caracteres de l'amour conjugal ne sont pas si équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer, sans aimer en effet : un mari sait au juste s'il aime. Il a joüi : or la joüissance est la pierre de touche de l'amour ; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne sai de remede à ce mal, que la patience. S'il est pos-

 sible,

sible, substituez l'amitié à l'amour; mais je n'ose même vous flater, que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux époux est le fruit d'un long amour, dont la joüissance & le tems ont calmé les bouillans transports. Pour l'ordinaire sous le joug de l'Hymen, quand on ne s'aime point, on se hait; ou, tout au plus, les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Voyez *Alcippe* & *Célimene* unis ensemble depuis six mois: quoique leurs appartemens soient fort éloignés l'un de l'autre, ils se visitent tous les jours, ils vont même jusqu'à s'embrasser; le fait est sûr, jamais il n'est arrivé que devant des témoins croyables. Vous ne verrez point entre eux de ces caresses enfantines, de ces agaceries folâtres, qu'on reproche aux jeunes époux; mais des politesses, des soins, des égards, des attentions, & surtout des bienséances. Ils n'ont point fait d'ac-
cord

cord exprès pour vivre ensemble sur ce pié-là : une heureuse sympathie leur en a inspiré l'idée.

On est bien plus surpris du froid qui regne entre *Lisandre* & *Daphné*; après mille témoignages apparens de la passion la plus forte. Jamais amour ne parut plus ardent : mille obstacles le traversoient ; leur courage en a triomphé. Des verroux, des grilles, des murs, tenoient la belle étroitement emprisonnée ; trois ou quatre prudes geolieres, d'un ton nasillard & dévot, l'exhortoient à la continence ; en se proposant pour exemple, & l'invitant à ne soûpirer, comme elles, que pour l'époux du Cantique : une échelle la délivra de la clôture & des sermons. Lisandre, que son pere à l'heure même travailloit à deshériter, préférant aux intérêts de sa fortune ceux de son cœur, aux tendresses du sang la possession de Daphné ; Lisandre, voloit avec elle, pour lui jurer aux piés des Autels un amour

amour à jamais durable. L'année n'est pas révolue : déjà Lisandre est infidele. Daphné pleure, gémit & se plaint : elle a des consolateurs, qui peut-être l'aideront un jour à se venger pleinement du perfide. Quelle peut donc être la cause de ce brusque changement ? La même qui a refroidi Alcippe & Célimene. Lisandre & Daphné avoient pris pour de l'amour, les puissans aiguillons de leur tempérament voluptueux ; les voilà détrompés ; & comme ils sont tous deux impatiens & emportés, leurs regrets sont aussi vifs que l'étoit leur entêtement.

Ce seroit entrer dans une carriere trop vaste, que de vouloir tracer ici ce nombre infini de tableaux différens, qu'offriroit l'état du mariage, si ses secrets, que cachent de mystérieuses ténebres, étoient tout à coup éclairés. Quelle variété d'humeurs, de caprices, de boutades & de travers, fourniroient tant d'époux désunis, qui, différens de

de ceux qu'une fausse lueur d'amour a trompés, n'ont pas même imaginé que ce sentiment dût entrer pour quelque chose dans leur engagement!

Les belles & les coquettes ont fait naître dans tous les siecles, tant de folles passions, tant de troubles, de divisions & de guerres; que les génies superficiels, sans faire grace au véritable amour, à l'amour fondé sur l'estime, l'ont condamné sur l'étiquette, comme une foiblesse impardonnable. Le vil intérêt trouvant, dans cette bisarre opinion, dequoi flater ses partisans, ne manqua pas de la répandre & d'y donner la vogue. Par son secours elle fit tant de progrès, que bientôt ce fut un dogme reçu. Il fut statué qu'à l'avenir on ne prendroit plus de femme, que dans une condition égale à la sienne: & l'on étendit même l'égalité de condition, jusqu'à celle des biens. L'amour fut proscrit des mariages, & relégué dans les Romans. Et si quelqu'un

qu'un, soit par foiblesse, ou par goût, s'étoit laissé enflammer, il devoit au moins, de crainte de scandale, s'en cacher de son mieux, ne faire en public à son épouse, que des politesses froides; & où il se trouveroit d'autres femmes, les fêter toutes plus que la sienne; le tout à peine d'encourir le blâme & les brocards du beau monde. Et, attendu que le parti des époux mal assortis, comme de beaucoup le plus nombreux, est celui qui donne le ton: ce reglement conforme à leur systême a été scrupuleusement maintenu; & les choses sont encore aujourd'hui sur ce pié; sauf aux époux qui se haïssent sincerement, de faire pis dans le particulier.

Je n'ai rien à prescrire à cette derniere classe d'époux, sur les devoirs de l'Hymenée. Ils manquent au plus essentiel, en manquant d'amour: comment rempliroient-ils les autres?

C'est une espece de rapt qu'un mariage

riage contracté ſans tendreſſe. La perſonne n'appartient ſuivant l'inſtinct naturel, qu'à celui qui en poſſede le cœur. On ne devroit recevoir les dons de l'Hymen, que des mains de l'Amour : les acquérir autrement, c'eſt proprement les uſurper.

Conſeillerai-je à ces raviſſeurs téméraires de réparer, au moins après coup, leur uſurpation, en s'excitant à l'amour ; & de faire après l'engagement ce qu'ils n'ont pas fait avant ? Mais le ſentiment ne peut pas plus ſe conſeiller, que ſe commander. Des époux qui ſe haïſſent, ou qui ne s'aiment pas, ſont des pécheurs inconvertibles : auſſi n'eſt-ce point à eux que j'adreſſe mes leçons ſur l'amour conjugal.

Mais ſeront-elles mieux adreſſées, ſi je les propoſe à ces heureux époux, qui, bien épris dès les premiers inſtans, ont puiſé dans la connoiſſance intime que leur étroite union leur a donnée l'un de l'autre, de nouvelles raiſons pour

s'enflammer davantage ? Il ne semble pas qu'ils aient besoin de préceptes pour continuer de s'aimer : une tendresse ainsi réfléchie, paroît de nature à durer toujours. Cependant le cœur humain est si variable, qu'il ne peut sans témérité répondre de brûler sans cesse d'une ardeur égale & constante. L'amour est un feu : il s'éteindra si on le noie, ou s'il manque d'aliment.

Euristhène aimoit son épouse : & cet amour le rendoit le plus heureux des hommes. Il connoissoit le prix de son bonheur ; & s'en ouvrit un jour à certain vieux Druide, dépositaire de ses secrets les plus intimes, qui sevré des douceurs dont il entendoit le récit, se mit en tête, sous le prétexte de la gloire de Dieu, de le dégager de ces liens charnels, qui, disoit-il, l'attachoient au monde.

« Mon frere, *dit le béat*, je gémis „ pour vous, de l'aveuglement où je „ vous vois. Vous soûpirez : & c'est

„ pour

„ pour un autre objet que le Seigneur !
„ Ignorez-vous qu'il eſt écrit, que qui
„ ne hait pas pour Dieu, ſon pere, ſa
„ mere ; ſon épouſe & ſes freres, n'eſt
„ pas digne de Dieu. Avant la chûte
„ du premier homme, votre attache-
„ ment auroit peut-être été ſans crime :
„ mais l'homme coupable ne doit man-
„ ger que du pain trempé dans les lar-
„ mes. Votre épouſe eſt fille d'Eve,
„ cette mere cruelle qui nous a tous
„ perdus : & vous l'aimez ! Craignez
„ le ſort de votre premier pere : ce fut
„ auſſi l'amour qui le perdit. Vous lui
„ ſavez gré de ſa tendreſſe & de ſes
„ complaiſances : c'eſt par-là même que
„ vous la devez craindre ; puiſque c'eſt
„ par-là qu'elle vous gagne, & qu'elle
„ ravit à Dieu un cœur, qui n'étoit
„ fait que pour lui. Songez-y bien :
„ l'enfer eſt ouvert ſous vos piés.

Ce mot d'*Enfer* fit frémir le ſimple Euriſthène : ſon imagination troublée ne vit plus que Démons, que feux,

que

que ſoufre, & que braſiers ardens. Un zele fanatique s'empara de ſon ame: il regarda ſon épouſe en ennemie; prit ſes careſſes pour des piéges, & ſes remontrances pour des ſéductions. Si quelque reſte d'affection ſollicite encore pour elle, dans ſon cœur; il jeûne, prie & ſe macere, pour parvenir à l'étouffer.

Pour *Methyſe* ce n'eſt point par des jeûnes qu'il a ſu s'affranchir de l'affection conjugale. Les trois quarts de ſa vie ſe paſſoient le verre à la main, dans ces réduits licentieux, où regnent en toute liberté, l'intempérance & la crapule; où dans les flots d'un Bourgogne fumeux, on engloutit, tout à la fois, ſa ſanté, ſon honneur & ſes biens. Là les ſentimens délicats ſont traités de folles chimeres; la tendreſſe, de fadeur; la complaiſance, de ſervitude; & les égards, de baſſeſſe. Methyſe enfin a pris le ton de ſes ignobles cotteries. Ce n'étoit d'abord qu'un jargon, qu'il

par-

parloit par amusement, sans que le cœur fût abruti : mais aujourd'hui il est plus avancé : il en a pris aussi l'esprit ; il a perdu tout sentiment pour les plaisirs que la raison avoue. Il est de marbre pour les femmes ; & surtout pour les femmes modestes, sages & réservées : & malheureusement pour lui, son épouse est de ce nombre.

Polydore a tenu bon vingt ans : sa tendresse, au bout de ce terme, n'avoit souffert d'autre altération, que celle qu'y apportent nécessairement la longueur du tems, & la situation paisible du cœur lorsqu'il n'a rien à désirer. Ce n'est plus, si l'on veut, de l'amour : mais c'est une amitié si tendre, qu'elle ne pourroit jamais l'être autant, sans l'être trop, entre deux personnes de même sexe. Mais, comme elle irrite moins les desirs ; il est dans cet état un écueil à craindre : & je conseille à quiconque joüit de ce calme dangereux, d'observer ses yeux & son cœur, de

crainte qu'un objet nouveau lui rapprenant à aimer, ne le conduise par degrés à la plus noire perfidie. Polydore s'en rendit coupable. Il se fioit sur sa longue habitude, de ne chérir que son épouse: & c'étoit-là précisément ce qui l'exposoit à la trahir. L'amour, quand il est satisfait, ne s'accroît pas en vieillissant. La douce quiétude qu'il goûtoit sous l'étendard de l'Hymen, lui fit croire, que ses passions étoient amorties & soûmises: & se livrant au danger sans le craindre, il n'a connu le précipice qu'après y être tombé.

Des vices dans le caractere, des caprices dans l'humeur, des sentimens opposés dans l'esprit, peuvent aussi troubler l'amour le mieux affermi. L'époux chiche, avare & mesquin, prend du dégoût pour une épouse, qui pensant plus noblement, croit pouvoir régler sa dépense sur leurs revenus communs. Un prodigue au contraire mé-

méprise une épouse œconome.

Callias, beau comme Narcisse, & aussi fier de sa beauté, annonce par ses regards, ses discours & son maintien, qu'il croit, qu'*Elvire* est en reste avec lui, depuis qu'il a daigné l'associer à sa couche.

Phorbas a lû dans quelques anecdotes Turques, des détails, peut-être éxagérés, du despotisme que les descendans de Mahomet exercent dans leur Sérail. Il tient chez lui sa morgue comme un Sultan. Dans l'ame il chérit *Artamene*: mais il ne croit pas qu'il soit de sa dignité de l'avoüer; & aime mieux recevoir d'elle, des soûmissions, que des caresses.

Le dévot *Théotime*, sensible aux malheurs de l'Eglise, & pleurant sur sa décadence, va chez tous ceux qui *pensent bien*, les exhorter à soûtenir un reste de foi qui chancelle. Tous les Pasteurs ont trahi la *bonne cause*; la vérité n'a bientôt plus de défenseurs. Il croit être un nouvel Atlas, fait pour

prévenir la ruine des Cieux, prêts à s'écrouler. Quelle douce consolation pour lui, si du moins son épouse l'aidoit à supporter un fardeau si accablant ! Mais l'infidele n'est point touchée de ses pieux gémissemens. Elle suit en aveugle la voix large, où la conduisent des guides relâchés ; & croit son salut attaché à suivre bonnement les lois de Rome, & les avis de son Curé. Théotime a fait de son mieux, pour lui communiquer ses lumieres : mais, ne gagnant rien sur elle, il éclate à la fin ; on s'injurie, on se dit anathème, & les deux époux se détestent.

Quel est ce phrénétique, que je vois bouffi de colere ? Quelle subite émotion lui a enflammé le visage? Pourquoi ces regards féroces, cette voix entrecoupée, ces gestes menaçans ? Eh, qui menace-t'il ? Une tendre épouse, la fidele *Artémise*, qui le chérit & qu'il aime lui-même : du moins tout l'a prouvé jusqu'à ce moment. Passe-t'on ainsi

tout

tout à coup de l'amour à la haine, de l'estime au mépris, de la considération aux outrages ? Oui, quand on est jaloux : or c'est la manie *d'Argante*. Semblable à un avare, qui plus il chérit son thrésor, plus il craint qu'on ne le lui dérobe : amis, parens, domestiques, vieillards, enfans, tout le moleste, tout lui fait ombrage ; tout lui semble capable de séduire son épouse. C'est de tous les malheurs, celui qu'il redoute le plus ; & c'est celui qu'il croit plus proche. Sa crainte lui troublant les sens, il prend ses défiances pour des pressentimens, & ses soupçons pour des réalités. Ce qui vient d'exciter son courroux, c'est qu'il l'a entendue de loin, parlant familierement à quelqu'un. Il s'est approché doucement dans le dessein de la surprendre : il n'a réussi qu'à demi. Il ne voit qu'elle dans une chambre où il a entendu deux voix : mais il y trouve des gants dont la vûe lui tourne la tête ; il les prend & les met en pieces. Elle

veut parler : mais il est sourd ; il prévient l'éclaircissement par un torrent de dures invectives. Les menaces suivent de près : & les effets peut-être alloient suivre les menaces, sans un témoin inattendu, dont l'aspect subit le déconcerte & le condamne ; c'est son beau-pere, qui du fond d'un cabinet, où il s'étoit exprès caché, pour causer à son gendre une surprise agréable, vient réclamer ses gants, & justifier Artémise.

Affreuse jalousie, triste poison du bonheur des époux, que n'éteins-tu plutôt l'amour, que de le changer en fureur ?

Il est néantmoins une sorte de jalousie, compagne inséparable d'un amour vif & délicat : elle n'exclut pas l'estime, & n'est point injurieuse. On craint de perdre l'affection de ce qu'on aime, parce qu'on en connoît le prix ; on craint de déplaire à l'objet aimé, sans le soupçonner d'inconstance ; on craint son refroidissement, mais on est sûr de

sa

sa fidélité. Cette tendre appréhension est un aiguillon efficace, qui réveille l'amour, le rend actif & prévenant : sans ce secours, il languiroit par son trop de sécurité.

Mais un Phénomene qu'on ne comprend que difficilement, & qui toutefois est fréquent, c'est qu'on soit jaloux sans aimer.

Dorimene épousa *Cliton*, plutôt par complaisance que par goût : cependant elle entre en fureur, s'il soûrit à une femme aimable. Une parole obligeante, un geste gracieux, un accueil affable & poli, fait à toute autre qu'à elle, est une offense, un crime, qu'elle ne pardonne pas. S'il s'absente, « il est infi„dele ; il y a déjà longtems qu'elle „voit bien qu'il la néglige, elle auroit „cru mériter qu'on eût plus d'égards „pour elle. „ Dorimene seroit-elle donc devenue amoureuse de son époux, depuis qu'elle en est la femme ? Ce seroit un vrai miracle ; or je doute qu'il

s'en faſſe, du moins de cette eſpece. L'hymen n'inſpire pas l'amour à des cœurs indifférens. Il conſtate ſa pureté: mais il ne le fait pas naître, & l'augmente rarement. Il en eſt le creuſet: mais il n'en eſt pas le berceau. Quel eſt donc le principe des transports jaloux de Dorimene? Ce n'eſt pas à la vérité l'amour: mais c'eſt un ſentiment qui lui reſſemble en partie.

La tendreſſe des hommes, pour l'ordinaire, porte ſur quelque choſe. Il faut pour que leur cœur ſoit échauffé, que quelque objet l'ait enflammé. Mais pour les femmes, la tendreſſe leur eſt annexée en naiſſant: c'eſt un des apanages de leur conſtitution. Elles aiment, pour ainſi dire, avant de ſavoir qui aimer. L'amour eſt pour nous un plaiſir: c'eſt pour elles une affaire capitale. Mais ſi cette tendreſſe innée trouve à ſe prendre à quelque objet, ſi vous attiſez ſes feux par l'attrait des plaiſirs ſenſuels: ſemblable aux rayons du Soleil,

leil, qui rassemblés dans l'épaisseur d'un verre, en deviennent plus ardens, elle ramasse ses flammes éparses, & les concentrant en un point, elle en acquiert plus de force & d'activité. On dit aussi qu'elle a cette prérogative, que n'a point la nôtre, de croître par la joüissance, & que les femmes n'éprouvent point ce sentiment de paresse & de satiété, qui appésantit nos cœurs, quand nos desirs sont satisfaits.

En général les femmes aiment plus que nous. La nature, sage en tout, leur a exprès departi un fond presque inaltérable de tendresse naturelle & d'ardeur pour la volupté, afin de les étourdir sur les suites de l'Hymenée; pour charmer leurs souffrances, & compenser leurs peines, par le doux appas du plaisir. Voilà ce qui dans la plûpart d'elles tient la place d'un amour réfléchi. Nous n'aimons que par choix: mais pour elles, on les voit souvent empressées, même pour des époux qu'elles ont pris, les yeux fermés.

Ce ſentiment ſi ſemblable à l'amour, qu'il ne vient guere à l'eſprit d'imaginer qu'il en differe, inſpire quelquefois auſſi des tranſports de jalouſie : & c'eſt de cette ſource que part celle qu'éprouve Dorimene.

Pour *Amintas*, à quel titre eſt-il jaloux ? A-t'il des droits ſur le cœur d'*Emilie* ? Il la hait & la dédaigne. Que lui importent donc ſon amour ou ſon indifférence ? Eh ! ce n'eſt pas nonplus de l'amour qu'il exige d'elle : mais, comme il croit que ſon honneur eſt attaché aux mœurs de ſon épouſe, il veut qu'elle lui ſoit fidele ; & jugeant d'elle par lui-même, il n'oſe eſpérer qu'elle le ſoit. Ridicule préjugé dont la juſtice & la raiſon s'offenſent ! quoi Amintas ſera Honni, ſi Emilie trahit la foi conjugale : & lui-même, qui ſe fait gloire de l'avoir cent fois profanée, l'aura fait, ſans que ſon honneur en ait pû recevoir d'atteinte ! Depuis quand donc l'honneur a-t'il contracté al-

alliance avec les vices & les crimes ? Est-il donc la proie du plus fort, ainsi que l'or & les sceptres ?

L'amour, & surtout l'amour conjugal se nourrit d'amour. Pour un amant qui sonde un cœur, la seule espérance peut entretenir sa flamme : mais quand ce cœur est devenu sa conquête, il a droit d'attendre du retour & de la constance. Le nœud sacré du mariage l'y autorise encore plus, & fait entre les deux époux, du devoir de s'aimer, un devoir de religion ; sous la clause cependant que l'amour sera réciproque ; car la religion elle-même ne commande rien d'impossible.

Chez tous les peuples de la terre, c'est une maxime si générale, qu'il faut s'aimer pour être époux, qu'il en est peu qui ne permettent le divorce quand l'incompatibilité des humeurs met un obstacle invincible à l'amour.

Pour vivre heureux sous le joug de l'Hymen, ne vous y engagez pas sans aimer

aimer & ſans être aimé. Donnez du corps à cet amour, en le fondant ſur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeuneſſe, auſſi fragile que ces avantages paſſagers, il paſſeroit bientôt comme eux : mais s'il s'eſt attaché aux qualités du cœur & de l'eſprit, il eſt à l'épreuve du tems.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans auſſi attentif à plaire, auſſi ſoigneux à ne point offenſer, que s'il s'agiſſoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On gagne autant à conſerver un cœur qu'à le conquérir.

Qu'entre les époux regnent l'amour, l'honneur & les ſoins complaiſans, je réponds des douceurs de leur union. Elle ſera ſans doute altérée, s'il lui manque une ſeule de ces trois conditions : mais elle ſera anéantie, ſi c'eſt la premiere qui manque.

AR-

ARTICLE III.

DE L'AMOUR PATERNEL.

L'instinct suffit pour inspirer ce sentiment. Obligation des meres, de pourvoir par elles-mêmes aux besoins corporels de leurs enfans ; celle des peres, de s'employer en personne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallele des peres avec les rois.

Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct ; nous n'aurions rien à dire sur cette matiere : les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leur petits, à les nourrir & à les élever. C'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct : or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toûjours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme

me étoit donc en ce point conforme aux autres animaux : dès que l'enfant auroit vû la lumiere, sa mere le nourriroit de son propre lait ; veilleroit à tous ses besoins ; le garantiroit de tous accidens ; & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le pere de son côté contribueroit à le former : il étudieroit son goût, son humeur & ses inclinations ; pour mettre à profit ses talens, & le disposer de bonne heure à servir ses compatriotes dans l'état pour lequel il laisseroit entrevoir plus de capacité. Il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la discrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coûtume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toujours de sa

mere :

mere : elle eſt ou trop foible, ou trop délicate ; elle eſt d'un état trop honnête, pour allaiter ſon propre enfant. Envain la nature a détourné le cours de la liqueur, qui l'a nourri dans le ſein maternel ; pour porter aux mamelles de ſa dure marâtre, deux ruiſſeaux lactées, deſtinés déſormais pour ſa ſubſiſtance : la nature ne ſera point écoutée ; ſes dons ſeront rejettés & mépriſés ; celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la ſource de ce nectar bienfaiſant. L'enfant ſera livré à une mere empruntée, & mercenaire ; qui meſurera ſes ſoins au profit qu'elle en attend.

Quant au pere, il eſt trop occupé pour ſonger à former lui-même ſon fils : ſes affaires ne le permettent pas ; & ce ſoin n'en eſt pas une pour lui. Tant de gens s'offrent à le remplacer, & ſe contentent d'un prix ſi modique, qu'il ſe croiroit mauvais œconome, s'il n'acceptoit pas leurs ſervices ; ils ne pren-

prendront au plus, sur tout son bien, qu'un jour ou deux de revenu.

Bien d'autres avant moi ont insisté sur ces deux devoirs indispensables ; celui d'une mere, de nourrir son fils ; & celui d'un pere, de travailler à son éducation : mais tous y ont insisté vainement. Que fera un suffrage de plus ? Rien sans doute : mais j'aurai du moins donné ma voix ; j'aurai protesté hautement contre l'abus que je condamne.

« Allaiter un enfant, *dit Clélie*, le „ bel emploi, l'aimable passetems ! J'ai„ me à joüir la nuit d'un sommeil tran„ quile, ou qui ne soit du moins in„ terrompu que par le plaisir. Le jour, „ je reçois des visites, & j'en rends ; je „ vais montrer une robe d'un nou„ veau goût, au petit Cours, à l'Opé„ ra, quelquefois même à la Comé„ die ; je joüe, je danse ou je médis. „ Tous mes momens sont remplis agré„ ablement. Eh, ne concevez-vous „ pas, *ajoute-t'elle*, qu'il me faudroit „ re-

„ renoncer à tout cela, si j'allois sot-
„ tement m'asservir au vil métier de
„ nourrice ?

Je vois bien, belle Clélie, dans le plan détaillé de vos amusemens chéris, les raisons qui vous dégoûtent de ce devoir : mais sur ce beau sein d'albâtre, que vous étalez avec complaisance à mes yeux, je vois bien mieux encore celles qui vous y obligent.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un, un enfant qu'elle sauroit n'être pas le sien ? Cependant ce nouveau-né qu'elle relegue loin d'elle, sera-t'il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles de substance, que fait à chaque instant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger, qui l'aura métamorphosé & transformé en un homme nouveau ? Non ce n'est plus là le fils de Clélie : c'est celui de Claudine, qui l'a comme enfanté une seconde

 fois,

fois, en l'allaitant. J'ignore s'il a pu gagner à cet échange : mais je sai qu'il a pu y perdre. Ce lait qu'il a sucé, n'étoit point fait pour ses organes : ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable, que n'eût été le lait maternel. Qui sait si son tempérament, robuste & sain dans l'origine, n'en a point été altéré ? Qui sait si cette transformation n'a point influé sur son cœur ? L'ame & le corps sont si dépendans l'un de l'autre ! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaiteur, un meurtrier. Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à dégénérer, s'il est transporté dans un autre. Il en est de même des animaux : ces dogues si vantés à *Londres* pour leur vigueur & leur fidélité, ont-ils passé la mer ; ils ne sont plus ailleurs que des animaux stupides, sans instinct, sans force & sans utilité.

Changeons la scene : pénétrons dans

le cœur d'un pere ; ou plutôt, ſans y pénétrer, jugeons-en par ſa conduite.

Trimalcion eſt le Préſident d'une Cour Souveraine. Sa marche lente & compoſée, ſon front ſévere & dédaigneux, ſa gravité inaltérable, & plus encore que tout cela ; l'ampleur énorme de ſa coeffure, & le nombre de ſes valets, annoncent en caracteres diſtincts, la qualité du perſonnage. On diroit que les Proviſions d'un office de judicature aient la vertu ſurnaturelle d'imprimer au pourvû le port & l'allure d'un héros. Tout le ſel de *Moliere*, toutes les bouffonneries de *Scarron* ne feroient pas capables de le dérider. Voici pourtant le moment où il va dépouiller en partie cette couche épaiſſe de Magiſtrature, qui lui obſcurcit le viſage. On ramene ſon fils de nourrice. « Monſieur, lui crie de loin une gouvernante étourdie, voilà Monſieur le Chevalier qu'on rapporte. » Il ſe léve, fait quelques pas, & marche pour

la premiere fois au devant d'un hu-
main : il le prend dans ses bras, croit
y reconnoître ses traits, & descend
jusqu'à l'embrasser. L'enfant lui rend
avec usure ses caresses & ses baisers,
& balbutie le nom de pere, nom qui
sonne agréablement aux oreilles de Tri-
malcion. Autant ce titre est incertain ;
autant on aime à se l'entendre donner.
L'enfant caressé de plus belle, y répond
en follâtrant. Il s'enhardit & s'émanci-
pe : & cette perruque majestueuse, qui,
un quart d'heure auparavant tenoit en
respect tout un barreau, Monsieur le
Chevalier la tiraille sans merci, la chif-
fonne & la dépoudre.

Trimalcion aime son fils : on le voit
bien, dites-vous, à la réception qu'il
lui fait. Vous le voyez à des marques
si frivoles ? Je le verrai bien mieux au
soin qu'il prendra de lui former le ju-
gement, de lui orner l'esprit, & de lui
inspirer des mœurs. Mais à l'arrivée de
son fils, il a fait montre de toute sa
ten-

tendreſſe : ne comptez pas qu'elle aille plus loin. Voudroit-on que pour l'amour d'un enfant, un Préſident ſe rompît la tête à raprendre ſon Deſpautere ? Non, non : ne l'appréhendez pas. Le Gouverneur eſt déjà retenu. Ce n'eſt point un *Séneque*, ni un *Burrhus* ; ce n'eſt pas non plus un homme modélé ſur ces illuſtres maîtres, qui formoient l'enfance de nos Princes vers la fin du ſiecle dernier : mais c'eſt un homme accommodant, qui ſe contente de trente piſtoles pour ſes appointemens ; qui aura ſoin de ne point fatiguer ſon eleve, de condeſcendre à ſes caprices ; ce ſont-là les clauſes du marché. « De la douceur, Monſieur l'Abbé, de la douceur, dit Trimalcion en le lui confiant. Je ne veux point que mon fils ſe tue. Qu'il ſache un peu de Latin, j'y conſens ; point de Grec, le Grec eſt mortel à la vûe. Je n'entends pas en faire un Docteur : je le deſtine à être un Préſident comme

 „moi ;

„ moi : & dûssé-je en faire un Evêque ;
„ croyez-moi, Monsieur l'Abbé, vos
„ Evêques ne sont pas des sorciers. „
Monsieur l'Abbé travaille en conséquence. Quel bonheur pour lui d'opérer sous les yeux d'un sot ; & de n'avoir rien à faire de plus que d'égaler le fils au pere ! Quelque facile à remplir que soit cet engagement ; c'étoit en effet là toute sa portée.

Trimalcion a bien des partisans : je les entends murmurer contre moi. Un homme en place auroit beaucoup à faire, disent-ils, s'il lui falloit régenter ses enfans. Est-ce une raison pour s'en dispenser ? Un riche financier auroit, sans doute, beaucoup à restituer, s'il lui falloit rendre à chacun tout le bien qu'il a usurpé : faut-il pour cela qu'il le garde.

Je veux qu'un pere soit le Précepteur de son fils. Qu'il se fasse aider dans cette importante fonction, par des hommes d'un mérite éprouvé ; à la bonne heure, il

il n'en réussira que mieux: mais qu'il soit toûjours maître en chef, Inspecteur & Surintendant; & que les Gouverneurs à gages ne soient jamais que ses adjoints ou ses seconds.

Bubalque est pere, dites-vous. C'est un idiot, qui a pu concourir en qualité d'être animé, à la procréation de son semblable; mais il est incapable de faire plus. Il ne sait rien, ne sent rien, ne pense rien. Quelle part un homme de cette étoffe peut-il prendre à l'éducation de son fils? Le mieux qu'il puisse faire, c'est, sans doute, de ne s'en point mêler.

J'en conviens avec vous: & si quelqu'un de mes lecteurs peut alléguer une semblable excuse, il est dans le cas de la dispense, je ne la lui conteste point: mais je ne le tiens pas exempt pour cela de rechercher les meilleurs maîtres pour suppléer à son défaut; de les y engager par l'espoir d'un salaire honnête; & de s'informer d'eux avec soin, des progrès

que fait leur eleve. S'il pouſſe l'inſenſibilité juſqu'à n'y point prendre intérêt ; c'eſt une eſpece de monſtre, à qui la difformité de ſon ame ne doit pas tenir lieu d'excuſe.

Ariſtide mérite plus d'indulgence : il eſt abſent pour le bien de l'Etat ; ſans ſéjour fixe, ſans habitation permanente. Le bon citoyen doit être toujours prêt à ſacrifier pour ſa Patrie, ſes plus chers intérêts, ſon bien, ſa ſanté, ſon repos : Ariſtide le fait. Elle exige encore de lui, en l'occupant tout entier, qu'il ſe prive du doux plaiſir de former ſes enfans de ſa propre main : il ſait s'en ſevrer auſſi. Je ne puis l'en blâmer : mais je le plains. Je connois juſqu'où va ſa tendreſſe. Il abandonneroit ſans chagrin, pour le ſalut commun, ſa maiſon à la diſcrétion d'un valet, ſes biens à la merci d'un intendant, ſa vie même, au ſort périlleux des armes : mais ce n'eſt pas ſans quelque regret qu'il ſe voit pere ſans en faire l'office.

Lorſ-

Lorſqu'un pere eſt capable d'enſeigner lui-même ſes fils, il eſt le meilleur maître qu'ils puiſſent avoir : or Ariſtide en eſt capable ; & le choix qu'il a fait des ſubſtituts qu'il commet à ſa place pour cet office important, montre aſſez qu'il eſt connoiſſeur. Pourquoi faut-il qu'en mille occaſions, au préjudice du bien public, les talens ſoient d'un côté, & le pouvoir de les exercer d'un autre ?

Le pere & la mere ne ſont pas quittes envers leurs enfans, pour leur avoir procuré la naiſſance : tant que ceux-ci ont beſoin de leur aſſiſtance, elle leur eſt dûe. Ce ſont de foibles marcottes, auxquelles il importe beaucoup, juſqu'à-ce qu'elles aient pris racine, de tenir au principal brin. Mais la nature a diſtingué les fonctions du pere, de celles de la mere : l'office de l'un n'eſt pas celui de l'autre. Elle ſemble avoir aſſigné ſingulierement à la mere, le ſoin de leur corps, la conſervation de

leur ſubſtance animale. L'apanage du Pere eſt plus noble : le ſoin de la ſubſtance penſante eſt ſon partage. Mais ſouvent chacun des deux remplit mal ſa partie.

La mere a porté l'enfant dans ſon ſein, il ne tenoit pas à elle de s'épargner cette peine ; elle s'en eſt enfin délivrée ſur la fin du neuvieme mois, autre ſouffrance attachée à ſon ſexe. L'obligation de l'allaiter après ſa naiſſance étoit auſſi indiſpenſable ; mais il lui étoit poſſible de la violer, & elle l'a fait.

Le pere de ſon côté ne répond pas mieux au vœu de la nature. Il prend ſur lui le rôle de la mere, ne s'occupe que des avantages corporels de ſes enfans, de leur ſanté, de leur repos, de leur maintien, de leur table & de leurs plaiſirs. La culture de l'ame, cet objet ſi important & ſi préférable à tous les autres, eſt celui que tous deux négligent.

C'eſt

C'est sur ce plan d'éducation que *Lycidas* fut elevé. Il danse bien, monte un cheval, & fait des armes assez passablement. Du reste, il est ignorant & vain, qualités presque inséparables. Il a le cœur bas & rampant: mais il s'exprime avec hauteur. Il est farci de préjugés, impie & superstitieux; sans regle, sans frein, sans morale; son goût est ce qui fait ses mœurs, &, presque en tout, son goût est dépravé.

De qui tient-il, dit Dorimon son pere, qui pendant cinquante années écoulées depuis sa majorité, a eu tout le tems d'oublier les incartades de sa jeunesse? Ce n'est assurément pas de moi. J'ai été jeune, il faut bien l'être: mais je n'étois pas furieux. Oh! la jeunesse de mon tems étoit bien mieux morigénée.

Si vous dites vrai, Dorimon, c'est que les peres n'en étoient pas les corrupteurs; c'est qu'ils aimoient mieux leurs enfans.

„Eh,

« Eh, mais, *me répond-t'il*, si j'ai
„ quelque reproche à me faire, par
„ rapport à Lycidas, ce n'est que de
„ l'avoir trop aimé; c'est cèt amour,
„ porté trop loin, qui m'a fermé les
„ yeux sur ses défauts & ses égaremens:
„ c'est cet amour, qui me faisoit mol-
„ lir, quand j'aurois dû être ferme;
„ qui retenoit mon bras, quand je le
„ levois pour punir. „

Quelle étrange idée vous êtes-vous donc formée de l'amour paternel, si vous êtes vraiment persuadé qu'il vous ait fait manquer aux devoirs les plus indispensables d'un bon pere?

Julie apperçoit *Araminte*. Je vois une joie inquiete pétiller dans ses yeux: elle vole au devant d'elle, l'aborde précipitamment, la caresse & la questionne. D'où lui vient cet accès de tendresse? Elle hait Araminte, elle hait même toutes les femmes aimables. Ecoutez-là. « Eh, ma chere, où avez-vous
„ pris cette robe-là? Quel est l'ou-
„ vrier

„ vrier qui l'a faite ? Nommez-le moi ;
„ que je le voie, que je l'embrasse, c'est
„ un homme incomparable.. La riche
„ étoffe, le superbe ramage ! Quelle
„ régularité de dessein, quel assorti-
„ ment de couleurs, quelle variété dans
„ les nuances ! Araminte..... Je suis
„ folle de votre robe. Elle vous va !
„ Cela ne sauroit s'exprimer.

Vous trouvez, Dorimon, Julie bien extravagante. Laissez Julie, & vous jugez vous-même. Vous aimez votre fils, dites-vous : mais qu'est-ce que ce fils ? C'est un composé comme vous, de corps & d'ame : c'est une image, une émanation, un rayon de la Divinité, environné d'un voile terrestre, qui sert à vous le rendre visible & palpable. Or, qu'aimez-vous dans Lycidas de ces deux substances si diverses ? Est-ce son ame, cet être spirituel, dont l'origine est si noble ? Mais, pour l'aimer, y reconnoissez-vous encore quelques traces de sa noblesse antique ? N'a-

t'elle

t'elle pas honteusement dérogé ? Où est son goût pour la vertu, son amour pour le vrai ? Si elle brille encore de tout l'éclat de sa grandeur originaire, c'est à ces traits qu'on la doit reconnoître. Mais non, ils sont tous effacés ; elle est si méconnoissable qu'on ne peut tout au plus présumer son existence, que par le limon qui la cache : on y voit des organes, des linéamens, des membres conformés, comme le sont ceux des autres corps, où l'on sait qu'il réside une ame ; on n'en a pas de meilleure preuve.

Mais, toute difforme qu'elle est, peut-être l'aimez-vous encore ? Je le croirois, si vous l'aviez mieux servie, si vous eussiez fait vos efforts pour lui rendre sa pureté, son innocence & sa vertu : mais vous étiez loin d'y songer ; c'est vous-même qui les lui avez laissé perdre. Vous trembliez que son corps ne maigrît, qu'il ne devînt étique & languissant, si vous gêniez les

ca-

caprices de l'ame, si vous réprimiez sa colere, si vous modériez ses desirs, si vous éclairiez sa conduite. Reculeriez-vous donc à panser la plaie d'un blessé, par la crainte de gâter ses habits? Et vous craignez que le corps ne souffre, lorsqu'il s'agit de songer avant tout à l'ame! Cependant le corps n'est à peu près que le vêtement de l'ame.

Qu'aimez-vous donc encóre un coup dans votre fils? Vous aimez en lui ce qui n'est pas lui-même. Cette matiere organisée dont il est revêtu, ce n'est qu'une machine, construite exprès pour son service, sans laquelle il peut subsister, & qui, sans lui, n'est qu'un peu de poussiere: mais ce n'est pas-là votre fils, c'est une écorce qui le couvre..

Revenons à présent à Julie. Est-elle si ridicule de se passionner pour la robe d'Araminte? Ou, si un pareil amour est bisarre, le vôtre est-il beaucoup plus raisonnable?

On

On compare les Rois à des peres de famille, & l'on a raison : cette comparaison est fondée sur la nature & sur l'origine même de la Royauté.

Le premier qui fut Roi fut un soldat heureux,

dit un Poëte * de ce siecle. Mais il est bon d'observer que c'est dans la bouche d'un tyran, d'un usurpateur, du meurtrier de son Roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un Prince équitable. Tout autre qu'un *Polyphonte* eût dit :

Le premier qui fut Roi, régna sur ses enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de sa famille : la famille en se multipliant, devint un peuple ; & conséquemment le pere de famille devint un Roi. Le fils aîné se crut sans doute en droit d'hériter de son autorité, & le Sceptre se perpétua ainsi dans la même maison, jusqu'à-ce qu'un *soldat heureux*, ou un su-

* M. de Voltaire, dans sa *Mérope*, Trag.

jet

jet rebelle devînt la tige premiere d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un Roi; & déterminer ainsi les devoirs du Monarque par ceux du chef de famille; & les obligations d'un pere, par celles d'un Souverain.

Aimer, *gouverner*, *récompenser* & *punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un Roi.

Un pere qui *n'aime* point ses enfans, est un monstre: un Roi, qui n'aime point ses sujets est un tyran. Le Pere & le Roi sont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire est fondé sur l'amour. La nature a fait les peres, pour l'avantage des enfans: la police a fait les Rois, pour la félicité des peuples. Ainsi que l'homme dans son enfance, ignore ses véritables intérêts, & ne sauroit pourvoir lui-même à son bonheur ou à sa santé: ainsi, le peuple, aveugle, téméraire & turbulent,

ne forme quand il est sans chef, que des projets vains & bisarres, n'a que des vûes confuses, ne sait ni ce qu'il doit vouloir, ni ce qu'il doit aimer ou craindre; & quelques mesures qu'il prenne, il n'en prend jamais guere aucunes, qui ne tournent à sa ruine. Il faut donc nécessairement un chef, dans une famille & dans un état, comme il faut au faîte d'une voute, une pierre principale qui, dominant sur les autres, termine le cintre, & en affermisse l'assemblage. Mais si ce chef est indifférent pour les membres; ce qui ne peut venir que d'un amour excessif pour lui-même: il rapportera tout à lui; leur avantage sera toujours sacrifié au sien; par leurs travaux, par leurs sueurs, il accroîtra son opulence; pour assurer son despotisme, il les tiendra dans l'esclavage; ils ne seront autre chose à ses yeux, que des instrumens faits pour servir à le rendre heureux.

Quand au contraire ce sont la bien-

veil-

veillance & l'amour, qui reglent les volontés du chef, & dictent ses ordonnances: il se fait entre lui & les membres, une circulation libre & volontaire, qui porte à tous également la santé, la vigueur & l'embompoint; tout alors concourt avec zele au bien commun du corps entier. Le chef lui-même y trouve un solide avantage. Traiter avec bonté, ou sa famille, ou ses sujets; c'est pourvoir à son intérêt propre. Quoique siége principal de la vie & du sentiment, la tête est toujours mal assise sur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le *gouvernement* d'un Etat & celui d'une famille. Le maître qui régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir: l'un; d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété; l'autre; d'en écarter le trouble, les désastres & l'indigence. C'est l'amour de l'ordre qui le doit conduire; & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux

éprouvée. L'enfant & le ſujet ont des vûes trop bornées pour ſe gouverner par eux-mêmes : mais ils ſont aſſez clairvoyans pour découvrir les fautes de ceux qui les gouvernent mal.

Le pouvoir de *récompenſer* & *punir* eſt le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, ſans effrayer par des menaces, & inviter par des promeſſes. Tout législateur en doit faire autant : mais il ſeroit dur & injuſte de ne faire que menacer les rebelles, ſans encourager, en même tems, les ſujets dociles, par des promeſſes engageantes. Les lois Romaines, qui, conformes en ce point à celles de tous les peuples, défendoient, ſous des peines grieves, de commettre aucun meurtre d'autorité privée, décernoient la couronne *Civique* à celui qui ſauvoit la vie d'un ou de pluſieurs citoyens.

Les deux mobiles du cœur humain ſont l'eſprit & la crainte. Peres & Rois, vous avez dans vos mains, tout ce qu'il faut

faut pour toucher ces deux passions. Mais songez que l'exacte justice est aussi soigneuse de récompenser, qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis sur la terre ses substituts & ses représentans : mais ce n'est pas uniquement pour y tonner ; c'est aussi pour y répandre des pluies & des rosées bienfaisantes.

Article IV.

De l'Amour Filial.

Caracteres de l'amour filial. Peres qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs peres. Fausse tendresse de quelques peres. Parallele des enfans avec des sujets.

Les Peres & les Meres dont les sentimens répondent au vœu de la nature, sont des maîtres tendres & bienfaisans ; à qui par conséquent leurs enfans doivent une obéissance fondée sur un

amour respectueux. Leur soûmission n'est point celle d'un esclave pour un maître impérieux. Elle est aussi indispensable : mais elle doit être volontaire, & partir du cœur. Un fils bien né est docile par la raison qu'il aime son pere, & sait qu'il en est aimé.

Dans les premiers siecles du monde, comme on ne connoissoit point de peres qui abusassent de leur autorité, & qu'on ne soupçonnoit pas que jamais aucuns le fissent; on ne l'avoit point bornée. Un pere avoit dans sa famille tous les droits d'un Souverain. Que risquoit-on d'abandonner les enfans à la discrétion d'un Juge, dont la sévérité étoit tempérée par la tendresse ? Mais il naît quelquefois des monstres : on vit des peres sans amour ; &, par une suite nécessaire, on en vit de cruels ; on en vit qui tremperent leurs mains barbares, dans le sang de leurs propres enfans. On restraignit donc leur puissance ; on leur permit de se porter accusa-

fateurs : mais on ne voulut plus qu'ils fussent juges & bourreaux. La nature leur interdisoit aussi la dureté, les emportemens, les violences : mais la police n'alla pas jusques-là ; elle n'étend point son pouvoir jusqu'à régler l'intérieur des maisons.

Libres sur ce point, de la contrainte de la loi, les méchans peres s'érigérent en tyrans, régirent leurs enfans avec des sceptres de fer, & leur rendant insupportable la vie qu'ils leur avoient donnée, leur apprirent à les haïr. Leur race n'est pas éteinte : notre siecle en fourmille encore. Ce n'est pas aux enfans de tels peres que je recommande l'amour. Je m'en tiens par rapport à eux aux termes de la loi, que *Moyse* imposa autrefois aux descendans de Jacob : *honorez*, porte cette loi, *vos peres & vos meres* ; elle ne dit pas, *aimez-les*. Il parloit à des hommes durs peu susceptibles de sentimens tendres, & incapables d'en inspirer. Il n'osa

 même

même dans ses fameuses Tables leur faire un précepte d'aimer Dieu. Eh, comment l'auroit-il pu ? Il l'avoit peint si terrible, si cruel, & si ombrageux, qu'un peuple imbu de sa doctrine, ne pouvoit que le craindre, & ne le devoit révérer que comme à Rome on honoroit la *Fievre*; divinité malfaisante, qu'il étoit dangereux de mettre en mauvaise humeur.

Sostrate épousa *Sophronie*. Elle étoit belle, jeune & riche : mais ce fut ce dernier point qui toucha le cœur de Sostrate. Une femme réuniroit en sa personne, tous les attraits & les perfections que la nature a répandus sur son sexe enchanteur : il n'en seroit pas plus touché ; il croit être paitri d'un limon beaucoup plus pur ; sa vanité l'a rendu inaccessible à l'amour. Les enfans qu'il eut de Sophronie, fruits d'un commerce indifférent, n'exciterent en lui aucune émotion de tendresse : seulement ils flaterent son goût pour le des-

despotisme ; il voyoit en eux des sujets qu'il pourroit dominer en maître ; & de l'instant qu'il devint pere, il crut commencer à régner ; regne odieux & tyrannique, dont ses enfans supporterent toute la rigueur, sans en retirer aucun fruit. Avec quelle barbarie le cruel, de jour en jour, appesantissoit sur eux son joug ! Que de caprices, de travers, d'ordres injustes & bisarres il leur fallut essuyer sans se plaindre ! Les remontrances l'irritoient ; &, si raisonnables qu'elles fussent, avant même d'être entendues, elles étoient taxées de révoltes punissables. Mais non-content de ces duretés inhumaines, le monarque imaginaire, par mille vains projets, par son luxe, par ses plaisirs, & surtout par son indolence, eut bientôt épuisé ses médiocres finances : son domaine fut engagé ; les bijoux de Sophronie, ses héritages dotaux, tout fut englouti par Sostrate. Mais sa grande ame, que l'humble pauvreté ne put point

point humilier, n'en fut jamais moins hautaine : elle n'en devint que plus féroce, quand le chagrin & le dépit eurent aigri sa fierté naturelle. Ses enfans n'étoient point pourvus : sans talens, sans bien, sans amis, (car qui l'eût été de Sostrate ?) Envain voulurent-ils tenter de courageux efforts, pour s'affranchir des horreurs de l'indigence : tout ce qui put leur être utile, Sostrate eut soin d'y mettre obstacle. Jaloux de son propre sang, il n'eût vû qu'en désespéré, quelqu'un d'entre eux prospérer plus que lui-même.

Déplorables rejettons de ce pere dénaturé, quels sentimens devez-vous prendre pour lui ? Je vous l'ai déjà dit : le législateur de Sinaï vous les a dictés dans son Code : *honorez votre pere* ; il n'est aucun cas dans la vie, où des enfans puissent en être dispensés. Soyez lui soûmis, puisqu'il est votre maître, même aux dépens de vos propres intérêts ; mais jamais aux dépens de l'honneur,

neur. Rendez-lui tous les bons offices dont vous pouvez être capables : vous le devez même à l'égard de vos plus cruels ennemis ; or votre pere a du moins l'avantage sur tous ceux qui vous haïssent, d'être celui qui vous touche de plus près. Sa dureté n'excuseroit pas la vôtre. Quant à l'amour filial, il est foible dans votre cœur, je le sens bien, & ne crois pas devoir vous en faire un reproche : mais il est une sorte d'amour que vous devez à tous les hommes. Or cet amour, votre pere, puisqu'il est homme, n'a pas moins droit qu'un autre d'y prétendre : &, toutes choses égales d'ailleurs, vous lui devez la préférence.

Mais pour l'amour filial, attachement beaucoup plus tendre & plus affectueux, il n'est pas d'une obligation si générale, qu'il ne puisse être susceptible de dispense. On ne peut aimer, qu'autant qu'il est nécessaire d'aimer ses ennemis-mêmes, un pere dont on n'é-

prou-

prouve que des témoignages de haine: toute la distinction qu'on lui doit, c'est de le traiter en ennemi respectable.

Si des enfans ne marquent pas un zele ardent pour ceux dont ils tiennent le jour, s'ils ne préviennent pas leurs desirs, s'ils n'adoptent pas leurs sentimens, ce n'est point une raison pour les condamner sans examen. Voyez avant de les juger, comment ils se comportent d'ailleurs. Marchent-ils dans les sentiers de l'honneur & de la vertu: leur froideur a sans doute une cause légitime. Il est à présumer, que s'ils ne sentent point pour lui les doux transports d'un amour empressé; c'est que, sans doute, ses crimes, ses duretés ou ses bassesses, l'ont étouffé dans leur cœur. Examinez aussi les mœurs du pere: si vous les trouvez déréglées; l'apologie de ses enfans est faite.

Si quelqu'un au contraire, joignant à une vie sans reproche, des entrailles paternelles, prodigue à ses enfans, des

des marques d'amour inutiles ; si les ingrats ne le payent d'aucun retour ; leur crime est avéré. Qu'il ait des défauts dans l'humeur, dans l'esprit, dans le caractere : vains prétextes d'ingratitude ! Tombez à ses piés cœurs durs & méconnoissans ; embrassez tendrement ses genoux. Il est vertueux ; il vous aime : si à ces titres, vous lui refusez votre amour ; le taxerez-vous d'injustice, s'il convertit le sien en haine ?

Mais dans ces familles perverses où l'on suit à l'envi, les hideux étendarts du vice ; où le pere en donne l'exemple, & les enfans enchérissent sur leur modele ; on ne doit pas être surpris si le tronc & les branches sont divisés d'intérêts ; si chacun séparément vise à son but particulier. L'union, l'amour, la concorde, sont des dons réservés aux sociétés vertueuses.

La vertu est une, simple & invariable, ainsi que la vérité : c'est ce qui fait qu'elle affermit entre ceux qui s'y at-

attachent, une concorde inaltérable; au lieu qu'entre les vicieux, l'union ne sauroit subsister qu'autant de tems que leurs intérêts sympathisent. Or désirant tout ce qui les flate, n'ayant point d'objet certain qui fixe leur cupidité; navigeant par tout sans boussole; jaloux, avides, insatiables: comment se pourroit-il que leurs divers intérêts s'accordassent long-tems ensemble?

La vertu, quand on le veut, se transmet de pere en fils, plus facilement encore, que les biens de la fortune. Ceux-ci sont sujets à des révolutions que toute la prudence humaine ne peut prévoir ni détourner. Mais les impressions d'honneur, de vertu, de sagesse qu'on a gravées dès le bas âge, dans le cœur des enfans, y jettent de profondes racines, s'y affermissent & y fructifient: leurs effets sont stables & permanens; ou si quelques instans d'égarement les ont éclipsées ou ternies, elles

elles percent bientôt le nuage & se ressuscitent d'elles-mêmes. Si les peres étoient soigneux d'enrichir leurs enfans de ce précieux héritage : l'amour filial seroit bien plus commun. Un fils vertueux ne manqueroit pas d'aimer un pere qui le seroit aussi ? Devenu pere à son tour, le même charme, agissant sur ses enfans, lui répondroit de leur tendresse. L'amour filial & l'amour de la vertu s'aideroient mutuellement: l'enfant pour plaire à son pere, s'attacheroit à la vertu ; &, par amour pour la vertu, aimeroit tendrement son pere.

Périandre est étonné que de trois enfans qu'il a, aucun ne l'aime, ou ne feint même de l'aimer. « Je n'ai cependant, *dit-il*, rien négligé pour eux. „ Depuis vingt ans que je sue, que „ je veille, j'ai épuisé ma santé, j'ai „ abrégé mes jours pour leur en filer „ d'heureux : j'ai planté, ils recueilleront ; j'ai supporté le travail, ils en „ retireront le fruit ; j'étois sans bien, „ ils

„ ils feront riches. Pour qui donc les
„ ingrats réfervent-ils leur amour ?
„ Que voudroient-ils que j'euffe fait de
„ plus ? Ai-je rien oublié de ce qui
„ pouvoit contribuer à leur bonheur ? „

Vous n'avez oublié que de leur apprendre à bien vivre, que de leur infpirer des mœurs. S'ils font trop ménagers, s'ils pouffent leur œconomie jufqu'à l'épargne fordide; à la bonne heure, foyez-en étonné : vous leur avez donné du bien. Mais ne foyez point furpris de ne trouver dans leur cœur aucun goût pour la vertu : vous ne leur en avez point infpiré; &, fans doute de peur qu'ils ne fuffent vicieux qu'à demi ; vous les avez noyés dans l'opulence. Pere aveugle! vous ignoriez que confier des richeffes à des cœurs bas & corrompus, c'eft mettre une épée nue dans la main d'un furieux. Quelle digue pourra s'oppofer déformais au torrent de leurs paffions impétueufes ? L'honneur étant pour eux un fentiment inconnu,

inconnu, rien ne pouvoit les garantir des excès les plus honteux que l'impuissance d'en commettre : mais vos soins paternels y ont pourvû ; vous avez su les affranchir de cet obstacle, en les enrichissant ; admirable fruit de vos veilles & de vos sueurs tant vantées ! Il vous en eût bien moins coûté pour leur inspirer la vertu ; & vous l'eussiez fait sans doute, si vous l'aviez connue : mais l'or vous a paru le seul moyen d'être heureux, & vous leur en avez procuré. Ils ne l'estiment pas moins que vous ; & s'ils ne vous chérissent pas, du moins ils vous imiteront.

L'âge apporte des changemens aux devoirs d'un fils pour son pere. Pendant son enfance, il lui doit une soumission sans bornes : incapable d'un sage examen, il n'a rien à examiner. Dans l'âge qui suit l'enfance, il commence à entrevoir les objets ; sa raison se développe. Les remontrances respectueuses, ne doivent pas alors lui être inter-

 dites :

dites : mais si ses représentations ont été faites sans fruit, il ne lui reste plus d'autre parti à embrasser, que celui de l'obéissance. Devenu homme à son tour, il ne cesse point par-là d'être fils : mais il est juge compétent de ses propres démarches. Il doit toujours à son pere des respects & des déférences : mais il ne lui doit plus une soûmission aveugle. Nos lois même y ont pourvû : le fils arrivé à l'âge qu'elles appellent majorité, passe sous un nouvel empire ; sa Patrie prend connoissance par elle-même, de ses mœurs & de sa conduite ; il commence à faire nombre parmi ses concitoyens ; &, dans un état monarchique, c'est le Roi qui devient son pere.

Mais sous ce pere absolu, on ne distingue point trois âges. Tous les enfans qu'il gouverne, sont sans cesse sous sa tutelle. On les divise seulement en deux classes différentes, le peuple & les magistrats. Ceux qui composent la

pre-

premiere, ſont toujours réputés enfans : faits ſimplement pour obéir, on ne prend point leur avis ; & s'ils oſoient le donner, on leur en feroit un crime. Les Magiſtrats, par où j'entends tous ceux à qui le Prince donne quelque part dans le gouvernement, ne ſont que des adoleſcens, avec qui quelquefois il deſcend juſqu'à conſulter. Leurs ſuffrages ſont recueillis : mais le Roi n'y a que tel égard qu'il lui plaît ; c'eſt lui qui fait la loi ; & dès qu'elle eſt publiée, tout doit ſe taire & obéir.

Souvent on n'aime ſon pere que par inſtinct ou par devoir, (ſi pourtant le devoir peut jamais engendrer l'amour) : mais un Roi qu'aiment ſes ſujets, a bien plus de raiſon d'être flaté de leur attachement ; car ils ne l'aiment jamais que par connoiſſance & par choix. C'eſt plutôt amitié qu'amour filial ; ou, pour mieux dire, c'eſt un mélange qui tient de l'un & de l'autre. Il tient de l'amour filial, en ce qu'il eſt reſpectueux : il

tient de l'amitié en ce qu'il est libre ; réfléchi & désintéressé ; qualités, qui, réunies, caractérisent l'amitié, comme on le va voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II.

DE L'AMITIÉ.

L'amitié doit être fondée sur la vertu : la distinguer des liaisons formées par la conformité de goût pour le plaisir, par les liens du sang, ou même par la reconnoissance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choisir. Effets qui résultent de la confiance & de la bienveillance, sentimens dépendans de l'amitié : Indulgence qu'on doit avoir pour ses amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le soûtien de l'amitié.

J'AI établi pour maxime dans le chapitre précédent, qu'il ne peut point y avoir

avoir d'amour ſtable & ſolide, dont la vertu ne ſoit la baſe. Diſons la même choſe de l'amitié. Ce n'eſt pas ſeulement la reſſemblance de caractere & de mœurs qui la cimente : c'en eſt auſſi la droiture & la pureté.

Il faut bien diſtinguer les amis des cotteries : la conformité de goût pour les plaiſirs, & pour tout ce qui n'eſt point la vertu même, fait les cotteries ; mais ne fait point des amis. Ce même compagnon de table à qui vous trouvez tant de cordialité, quand il a le verre à la main, confiez-lui un ſecret d'où dépende votre honneur : il ſaiſira cette occaſion de plaiſanter à vos dépens ; vous ſerez bientôt, par ſes ſoins, raillé, honni & baffoüé ; livrez-lui vos intérêts, il les ſacrifiera aux ſiens. Vous vous plaindrez après cela d'avoir été trahi par un ami : & vous ne l'aurez été que par un homme, qui ſouvent mangeoit, buvoit, joüoit & s'amuſoit avec vous.

Ne confondez pas non-plus les parens avec les amis. Ceux-là tiennent à vous par des liens néceſſaires, qui n'enchaînent point les cœurs : ceux-ci vous ſont unis par des liens volontaires qu'a formés la ſympathie. C'eſt un choix libre & réfléchi, qui nous concilie des amis : c'eſt le deſtin ou la nature qui nous donne des parens.

La reconnoiſſance même n'eſt pas encore de l'amitié. On n'affectionne dans un bienfaiteur que ſa générosité : on aime à lui témoigner qu'on y eſt ſenſible ; & l'on déſire ardemment de pouvoir le lui prouver par des ſervices réels. Mais il peut arriver en même tems qu'on ne goûte pas ſon humeur, ſon caractere & ſa conduite.

L'amitié eſt une ſource de bons offices : elle les enfante ſans efforts ; & ſe fait même une joie de les répandre avec profuſion : mais les bons offices ſeuls n'engendrent pas l'amitié ; ſeulement ils l'occaſionnent quelquefois. Ils pré-

viennent favorablement; on voudroit pouvoir aimer la perſonne dont ils partent; & bientôt on l'aime en effet, lorſqu'après avoir étudié ſon caractere, on n'y trouve rien d'incompatible avec le ſien: mais on l'eût aimée de même quand c'eût été toute autre cauſe qu'un bienfait, qui eût fourni l'occaſion de connoître à fond ce qu'elle vaut.

La reconnoiſſance eſt un devoir: les anciens Perſes en avoient même fait un précepte formel; & décernoient des peines contre les ingrats. Il eſt au contraire de l'eſſence de l'amitié de n'être point néceſſitée.

L'amitié eſt une affection déſintéreſſée, fondée uniquement ſur l'eſtime. Le ſentiment à quoi elle reſſemble le plus, eſt l'amour: elle n'en differera même aucunement, ſi l'on retranche de ce dernier, le deſir de la joüiſſance, & qu'on le ſuppoſe indépendant du ſexe de la perſonne aimée. Si l'amour Platonique n'eſt pas une pure chimere,

 queſ-

question que je ne prétends point résoudre, ce n'est autre chose que de l'amitié, à laquelle la différence de sexe des deux amis n'ôte ni n'ajoute rien.

De même que l'homme a deux parties, l'ame & le corps : l'amitié en a deux aussi, comparables à celles-là ; le sentiment & les témoignages extérieurs qui en sont les démonstrations.

Par rapport à la force de ce sentiment, je n'ai point de leçons à donner. Il seroit aussi absurde de vouloir apprendre aux hommes à aimer, que de vouloir leur apprendre à respirer ; l'un & l'autre leur est également naturel ; ce sera le degré de leur sensibilité, qui reglera la force de leur amitié. Mais ce qu'on peut bien leur apprendre, & ce que la plûpart ignorent, c'est qu'on sert mal ses amis, en prostituant pour eux son honneur & sa conscience. On ne sauroit trop les chérir ; ce n'est jamais par l'excès qu'on peche dans l'amitié, mais par une affection mal-entendue.

Ce Seigneur officieux, qui dit-on, fait un si noble emploi de sa faveur & de son crédit, a-t'il rendu à *Calaïs* un vrai service d'ami, en le revêtant de ce poste brillant, dont son incapacité l'a fait dépouiller depuis peu ? En le voulant servir aux dépens de son Prince & de sa Patrie, il n'a fait que lui attirer une disgrace humiliante.

Aridée revenu un jour de ce honteux libertinage, où l'a plongé Lysias, sera-t'il obligé de lui tenir compte de ses conseils empoisonneurs & de ses lâches complaisances ? Procurer à quelqu'un des satisfactions illicites, c'est être plutôt suborneur, qu'ami.

La premiere regle en fait d'amitié, c'est de ne point aimer sans connoître : une autre qui n'est pas moins importante, c'est de ne choisir des amis, que dans la classe des gens de bien.

Les plantes les plus vivaces ne sont pas celles qui croissent le plus vîte. L'amitié n'est de-même, pour l'ordinaire, fer-

ferme & durable, que quand elle s'eſt formée lentement. Aimer précipitamment, c'eſt s'expoſer à des ruptures.

Les victimes les plus ordinaires des amitiés ſimulées, ſont préciſément ceux qui méritoient le moins de l'être. Il eſt rare qu'on ſoit meſfiant quand on a le cœur droit; & plus rare encore qu'on ne ſoit point trompé, lorſqu'on n'eſt pas meſfiant. Il y a des hommes d'un caractere ſi liant & ſi généreux, qu'il n'eſt perſonne qui ne gagnât à ſe les attitrer pour amis : mais ils riſquent plus que d'autres à contracter des amitiés. On trouve tant d'avantage à briguer leur bienveillance, que jamais ils ne peuvent s'aſſurer, qu'on la brigue ſans intérêt : or des amis intéreſſés ne ſont pas de vrais amis.

C'eſt à ces cœurs droits & ſinceres que j'adreſſe ſurtout mes conſeils ſur l'amitié ; car que m'importe que des trompeurs ſoient trompés ? C'eſt à eux que je recommande d'éprouver avant que

que d'aimer. Amateurs de la vertu, ils ne doivent avoir pour amis que des hommes vertueux : c'est-là sur quoi l'épreuve doit rouler principalement.

Du premier coup d'œil, à la premiere entrevûe, on peut connoître si un homme est vif ou lent ; s'il est gai ou sérieux ; s'il est grossier ou poli ; s'il est parleur ou taciturne ; spirituel ou stupide. On voit presque tout cela dans ses yeux, dans son attitude, dans ses gestes, dans ses discours : mais on n'y voit pas de même s'il a des mœurs & de la probité. Il faut plus de tems pour s'assurer de ce dernier point : & jusqu'à-ce qu'on en soit sûr autant qu'il est possible de l'être, on ne doit pas prodiguer, sur des apparences équivoques, le précieux titre d'ami. Est-on enfin bien convaincu qu'il le mérite : plus de réserve alors ; on doit entrer avec lui en société de sentimens, de goût, de plaisirs, d'intérêts. L'amitié est un mariage spirituel, qui établit entre

tre deux ames un commerce général & une corréſpondance parfaite.

Les apanages de l'amitie ſont la *confiance* & la *bienveillance*. La bource & le cœur doivent être ouverts pour un ami : il n'eſt point de cas où l'on puiſſe les lui fermer, que ceux qui autoriſent à ne plus le regarder ſur ce pié. On ne riſque rien de mettre à même de ſon ſecret ou de ſon coffre-fort, un ami qu'on a choiſi avec diſcernement : on eſt sûr qu'il uſera diſcretement de l'un & de l'autre.

I. La confiance opere deux effets : l'un eſt une parfaite ſécurité, ſur la prudence de la perſonne aimée, ſur ſa droiture, ſa conſtance & ſon attachement ; elle écarte bien loin tous ſoupçons injurieux.

L'autre effet, qui réſulte de cette ſécurité-même, c'eſt l'ouverture que ſe font les deux amis, de leurs ſentimens les plus intimes, de leurs penſées, de leurs projets ; en un mot, de tout ce qu'ils peu-
vent

vent avoir d'intéressant l'un pour l'autre ; ce qui souvent s'étend jusques à des minucies, parce que les minucies même, deviennent intéressantes entre des amis.

Il ne faut avoir pour un ami rien de caché, que le secret d'un autre ami. Ce qu'on ne pourroit confier à tout autre, sans une inconsidération blâmable, on peut & l'on doit même, le déposer dans le sein d'un ami. Il a droit de lire dans votre intérieur. Lui révéler vos défauts, ne sera point imprudence ; lui détailler vos qualités loüables, ne sera point un orgueil insultant. Le bien qu'on dit de soi-même à un ami sûr, est plutôt effusion de cœur, que jactance ou vanterie. Converser avec son ami, c'est presque la même chose, que réfléchir ou s'entretenir avec soi-même.

II. Quant à la bienveillance que l'amitié inspire, elle produit aussi deux effets : *l'indulgence* & *les bons offices*.

1. L'amitié ne doit s'offenser que de ce qui blesse. Passez à votre ami tou-

tes

tes les fautes où le cœur n'a point de part; toutes celles qui ne démontrent pas que l'affection qu'il vous portoit, soit éteinte. Une négligence, un oubli, une méprise, une vivacité, ne doivent être comptés pour rien. Rompre avec son ami, le trahir ou l'outrager, sont les seuls crimes, en amitié, qui ne soient pas rémissibles.

Gardez-vous cependant de haïr un ami perfide. Ostez-lui votre amitié! c'est-là toute la vengeance qu'il vous est permis d'en tirer. Continuer de vivre avec lui sur le pié d'ami, ce seroit une imprudence: mais le haïr seroit un crime. Il ne cesse pas d'être homme, pour vous avoir offensé: or il n'est point d'homme qu'il vous soit permis de haïr. Si la mort vous l'eût ravi une heure avant sa trahison, vous eussiez pleuré sa perte: une bassesse vous l'enleve, plaignez-le de l'avoir commise; mais ne le haïssez pas: ils s'est fait plus de tort qu'à vous; pour nuire à vos inté-

intérêts, il ſacrifioit ſon honneur.

2. Quoique l'amitié ne ſoit pas intéreſſée, les ſoins officieux lui plaiſent. Les bons offices ſont pour les amis, ce que ſont les careſſes aux amans; non des motifs pour commencer à s'aimer, mais des raiſons pour s'aimer davantage; ſemblables à l'haleine du vent, qui n'engendre pas la flamme, mais qui la rend plus ardente.

On peut obliger un ami de tant de manieres, qu'il en eſt toujours quelqu'une de praticable, dans quelque ſituation qu'on ſe trouve: ſaiſiſſez toutes celles qui le ſont. N'attendez point, s'il eſt poſſible, qu'il vous apprenne lui-même en quoi vous le pourrez ſervir: tâchez de connoître ſes beſoins, & d'y pourvoir avant qu'il les ait ſentis. Il s'apprête lui-même à venir au devant des vôtres.

Quel agréable combat, quelle noble jalouſie, que celle de deux amis, qui s'envient l'heureux avantage de ſe préve-

nir

nir par un bienfait! On peut à la vérité recevoir ſans humiliation, les ſecours d'une main amie; en rougir marqueroit même un doute injurieux ſur la générosité du bienfaiteur: mais, il en faut convenir, le rôle de celui-ci mérite bien d'être envié. Recevoir un témoignage d'amitié eſt flateur: mais le donner l'eſt encore plus.

Ménagez cependant la délicateſſe de votre ami: l'excès de profuſion de votre part le rendroit confus, par l'impoſſibilité d'avoir ſa revanche: pour vouloir trop l'obliger, vous le déſobligeriez peut-être. Couvrez du moins les ſervices que vous lui rendez, de prétextes qui paroiſſent le diſpenſer de gratitude. Ne le pouſſez point à bout à force de bons traitemens. Qui ſait ſi la reconnoiſſance à quoi ils l'obligeroient, n'eſt pas un fardeau trop pénible pour lui? Il ſemble à certaines ames, fieres juſques à la férocité, que les bienfaits dont on les comble, les dégradent, autant

tant qu'ils annobliſſent celui qui les confere : on en a vû , & peut-être en verroit-on ſans nombre, ſi l'on liſoit au fond des cœurs, haïr mortellement un bienfaiteur, ſans en avoir d'autre cauſe que ſa générofité.

Quoi qu'il en ſoit, il vaudroit pourtant mieux encore, pécher par trop de prévenances & de bontés pour un ami, que de ſe renfermer par avarice ou par dureté dans de ſtériles proteſtations d'attachement.

Mais voulez-vous donner à votre ami une preuve d'amitié auſſi forte qu'elle eſt rare : ſoyez avec lui, ſincere dans tous vos diſcours ; que les avis que vous lui donnez, que les remontrances que vous lui faites, ſoient les expreſſions fideles de vos penſées & de vos ſentimens. Oſez-lui montrer la vérité toute nue : ou ſi, par condeſcendance, vous l'ornez de quelques parures ; que ce ſoit ſeulement de celles qui en relevent les attraits, ſans la rendre méconnoiſſable.

CHAPITRE III.

DE L'HUMANITÉ.

Définition de l'humanité. Différentes classes d'affections, dont celle-ci est en même tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néanmoins que dépendent les autres affections sociales ; c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce chapitre.

J'ENTENDS par humanité, l'intérêt que les hommes prennent au sort de leurs semblables en général, par la seule raison que ce sont des hommes comme eux, & sans leur être unis par les liens du sang, de l'amour ou de l'amitié.

Il est juste d'avoir pour son pere, pour sa maîtresse, ou pour son ami, une tendresse de préférence : mais il est une sorte d'affection que nous devons à tous les hommes, comme étant tous mem-

membres d'une même famille, dont Dieu est le créateur & le pere.

Peignez-vous ces ondulations circulaires, que cause la chûte d'une pierre, sur la surface d'une eau claire & tranquile. L'agitation du centre, forme en se communiquant au loin, un grand nombre de cercles mobiles, dont l'empreinte est plus légere à proportion que leur circonférence est plus vaste ; jusqu'à-ce qu'enfin les derniers de tous échappent à notre vûe. Voilà l'image de nos différens degrés d'affection: nous aimons principalement ce qui nous touche de plus près ; & de moins en moins ce qui s'éloigne. Nous considérons tous les hommes, comme partagés par rapport à nous en différentes classes, toutes plus nombreuses les unes que les autres ; & nous enfermant dans la plus étroite, enclavée elle-même dans d'autres, plus spacieuses, de-là nous distribuons aux différens ordres d'hommes qu'elles comprennent, divers degrés d'af-

d'affection, plus ou moins forts, affoibliſſant la doſe à meſure qu'ils ſe perdent dans des claſſes plus diſtantes ; enſorte que la derniere de toutes n'y a preſque point de part. Voici l'ordre de ces claſſes, en commençant par celles qui nous ſont les plus cheres : maîtreſſes, amis, parens, tous les hommes qui penſent comme nous en matiere de religion; (cette claſſe-là eſt plus ou moins reculée ou rapprochée, ſelon le plus ou le moins de fanatiſme de celui qui lui aſſigne ſa place.) Suivent ceux qui exercent la même profeſſion que nous; les autres claſſes comprennent les voiſins, les concitoyens, les compatriotes, les habitans d'une même région; la derniere, qui renferme toutes les autres, eſt la claſſe univerſelle de tous les humains. Mais celle-ci le plus ſouvent n'eſt comptée pour rien.

Lorſque les Eſpagnols maſſacroient ſans le plus léger prétexte, des millions d'Amériquains, ils ne croyoient pas, ſans

ſans doute, devoir compter pour quelque choſe, des hommes que le haſard leur avoit fait rencontrer, ſur un hémiſphere inconnu; qui n'étoient, ni leurs couſins, ni leurs amis, ni Caſtillans, ni Catholiques, ni Chrétiens.

Aimer les hommes & les traiter avec bonté, en conſidération ſeulement de leur ſimple qualité d'hommes; voilà l'humanité. Ce ſentiment, gravé dans un cœur, répond des autres vertus ſociales, & les y ſuppoſe auſſi imprimées. Celui qui aime un autre homme, quoiqu'il lui ſoit étranger à tous égards, uniquement parce qu'il eſt homme, ne manquera pas, à plus forte raiſon, d'aimer celui à qui il tient par des nœuds plus ſerrés, & qui joint à la qualité d'homme celle d'ami, de parent ou de compatriote. Ce ſera auſſi un frein, qui, ſi l'on vient à rompre avec des perſonnes qu'on aimoit d'un amour de préférence, empêchera qu'on ne ſe porte à des excès barbares. Offenſé grievement

ment par une épouse, par un fils, ou par tous autres qu'on chérissoit spécialement, on pourra perdre l'amour qu'on sentoit pour eux: mais on ne cessera pas du moins de les aimer à titre de créatures semblables à soi. Un homme véritablement humain, ne peut que n'être pas l'ami d'un autre homme : mais il n'est jamais son ennemi.

L'humanité est par rapport aux autres affections sociales, ce qu'est par rapport à un tableau cette premiere couche de couleur, que le Peintre appelle impression, & dont il couvre la toile avant d'y tracer un sujet. C'est une table rase, sur laquelle sont assis les différens genres d'amours, de liaisons & d'amitiés. Quiconque n'est pas humain, sera mauvais pere, mauvais fils, mauvais époux, mauvais ami.

Le sentiment qu'on appelle humanité, ou l'amour pour nos semblables, peut se manifester de deux manieres : ou par des effets réels, ou par de simples

ples témoignages d'affection. On n'a pas toûjours occasion de rendre des services à ses semblables : mais on est sans cesse à portée de leur témoigner qu'on les aime, par des signes extérieurs d'amitié. J'appellerai *bonté*, l'humanité manifestée par des effets réels : démontrée seulement par des signes extérieurs, je l'appellerai *politesse*.

Article I.

De la Bonté.

En quoi consiste la bonté. 1. *Quels sont les traitemens qu'on ne doit faire à personne. S'il est des hommes qu'il soit permis de haïr. Digression sur le droit d'aubaine. Excessive sévérité des lois de Police, contre les malfaiteurs. Motif pour s'exciter à l'humanité.* 2. *Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos semblables, ne sont point des graces, mais des dettes.*

La bonté morale consiste en deux

points : le premier, *ne pas faire de mal à nos semblables* ; le second, *leur faire du bien.*

I. « Ne point faire à autrui ce que „ nous ne voudrions pas qu'on nous „ fît : „ voilà la regle qui détermine quelles sortes de traitemens la nature nous interdit à l'égard du reste des hommes. Tout ce qui, fait à nous-mêmes, nous paroîtroit dur, barbare & cruel, est compris dans la prohibition. Mais cette maxime, d'un usage si étendu, est bien restrainte dans l'application qu'on en fait : la plûpart des hommes se conduisent les uns avec les autres, comme s'ils étoient persuadés qu'elle ne dût avoir lieu qu'entre amis.

L'inclination particuliere qu'ont les uns pour les autres, les membres des différentes sociétés est utile & nécessaire pour le bien commun des associés. Il est à propos que les citoyens d'une même ville, les sujets d'un même Prince, les sectateurs d'une même religion,

gion, soient unis d'intérêts & de sentimens : mais il est contraire à l'humanité, que, réservant toute leur affection pour leurs co-associés, ils regardent en ennemis tous ceux qui ne le sont pas.

Qu'un Normand estime un Normand ; je ne le trouve point étrange : qui pourroit mieux sympathiser avec lui ? Qu'un Parisien soit porté pour un Parisien : à la bonne heure ; il ne trouvera guere ailleurs plus de candeur & d'ingénuité. Mais un François né à Domfront, à Vire, ou à Caudebec, doit-il haïr pour cela, celui qui est né à Paris ; ou celui-ci vouloir du mal au Normand ? Ces haines héréditaires des habitans d'un pays pour ceux d'un autre, influent immanquablement sur leurs procédés réciproques.

Nous nous croyons en France la premiere nation du monde, pour les qualités du cœur & de l'esprit : le plus doux sentiment que nous puissions

avoir pour nos voisins, c'est la pitié ; nous les plaignons de ne pas nous valoir. Le François a l'esprit vif, il est ardent & courageux, son humeur est enjoüée, son caractere bienfaisant ; il accueille les étrangers bien mieux qu'il n'en est accueilli. Mais pourquoi donc ce peuple si hospitalier, en vertu de je ne sai quel droit, que ses Légistes appellent aubaine, envahit-il la succession d'un Allemand, d'un Italien ou d'un Anglois, à qui la mort n'a pas donné le tems de retourner dans sa Patrie ?

Qu'il me soit permis de m'écarter pendant quelques instans de mon principal objet, qui est la correction des mœurs, pour examiner cette méthode, si contraire à l'humanité, du côté de la politique. Considérée sous ce point de vûe, je ne la crois pas plus profitable que juste. Le bénéfice qui revient de la perception de ce droit, est très-modique, & celui qu'on trouveroit à y renoncer, seroit immense. Les

Les qualités par où la France excelle en effet inconteſtablement, ſur les Etats voiſins, ſont la température agréable de ſon climat, la fertilité de ſon terroir, & la richeſſe de ſes habitans. Sans cette vexation qu'on y exerce ſur les étrangers, on y verroit ſans doute, en conſidération de ces avantages, affluer de toutes parts, une infinité d'artiſtes, de commerçans & d'hommes de tous états ; le nombre des habitans groſſiroit par-là conſidérablement ; l'émulation, dans le commerce, & dans les arts de toute eſpece, en recevroit de nouveaux aiguillons ; & le Royaume par conſéquent n'en ſeroit que plus floriſſant.

Et qu'on n'imagine pas que cette multitude d'étrangers, dont ſeroient inondées nos Provinces, fût à charge aux naturels du pays. Dans une contrée naturellement fertile, & où le travail & l'induſtrie ſont en vigueur, le nombre des habitans ne fait qu'augmen-

menter ſon opulence. Chaque homme en particulier, ſuffit pour en nourrir dix : que ſeroit-ce ſi tous étoient occupés ? Toutes les recrues qui viendroient du dehors, ſeroient composées d'hommes intéreſſés à ne pas reſter oiſifs, par la néceſſité de ſe former des établiſſemens commodes. Qu'on y faſſe attention : on remarquera que ce que nous avons de vagabonds & de bras inutiles, ſont des hommes nés parmi nous ; les habitans qui s'y ſont tranſportés d'ailleurs, ſont tous ardens au travail.

L'attachement mal-entendu au culte extérieur dans lequel on eſt élevé, eſt encore une ſource de haines, entre ceux qui en profeſſent de différens. Cet abus vient de ce que les diverſes religions qui partagent les hommes, ne ſont pas entées ſur la religion naturelle. Faute d'avoir puiſé dans cette religion primitive, les ſentimens d'humanité, qui feroient de tout l'Univers

une

une société d'amis, les différens religionnaires, se font tout à la fois un plaisir & un mérite de se persécuter cruellement; & couvrent du nom de zele, ce qui n'est pour l'ordinaire, qu'attachement à leur propre sens, aveugle opiniâtreté, fanatisme & barbarie.

S'il y avoit des hommes qu'on pût raisonnablement haïr pour cause de religion, ce seroit tout au plus ceux qui feroient une profession ouverte de haïr Dieu: les ennemis déclarés d'un Monarque sont ennemis de ses sujets. Mais où trouvera-t'on, dans aucune religion, cet affreux sentiment en vogue; toutes ont pour objet d'honorer Dieu, & toutes par conséquent l'honorent. Si quelques unes mêlent dans l'hommage qu'elles lui rendent, des pratiques profanes, superstitieuses ou criminelles; la raison ne nous défend pas de réprouver cet alliage impur: mais elle nous défend de haïr ceux qui l'adoptent; & ne nous permet que de les plaindre. Est-il rien
de

de si bisarre, que de haïr quelqu'un parce qu'il se trompe, surtout quand son intention est droite?

Une sorte de gens contre lesquels on ne se fait pas un scrupule de sévir, ce sont les malfaiteurs, terme par où l'on entend communément les voleurs & les meurtriers. Pour ces derniers, on ne balance pas à les juger dignes de mort, en vertu de la loi du talion, qu'on regarde comme émanée de la loi naturelle, je ne sai sur quel fondement. Car je ne crois pas que cette loi sainte, qui, par rapport aux devoirs de la société, n'inspire que la bonté, la douceur & l'indulgence, souffre qu'on réprime les méchans par des méchancetés, & qu'on punisse les homicides par le meurtre. Je n'ai jamais été persuadé que Dieu ait permis aux hommes de se détruire les uns les autres. Un citoyen trouble la police de l'Etat: empêchez-le de le faire; vous le pouvez sans l'attacher à un gibet.

Pour

Pour les voleurs, qui ne tuent point, on sait bien qu'au fond ils ne méritent pas la mort, même à les juger par cette loi du talion qu'on fait valoir contre les meurtriers; qu'il n'y a aucune proportion entre un effet, quelquefois très-modique, qu'ils auront dérobé, & la vie, qu'on leur ôte impitoyablement. Mais on les sacrifie, dit-on, à la sûreté publique. Employez-les comme forçats à des travaux utiles : la perte de leur liberté, les punira encore assez rigoureusement de leur forfait, assurera suffisamment la tranquilité publique, tournera en même tems au bien de l'Etat, & vous sauvera le reproche d'une injuste inhumanité. Mais il a plu aux hommes de faire de la friponnerie, le plus honteux de tous les crimes, & le plus impardonnable; par la raison, sans doute, que l'argent est le Dieu du monde, & qu'on n'a communément rien de plus cher, après la vie, que l'intérêt.

Lors-

Lorsque la passion vous porte à quelque violence contre un autre homme, jettez vîte les yeux sur lui, pour y voir l'empreinte de la main Divine, & votre propre ressemblance : ce sera dequoi ralentir votre emportement. Ne dites point à Dieu ce qu'on raconte que *Caïn* lui dit, " m'avez-vous donné mon frere „ en garde ? „ Oui, sans doute, il vous l'a donné en garde ; & non-seulement il vous défend de lui faire aucun mauvais traitement, mais il vous ordonne même de le servir de tout votre pouvoir.

II. Lorsqu'on est officieux & bienfaisant pour ses parens, ses bienfaiteurs ou ses amis ; on se croit généreux, quoique d'ailleurs dur & indifférent pour le reste des hommes : & l'on n'est pas même charitable ; qualité cependant bien en-deçà de la générosité, qui est le comble & l'achevement des autres vertus sociales. En pratiquant celles-ci, on ne fait qu'éviter les défauts contrai-

traires, placés tout près d'elles: mais la générosité nous éloigne bien plus du vice, puisqu'elle laisse pour intervalle, entre elle & lui, toutes les vertus de précepte. La générosité est un degré de perfection ajoûté aux vertus, par dessus celui que prescrit indispensablement la loi. Faire pour ses semblables, précisément ce qu'ordonne la loi, ce n'est pas être généreux: c'est simplement remplir son devoir.

Mais la charité, ou ce qui est la même chose, cette affection générale que nous devons à tous les hommes, n'est pas une vertu de surérogation. Vous ne ferez que satisfaire à ce que l'humanité vous impose, si rencontrant un inconnu, que des assassins ont blessé, vous vous en approchez pour panser ses plaies. Le besoin qu'il a de votre secours, est une loi, qui vous oblige à le secourir. Un indigent est pressé par la faim: vous ne ferez que payer une dette en appaisant son besoin. Les pau-

vres sont à la charge de la société : tout le superflu des aisés est affecté de droit à leur subsistance. Et ne plaignez pas même le secours que vous leur donnez, quand il seroit le prix de vos sueurs, & de laborieux travaux : quoi qu'il vous coûte, il leur coûte encore plus ; c'est l'acheter bien cher, que de le recevoir à titre d'aumône.

Voulez-vous apprendre en deux mots, jusqu'où s'étendent les bons offices que vous devez à vos semblables ? En voici la mesure : « Faites à „ autrui tout ce que vous voudriez „ qu'on vous fît. „

Article II.

De la Politesse.

Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Distribution de cet article en trois paragraphes.

La Politesse est l'attention continuelle, qu'inspire l'humanité, à complaire

plaire à tout le monde & à n'offenser personne.

Le Misantrope se récrie beaucoup contre cette vertu : il lui préfere ses brusqueries choquantes & sa franchise gothique.

L'homme de cour au contraire, & l'adulateur rampant, lui substituent de fades complimens, de basses complaisances, des mots, du jargon & des révérences.

Celui-là blâme la politesse, parce qu'il la prend pour un vice : celui-ci en est cause ; parce que celle qu'il pratique en est véritablement un.

J'aborde *Arnolphe* : il me laisse avancer, & m'attend assis ; je m'incline, il me parcourt des yeux, & tranche le cérémonial en me criant de loin : "Qu'y „ a-t'il, que me demandez-vous ? „

Un conseil sur une affaire, lui dis-je.

"Voyons, dit Arnolphe, venons „ au fait, le tems me presse. „

Je commence donc : vous connoiſſez, je crois, *Euphémon.*

“ Non : d'où le connoîtrois-je ? „

C'eſt un gentilhomme de la branche cadette des......

“ Qu'importe à votre affaire de quelle „ famille & de quelle branche il ſoit ? „ Qu'avez-vous à démêler avec lui ? „

Je poſſede une terre contiguë à la ſienne....

“ Eh bien, cette terre ? „

Il prétend ſe l'approprier.

“ Veut-il l'acheter ou l'échanger ? „

Il ne veut ni l'un ni l'autre.

“ En deux mots que veut-il donc ? „

Il la veut confiſquer à ſon profit. Il prétend, je ne ſai ſur quel fondement, que je ſuis ſon vaſſal ; & qu'ayant manqué à lui faire hommage en cette qualité, mon fief lui eſt dévolu.

“ Eſt-ce ma faute, dit Arnolphe, ſi „ vous y avez manqué ? „

Mais il eſt faux que je ſois ſon vaſſal.

“ Cela peut être : mais ne vous „ ima-

„ imaginez pas qu'on vous en croye
„ sur votre parole ? „

J'ai des titres justificatifs.

“ Tant-mieux pour vous : produi-
„ sez-les. „

Les voici.

“ Je n'ai pas le tems de les voir à
„ présent. „

Ce sera, Monsieur, quand vous en aurez le loisir.

“ Eh bien, à la bonne heure. „

Quand vous plaît-il, Monsieur, que je vienne recevoir votre avis ?

“ Je n'en sai rien. „

Mais, Monsieur, Euphémon me va poursuivre avec vivacité.

“ Oh ! ... Eh, bien, qu'il attende
„ & vous aussi. „

Arnolphe est un homme droit, un Jurisconsulte éclairé : mais dequoi servent à ses concitoyens, & sa droiture & sa capacité, s'il est farouche & inabordable ?

Biblon est homme sage & studieux ;

 il

il a le bonheur de connoître tous les auteurs anciens, & les aime tendrement. Il arrive chez la belle *Lucinde*, entourée d'un cercle d'adorateurs & de beaux esprits. Il entre, un large feutre à la main, salue de mauvaise grace, approche de Lucinde, marche lourdement sur sa mule, chiffonne sa robe, s'élance à reculons sur un large canapé. On soûrit: il s'en formalise, & l'on n'y prend pas garde. On reprend la conversation où elle étoit restée: on en étoit à une question galante, dont l'arrivée de Biblon avoit suspendu l'examen. Chacun la débat & la décide suivant son génie; & l'on demande enfin à Biblon lui-même ce qu'il en pense. « Je n'ai „ pas coûtume, à la vérité, dit-il in„ génuement, de m'occuper l'esprit de „ pareilles sottises: mais enfin, puis„ que je suis forcé de parler, je vous „ avoüerai, Messieurs, qu'aucune de „ vos décisions n'est de mon goût. On „ voit bien, que vous n'avez guere lu
„ *Aris-*

„ *Aristote* ; c'étoit pourtant le plus „ beau génie de l'antiquité : je ne veux „ pour vous réfuter d'après lui qu'un „ simple syllogisme. „

“ Eh ; non, Monsieur Biblon, pour „ l'amour de Lucinde, dit le jeune *Cli-* „ *tandre*, faites-nous grace de votre Syl- „ logisme, parlez-nous françois. „

Biblon suit sa pointe, enfile l'argument, pousse du Grec & du Latin, cite *Homere*, *Euripide*, *Cicéron*, *Séneque* & *Lambin* ; prend à partie chacun des assistans, déplore leur ignorance & la leur reproche. Un éclat de rire, parti comme de concert de tous les coins de la sale, interrompt l'orateur essoufflé. Alors, il perd patience, dit des injures, montre le poing, & court enfin, en branlant la tête, se replonger au fond de son Collége.

Mais Arnolphe & Biblon ne sont peut-être incivils que faute d'éducation : l'un n'a vû que des Sacs, des Conseillers, des Coûtumes & des Ordon-

nances ; l'autre n'a vu que des Classes ; & des Grimauds, des maîtres ès Arts & des Grammaires. Ecoutons *Ctesiphon* ; ennemi par principes de tous les égards usités dans la société, il va nous faire naïvement l'apologie de la grossiereté, & nous étaler les inconvéniens de la politesse.

« Vous pouvez, dit-il, penser tout „ ce qu'il vous plaira de l'air dont je me „ présente, de ma contenance, de mon „ attitude, & de tout ce manége con„ certé qu'on appelle *civilité* : je ne m'en „ mets point en peine ; je laisse de pareils „ soucis à nos jeunes sénateurs & à nos „ abbés de Cour. C'est par mes mœurs, „ que je veux qu'on juge de moi, & non „ point par ma démarche ; je n'entre „ point chez mes amis, pour faire hon„ neur à mon maître à danser.

„ Pour ce qui est de ma maniere de „ vivre avec les hommes, voici à quoi „ je la réduis : dire la vérité, rendre ser„ vice à mes semblables & ne leur jamais

„ nuire.

„ nuire. Monté ſur ce ton, je ſai me
„ gêner & me contraindre, s'il le faut,
„ pour rendre des ſervices utiles; je
„ donne des conſeils à qui m'en deman-
„ de, & ſur les matieres dont je ſuis inſ-
„ truit; j'employe volontiers, pour
„ mes amis, ou pour quiconque en a
„ beſoin, mon autorité, mon crédit, &
„ quelquefois ma bource même: mais
„ pour des *complaiſances* frivoles, qui ne
„ procureroient aucun bien ſolide à ceux
„ qui les exigent, je m'en crois diſpen-
„ ſé. On m'invite à un dîner, une pro-
„ menade, un concert: je ſuis dans ce
„ quart d'heure en humeur de reſter chez
„ moi; j'y reſte. On me propoſe de
„ joüer: le jeu me déplaît; je refuſe.
„ Un Poëte me lit ſes vers: ils m'en-
„ nuient; je bâille ſans façon. On me
„ propoſe un bal: je me trouve en goût
„ de dormir; je cours au lit.

„ Je hais ces *égards* & ces ménage-
„ mens recherchés, qui, s'ils ne bleſ-
„ ſent la ſincérité, ſont au moins incom-
„ pati-

„ patibles avec la franchise. Je loue rare-
„ ment, & ne veux jamais qu'on me loue ;
„ parceque la loüange est un poison. Je
„ contredis quiconque avance ou un
„ fait, ou un principe, faux ; parce-
„ que c'est mentir ou tromper, que de
„ ne pas confondre un mensonge ou
„ une erreur : je le fais avec vivacité,
„ pour donner plus de poids à ma réfu-
„ tation. Le rang de la personne que
„ j'ai à combattre, m'encourage au lieu
„ de m'effrayer ; parceque plus l'en-
„ nemi est considérable, plus il importe
„ de l'abattre. *Damon* est vain : je l'hu-
„ milie. *Laure* est coquette : je lui re-
„ proche ses intrigues. *Leandre* est
„ faux, je le démasque. *Berthold* est
„ sotte & précieuse : je la raille & la con-
„ trefais. *Gorgias* aime à boire, je lui
„ en fais honte en public. *Cydalise* est
„ médisante : je dévoile ses autres dé-
„ fauts, pour la guérir de celui-là. *Ly-*
„ *simon* fait le docte : je le questionne
„ & le déconcerte. Il y a long-tems que
„ tous

„tous ces gens là seroient corrigés, si chacun tenoit avec eux la même conduite „ que moi : on les endort sur leurs vices, „ en les leur dissimulant ; on les empêche de devenir vertueux, en leur laissant croire qu'ils le sont. „

Ctesiphon n'a point démenti son caractere de franchise dans ce portrait : mais cette franchise dont il fait tant de cas, ne la porte-t'il pas un peu trop loin ? Tout autre qu'un misantrope, ou un flateur, sait concilier la franchise avec la politesse, & sans abandonner celle-là, compte celle-ci pour un devoir, comme en effet c'en est un. Pour le prouver avec ordre, suivons le plan de distribution que Ctesiphon nous a lui-même indiqué : & divisons, comme il a fait, la politesse, en trois branches ; la *civilité*, la *complaisance* & les *égards*.

§. I.

§. I.

DE LA CIVILITÉ.

Sa définition. Civilité essentielle au fond, & indifférente quant à la forme; s'assujettir néanmoins sur ce dernier point à l'usage. Avoir dans le cœur les sentimens obligeans qu'on exprime.

La civilité est un cérémonial de convention, établi parmi les hommes dans la vûe de se donner les uns aux autres, des démonstrations extérieures d'amitié, d'estime & de considération. Ce cérémonial est différent chez les différens peuples policés: mais tous en ont un, quel qu'il soit. Or on peut raisonnablement présumer de toute pratique universelle, qu'elle a son principe dans la nature même; d'où je conclus que la civilité est un devoir que la droite raison prescrit.

Elle est par rapport aux hommes ce qu'est le culte extérieur par rapport à Dieu;

Dieu : un témoignage public de nos ſentimens intérieurs. La forme en eſt indifférente en ſoi : la maniere d'aborder les perſonnes de différens états, de les ſaluer, de leur faire honneur, les termes dont on doit uſer en leur portant la parole, le ſtyle auquel il faut s'aſſujettir, en leur adreſſant ou des lettres ou des ſuppliques, ſont toutes formalités arbitraires dans l'origine, qui n'ont pu être fixées que par l'uſage.

Voilà donc deux choſes conſtantes : l'une, qu'il eſt conforme au bon ſens & à la droite raiſon, de s'aſſujettir à quelque ſorte de civilité ; l'autre, que ni le bon ſens ni la droite raiſon, ne décident dans quels actes on la doit faire conſiſter.

La meilleure maniere & la moins ſuſpecte, de témoigner aux hommes de l'amitié, de l'eſtime & de la conſidération, ce ſeroit de les ſervir ou de leur rendre de bons offices : mais l'oc-

casion de faire l'un ou l'autre, ne se présente pas à chaque instant. Il a donc fallu convenir de certains signes, de certaines démonstrations, par lesquelles on pût leur témoigner habituellement qu'on les aime, qu'on les estime, & qu'on les honore. Chaque nation a choisi les plus conformes à son idée & à son goût : tous étant indifférens dans l'origine, on ne peut être déterminé sur le choix, que par les usages du pays qu'on habite. Le François, le Turc & le Persan, doivent être civils ; mais l'un à la Françoise, l'autre à la Turque ; l'autre à la Persanne.

Si les hommes étoient de purs esprits, qui pussent se communiquer leurs pensées & leurs sentimens, sans le secours des signes extérieurs, il ne seroit point question de civilité entre eux ; elle seroit superflue. Ce qui la rend nécessaire, c'est qu'ils ne se devinent point.

Envain les rustres & les cyniques dé-

déclament-ils contre la civilité ; envain la traitent-ils de commerce faux & imposteur, qui ne sert qu'à masquer les véritables sentimens : qu'ils aient en effet dans le cœur, comme ils le doivent, l'affection dont les gens bien nés se donnent des marques réciproques ; & leur civilité ne sera point une imposture.

Il est vrai qu'il y a plus d'hommes civils, qu'il n'y en a qui soient fideles aux devoirs de la société : mais leur civilité même, quoique fausse, est un témoignage qu'ils rendent comme malgré eux, aux vertus sociales ; car affecter aux dehors des dispositions vertueuses, c'est confesser qu'on devroit les avoir dans le cœur.

Ceux-mêmes qui se déclarent contre la civilité, ne nient pas qu'on ne doive avoir pour ses semblables, de l'amitié, de la bienveillance & de la considération : par quelle bisarrerie voudroient-ils donc, qu'on fît mystere de sen-

sentimens si justes & si indispensables ?

Hermodacte est néanmoins de ce caractere. Vous vivrez dix ans avec lui, avant qu'il vous favorise d'un salut, d'un regard ou d'une parole obligeante. A son air, en apparence indifférent, vous jugerez qu'il croit être le seul humain qui habite sur la terre : cependant osez braver son phlegme rebutant ; priez-le de vous rendre un service : vous serez étonné de le trouver généreux. Le service rendu, il continuera de vivre sur le même pié, toujours froid, toujours glacé, toujours seul avec lui-même. Pour vous, pénétré de reconnoissance, vous vous répandrez en témoignages d'attachement, d'estime & de gratitude : démonstrations perdues ! Il ne voit rien, n'entend rien, & ne répond à rien. Hermodacte seroit un misantrope complet, s'il n'étoit pas né bienfaisant.

§. II.

§. II.

DE LA COMPLAISANCE.

Sa définition. Combien elle rend aimables ceux qui la possèdent.

La complaisance est une condescendance honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres. Je dis une condescendance *honnête*; car déférer lâchement à la volonté d'autrui, quoique criminelle, ce seroit être plutôt complice que complaisant.

La complaisance dont je parle ici, consiste donc uniquement à ne contrarier le goût de qui que ce soit, dans tout ce qui est indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, & à le prévenir lorsqu'on l'a su deviner. Ce n'est peut-être pas la plus excellente de toutes les vertus: mais c'en est une du moins bien utile & bien agréable dans la société.

Voyez comme *Alcidamas* eſt aimé ; chéri, careſſé. Eſt-ce à cauſe de ſa probité ? Cette qualité ne concilie que l'eſtime, & ne prend point les cœurs. Seroit-ce parce qu'il eſt bienfaiſant & officieux ? Tous ceux qui lui font fête, n'ont pas été dans le cas d'avoir beſoin de ſes bons offices. Seroit-ce parce qu'il a l'humeur gaie, comique, amuſante ? Il ne plairoit par cet endroit ; que dans les momens où la gaieté eſt de ſaiſon. On l'aime parce qu'il eſt d'un caractere facile & liant. Sa volonté n'eſt point à lui : il la plie, la tourne & la façonne au gré de tous ſes amis. A-t'il pénétré ce qui vous flate : il court au devant de vos deſirs, & le fait avec tant de graces & d'aiſance, qu'au moment qu'il n'a d'autre objet, que de vous complaire, vous croiriez que c'eſt ſon choix & ſon inclination qu'il ſuit.

On peut plaire dans le monde par des manieres careſſantes, par une hu-

meur enjouée, par des saillies ingénieuses : mais aucun de ces moyens de plaire, n'est d'un usage si universel que la complaisance. Vous ne pouvez caresser que vos égaux ou vos inférieurs ; il est mille occasions où l'enjoûement seroit déplacé ; les pointes & les bons mots ne se présentent pas à souhait ; & ne sont pas toûjours goûtés : mais ayez un caractere flexible & prévenant ; sachez vous faire un plaisir de contribuer à celui des autres ; je vous réponds de l'amitié de tous ceux qui vous environnent ; c'est une perfection de mise dans tous les tems, dans tous les lieux & dans toutes les circonstances.

Rhodolphe est homme de mérite ; il est Poëte & Philosophe ; & ne laisseroit pas d'être supporté dans les compagnies, malgré ces deux qualités, s'il pouvoit s'abaisser jusqu'à être complaisant : mais, le moyen qu'il le soit ? La complaisance suppose de l'estime : or quiconque ne fait pas des vers, ou n'a

pas lu Descartes ou Newton, n'est à ses yeux, qu'un automate, un idiot, dont on ne peut faire, tout au plus, qu'un Manœuvre, un Financier ou un Moine. Il se croit d'une espece supérieure à celle des autres hommes, & fait gloire de s'en discerner, par des maximes, des sentimens & des goûts particuliers. Descendre jusqu'à leur complaire, ce seroit entrer en société, ce seroit communiquer avec eux ; & il les regarde comme des profanes.

Aglaure est d'une figure aimable, elle a de l'esprit, des talens & des graces naturelles : cependant on la fuit, on la déteste. Eh, pourquoi ? Elle n'a d'elle-même, ni sentiment, ni volonté ; elle attend pour se décider, que quelqu'un ait déclaré ce qu'il pense ou ce qu'il souhaite : aussi-tôt son parti est pris, elle pense tout autrement, & veut toute autre chose.

§. III.

§. III.

Des Egards.

Ce qu'on entend par ce terme ; exemples qui en donnent une notion plus distincte.

J'entends ici par *égards*, des ménagemens & des considérations fondées sur les circonstances, ou sur le génie, ou la qualité des personnes. N'allez point, par exemple, faire en présence d'un homme de robe, la satyre des gens de loi ; surtout si sa probité le met à couvert de reproches. Et quand il en mériteroit ; il ne suffit pas toûjours qu'un reproche soit fondé, pour justifier celui qui le fait, s'il le fait à contre-tems & avec une aigreur maligne.

Quoiqu'on peigne communément la vérité sans voile ; elle a néantmoins des nudités choquantes, qu'il est quelquefois à propos de tenir couvertes.

Vous êtes devant un grand à qui cha-

chacun s'empresse de faire honneur : conformez-vous à l'usage, honorez-le comme les autres ; n'allez pas, comme un Quacre impudent, le tutoyer & lui parler la tête couverte. Vous ne voulez le considérer qu'à proportion de sa vertu, de ses talens, & de son mérite personnel ; tout l'éclat dont il est environné, n'est pour vous que de la fumée & du vent : à la bonne heure : mais ces honneurs que je vous conseille de lui rendre, ne sont non plus que du vent & de la fumée. Je ne vous prie pas de le loüer, s'il est méprisable ; de lui trouver de l'esprit, s'il est imbécile ; de flater son goût, s'il en manque ; de vanter ses lumieres, s'il est ignorant ; vous ne risquerez pas de compromettre votre sincérité, en ne lui rendant que des hommages muets. La subordination, si néceffaire pour la police d'un Etat, seroit bientôt détruite, si le peuple, au moins en public, n'honoroit jamais les Grands, qu'à proportion de ce qu'ils valent.

Hip-

Hippias eſt, dites-vous, un homme épais, ſans génie, ſans droiture & ſans diſcernement. Vêtu autrefois d'un vil froc, il rampoit dans un cloître obſcur, juſtement confondu dans la foule des reclus. Le gouvernement de ſon Monaſtere devenu vacant par la mort du chef, une Béate mal-aviſée, dont il dirigeoit la conſcience, entreprit de le faire décorer de cette mince prééminence : ſa brigue échoüa ; on ne jugea pas même Hippias capable d'être à la tête d'une troupe de Moines. L'humble pénitente, piquée de cet affront, ſut s'en venger d'une façon ſinguliere : ce fut en procurant au Directeur un Evêché. Otez à Hippias, dites-vous, ſa croix & ſon rochet : c'eſt un ſot achevé, qui ne mérite pas d'arrêter les regards d'un homme penſant.

J'en conviendrai s'il le faut : mais enfin il eſt actuellement en poſſeſſion de cette croix & de ce rochet : or, tout cela mérite au moins de votre part un ſalut

ſalut reſpectueux. Ne conteſtez point pour ſi peu de choſe : je vous mets aſſez à votre aiſe, en vous diſpenſant de l'eſtimer.

N'affectez point un air content devant un affligé qui pleure ſes déſaſtres ou ſes pertes. Gémiſſez-vous vous-même de quelque revers affreux : n'allez point fatiguer de vos triſtes lamentations, des favoris de la fortune, qui n'en peuvent tarir la ſource.

Ce feroit inſulter à la douleur d'une veuve éplorée, qui regrette un époux tendrement chéri, que de venir lui annoncer d'un air ſatisfait, que votre amour eſt près d'être couronné : qu'inceſſamment vous ferez le plus heureux des époux.

Vous courez annoncer à *Ménalque* la faveur que le Roi vous a faite, de vous décorer du Cordon de ſes Ordres : revenez ſur vos pas, la même grace vient de lui être refuſée ; il ne feroit pas d'humeur à partager votre joie.

Il

Il faut quelque sorte d'esprit, ou du moins du jugement, peut être capable d'égards. L'usage du monde peut rendre un homme civil; la bonté de son cœur peut le rendre complaisant: mais un sot sera toûjours neuf dans la science des égards.

La mort vient d'arracher des bras de *Fanny*, un enfant aimable, gage précieux de l'amour d'un époux, qui n'est plus. Une foule d'amis s'efforce de la consoler, ou de faire au moins, s'il est possible, quelque diversion à sa douleur. *Alix*, à son tour, vient visiter son amie. Mere plus fortunée, elle amene avec elle, les fruits vivans de son heureuse fécondité, précieux objets de sa tendresse & de ses complaisances, &, par malheur pour Fanny, l'unique sujet de son entretien. Elle entame, en arrivant, le récit ennuyeux de leurs prétendues perfections, des saillies de leur imagination, de la pénétration de leur esprit, de la bonté de leur caractere; &

& de la régularité de leurs traits. Elle ne paroissoit pas prête de finir, lorsque Fanny, toute entiere à ses regrets, l'interrompt par ces mots, prononcés avec quelque émotion " Vous seriez adora-
„ ble, chere Alix, si vous aviez pour
„ vos amis autant d'égards, que vous
„ marquez de tendresse pour vos en-
„ fans. Vous êtes une bonne mere : mais
„ vous êtes une mauvaise consolatrice.„

FIN.

y a de plus sacré, on censure sa
Cérémonies de l'ancienne Loy, l
Nouvelle: Qu'on affecte de ne re
sion divine de Moyse, ni celle d
doute; si le Juif & le Chrêtien n
reur; si de tous les Cultes établis
puisse satisfaire la Raison, en m
problême s'il en est aucun qui l

Après avoir fortement souten
la raison humaine n'a cessé d'être
l'imposture, le jouet de l'interê
même raison qu'on érige en Ju
ligions. Elle est la seule Loy qu
qu'elle n'ait aucun des caracteres
ni les plus grands Philosophes, ni
livrent à leur sens particulier, n'a
démêler exactement ce qu'elle pr
faut faire pour s'y conformer. En
d'encherir sur les absurdités & les i
on abuse des paroles de JESUS-CH
culte extérieur, l'Auteur decred
par les argumens qu'il employe
& les contradictions frequentes c

Mais comme l'incredulité n'a
flatter l'esprit par l'idée de l'ind
core de gagner le cœur par une
bertinage, l'Auteur de cet Ouvra
tre l'Humilité, la Mortification,
dissolubilité du Mariage, la défen
toutes les Vertus chrêtiennes. Il s
du peché & l'Eternité des peine

ns respect les Préceptes & les
les Rits & les Sacremens de la
connoître nulle part ni la mis-
e Jesus-Christ : Qu'on met en
e sont pas également dans l'er-
sur la Terre il en est aucun qui
ême tems qu'on met aussi en
puisse déplaire à Dieu.

u qu'en matiere de Religion,
la dupe de l'ignorance & de
& de la politique, c'est cette
ge Souverain de toutes les Re-
on veuille reconnoître, quoi-
nécessaires à une Loy; quoique
les plus habiles de ceux qui se
yent pû depuis tant de siécles
escrit, ni s'accorder sur ce qu'il
fin comme si l'on s'étoit piqué
impiétés ordinaires aux Deistes,
rist même pour abolir tout
itant ainsi sa propre Doctrine
pour l'établir, & par les excès
où son systême le conduit.

pas seulement pour objet de
épendance, mais bien plus en-
morale qui convienne au li-
ge s'éleve principalement con-
la Penitence, le Célibat, l'In-
se du Concubinage, & contre
'attache surtout à nier les effets
s de l'autrevie, Dogmes si re-

Enjoint aux Subſtituts du Proc
la main, & d'en certifier la Cou
ment le ſix May mil ſept cent
Signé, YSABEAU.

Et le lendemain ſept May mil
res du matin, à la levée de la Co
le Livre y mentionné a été laceré
la Haute-Juſtice, au bas du grand
de nous Etienne-Henry Yſabeau,
paux Commis pour la Grand'Cham
ladite Cour. Signé, YSABEA

A PARIS, chez PIERRE-GUI
Parlement, rue de la H

ns respect les Préceptes & les

ureur Général du Roy d'y tenir
ır dans le mois. FAIT en Parle-
quarante-huit.

sept cent quarante-huit, onze heu-
ur, en exécution du susdit Arrêt,
& jetté au feu par l'Exécuteur de
Escalier du Palais, en presence
l'un des trois premiers & princi-
mbre, assisté de deux Huissiers de
U.

LAUME SIMON, Imprimeur du
à l'Hercule. 1748.





